

문학박사학위논문

RESTRUCTURATION DE LA COMPLETIVE DES VERBES DE COGNITION ET DES VERBES
DE COMMUNICATION EN FRANCAIS ET EN COREEN: LEXIQUE-GRAMMAIRE COMPARE
(불어와 한국어의 인식동사 및 발화행위동사의 보문 재구조화: 비교어휘문법)

1993년 2월

서울대학교 대학원

불어불문학과 불어학 전공

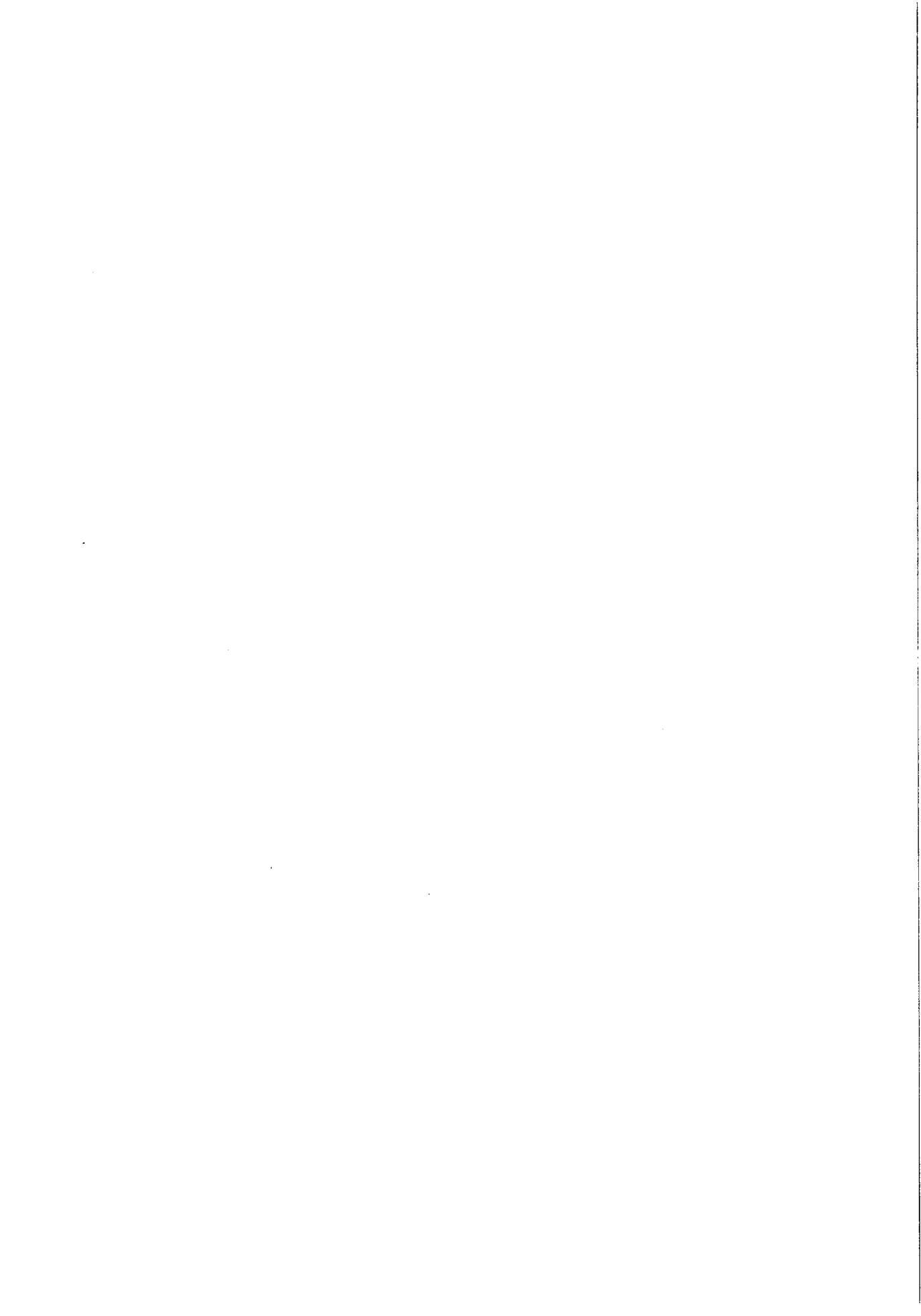
박 만 규

À Max Silberstein

Amicalement

février 1993.

Man-gyu.



문학박사학위논문

RESTRUCTURATION DE LA COMPLETIVE DES VERBES DE COGNITION ET DES VERBES
DE COMMUNICATION EN FRANCAIS ET EN COREEN: LEXIQUE-GRAMMAIRE COMPARE
(불어와 한국어의 인식동사 및 발화행위동사의 보문 재구조화: 비교어휘문법)

1993년 2월

서울대학교 대학원

불어불문학과 불어학 전공

박 만 규



**Thèse de Doctorat
en linguistique française**

**RESTRUCTURATION DE LA COMPLETIVE DES VERBES DE
COGNITION ET DES VERBES DE COMMUNICATION EN
FRANCAIS ET EN COREEN : LEXIQUE-GRAMMAIRE COMPARE**

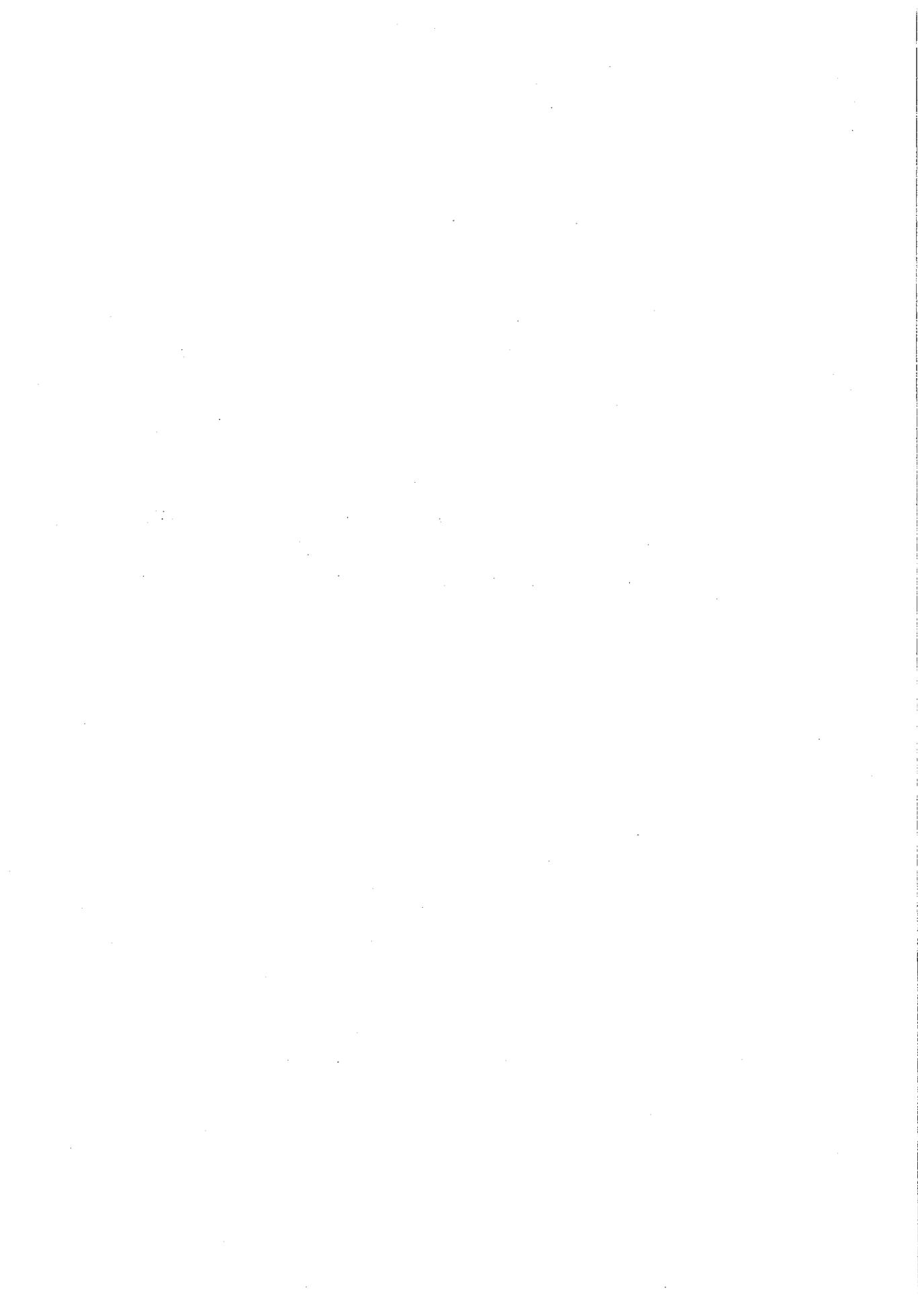
Présentée par PAK Man-ghyu

Sous la direction de Monsieur le Professeur

CHUNG Ji-Young

**UNIVERSITE NATIONALE DE SEOUL
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES**

février 1993



RESTRUCTURATION DE LA COMPLETIVE DES VERBES DE COGNITION ET DES VERBES
DE COMMUNICATION EN FRANCAIS ET EN COREEN: LEXIQUE-GRAMMAIRE COMPARE
(불어와 한국어의 인식동사 및 발화행위동사의 보문 재구조화: 비교어휘-문법)

지도교수 정 지 영

이 논문을 문학박사 학위논문으로 제출함

1992년 10월

서울대학교 대학원

불어불문학과 불어학 전공

박 만 규

박만규의 박사학위논문을 인준함

1992년 12월

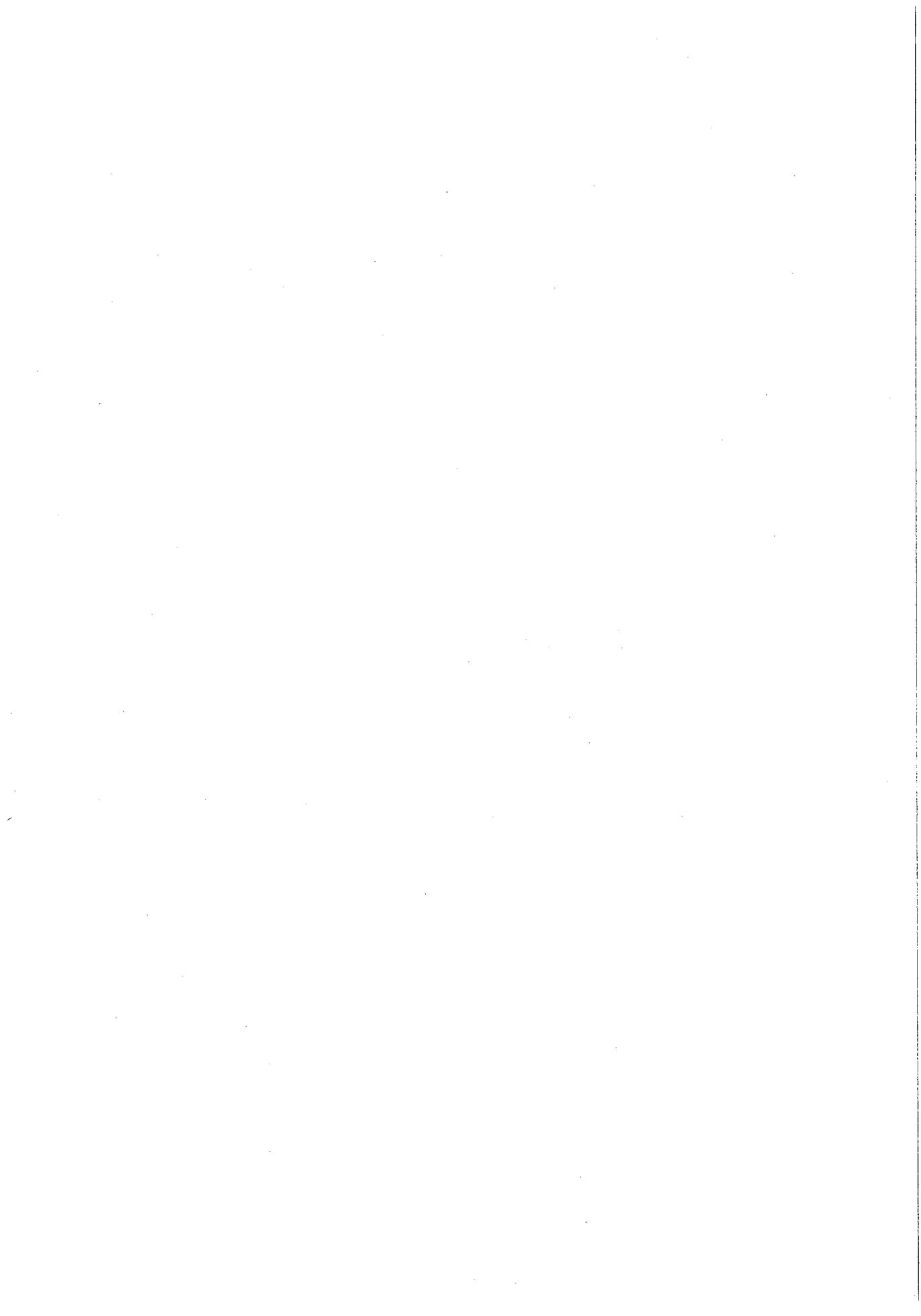
위원장 _____ (인)

부위원장 _____ (인)

위원 _____ (인)

위원 _____ (인)

위원 _____ (인)



AVANT-PROPOS

Cette thèse a pour point de départ un exposé fait dans le cadre du séminaire du LADL (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique) à l'Université Paris 7, le 11 février 1992.

Mes remerciements s'adressent en premier lieu à mon directeur de recherche, Monsieur le Professeur Chung Ji-Young, qui a bien voulu accepter de diriger mes études. Je lui dois beaucoup pour son aide aussi bien morale que scientifique. Je suis également reconnaissant à Messieurs les Professeurs Lee Whan et Jon Sung-Gi ainsi que Madame le Professeur Whang Kyung-Ja, qui ont passé beaucoup de temps à lire la première version du manuscrit pleine d'erreurs; leurs remarques et les suggestions m'ont permis d'améliorer mon texte.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à Monsieur le Professeur Hong Chai-Sông. Cette thèse n'aurait sans doute pu être achevée sans les nombreuses discussions qu'il m'a accordées et les idées qu'il m'a suggérées. Ses conseils amicaux ont élargi mes connaissances linguistiques. Des modifications importantes dans la dernière version sont dues à ses remarques. Pourtant, je suis seul responsable des erreurs éventuelles contenues dans cette thèse.

Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur le Professeur Maurice Gross, qui m'a fourni une aide précieuse sous des formes très diverses, laquelle est difficile à traduire. Il m'a reçu aimablement lors de ma

première visite à l'Université Paris 7 et il n'a pas hésité à accepter de suivre mon travail. Ses conseils et ses encouragements ont été vraiment précieux sur de nombreux points. Il a eu la gentillesse de lire, de commenter et de corriger toutes les parties d'une version presque définitive de cette thèse. Sans les précieuses discussions que j'ai pu avoir avec lui à Paris et à Séoul, mon travail n'aurait pas été ce qu'il est. Par ailleurs, il m'a aidé comme un de mes principaux informateurs.

Mes vifs remerciements vont également à Max Silberztein et à Christian Leclère qui m'ont reçu à leur bureau toutes les fois que je l'ai désiré. J'ai eu avec eux de précieuses conversations linguistiques. Ils m'ont également aidé à informatiser les données françaises.

J'exprimerai aussi mon gratitude à Monsieur le Professeur Kim Wook-Yong ainsi qu'à Mesdames les Professeurs Lee Whi-Ja et Park In-Sun. C'est grâce à eux que j'ai pu m'initier à la linguistique française.

Je tiens aussi à remercier les membres de l'ERCOVEC (Equipe de Recherches des Constructions Verbales Coréennes). Mes amis coréens qui travaillent à Paris méritent d'être cités : Lee Eun-Kook, Hong Yong-Tcheol et Nam Jee-Sun. Ils m'ont fourni une aide précieuse sous des formes très diverses.

J'exprime aussi ma reconnaissance à mes collègues, Shim Jae-Sang, Ko Jae-Jung, Kil Woo-Kyung, dont les encouragements ont été précieux; ils ont répondu avec patience à toutes mes questions sur les données coréennes. Je tiens également à remercier aux Professeurs Chung Suk-Jung et Kim Sung-Lak dont l'encouragement constant m'a permis de retrouver la force d'avancer aux moments difficiles.

Je désire encore remercier mon ami affectueux, François Masson qui a corrigé les différentes versions du manuscrit.

Finalement, je remercie mes parents et ma femme qui ont souffert en attendant l'achèvement de cette modeste thèse.

à mon père

NOTATIONS ET CONVENTIONS

Nous nous référons au système de notation de Z.Harris tel qu'il est adopté dans les travaux du L.A.D.L. Nous y ajoutons un certain nombre d'abréviations nécessaires à la description du coréen, ainsi qu'à la traduction mot à mot des exemples.

Les symboles et les abréviations utilisés dans cet article sont les suivants :

Acc Accusatif

Adj Adjectif

Cop Copule

Comp Complémenteur

Déc suffixe verbal terminal(SVT) déclaratif

E marque la séquence vide, permet d'indiquer un choix entre plusieurs éléments

Excl SVT exclamatif

Fut futur

Gén Génitif

Hon suffixe verbal honorifique

hon forme honorifique d'un substantif

Imp SVT impératif

Int SVT interrogatif

Loc toute particule locative
N Substantif ou syntagme nominal
N0 Sujet
Nhum Substantif humain
Nég Négation
Nf Substantif formel
Nom Particule du nominatif
Nomi Nominalisateur
Num Numéral
Part particule
Pas Passé
PC Particule casuelle
Pré Présent
Prorfl Pronom réfléchi
Prop SVT propositif
Plur Marque de pluriel
ppv Pronom préverbal(le + la + les + lui + leur + *etc.*)
PS Particule spécifique
SVC Suffixe verbal conjonctif
SVD Suffixe verbal déterminatif
SVT Suffixe verbal terminal
T_c Temps de la complétive
T_p Temps de la principale
Top Particule du topique (et/ou du contraste)
V Verbe
V0 Verbe principal
V² Verbe dont le sujet est *N2*
Qu P complétive sans distinction de mode
que P complétive à l'indicatif
que Psub complétive au subjonctif
Ω toute suite de compléments, y compris un adverbe, éventuellement vide

ϕ Morphème zéro

* Phrase inacceptable

? phrase d'acceptabilité douteuse

= toute relation entre deux phrases, relation paraphrastique, transformationnelle ou non.

+ indique une possibilité de choix entre plusieurs formes

Lorsque nous citerons les exemples et les analyses d'autres linguistes, nous les rappellerons tels qu'ils sont. Ainsi on pourra voir quelques notations qui s'utilisent habituellement dans les études de la grammaire générative. Nous en présentons ici quelques exemples :

NP syntagme nominal

VP syntagme verbal

AP syntagme adjectival

S phrase

Notons que, pour les traductions françaises données entre parenthèses, nous ne mettrons pas la marque d'acceptabilité. Le cas échéant, nous donnerons des jugements à ce sujet dans le texte même.

TRANSCRIPTION PHONETIQUE

Notre système de transcription phonétique utilisé pour les exemples coréens est celui qui est le plus souvent adopté dans les publications récentes de linguistique coréenne.

Les 14 consonnes et 10 voyelles simples du coréen ont été transcrites phonétiquement de la façon suivantes :

CONSONNES

k n t l m p s ng c ch

ㅋ ㄴ ㄷ ㄹ ㅁ ㅂ ㅅ ㅇ ㅈ ㅊ

kh th ph h

ㅋ ㅌ ㅍ ㅎ

VOYELLES

a ya ô yô o yo u yu î i

ㅏ ㅑ ㅓ ㅕ ㅗ ㅛ ㅜ ㅠ ㅡ ㅣ

et les consonnes et voyelles complexes :

CONSONNES

k' t' p' s' c'
ɲ ɳ ʙ ɱ ɰ

VOYELLES

ä yä e ye ö wö we wi ü
ɶ ɷ ɸ ɹ ɻ ɼ ɽ ɾ

wa wô
ɽ ɾ

Cette transcription représente les valeurs phonétiques :

CONSONNES

	labiales	alvéo- laires	pala- tales	vélares	glot- tales
occlusives					
douces	p	t		k	
aspirés	ph	th		kh	
fortes	p'	t'		k'	
affriqués					
douces				c	
aspirés				ch	
fortes				c'	
constric- tives					
douces		s			h
fortes		s'			
nasales	m	n		ng	
liquides		l			
glides	w		y		

VOYELLES

	antérieures	centrales	postérieures
fermées	i	î	u
moyennes	ä	ô	o
ouvertes	e	a	

Le terme «fortes» peut être considéré comme l'équivalent de «tendu» ou «glottalisé», et le terme «douce» comme l'équivalent de «relâché».

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS / I

NOTATIONS ET CONVENTIONS / IV

TRANSCRIPTION PHONETIQUE / VII

TABLE DES MATIERES / X

INTRODUCTION

1. But du travail - but de la comparaison des langues / 1
 - 1.1. La typologie linguistique / 1
 - 1.2. La recherche d'universaux / 3
 - 1.3. Le but de notre travail / 6
2. Conditions préalables à la comparaison / 12
 - 2.1. Méthode de travail - le cadre comparatif / 12
 - 2.1.1. Approche inductive et approche déductive / 13
 - 2.1.2. Le lexique-grammaire / 16
 - 2.1.3. Le cadre comparatif / 21
 - 2.2. Comparabilité inter-langue / 22
 - 2.2.1. Equivalence inter-langue des propriétés syntaxiques et du lexique / 23
 - 2.2.2. Equivalence inter-langue des catégories grammaticales fondamentales / 25
3. Plan d'exposé / 27

PREMIERE PARTIE : LA RESTRUCTURATION DE LA COMPLETIVE EN FRANCAIS

CHAPITRE I : INTRODUCTION

1. Présentation des problèmes / 32
2. Etat de la question / 35
3. Méthode de travail / 40
4. Délimitation du sujet étudié / 43

CHAPITRE II : LA DEFINITION FORMELLE DES *Vcog* ET DES *Vcom*

1. Définition formelle des *Vcog* et des *Vcom* / 47
 - 1.1. Définition syntaxique / 47
 - 1.2. Problème du datif étendu / 50
2. Propriétés syntaxiques des constructions à *Vcog* et à *Vcom* / 51
3. Commentaire sur les listes de *Vcog* et de *Vcom* / 55

CHAPITRE III : ANALYSE DISTRIBUTIONNELLE DE LA CEX ET DE LA CX

1. Propriétés communes / 59
 - 1.1. Propriété distributionnelle de *être X* et de *X* / 60
 - 1.2. Propriété distributionnelle de N_I / 62
 - 1.3. N_I = sujet figé / 64
 - 1.4. Contrainte sémantique sur N_I / 64
 - 1.5. Accord entre N_I et *être X* / *X* / 67
 - 1.6. Comportement du réciproque *l'un...l'autre* / 67
2. Spécificités de la CEX et de la CX / 69
 - 2.1. Contraintes distributionnelles sur les prédicats *être X* et de *X* / 69
 - 2.2. Les contraintes sur N_I / 76
 - 2.3. Contrainte sur l'apparition de à N_2 / 81
 - 2.4. Problème de l'extraction de N_I / 81
 - 2.5. Valeur sémantique négative / 83
3. Conclusion — relation d'inclusion des propriétés syntaxiques / 87

CHAPITRE IV : Analyse des propriétés transformationnelles de la CEX et de la CX

1. Le statut de N_I : complément d'objet direct / 90
2. Le statut de *être X* et de X / 92
 - 2.1. Propriétés révélatrices de V -complément / 92
 - 2.2. Absence des propriétés révélatrices de complément d'objet direct / 94
 - 2.3. Différence de statut entre *être X* et X : Syntagme prédicatif ou non / 96
3. Conclusion / 99

CHAPITRE V : CONTRAINTE LEXICALE SUR V_0

1. Relation d'inclusion lexicale / 101
2. Problème de l'extraction de N_I et $N_I = Qu P, V-inf \Omega$ / 104
3. Analyse lexicale / 105

CHAPITRE VI : CONCLUSION

1. Résultats de l'analyse / 110
2. Critique des analyses générativistes / 113
 - 2.1. Hypothèse non transformationnelle / 113
 - 2.2. Hypothèse transformationnelle : Montée du sujet et Effacement du sujet enchâssé *Pro* par EQUI / 114
 - 2.3. Analyse qui parle d'une proposition enchâssée / 115
3. Critique de la règle d'effacement de *être* et de la règle d'insertion de *être* / 117
4. Hypothèse de la restructuration de complétive / 119
 - 4.1. Formulation de la règle / 120
 - 4.2. Justification de la règle de la restructuration / 134

SECONDE PARTIE : LA RESTRUCTURATION DE LA COMPLETIVE EN COREEN

CHAPITRE PRELIMINAIRE : LE SYSTEME DE LA COMPLEMENTATION DU COREEN ET LA CONSTRUCTION COMPETITIVE EN -KO

1. Le système de la complémentation du coréen / 138
2. Analyse de la construction en *-ko* / 144
 - 2.1. Présentation des problèmes / 146
 - 2.2. Distinction entre *P-ko* V -complément et *P-ko* P -complément / 151

- 2.3. Classification des constructions complétives en *-ko* / 164
- 2.4. Conclusion et problèmes résiduels / 169

CHAPITRE I : INTRODUCTION

- 1. Présentation des problèmes / 171
- 2. Etat de la question / 176
- 3. Méthode de travail / 181
- 4. Délimitation du sujet étudié / 182

CHAPITRE II : LA DEFINITION FORMELLE DES *Vcog* ET DES *Vcom*

- 1. Définition formelle des *Vcog* et des *Vcom* / 184
 - 1.1. Définition syntaxique / 184
 - 1.2. Problème du complément *N-eke* / 186
- 2. Propriétés syntaxiques des constructions à *Vcog* et à *Vcom* / 186
- 3. Commentaire sur les listes de *Vcog* et de *Vcom* / 192

CHAPITRE III : ANALYSE DISTRIBUTIONNELLE DE LA CL

- 1. Propriétés communes / 195
 - 1.1. Propriété distributionnelle de N_1 / 195
 - 1.2. Contrainte sémantique sur N_1 / 196
 - 1.3. Accord entre N_1 et *X-ko* / 197
 - 1.4. Une propriété sémantique de $X = N$ Spécificationnel / Prédicationnel / 199
- 2. Spécificités de la CL / 200
 - 2.1. Contraintes distributionnelles sur le prédicat *X-ko* / 200
 - 2.2. Contrainte sur les constructions à double nominatif / 207
 - 2.3. Commentaire sur l'apparition de $N_2-*eke*$ / 224
- 3. Conclusion — relation d'inclusion des propriétés syntaxiques / 225

CHAPITRE IV : Analyse des propriétés transformationnelles de la CL

- 1. Le statut de N_1 : complément d'objet direct / 229
- 2. Le statut de *X-ko* / 230
 - 2.1. Propriétés révélatrices de *V*-complément / 230
 - 2.2. Absence des propriétés révélatrices de complément d'objet direct / 232
 - 2.3. Le statut de *X-ko* : Syntagme prédicatif / 234

3. Conclusion / 237

CHAPITRE V : CONTRAINTE LEXICALE SUR V0

1. Remarques préliminaire / 238
2. Problèmes des données / 239
3. Analyse lexicale / 242

CHAPITRE VI : CONCLUSION

1. Résultats de l'analyse / 245
2. Critique des analyses générativistes / 247
 - 2.1. Hypothèse de la Montée du sujet / 247
 - 2.2. Hypothèse de l'Effacement du NP par EQUI / 248
3. Hypothèse de la restructuration de complétive / 249
 - 3.1. Définition de la règle et les conditions placées sur l'application de règle / 249
 - 3.2. Justification de la règle de la restructuration / 250

TROISIEME PARTIE : COMPARAISON ET CONCLUSION

1. Analyse des résultats comparatifs - analyse uniforme inter-langue / 254
 - 1.1. Comparaison de statut syntaxique entre CX, CEX et CL / 254
 - 1.2. Comparaison entre les règles de restructuration des deux langues / 257
2. Une nouvelle conception de la grammaire et un nouveau cadre méthodologique pour les études typologiques / 265
3. Pour la linguistique appliquée / 267
4. Objets de recherches ultérieures / 271

ANNEXES

1. Table des *Vcog* français / 276
2. Table des *Vcom* français / 304
3. Liste des *Vcog* coréens et conditions d'application lexicale de la restructuration / 329
4. Liste des *Vcom* coréens et conditions d'application lexicale de la restructuration / 332
5. Echantillon des tables de *Vcog* et de *Vcom* en coréen / 338

BIBLIOGRAPHIE / 340

- 한국어 예문 / 350
국문 요약 / 364

INTRODUCTION

1. But du travail - but de la comparaison des langues

1.1. La typologie linguistique

En général la méthode comparative dans le domaine de la linguistique se fait dans deux grandes directions :

————— d'une part, la comparaison diachronique, au moyen de laquelle on essaie de dégager au delà des propriétés spécifiques de chaque langue leurs relations de parenté génétique, pour tenir compte de l'origine commune de certaines langues et reconstituer une langue hypothétique. Cette activité relève de la linguistique historique. Or, le français et le coréen sont d'autant éloignés l'un de l'autre qu'ils n'ont aucun rapport génétique, ce qui rend difficile la comparaison de ces deux langues de ce point de vue,

————— d'autre part, la comparaison synchronique qui conduit à la typologie. Tant qu'il s'agit de la comparaison des langues, la typologie a

deux objets différents, la classification des langues et l'étude des types linguistiques¹ :

1) On appelle en général la classification des langues «la classification typologique». Ici, une langue est considérée comme appartenant à un certain type de langues. Pour ce faire, on dégage les analogies entre les langues des points de vue phonétique aussi bien que morphologique ou syntaxique, sans tenir compte de l'origine ou de l'histoire des éléments observés. Par exemple, du point de vue morphologique², *i.e.* du point de vue des propriétés générales du mot, le coréen est très éloigné du français, parce que le coréen appartient aux langues agglutinantes qui juxtaposent au radical sous forme d'affixes distincts les marques d'expression des rapports grammaticaux, tandis que le français appartient aux langues flexionnelles, caractérisées par la modification ou la flexion du radical. On peut également classifier du point de vue phonétique et syntaxique. Par exemple, en ce qui concerne l'ordre des mots, le coréen se classe parmi les langues du type SOV (sujet - objet - verbe) et le français est classé parmi les langues du type SVO.

2) Une autre définition de la typologie est l'étude des types linguistiques qui sont observés à travers les langues³, en particulier, les types qui ne peuvent être découverts que par la comparaison inter-langue.

Notre travail se situe dans une étude de types linguistiques intéressants observés dans une classe de verbes dits de communication, ainsi

1) Croft (1990) énumère deux autres emplois du terme "typologie" en plus des nôtres : la typologie en tant que classification des phénomènes en question dans les types et la typologie en tant qu'une approche à la théorisation linguistique, ou plus précisément, une méthodologie de l'analyse linguistique fondée sur l'hypothèse de la relation entre une approche fonctionnaliste à une explication linguistique et l'analyse inter-langue. La première ne présuppose pas la comparaison des langues et la seconde n'est pas une méthode comparative des langues, mais une attitude théorique.

2) La classification célèbre de Schlegel.

3) Ce type d'étude a comme point de départ Greenberg (1966).

que dans une classe de verbes dits de cognition, en français et en coréen, à partir d'une analyse rigoureuse de systèmes linguistiques comparés.

1.2. La recherche d'universaux

Or, la comparaison des langues ne peut immédiatement constituer l'objectif des recherches linguistiques. Elle n'est qu'une méthode. Alors, quelle est la valeur de la comparaison inter-langue pour l'analyse linguistique? En un mot, c'est une valeur dite heuristique: tout d'abord, elle nous conduit à découvrir des faits linguistiques intéressants et à aboutir à une meilleure connaissance des langues, et ensuite, à vérifier la validité générale d'une hypothèse sur les propriétés universalisables, ce qui constitue l'hypothèse la plus fondamentale de tous les travaux comparatifs.

Quelle est donc la valeur heuristique de la comparaison ? En d'autres mots, quels sont les faits linguistiques qui ne peuvent jamais être découverts que par la comparaison inter-langue ? Et quelle est la validité d'une hypothèse linguistique pour les propriétés universalisables qui ne peuvent être vérifiées que par la comparaison inter-langue?

La comparaison des langues nous permet de vérifier si certaines propriétés linguistiques sont partagées par une grande partie des langues, à savoir si elles sont relativement universelles, ou bien si elles sont limitées à très peu des langues, i.e. si elles ne concernent que des idiosyncrasies des langues individuelles. Par exemple, on ne peut découvrir que par la comparaison des langues le fait que toutes les langues du monde possèdent la règle transformationnelle dite de «montée du sujet»⁴.

Lorsque l'on compare les analyses de deux langues différentes, le résultat se présente toujours sous deux aspects : l'analogie et la divergence. Dans cette situation, on peut évaluer les résultats comparatifs de deux façons

4) (...) all languages, as far as we know, have Raising rules of one type or another.

Stockwell (1977) p.184.

diamétralement opposées. En premier lieu, on peut tenter d'observer une certaine uniformité à travers les langues et présenter une analyse théorique uniforme qui relierait les deux langues, pour contribuer au bout du compte à la découverte d'universaux. En second lieu, on peut retenir l'analyse qui donne du poids aux divergences inter-langues, pour refuser l'établissement de la grammaire universelle. On appelle cette optique théorique «le relativisme linguistique»⁵, d'après lequel les règles grammaticales doivent être formées inductivement à partir des faits spécifiques des langues individuelles.

Or, le résultat comparatif ne porte jamais, de par sa nature, à orienter vers une analyse plutôt que vers une autre. On n'a affaire toujours en fait qu'à deux «attitudes» différentes (sur le même résultat), chacune desquelles essaie d'orienter vers une analyse. L'interprétation du résultat comparatif n'est donc que l'attitude théorique. De ces deux attitudes : la recherche d'universaux et le relativisme linguistique, les recherches actuelles préfèrent la première. Le but de notre travail comparatif se situe également dans la recherche d'universaux.

Il est à noter que le problème de la détermination des universaux est très délicat à traiter, car les universaux ne sont pas à *découvrir* ou bien à *observer immédiatement*, mais à *formuler*, et que la comparaison ne fait que *suggérer* en elle-même les analyses qui parlent d'une hypothèse sur les propriétés universalisables, comme il a été dit plus haut, parce que les phénomènes linguistiques qui appartiennent à des langues différentes et mis en évidence par la comparaison, peuvent être considérés comme analogues, mais non identiques. Il faut donc être prudent, lorsque l'on introduit des données comparatives dans l'argumentation de la détermination des universaux, et éviter de se hâter de formuler une hypothèse, celle-ci étant toujours à vérifier. De plus, notre étude est limitée par le nombre de langues

5) On dit aussi l'hypothèse de la relativité linguistique, l'hypothèse de Sapir-Whorf, théorie de Weltanschauung, ou Humboldisme.

prises en considération. Il faudra donc accumuler plus de travaux comparatifs inter-langues.

Dans cette situation, notre travail ne vise pas d'emblée à aboutir à la détermination d'universaux. Il préfère constituer une étude préliminaire, i.e. un point de départ contribuant à jeter les bases et à fournir les données nécessaires à la détermination d'universaux, et vérifier les hypothèses sur les propriétés universalisables. Pour ce faire, nous tenterons de préciser des propriétés caractéristiques dans l'ensemble des données des langues prises en considération et de mettre en évidence l'analogie et la divergence observées à travers les langues.

Il est aussi à noter que la méthode comparative aide non seulement à la construction de la grammaire universelle, mais encore à l'argumentation grammaticale des langues individuelles. Rappelons que la valeur heuristique de la comparaison des langues permet de distinguer entre les symptômes idiosyncratiques des phénomènes en question à l'intérieur des langues individuelles et les propriétés qui auraient une valeur plus générale et donc relativement universelles, et de vérifier la validité générale d'une hypothèse sur les propriétés universalisables. Cette fonction de la comparaison inter-langue suggère quelques explications des phénomènes intra-langues dans une perspective nouvelle. Expliquons-nous, à la suite de Lamiroy (1983) et de Rouveret (1980).

En premier lieu, la comparaison des langues permet d'introduire un principe de sélection entre grammaires concurrentes pour une langue particulière : quand il existe pour un problème donné deux solutions théoriques équivalentes et concurrentes à l'intérieur d'une langue, et qu'il n'existe pas d'arguments décisifs qui feraient pencher vers une solution théorique plutôt que vers une autre, la comparaison avec une autre langue peut constituer un argument pour trancher en faveur de l'une ou de l'autre solution. Alors, on choisira l'analyse compatible avec les généralisations avancées à propos d'autres langues : l'analyse la plus souhaitable pour un phénomène sera celle qui permet de rendre compte des faits analysés dans le

plus grand nombre de langues. Par exemple, l'existence d'une certaine règle dans une langue constituerait un argument externe favorable à la justification de l'établissement de la règle dans l'autre. Si chaque grammaire particulière est envisagée comme un fragment d'une théorie générale, la grammaire préférable pour une langue sera en même temps celle qui est préférable pour toutes les langues.

En second lieu, quand il existe des faits linguistiques qui ne sont pas évidents et dont on ne peut facilement rendre compte dans l'état actuel des recherches d'une langue individuelle, la comparaison inter-langue contribue à suggérer des explications pour les faits constatés, en mettant en évidence des faits linguistiques en question. Et quand à l'intérieur d'une langue particulière il n'existe pas d'arguments opératoires disponibles pour rendre compte d'un phénomène, c'est-à-dire quand il n'existe que des critères intuitifs, on peut également alléguer de données empruntées à d'autres langues, si elles sont formelles et opératoires, comme des arguments supplémentaires corroborant l'analyse des langues individuelles.

En troisième lieu, la comparaison des langues fonctionne comme un filtre : elle nous fait réestimer les analyses intra-langues apparemment résolues ou éventuellement reformuler certaines analyses. Ce faisant, elle nous empêche de formuler prématurément ou arbitrairement une hypothèse sur la validité générale de certains critères, et elle contribue également à évaluer certains faits de façon plus prudente à l'intérieur des langues respectives.

Il faut toujours noter que la comparaison ne fait que *suggérer* des analyses, mais non pas les garantir, comme c'est le cas de la construction de la grammaire universelle.

1.3. Le but de notre travail

En français et en coréen, il y a deux classes de verbes qui peuvent s'établir de façon analogue : la classe de verbes de cognition (en abrégé *Vcog*) et la classe de verbes de communication (en abrégé *Vcom*). La première classe des deux langues est définie formellement comme occupant la position de V_0 des constructions suivantes respectivement :

- (1) a. $N_0 V_0 Qu P$ (*Vcog* français)
 b. $N_0 P\text{-ko } V_0$ (*Vcog* coréen)

et la seconde comme entrant dans les constructions :

- (2) a. $N_0 V_0 \text{ à } N_2 Qu P$ (*Vcom* français)
 b. $N_0 N_2\text{-eke } P\text{-ko } V_0$ (*Vcom* coréen)

Considérons maintenant un triplet de constructions de types :

- (3) a. *Max (s'imagine + affirme) que cet homme est innocent.*
 b. *Max (s'imagine + affirme) cet homme être innocent.*
 c. *Max (s'imagine + affirme) cet homme innocent.*

Ici, l'identité du matériel lexical dans les trois types de constructions, ainsi qu'une bonne intuition de parenté de sens conduit à postuler une relation syntaxique systématique. Supposons pour le moment une règle de restructuration qui consiste à faire monter le sujet de la complétive dans une phrase matrice et à réduire la complétive en infinitive, et/ou à effacer la copule *être*, pour tenir compte de cette relation.

D'après cette règle, à partir de (4.a) la complétive *que P*, et avec :

$$P = N_1 \text{ être } X \text{ (} X = \text{Adj, N, Prép N, pp, Adv, etc.)},$$

on obtient, selon les verbes, les formes restructurées (4.b) et (4.c) :

- (4) a. $N_0 V_0$ que N_1 être X
 → b. $N_0 V_0 N_1$ être X^6
 → c. $N_0 V_0 N_1 X$

On observe en coréen une paire de phrases analogues à (3).

- (5) a. *maksí-nín kí namca-ka kyôlpäkha-ta-ko sängkakha-nta.*
 Max-Top ce homme-Nom innocent-Déc-PC croire-Déc
 (Max croit que cet homme est innocent)
- b. *maksí-nín kí namca-líl kyôlpäkha-ta-ko sängkakha-nta.*
 Max-Top ce homme-Acc innocent-Déc-PC croire-Déc
 (Max croit cet homme innocent)

que l'on peut schématiser respectivement par:

- (6) a. $N_0 [N_1\text{-ka } X\text{-ko}] V_0$
 $N_0 [N_1\text{-Nom } X\text{-PC}] V_0$
 → b. $N_0 N_1\text{-líl } X\text{-ko } V_0$
 $N_0 N_1\text{-Acc } X\text{-PC } V_0$

On peut dire que la règle de la restructuration de la complétive analogue à (3) vaut également pour (6), *i.e.* la règle de la restructuration des deux langues peut être établie de façon analogue.

6) Cette forme pose un problème, parce que pour la plupart des verbes elle est douteuse ou inacceptable. Nous avons, par exemple,

- a. *Je (crois + dis) que Jean est intelligent.*
 → b. **Je (crois + dis) Jean être intelligent.*

Nous aborderons ce problème plus loin.

Notre projet primaire est de comparer cette règle de restructuration de complétive, observée dans les deux langues et de déceler et mettre en évidence quelques analogies syntaxiques et lexicales, linguistiquement très intéressantes.

Si nos analyses sont justifiées, elles nous permettront de trouver immédiatement, certaines propriétés que l'on peut considérer comme universalisables. Notre travail ne vise pas pour autant à aboutir à la détermination des universaux, mais à jeter les bases et à fournir des données nécessaires à la détermination d'universaux et à vérifier les hypothèses sur les propriétés universalisables. De ce point de vue, notre travail n'est qu'une étude préliminaire : il est plus expérimental que théorique, comme nous l'avons remarqué plus haut. Ensuite, nous espérons que la justification de nos analyses suggérera, dans une perspective nouvelle, quelques explications des phénomènes intra-langues difficiles à traiter, surtout ceux du coréen.

Ici, on pourrait se demander : pourquoi comparons-nous le français et le coréen?

Les comparaisons sont essentiellement arbitraires du point de vue de la linguistique théorique, mis à part les études sociolinguistiques de situations de bilinguisme ou de multilinguisme, tandis qu'elles sont motivées dans le domaine de la linguistique appliquée, telle que l'élaboration de méthodes d'enseignement d'une langue étrangère. Il n'y a pas en effet de raison théorique particulière de comparer le français et le coréen, sinon en vue d'applications, par exemple pour mieux enseigner le français aux Coréens ou inversement.

Ainsi, il n'y a pas non plus dans notre étude de raisons théoriques particulières, mais il y en a une pratique : on peut dire que la comparaison du français et du coréen est linguistiquement d'autant plus intéressante que ces deux langues n'ont aucun rapport génétique et elles sont très éloignées dans le classement de Schlegel. Ce classement utilise l'organisation du mot d'après laquelle le coréen est de type agglutinant et le français de type flexionnel, comme il a été dit plus haut. Les analogies observées au-delà de

ces différences fondamentales seraient plus significatives que celles observées entre les langues qui sont proches, le français et l'espagnol, par exemple. C'est que les premières auraient relativement plus de possibilités d'être intégrées dans les universaux que les secondes, c'est-à-dire que les premières renforceraient l'hypothèse sur les universaux plus que les secondes.

Cela va sans dire qu'il y a des divergences entre ces deux langues. Mais l'essentiel est que, si certaines propriétés varient selon les langues individuelles, elles ne le font pas dans le désordre : elles varient seulement dans l'intérieur de limites fixes. Donc, il est important de fixer ces limites, à savoir, de définir l'ensemble des «paramètres de variation» proprement dits, si nous suivons le terme des générativistes.

Lorsqu'il s'agit de divergences, nous procéderons tout d'abord à une distinction entre les divergences dues aux différences de structures fondamentales propres à chaque langue, c'est-à-dire aux idiosyncrasies de la langue individuelle telles que l'ordre des mots et l'absence de l'infinitif d'une part et celles qui ne proviennent que de la classe spécifique de *Vcog* et de *Vcom* d'autre part. Nous laisserons de côté les divergences de premier type, parce que celles-ci, touchant aux problèmes théoriques plus généraux, dépassent largement le cadre de notre travail. Mais nous retiendrons les divergences de second type, i.e. celles qui sont issues de certaines particularités propres à une classe lexicale spécifique (la classe de *Vcog* ou la classe de *Vcom*) et nous mettrons en évidence les sources de ces divergences. Dans ce cas, il faut réexaminer la nature des problèmes en comparaison avec d'autres langues, mais ce travail, dépassant également le nôtre, nous nous contenterons de présenter un cadre d'analyse pour les études ultérieures.

En ce que nous sommes à la recherche des universaux linguistiques, on peut dire que nous partageons le point de vue des générativistes. Pourtant, notre démarche en est nettement différente : elle consiste 1° à

décrire les langues particulières prises en considération indépendamment l'une de l'autre, 2° à observer les faits linguistiques (surtout l'analogie) à travers les langues, 3° à faire des hypothèses sur les propriétés universalisables, 4° à construire une théorie des universaux linguistiques. Dans la démarche générativiste, c'est l'inverse : en envisageant les langues individuelles comme une manifestation de la langue universelle, on tente, dès le début, de formuler des hypothèses sur les propriétés générales de toute langue possible, et ensuite de les vérifier.

Dans cette perspective, notre conception des universaux, comme le remarque à juste titre Rouveret (1980 :6), n'est pas à retenir comme des termes primitifs dans la théorie, ni comme des propriétés axiomatiques, mais comme des hypothèses empiriques construites à partir d'un nombre fini d'observations et réfutées ou confirmées par la confrontation avec d'autres observations.

Pour aboutir au projet primaire de notre travail, i.e. à la mise en relief de l'observation des propriétés universalisables, avant toutes choses nous décrirons les faits linguistiques des langues respectives et les analyserons précisément et aussi largement que possible. Ensuite, nous comparerons les analyses faites à l'intérieur de la langue individuelle et examinerons leur compatibilité.

Il est entendu que notre but est une étude théorique de types linguistiques inter-langues. Mais, remarquons également que les connaissances théoriques obtenues grâce à la comparaison pourront contribuer à d'autres domaines, i.e. à la linguistique appliquée : premièrement, l'élaboration de méthodes d'enseignement qui permet un meilleur enseignement des langues étrangères⁷, en second lieu, la constitution des

7) Ici, nous pensons à la linguistique contrastive, qui s'est surtout développée aux Etats-Unis à partir des années 1950, (Lado (1948), Weinrich (1953)), et dont les ambitions de départ était la comparaison *terme à terme, rigoureuse et systématique* de deux langues, à tous les niveaux (phonologique, morpho-syntaxique et éventuellement sémantique). Contrairement à notre point de vue qui tente de mettre à la lumière leurs

données nécessaires à la description lexicographique du dictionnaire bilingue, et finalement au traitement automatique de la langue naturelle, surtout à la construction du lexique nécessaire à la traduction automatique, i.e. à la construction du dictionnaire électronique.

Ainsi, notre travail contribuera à ces domaines appliqués, bien que son but primordial soit théorique.

Nous voulons également proposer un nouveau cadre méthodologique pour les recherches typologiques, ce que nous décrirons dans la section suivante.

2. Conditions préalables à la comparaison

2.1. Méthode de travail - le cadre comparatif

La comparaison présuppose l'existence d'une méthode avec laquelle on décrit les faits linguistiques des langues individuelles : pour comparer des langues différentes, plus précisément, les données appartenant à deux langues différentes, il faut pouvoir disposer d'un dispositif théorique et métalinguistique assez général et assez unitaire. En d'autres termes, il faut que les deux langues soient décrites individuellement dans le même cadre théorique et méthodologique. Si les comparaisons lexico-syntaxiques n'ont pas suivi avec autant de succès les comparaisons phonologiques, c'est pour une grande part faute d'une théorie syntaxique suffisamment cohérente.

Or, cette méthode comparative doit satisfaire au moins les conditions suivantes :

analogies, la linguistique contrastive essaie de mettre en évidence les différences, qui font commettre des erreurs grammaticales aux apprenants de la langue étrangère, pour expliquer la nature de ces fautes et décider des moyens qui permettront soit de les prévenir, soit de les éliminer.

Mais, malgré l'accent mis sur la diversité des langues, la linguistique contrastive suppose que la théorie du langage est une, ce qui permet la comparaison entre les langues différentes. Cette hypothèse de l'unité du langage rapproche essentiellement la linguistique contrastive de notre étude.

- 1° elle doit être universelle, i.e. permettre non seulement la description des langues individuelles mais aussi la comparaison entre elles,
- 2° elle doit permettre la comparaison tant au niveau syntaxique que lexical,
- 3° elle doit être équipée de dispositifs expérimentaux formels et opératoires, ce qui garantit la reproductibilité.

2.1.1. Approche inductive et approche déductive

Alors, quel est le meilleur modèle théorique et méthodologique propre à la linguistique comparée? Lequel des modèles existants convient le mieux à la comparaison linguistique?

On peut envisager tout d'abord la grammaire générative, une des théories linguistiques qui ont le plus d'influence et de prestige en linguistique contemporaine, où il s'agit d'expliquer les facultés qui permettent la production des phrases et de construire des modèles susceptibles de rendre compte non seulement des faits observés, mais aussi d'en prévoir de nouveaux. En bref, elle opte pour une approche déductive, par laquelle, à partir d'observations limitées, on essaie de formuler des hypothèses ou des théories générales du langage, et de les vérifier empiriquement dans les langues individuelles. Chomsky argue que les linguistes prennent plus d'intérêt à la construction des théories qu'à la méthodologie : il souligne qu'on a beau rassembler et accumuler des données apparemment intéressantes, et que cela ne sert à rien, si les théories par lesquelles on peut en traiter ne sont pas développées. Il existe bien des travaux qui ont opté pour le cadre générativiste : Wagner (1969), Katiôik (1970), Pütz (1975), Stegeman (1979), Rouveret (1986), Kayne (1986), *etc.*

De l'autre côté, il existe une approche inductive, qui est représentée dans la linguistique contemporaine par la théorie du lexique-grammaire qui

est élaborée par M. Gross et son équipe de recherche du LADL⁸ depuis plus de vingt-cinq ans surtout dans le domaine du français : la démarche consiste à relever, à observer objectivement, à inventorier, et à ordonner le plus grand nombre possible de faits dans un domaine d'expérience donné, pour aboutir à une classification des faits observés. On entend par lexique-grammaire le système de classement obtenu par cette méthode.

Il est bien entendu que l'analyse linguistique idéale doit être munie non seulement de l'observation empirique complète, mais encore de sa théorisation, parce que des données non théorisées seraient vides de sens et qu'aucune théorie dépourvue d'assise empirique n'est pertinente. Ainsi, il n'est pas logique de discuter sur la supériorité et l'infériorité des deux, i.e. élaboration théorique et pratique analytique. Or, il est très difficile de poursuivre les deux à la fois, seulement il n'existe en réalité que deux approches : l'une est l'approche déductive et l'autre l'approche inductive. De ce fait, ces deux approches ne sont pas reliées par une relation hiérarchique, mais par leur complémentarité et leur interdépendance.

Dans cette situation, nous préférons cependant l'approche inductive à l'approche déductive. Nous avons donc adopté la démarche du lexique-grammaire, et non pas celle de la grammaire générative. Il y a là plusieurs raisons qui nous y ont porté.

Le premier est relatif à l'efficacité de la méthode comparative. Comme il a été dit plus haut, la valeur essentielle de la méthode comparative est la valeur heuristique qui nous conduit à découvrir des faits linguistiques intéressants et ensuite, à vérifier la validité générale d'une hypothèse sur les propriétés universalisables. Il faut donc nous référer au maximum de données empiriques systématiques pour l'efficacité de la comparaison, i.e. la valeur heuristique et la justification des analyses linguistiques faites par la méthode comparative.

En second lieu, l'accumulation des données empiriques est indispensable pour la théorisation ultérieure et la justification de cette

8) Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique.

théorisation. Les phénomènes linguistiques ne sont pas si clairs et l'on rencontre très souvent des difficultés théoriques dont on ne peut rendre compte dans l'état actuel des recherches. Dans ce cas, Chomsky nous recommande de les remettre à plus tard :

Linguistics would perhaps profit by taking to heart a familiar lesson of the natural sciences. Apparent counterexamples and unexplained phenomena should be carefully noted, but it is often rational to put them aside pending further study when principles of a certain degree of explanatory adequacy are at stake.

-Chomsky (1980: 2)

Qu'est-ce qui nous conduit à cette situation indésirable? C'est soit l'attitude déductive elle-même ----- parce qu'il existe souvent des contre-exemples aux dispositifs théoriques ----- soit l'insuffisance des données empiriques participant à la théorisation. De ce fait, ces difficultés ne peuvent être surmontées que par les analyses des données basées sur une observation aussi vaste que possible. C'est également dans cette perspective que réside la validité de la comparaison.

En troisième lieu, l'accumulation de données systématiques, i.e. la construction d'un lexique-grammaire, contribue non seulement à l'élaboration ultérieure d'une théorie, mais encore prévenir de fausses hypothèses et mécanismes :

Actually, if theoreticians took upon themselves the burden of verifying their proposals with respect to systematic data, that is, with respect to a lexicon-grammar, we can safely predict that the rate of production of new theoretical devices would be considerably diminished.⁹

9) M. Gross (1984:442 note 7)

De ce point de vue, i.e. qui affirme que l'accumulation des données systématiques prévient de mauvaises hypothèses et mécanismes, l'approche inductive n'est pas un travail qui prend trop de temps, mais au contraire qui en épargne.

En quatrième lieu, en limitant au minimum le nombre des dispositifs déductifs, on peut éviter le risque de fausser des faits linguistiques. Le dispositif formel artificiel est très souvent le fond théorique lui-même, c'est-à-dire que certaines règles grammaticales sont exigées par la théorie elle-même, ce qui risque de dénaturer des faits linguistiques.¹⁰ Le lexique-grammaire essaie de ne pas introduire de tels mécanismes.

Ces points nous ont conduit au cadre de la description en terme du lexique-grammaire, i.e. l'approche inductive, non pas au modèle générativiste.

Ici, il est à noter que le fait de ne pas avoir élaboré notre recherche selon le modèle générativiste ne signifie pas pour autant que nous nous y opposions, seulement nous croyons qu'il est souhaitable de suivre le lexique-grammaire plutôt que le modèle générativiste et que les deux sont plutôt compatibles, en ce que le lexique-grammaire peut être considéré comme une vérification expérimentale de la validité de la théorie transformationnelle.

2.1.2. Le lexique-grammaire

Nous présentons ici de manière succincte les principes de la construction d'un lexique-grammaire.

2.1.2.1. Une conception nouvelle de la grammaire

Les essais purement programmatiques de formaliser des phénomènes locaux d'une langue donnée dans le cadre théorique général, i.e. en terme de

10) A cet gard, M. Gross (Gross (1975:46), Gross (1977a: 233)) a plusieurs fois souligné que la croyance dans le modèle risque de dissimuler et de fausser certains faits non couverts par le fomalisme.

modèles généraux, rencontrent très souvent des contre-exemples à ces modèles. Cette difficulté exige d'introduire la dimension lexicale en syntaxe pour une description cohérente de la langue.

Cette situation conduit M. Gross (1975 : 231) à considérer que chacun des systèmes qui sont appelés grammaires est composé de deux systèmes de natures différentes : le système des règles d'une part, et les conditions d'application des règles au lexique d'autre part, ce qui constitue l'hypothèse fondamentale du lexique-grammaire. Donc, les structures syntaxiques et leur réseau de relations sont définis par les éléments lexicaux qui acceptent ou n'acceptent pas d'y entrer. Cette conception nouvelle de la grammaire sera justifiée par la limite des grammaires existantes, surtout la grammaire générative, qui sont dépourvues d'études extensionnelles, en éliminant des règles grammaticales le système des conditions.

C'est au moyen de matrices binaires, i.e. tableaux rectangulaires de signes «+» et «-» que les lexique-grammairiens représentent les deux systèmes constituant la grammaire. Chaque table correspond à une classe de structures. Une ligne correspond à une entrée verbale, une colonne à une propriété syntaxique. Le signe «+» à l'intersection d'une ligne *V* et d'une colonne *P* indique que le verbe *V* a la propriété *P*, le signe «-» indique que *V* n'a pas la propriété *P*.¹¹

Jusqu'à une époque récente, les grammairiens ont toujours cherché à prédire certaines propriétés à partir d'autres, de nature éventuellement différente. Mais les classes définies par les propriétés n'étant jamais définies en extension, les contre-exemples à ces prédictions sont toujours nombreux et faciles à trouver. Les tables constituant des définitions en extension, elles, nous permettent d'améliorer les conditions de recherche de corrélations (i.e. des prédictions).¹²

Dans cette conception de la grammaire, la règle et les conditions d'application lexicale détermineraient la grammaticalité des phrases, tandis

11) Les propriétés qui définissent le contenu des tables sont données dans les annexes I et II.

12) M. Gross (1975), p.217.

que l'acceptabilité se situerait au seul niveau des applications réelles et effectives des conditions. En d'autres mots, ce seraient les applications variées des conditions, déterminées par des faits culturels (évolution historique, sociétés différentes, faits de mode, etc.) qui détermineraient les variations d'acceptabilité.¹³

En un mot, le lexique-grammaire est une description systématique du lexique d'une langue sur la base de ses propriétés syntaxiques. Il est donc caractérisé par la mise en relief de l'importance du lexique. Mais celle-ci n'est pas nouvelle. Bien entendu, les théories linguistiques contemporaines sont en voie d'élargir le statut de la composante lexicale : GB, LFG, HPSG., etc. Néanmoins, on ne voit guère en réalité de travaux qui élaborent la configuration concrète des phénomènes lexicaux.

2.1.2.2. le formalisme

Le lexique-grammaire se construit sur une base formalisée. Le formalisme est caractérisé, d'après R.Martin¹⁴, par des définitions précises, la construction axiomatisée, et la falsification, ce qui nous garantit, entre autres, la reproductibilité des expériences. Celle-ci nous porte à n'utiliser que des définitions et des critères formels, c'est-à-dire syntaxiques, et donc à éliminer les définitions et critères sémantiques, non opératoires, qui ne permettent donc pas d'obtenir les décisions reproductibles. Bien entendu, on ne trouve pas pour autant toutes les données sémantiques essentiellement invalides, donc inutiles. Au contraire, on tient toujours compte des informations sémantiques. Seulement, on ne les prend pas pour les arguments décisifs, lors d'une certaine résolution. Par exemple, les *Vcom* en français et en coréen sont identiques du point de vue de la structure des rôles

13) M. Gross (1975), pp.230-231.

14) R.Martin (1980), pp. 525-528.

thématiques.¹⁵ Nous le mentionnerons, mais nous ne le présenterons pas comme argument décisif destiné à justifier l'analogie de la classe des *Vcom* dans les deux langues.

2.1.2.3. Quelques dispositifs expérimentaux

2.1.2.3.1. Transformation

Les transformations permettent d'observer certaines relations entre certaines phrases et structures syntaxiques, et à la mise en évidence explicite de ces rapports. Notre notion de transformation n'est pas chomskyenne, mais harrisienne. Dans ce travail, la transformation n'est donc pas un mécanisme théorique qui définit une structure abstraite par laquelle deux phrases reliées peut se dériver, mais un dispositif expérimental qui met en jeu des phrases sémantiquement et morphologiquement voisines, visant à mettre en évidence les caractéristiques syntaxiques pertinentes des formes étudiées.

2.1.2.3.2. Acceptabilité

Pour distinguer les formes de phrases qui font partie de la langue de celles qui n'en font pas partie, on emploie en général deux sortes de critères. Le premier est de faire appel au corpus, le second est de s'appuyer sur le jugement d'acceptabilité appliqué à des phrases complètes.

Le recours au corpus soulève plusieurs questions, bien qu'il nous garantisse une certaine objectivité des données. D'abord, on ne peut filtrer

15) C'est une conséquence de la notion sémantique de communication. Communiquer implique : un émetteur, un récepteur, un message et une relation (verbe) qui lie 3 groupes nominaux. La structure globale d'arguments est ainsi définie, seul l'ordre des mots et des indices grammaticaux peuvent varier dans chacune des langues.

les données fausses, par exemple, fautes d'impressions, énoncés incomplets. On devrait, en fin de compte, réintroduire le jugement d'acceptabilité pour confirmer la justesse des données. En second lieu, la notion de l'utilisation d'un corpus est trop limitative : elle ne peut couvrir la compétence du locuteur natif, ne tenant compte que de la performance. Les phrases appartenant à une langue constituent un ensemble infini, tandis que les phrases d'un corpus, pour grand qu'il soit, sont limitatives et de façon imprévisible. Ainsi un corpus n'offre que des fragments de langue, et toutes les informations sur les séquences et phrases inacceptables ne sont pas données, ce qui empêche très souvent l'accessibilité aux données nécessaires. Comme l'ont noté M. Gross et G. Gross à plusieurs reprises, le recours au corpus rend difficile l'opération qui consiste à varier les formes et les items lexicaux et à examiner leur acceptabilité. De plus, le recours au corpus prend beaucoup de temps, pour arriver aux données nécessaires.

Au contraire, l'intuition est remarquablement opératoire du point de vue empirique, i.e. elle fournit généralement des résultats reproductibles. Nous avons décidé d'employer le jugement d'acceptabilité, bien qu'il fasse appel à l'intuition du locuteur et que les jugements basés sur l'intuition dépendent largement de l'imagination du linguiste ou de l'informateur consulté.

En conclusion, il nous paraît préférable d'utiliser le recours au jugement d'acceptabilité et de le compléter par le recours au corpus pour attribuer aux données l'objectivité nécessaire.

Quant au jugement d'acceptabilité sur nos exemples en français, il sera complété par le recours à l'intuition de nos informateurs consultés et l'utilisation des dictionnaires actuels, à cause de nos connaissances insuffisantes du français.

Et quant au recours à des données historiques, nous avons pris la décision de ne pas invoquer par principe des faits appartenant à des faits historiques dans l'argumentation syntaxique, sauf s'ils nous semblaient

révélateurs de certains aspects ou de problèmes propres à la construction syntaxique en examen.

La méthode de représentation par table consiste à grouper les verbes par constructions communes. L'intérêt de cette représentation est d'exclure les propriétés non pertinentes.

Pour plus de détails sur le principe du lexique-grammaire, on se reportera aux ouvrages ou aux articles suivants : M. Gross (1968), M. Gross (1975), M. Gross (1982), M. Gross (1986), M. Gross (1991), BGL (1976a,b), Langue Française N° 69 (1986).

2.1.3. Le cadre comparatif

L'état actuel de la construction du lexique-grammaire entrepris pour des langues différentes nous confirme suffisamment la possibilité de construire les lexiques-grammaires de langues variées et de les comparer. En effet, de larges segments de lexiques-grammaires sont déjà construits pour les langues romanes : en italien (A. Elia (1984); A. Elia, E. d'Agostino, M. Martinelli (1981)), en portugais (Ranchhod (1990); E. Maceido (1984); J. Malaca-Casteleiro (1981)), en espagnol (B. Lamiroy (1983), L. Masso-Pellat (1990), C. Subirats (1987)). Diverses classes de constructions ont été également décrites en anglais (P. Freckleton (1985); P. Machonis (1988); M. Salkoff (1983)), en allemand (F. Caroli (1984); T. Treigg (1977)), en arabe (M. Chad (1988); M. El Hannach (1988)), en coréen (Ch. Hong (1985); J. Han (1984); H. Pak (1987)).

Le cadre comparatif que nous adoptons est la comparaison entre lexiques-grammaires. Les premiers essais de ce type de comparaison sont

celui de de M. Gross (1984)¹⁶, un programme général d'étude synchronique des langues romanes, et celui de Hong (1986), une étude comparative sur les verbes de mouvement en français et en coréen.

Notre travail de la comparaison de restructuration de complétive entre les deux langues s'effectuera selon les trois points de vue suivants :

- 1) définition de la règle de restructuration
- 2) conditions syntaxiques placées sur la restructuration
- 3) condition d'application lexicale.

Si l'on peut dire que ce cadre comparatif est nouveau, c'est qu'il comprend, en plus de la comparaison entre règles et entre conditions d'application lexicale, la comparaison entre conditions syntaxiques sur la règle. Nous reviendrons sur ce point à la Troisième Partie.

Le résultat de la comparaison montrera une forte analogie de tous les points de vue. Cette analogie nous fournira un argument en faveur d'une analyse théorique uniforme pour les deux langues.

Pour cette comparaison, nous construirons un segment de lexique-grammaire indépendant de la construction restructurée en français et en coréen, ce qui fera l'objet des deux premières parties.

2.2. Comparabilité inter-langue

Comme nous l'avons dit en 2.1.3., notre cadre comparatif étant dans la perspective du lexique-grammaire comparé, la comparaison se fera aux deux niveaux : syntaxique et lexical.

16) L'objectif principal du programme entrepris dans M. Gross (1984) consiste à mettre en lumière la similarité et la divergence observées dans les langues romanes et à fournir des hypothèses valides sur leur évolution.

Or, la comparaison inter-langue exige la comparabilité inter-langue, i.e. la raison qui nous permet d'identifier tels phénomènes dans les langues différentes. Ici, nous faisons face à deux questions différentes. D'abord, dans quelle mesure les propriétés syntaxiques (i.e. les structures et les règles), les items et les classes lexicales appartenant à des langues différentes sont-ils équivalents? Et la seconde question est plus fondamentale, puisqu'elle constitue une condition préalable de la première : les catégories grammaticales fondamentales appartenant à des langues différentes peuvent-elles être équivalentes?

2.2.1. Equivalence inter-langue des propriétés syntaxiques et du lexique

2.2.1.1. La comparaison des propriétés syntaxiques

Les propriétés du français et du coréen sont analogues intuitivement, mais il arrive très souvent que, du point de vue strictement syntaxique, elles contiennent des aspects différents. Dans ce cas, chaque propriété ne peut être utilisée telle qu'elle est, elle doit être partiellement ajustée pour devenir comparable. C'est le cas de la règle de la restructuration des complétives.

Notons d'abord que l'on ne voit pas en coréen de réduction spéciale de la complétive avec apparition simultanée de la marque de l'infinitif : dans la phrase (5.b) la complétive dont le sujet est monté dans la phrase matrice en tant que complément d'objet, garde la même forme que dans la phrase (5.a). C'est qu'en coréen, il n'existe pas de distinction entre la complétive et l'infinitive.

De plus, on observe en français la réduction du type (3.c) par laquelle le verbe support *être* s'efface en fonction des verbes principaux. On n'observe pas ce type de réduction en coréen, où l'adjectif se conjugue, i.e.

sans la copule pour support grammatical, à la différence du français où l'adjectif a en général besoin du verbe support *être*.

Dans cette situation, pour rendre comparable la règle de la restructuration dans les deux langues, il faudrait ne retenir que le phénomène dit de «la montée du sujet» en position objet et rejeter réduction de complétive et effacement de la copule.

2.2.1.2. La comparaison du lexique

La comparaison du lexique de langues différentes peut être conçue de deux façons. La première consiste à comparer les items lexicaux individuels, et la seconde compare les classes d'items lexicaux. Dans notre étude, nous choisirons la seconde, car la première pose quelques problèmes pour la description inter-langue. Expliquons-nous.

D'une part, l'équivalence sémantique des items lexicaux individuels appartenant à des langues différentes sont très difficiles à établir. On peut envisager le sens de verbes comme la distribution des substantifs qu'ils acceptent en position sujet et en position complément d'objet. Pourtant il n'existe guère de telles descriptions disponibles des verbes, si bien que la synonymie resterait un concept très douteux. De plus, même si des descriptions élaborées étaient disponibles, on ne peut jamais s'en servir, puisque la distribution des verbes appartenant à des langues différentes ne se recoupe jamais exactement.

D'autre part, il est aussi difficile d'établir l'équivalence morphologique des items lexicaux individuels appartenant à des langues différentes. Comparons par exemple, le verbe français *divertir* et le verbe italien *divertire*. Ils ont la même origine étymologique, si bien qu'ils paraissent avoir l'équivalence morphologique, mais ils diffèrent l'un de l'autre par les niveaux de langue : *divertire* italien appartient au niveau standard tandis que son équivalent français est relativement littéraire. A cela

s'ajoute le point que le coréen et le français ne sont pas liés génétiquement, si bien qu'on ne peut jamais établir l'équivalence morphologique entre leurs items lexicaux.

Ces deux difficultés nous empêchent de comparer les items lexicaux individuels, et nous forcent à comparer des classes, i.e. des items lexicaux en tant que classe. C'est parce que la comparaison entre les classes ou les sous-classes peut être facilement justifiée par le fait qu'elles partagent non seulement le sens mais aussi les propriétés syntaxiques. Comme on va le voir, nos classes de verbes (*Vcog* et *Vcom*) étudiées sont des classes «naturelles»¹⁷, i.e. classes d'items lexicaux homogènes tant du point de vue syntaxique que sémantique. Et la classe de *Vcom* peut être subdivisée en sous-classes, elles aussi, «naturelles». Ainsi, la comparaison à laquelle nous procédons portera sur la classe entière des *Vcog*, sur la classe entière de *Vcom*, et sur leurs sous-classes.

2.2.2. Equivalence inter-langue des catégories grammaticales fondamentales

Nous abordons ici un point délicat à traiter. Bien que nous n'en ayons pas fait mention, la comparabilité inter-langue de propriétés syntaxiques et de classes lexicales présuppose l'équivalence de catégories grammaticales fondamentales. C'est parce que nos classes de verbes se définissent en terme de structures syntaxiques et/ou de leurs relations, et que celles-ci se définissent, à leur tour, en terme de catégories grammaticales fondamentales telles que substantifs, verbes, adjectfs, prépositions, adverbes, ainsi que sujet et complément d'objet, proposition principale et subordonnée, tête et complément, etc. Par exemple, la passivation devrait être définie comme une opération par laquelle le substantif complément d'objet du verbe actif devient sujet du verbe passif équivalent, pour qu'elle puisse être utilisée pour

17) Le terme de M. Gross (1975).

l'identification inter-langue. Il s'agit ici au moins de notions telles que substantif, verbe, complément d'objet et sujet.

Or, l'équivalence inter-langue de catégories grammaticales peut-elle s'établir au niveau morpho-syntaxique? Malheureusement la réponse est négative : les expressions structurales varient considérablement selon les langues. Les catégories grammaticales fondamentales du coréen se comportent différemment de celles du français tant du point de vue morphologique que syntaxique.

Par exemple, en français le substantif peut se définir comme un élément indispensable au syntagme nominal, donc non effaçable et obligatoirement accompagné d'un déterminant, sauf dans le cas de certains substantifs propres. Il est doté d'un genre fixe et impose son genre aux déterminants et aux adjectifs qualificatifs épithètes. Mais en coréen le substantif est caractérisé par la propriété morphologique d'être suivi de marques casuelles. Le déterminant qui peut l'accompagner n'a pas de caractère obligatoire ni de genre. Ainsi, le substantif du français n'a presque rien de commun avec celui du coréen, sous l'angle du comportement morpho-syntaxique.

Les catégories exprimant les relations grammaticales sont plus difficiles à établir. Par exemple, le sujet est exprimé de façon différente dans les deux langues. En français, le sujet peut se définir comme ayant la propriété morphologique d'imposer l'accord au verbe : le verbe s'accorde en personne et en nombre avec le sujet. Il a aussi une propriété syntaxique de se placer généralement avant le verbe. Il n'est pas supprimable et commande de choisir *qui* lors de la formation de la phrase clivée par *c'est ... quel/qui*. En coréen, où la fonction syntaxique de substantifs est marquée par une particule casuelle, le sujet peut se définir comme un syntagme nominal suivi d'une particule nominative *-i / -ka*. Il peut se situer à n'importe quel endroit de la phrase simple avant le verbe dont la position est fixée à la fin de la phrase. En somme, on peut dire que le sujet en coréen se sert de la marque casuelle tandis que le sujet en français recourt à la combinaison de l'ordre

des mots et à l'accord. Ainsi, en ce qui concerne le sujet, il ne paraît guère possible d'observer les propriétés morpho-syntaxiques communes aux deux langues. La variation des expressions morpho-syntaxiques du sujet est telle qu'il est difficile d'utiliser des critères structuraux (critères formels) pour identifier les catégories grammaticales à travers les langues.

Dans cette situation, comme l'a noté Croft (1990:11-18), il semble inévitable de se référer aux propriétés externes, i.e. aux relations sémantiques (critères intuitifs) telles que l'agent d'une action, le thème d'une phrase, etc., pour une définition valide à travers les langues. Dans l'état actuel des recherches linguistique, nous ne sommes pas en mesure d'apporter une réponse définitive à la question, mais si cela est vrai, il nous faudrait tenter de dégager les relations sémantiques communes aux deux langues, en procédant par la méthode heuristique, à savoir en comparant plus en détail les propriétés sémantiques que contiennent les relations grammaticales dans les deux langues.

3. Plan d'exposé

La présente thèse est constituée de trois parties. Les deux premières parties sont consacrées à chacune des deux langues examinées. Elles sont donc des analyses séparées des langues individuelles. La troisième partie sera consacrée à la comparaison des deux langues.

Les deux première parties s'organisent de la même façon :

Dans le chapitre I, nous présenterons des problèmes que pose l'analyse de la restructuration de complétive, et examinerons de façon très succincte des analyses proposées jusqu'ici pour mettre en évidence la nature des problèmes.

Dans le chapitre II, nous définirons de façon formelle les constructions à *Vcog* et à *Vcom* qui permettent la restructuration qui nous concerne, et nous en décrirons les principales propriétés syntaxiques et lexicales.

Le chapitre III présente une description distributionnelle des constructions restructurées du français ($N_0 V_0 N_1 \text{ être } X / X$) et leur équivalente du coréen ($N_0 N_1\text{-lil } X\text{-ko } V_0$). Nous mettrons en évidence les propriétés partagées par la construction définitionnelle et les spécificités qui caractérisent syntaxiquement les constructions restructurées.

Le chapitre IV est une analyse des propriétés transformationnelles propres aux constructions restructurées, ce qui nous confirme non seulement leur statut syntaxique mais la différence entre la construction à *être X* et celle à *X* pour le français.

Le chapitre V présente une analyse lexicale des verbes qui permettent la restructuration de complétive.

Enfin, le chapitre VI justifiera la règle de restructuration, sur la base des résultats de l'analyse.

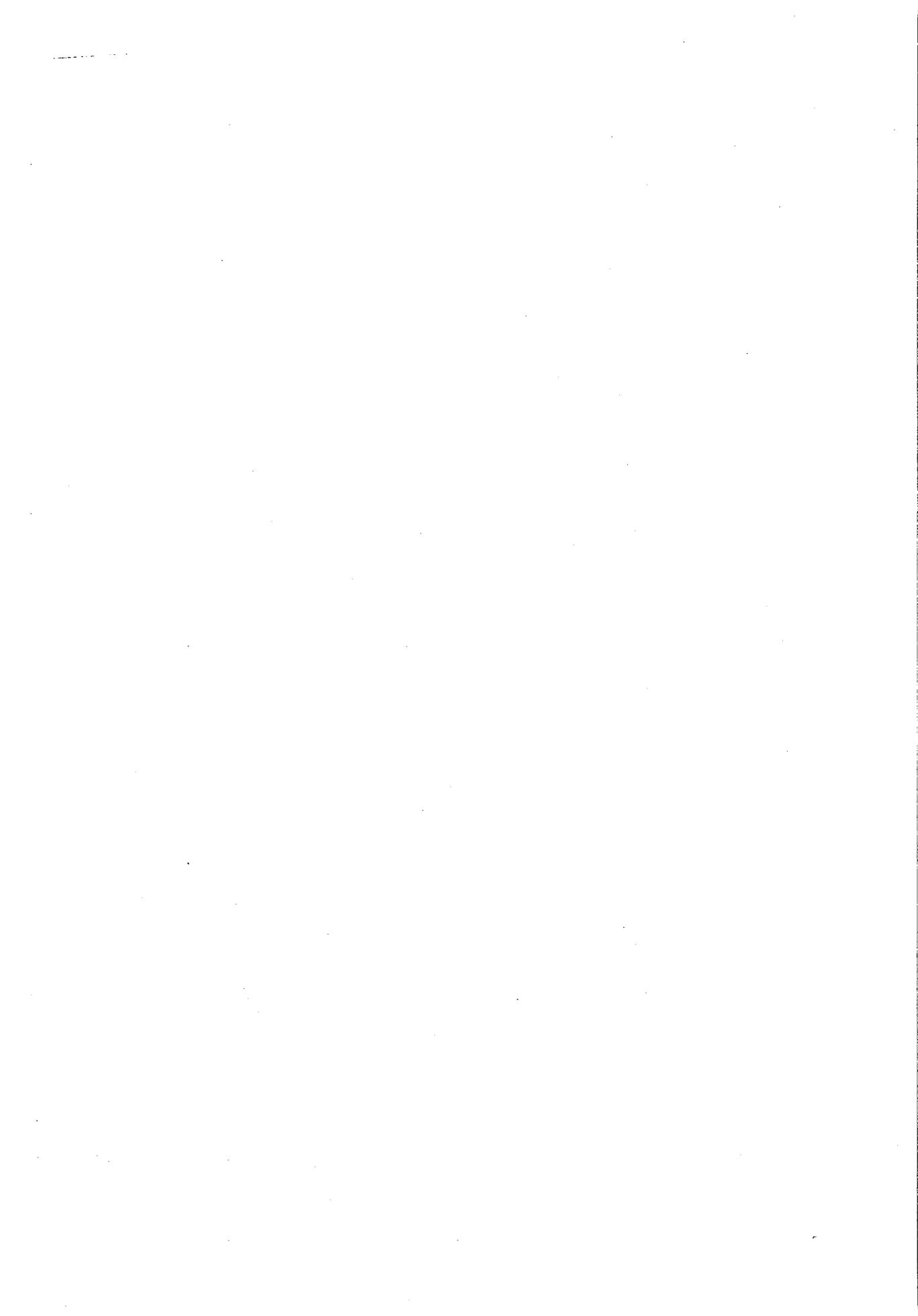
La comparaison des résultats obtenus par suite de l'analyse des langues individuelles est présentée dans la troisième partie, dont la conclusion évalue certaines des conséquences de cette étude pour la comparaison des deux langues, ce qui nous permet une analyse uniforme pour les deux langues.

Nous incluons un chapitre préliminaire au début de la seconde partie pour décrire quelques caractéristiques du système de la complémentation du coréen et pour traiter des problèmes qui se posent lorsque l'on tente de définir de façon formelle les *Vcog* et les *Vcom*.

Nous faisons figurer en annexe les tables de M. Gross (1975) pour le français, ainsi que les listes des verbes permettant la restructuration en

coréen. Nous y présenterons également un échantillon des tables des *Vcog* et des *Vcom*.

N'étant pas locuteur natif de français, nous avons emprunté, pour illustrer les considérations théoriques, les exemples que l'on trouve dans les études concernées, mais il y a également des phrases inventées, dont l'acceptabilité était jugée par notre principal informateur, Maurice Gross.



**PREMIERE PARTIE : LA RESTRUCTURATION DE LA
COMPLETIVE EN FRANCAIS**

CHAPITRE I : INTRODUCTION

1. Présentation des problèmes

Dans la Première Partie, nous traitons d'un triplet de constructions de type :

- (1) a. *Max (juge + assure) que cet homme est innocent.*
b. *Max (juge + assure) cet homme être innocent.*
c. *Max (juge + assure) cet homme innocent.*
- a. *Max (estime + présume) que cet homme est imposteur.*
b. *Max (estime + présume) cet homme être imposteur.*
c. *Max (estime + présume) cet homme imposteur.*
- a. *Je ne savais pas que vous étiez au courant.*
b. *Je ne vous savais pas être au courant.*
c. *Je ne vous savais pas au courant.*
- a. *Paul (imagine + juge) que Jean est ailleurs.*
b. *Paul (imagine + juge) Jean être ailleurs.*
c. *Paul (imagine + juge) Jean ailleurs.*

- a. *Paul (imagine + juge) que cette idée est très nettement affirmée dans cette oeuvre par l'auteur.*
- b. *Paul (imagine + juge) cette idée être très nettement affirmée dans cette oeuvre par l'auteur.*
- c. *Paul (imagine + juge) cette idée très nettement affirmée dans cette oeuvre par l'auteur.*

Nous pouvons symboliser ces constructions respectivement de la façon suivante :

- (2) a. $N_0 V_0$ que $N_1 T$ être X (Construction complétive)
 - b. $N_0 V_0 N_1$ être X (Construction à être X , en abrégé CEX)
 - c. $N_0 V_0 N_1 X$ (Construction à X , en abrégé CX)
- (avec T =temps, X = *Adj, N, Prép N, pp, Adv, etc.*)

Depuis longtemps, les linguistes ont essayé de rendre compte de la relation entre ces trois formes syntaxiques. Du point de vue strictement syntaxique, ces trois constructions sont différentes dans leur structure et leurs propriétés distributionnelles et transformationnelles (cf. Chap. III et IV) : par exemple, N_1 est le sujet de la proposition enchâssée dans la construction complétive, tandis que c'est le complément d'objet dans la CEX et la CX. Mais les trois constructions partagent également quelques principales propriétés telles que l'accord entre N_1 et (*être*) X , ce qui conduit bien des linguistes à postuler une relation syntaxique régulière.

Les problèmes théoriques majeurs que pose l'étude de ce triplet de constructions sont les suivants :

En premier lieu, quelles sont les structures de base de ces trois constructions? Elles sont les mêmes ou différentes?

En second lieu, est-il possible de postuler une relation syntaxique régulière entre elles et est-il nécessaire de postuler une éventuelle transformation pour tenir compte de cette relation?

Quel est le statut syntaxique de N_I dans la CEX et la CX? A savoir, N_I est-il le complément d'objet de V_O ou reste-t-il toujours le sujet de V_I ? Pour Huot (1977) et Hulk (1989), la séquence $N_I X$ constitue une proposition enchâssée, donc N_I est considérée toujours comme sujet de X et ils expliquent au moyen du principe de l'assignation de Cas le comportement d'objet que montre N_I .

Quel est le statut syntaxique de X et celui de *être X*? N'y a-t-il pas de différences syntaxiques ou lexicales entre *être X* et X ? S'il existe des divergences entre elles, comment peut-on en tenir compte?

Quels verbes acceptent la CEX et la CX? Sont-ils prédictibles à partir d'autres propriétés, surtout de leur propriétés sémantiques? Si l'on postule une transformation qui relierait ces trois constructions, celle-ci doit-elle être établie dans la composante syntaxique ou dans le lexique, *i.e.* est-elle une règle syntaxique ou une règle lexicale?

Remarquons également que, la forme intermédiaire du type (2.b) pose un problème, parce que pour la plupart des verbes elle est douteuse ou inacceptable. Nous avons, par exemple,

(3) a. *Je (crois + dis) que Jean est intelligent.*

b. **Je (crois + dis) Jean être intelligent.*

Cependant, elle peut être indirectement reconnue ——— M. Gross (1968) est le premier à remarquer ce fait, qui est bien connu maintenant ——— par l'application de quelques transformations d'extraction telles que :

- la relativation de N_I :

(4) *Ce garçon que je (crois + dis) être intelligent est là.*

- le clivage :

(5) *C'est ce garçon que je (crois + dis) être intelligent.*

- la question :

(6) *Quel garçon (crois + dis)-tu être intelligent?*

Il nous semble que le placement de clitique (PL-CL) également permet le même effet que l'extraction :

(7) *Je le (crois + dis) être intelligent.*

2. Etat de la question

2.1. Grammaire générative

Plusieurs analyses ont été proposées jusqu'ici des constructions (2) a-c.

Fauconnier (1974:74-76) propose une transformation facultative, «formation d'objet», qui élève le sujet d'une complétive en position objet. Ainsi, à partir de la forme :

[S₀ N₀ V₀ [S₁ N₁ être X]]

l'application de cette règle donne (b) et l'application de la règle de l'effacement de *être* donne (c). Et la non-application de la formation d'objet aboutit à (a).

Pour Huot (1977), les infinitifs sont des phrases enchâssées au même titre que les complétives et n'en sont pas dérivés. Ainsi elle analyse (b) comme *SN V P*, et en dérive (c) par simple effacement de *être*; elle ne recourt donc pas à la règle telle que «la montée du sujet», et soutient que la séquence *cet homme innocent* en (c) est toujours une proposition en structure de surface.

Pour Ruwet (1982), des verbes tels que *croire, dire, etc.* sont sous-catégorisés dans le lexique au moyen des traits [+ ___ NP ATTR] et [+ ___ S]. Ce dernier trait ne fait pas de différences entre complétives à temps fini(*S_T*) et complétives infinitivales(*S_I*), parce que, pour Ruwet (1982), de même que pour Huot (1977), les infinitifs sont des phrases enchâssées au même titre que les complétives et n'en sont pas dérivés. Ainsi, (b) est alors librement engendré, avec la structure *NP V S_I*. Ensuite, une règle d'interprétation, analogue à celle que Bresnan (1978) a proposée pour les verbes anglais du type de *believe*, interprète ATTR comme prédiquant une propriété du référent du NP objet dans le contexte de *croire* —, etc. L'auteur suppose qu'un filtre de surface, qui a la forme *[_S NP V_I X], exclut toutes les phrases infinitivales dont le sujet n'a pas été déplacé, d'une manière ou d'une autre, de sa position originelle, pour rendre compte de l'agrammaticalité des phrases comme (3.b). Mais, ce filtre de surface exclut également des phrases comme (1.b) qui, selon nous et M. Gross (1968), sont acceptables.¹ D'autre part, (c) est engendré directement en base par la règle syntagmatique *VP V NP ATTR*, donc ne met en cause aucune transformation.

1) L'acceptabilité de la phrase à *être* varie selon les auteurs ainsi que nos informateurs : pour certains la forme à *être* est presque toujours inacceptable ou au moins douteuse, tandis que d'autres l'acceptent selon les verbes, sinon comme une bonne phrase. Dans M. Gross (1975), la présence de *être* est

Dans Kayne (1977:285-290), l'auteur présente pour la structure profonde de (a) V-S, et pour celle de (c) V NP S, plus précisément V NP [S Pro être XP]. A partir de cette structure-ci, on obtient la structure (c) par l'effacement EQUI du sujet enchâssé *Pro*, et ensuite par l'application de l'effacement de *être*. D'après cette hypothèse, N_I se trouve dans la position du complément d'objet dès l'enchâssement dans la structure profonde, ce qui peut rendre compte de son comportement comme complément d'objet. Et ce n'est pas complément d'objet qui s'efface, mais *Pro* sujet enchâssé dans la structure profonde, ce qui peut également rendre compte de l'accord entre N_I et (*être*) X, parce que N_I est coréférent à *Pro*.

Ce qui conduit Kayne à opter pour cette analyse est que celle-ci a l'avantage de rendre compte de l'agrammaticalité des phrases suivantes :

**Je (le) croyait foutu de pleuvoir*

**Elle (le) croit susceptible de neiger aujourd'hui*

**Je (le) croit en train de neiger*

**Elle croit monts et merveilles susceptibles d'être promis à ce garçon*

**Elle croit assistance difficile à porter aux victimes d'hydrocution*

puisque le *il* des expressions climatiques et les NP sans article seraient exclus comme objets profonds possibles de *croire*.

Mais elle pourra aussi être expliquée facilement, si l'on admet une contrainte générale que l'on n'a pas le pronom impersonnel objet *le* et que l'on ne peut avoir pour objets normaux les substantifs sans déterminant, bien que l'on se réfère à d'autres analyses telles que la règle de la restructuration, ou bien la montée du sujet.²

différemment appréciée. (cf. les tables 6 et 9 dans les annexes) Nous suivons l'acceptabilité de M. Gross (1975) parce qu'elle est accessible de façon objective et explicite pour nous.

2) Nous reviendrons sur ce traitement dans le chapitre VI.

Kayne (1980) postule **V NP AP** pour la structure profonde de

Je (crois + juge) Jean intelligent.

Mais il refuse **V NP VP** pour la structure profonde de

**Je (crois + reconnais + constate) Jean être le plus intelligent de tous.*

et

Quel garçon (crois + reconnais + constate)-tu être le plus intelligent de tous?

Il postule pour la structure profonde **V [S' NP VP]**, plus précisément **V [S' COMP [S NP VP]]**, à la suite de Chomsky (1980), de Rizzi et de Ruwet (1979), surtout soucieux de rendre compte de l'agrammaticalité des phrases (3.b). Son explication est ceci : Dans (3.b), le sujet de l'infinitive ne peut recevoir de Cas d'un élément à l'intérieur de la S infinitive. Donc (3.b) sera exclu par le filtre sur les Cas, et ce, tant que ce **NP** sujet ne pourra recevoir de Cas d'une position supérieure non plus. Cependant (4)-(6) auront une structure de la forme «...**V [S'[COMP NP] [S NP VP]]**», en opposition avec (3.b), qui n'a pas de **NP** dans le **COMP** intermédiaire. Ainsi (3.b) peut être distingué de (4)-(6) si le **V** matrice en français peut assigner un Cas dans **COMP** à travers **S'** (de manière à ce que le **NP** dans (4)-(6) reçoivent un cas et ainsi échappe au filtre sur les Cas), mais pas à travers **S'** et **S** à la fois, c'est-à-dire pas au **NP** encore en position sujet. En bref, Kayne explique l'opposition entre (4)-(6) et (3.b) en adoptant une hypothèse que **V** puisse gouverner à travers une seule frontière de type **S**, mais pas à travers deux frontières de ce type. Cette analyse a l'avantage d'expliquer l'agrammaticalité des phrases de (3.b) sans faire appel à une règle spéciale comme le filtre de

surface proposé par Ruwet (1982). Cependant elle a pour effet de rendre inacceptables également des phrases comme (1.b), de même que l'analyse de Ruwet. De plus, comme on va le voir, elle est dépourvue d'arguments empiriques.

Plus récemment, il y a une tendance à analyser la phrase :

Je crois Jean heureux

comme petite proposition (small clause, en abrégé SC) proprement dite (par exemple, Hulk (1989)). Il est en général admis qu'un verbe peut gouverner et assigner le cas par-dessus une frontière de SC. Donc dans la phrase ci-dessus le verbe *croire* assignera le cas accusatif au NP *Jean*³ :

*Je crois*_{SC}[*Jean heureux*]

Cette position est caractéristique en ce que la séquence $N_I X$ est toujours une proposition enchâssée, c'est-à-dire une unité syntaxique, et non deux unités syntaxiques constitués par la combinaison de l'objet et de l'attribut de l'objet. A cet égard, cette analyse est donc analogue à celle de Huot (1977).

3) Ce principe de l'assignation du Cas renvoie aux règles que Chomsky (1980 : 170) a proposées :

- a. Un NP est nominatif s'il est gouverné par AGR.
- b. Un NP est objectif s'il est gouverné par un V ayant le trait de sous-catégorisation [NP] (i.e. un V transitif).
- c. Un NP est oblique s'il est gouverné par P.
- d. Un NP est génitif dans [_{NP} X'].
- e. Un NP est marqué d'un Cas inhérent dans un contexte déterminé par les propriétés de son [-N] gouverneur.

C'est la règle b qui permet à V_0 d'assigner le cas accusatif à N_I .

2.2. Lexique-grammaire

M. Gross (1968) postule une relation syntaxique régulière entre les trois constructions. Dans le cadre de la construction d'un lexique-grammaire des verbes français, il dérive (2.b) de (2.a) par la règle de restructuration qui consiste à effacer le complément *que* et le temps *T*, et (2.c) de (2.b) par l'effacement de *être* :

$$N_0 V_0 \text{ que } N_1 T \text{ être } X$$
$$[\text{Qu } T \text{ z.}] \rightarrow N_0 V_0 N_1 \text{ être } X$$
$$[\text{être z.}] \rightarrow N_0 V_0 N_1 X$$

Il a démontré que cette règle de restructuration est conditionnée par la distribution des éléments lexicaux, ce qui n'est mentionné par aucun linguiste générativiste ; comme on l'a vu ci-dessus, toutes les analyses générativistes qui postulent une relation syntaxique régulière entre les trois constructions les traitent au moyen d'une règle syntaxique, non par une règle lexicale. M. Gross (1975) présente cette condition d'application lexicale dans des tableaux.

Nous remettons en cause toutes les analyses mentionnées ci-dessus : les hypothèses transformationnelles comme la transformation de la montée du sujet en position objet et l'effacement EQUI du sujet enchâssé *Pro* ainsi que les hypothèses non transformationnelles. Et nous critiquerons également la règle d'effacement de *être* (cf. Chap VI : Conclusion).

3. Méthode de travail

Notre démarche consiste à décrire sans aucun préjugé les propriétés distributionnelles (Chapitre III), les propriétés transformationnelles (Chapitre

IV) et les contraintes lexicales sur le verbe principal (Chapitre V), en relation avec la construction complétive. C'est pour sa valeur heuristique que nous adoptons la méthode de comparaison ; en comparant les propriétés syntaxiques de la CEX et de la CX à celles de la construction complétive, on peut constater de façon évidente et précise non seulement les caractéristiques de la CEX et de la CX mais aussi une éventuelle relation syntaxique entre ces trois constructions. La comparaison des listes entre les verbes acceptant la CEX, la CX et la construction complétive également nous fournira des informations sur le meilleur traitement linguistique de la relation entre les trois constructions.

Le résultat de notre analyse nous permettra de critiquer la position selon laquelle la séquence N_I être X est analysée comme une proposition enchâssée (Huot (1977), Ruwet (1982), Kayne (1980)) et celle selon laquelle la séquence N_I X est toujours analysée comme proposition enchâssée (Huot (1977), Kayne (1977)), Hulk (1989). Mais on ne peut considérer comme une proposition enchâssée ni la séquence N_I être X ni N_I X, il faut les analyser comme deux unités syntaxiques distinctes, l'une complément d'objet direct, l'autre complément de verbe.

Et puis nous remettons en cause la dérivation de (2.c) à partir de (2.b) au moyen du simple effacement de être (Fauconnier (1974), M. Gross (1968), Huot (1977)), ainsi que l'insertion de être (Rouveret et Vergnaud(1980)), parce qu'il y a bien des différences syntaxiques et lexicales entre (2.b) et (2.c) : 1° Le statut de la CEX ne recoupe pas exactement celui de la CX. 2° De plus, les deux constructions diffèrent par des propriétés distributionnelles. 3° La distribution lexicale n'est pas la même.

Nous soutiendrons donc qu'il ne faut pas dériver la CX de la CEX par simple effacement de être, mais qu'il faudrait la dériver de la construction complétive par une autre règle.

Notre analyse nous permettra de remarquer les faits suivants :

1° On constate quelques parallélismes entre la construction complétive et la CEX d'une part et la CX d'autre part, par exemple l'accord entre N_I et X , ce qui permet de postuler une relation syntaxique régulière.

2° On peut également observer des différences de propriétés syntactico-sémantiques, mais il existe une nette relation d'inclusion de propriétés distributionnelles entre la construction complétive et la CEX d'une part, et la CX d'autre part : la CEX ainsi que la CX ont plus de contraintes que la construction complétive.

3° La relation d'inclusion s'observe aussi dans la distribution lexicale entre la construction complétive et les deux autres constructions : la première comprend la seconde et la dernière, mais l'inverse n'est pas vrai.⁴

Ces faits que nous venons d'exposer suggèrent que l'on peut établir une règle qui consiste à dériver les séquences N_I être X et $N_I X$ à partir de la complétive, sous les conditions syntaxiques et lexicales données.

4° Or, on constate qu'il y a bien des différences syntaxiques et lexicales entre la CEX et la CX, comme nous l'avons noté plus haut.

Donc il faut deux règles de restructuration distinctes : l'une qui convertirait la construction complétive en CEX, l'autre qui convertirait la construction complétive en CX.

4) Bien entendu, il existe des verbes qui acceptent la construction $N_0 V_0 N_I X$ sans accepter la construction complétive. Voir les exemples en (12). Cependant, ces phrases diffèrent de la CX qui nous concerne, par leurs propriétés syntaxiques, donc on ne peut jamais les identifier à la CX. Nous reviendrons sur ce problème dans le chapitre V.

Du point de vue théorique, nos règles peuvent rendre compte à la fois de l'identité de quelques propriétés syntaxiques ainsi que la spécificité de la CEX et celle de la CX.

De plus, du point de vue pratique, elles ont l'avantage d'éviter la redondance qui serait causée par la répétition des mêmes propriétés dans le lexique si l'on ne faisait pas appel à ces règles.

4. Délimitation du sujet étudié

On rencontre des paires de constructions (8) a-b et (9) a-b, où le prédicat est un infinitif et un participe présent respectivement.

(8) a. $N_0 V_0$ que $N_1 T VI$

b. $N_0 V_0 N_1 V\text{-inf } \Omega$

(9) a. $N_0 V_0$ que $N_1 T VI$

b. $N_0 V_0 N_1 V\text{-ant } \Omega$

Nous donnons quelques exemples de (8.b):

J'imagine mal ma mère faire de la moto

On apercevait les bateaux sauter

L'oeil humain ne perçoit pas une roue tourner

Il regarde la neige tomber

Je sens la fièvre monter

Et les phrases suivantes illustrent les exemples de (9.b) :

(10) *Je (vois + imagine + me présente) Jeanne (ayant fait + faisant) ce travail.*

J'imagine ma grand-mère essayant de faire de la moto.

Je t'imagine étant à l'âge de 50 ans comme j'imagine moi-même.

Cependant, dans notre étude, nous nous limitons à la construction où la complétive *que P* est une proposition copulative, *i.e.* le prédicat est *être*. Donc nous ne traiterons pas des paires de constructions (8) a-b et (9) a-b. Les caractéristiques syntaxiques des constructions (b) de (8)-(9) ne sont pas les mêmes que celles des constructions (b) et (c) de (2). De plus leurs distributions lexicales sont très différentes. La productivité des constructions (b) de (8)-(9) est très faible en comparaison avec les constructions (b) et (c) de (2) qui nous concernent : La construction (b) de (8) n'est autorisée que par une vingtaine de *Vcog*, par exemple *imaginer*, *s'imaginer* et des verbes de perception tels que *apercevoir*, *entendre*, *percevoir*, *regarder*, *sentir*, *voir*. M. Gross (1975) remarque que, pour les *Vcom*, on n'a aucun exemple de la première, et que la seconde est rare :

(11) *Paul lui (décrit + dépeint + montre + etc.) Pierre travaillant.*

Cette situation nous permet une description indépendante au moins provisoirement de la CEX et de la CX. Mais les études ultérieures ont la possibilité d'intégrer la description de (2), (8) et (9).

Puisque notre recherche a pour but de décrire la corrélation entre la construction complétive et la CX ainsi que la CEX, nous ne traiterons pas dans cette thèse des phrases à attribut du complément d'objet qui n'acceptent pas la complétive, par exemple :

(12) a. *Jean boit son rhum chaud.* (M. Gross (1968), p.116)

Tu manges ta soupe chaude. (M. Gross (1975), p.178)

Sa voiture, il l'a achetée neuve. (Olsson (1976, p.7))

b. *Elle a les yeux bleus.*

Il a sa fille mariée. (Furukawa (1987), p.286-287)

c. *Cette nouvelle a rendu Marie heureuse.*

Ce fait rend la science inutile. (M. Gross (1968), p.117)

d. *On a élu Paul président.* (BGL (1976b), p.62)

e. *Jean a appelé son fils Fernand.* (BGL (1976b), p.62)

f. *Jean a payé ce livre dix francs.* (M. Gross (1968), p.116)

g. *Pierre a mis Jeanne en (colère + route + maison + mesure d'y aller + ...)* (M. Gross (1968), p.117)

Ces types de constructions devraient faire l'objet d'une étude à part.

Nous n'examinerons pas la construction suivante :

(13) *Paul considère Jean comme fou.*

parce que cette phrase ne semble pas liée à la phrase :

Paul considère que Jean est fou.

M. Gross (1975:67-68) considère que cette phrase est dérivée de :

Paul considère Jean comme s'il était fou.

La complétive *si P* se réduit par effacement de son sujet :

Paul considère Jean comme étant fou.

Finalement l'effacement de *étant* donne la phrase (13).

CHAPITRE II : LA DEFINITION FORMELLE DES *Vcog* ET DES *Vcom*

1. Définition formelle des *Vcog* et des *Vcom*

1.1. Définition syntaxique

Toutes les définitions traditionnelles des *Vcog* et des *Vcom* étaient fondées sur l'intuition sémantique. Ainsi, les critères descriptifs varient selon les auteurs, comme leurs dénominations : les verbes d'opinion, de parole, de pensée, de jugement, de connaissance, d'assertion, de volonté, de perception, de sentiment, etc.. Le problème principal que posent ces définitions est, comme l'a remarqué à juste titre Gaulmyn (1986:308), que ces classes n'ont pas de frontières sûres. On peut, par exemple, classer *dire* dans les verbes d'opinion⁵ et dans les verbes de volonté, sans que le trait sémantique de communication adressée, ni celui de comportement verbal aient été pris en compte.

La grammaire générative a eu et a encore une tendance à essayer de les définir au moyen des traits sémantiques tels que [+cognitif] et [+communicatif] ou bien «weak assertive predicates» et «strong assertive predicates». Mais ce type de définition revient essentiellement à faire appel à

5) Grevisse (1964:1018,1026) range *dire* déclaratif sous la rubrique des «verbes d'opinion ou de perception» et *dire* jussif parmi les «verbes de volonté».

l'intuition sémantique, comme celle présentée par la grammaire traditionnelle.

Nous définirons la classe des *Vcog* et la classe des *Vcom* en termes strictement syntaxiques, et non pas en termes sémantiques. Nous proposons de définir les *Vcog* et les *Vcom* à l'aide de leur structure et de leur distribution. Les *Vcog* sont définis comme les verbes qui peuvent occuper la position de V_0 dans la structure syntaxique suivante :

(1) $N_0 V_0 Qu P$

Les exemples suivants illustrent des phrases à *Vcog* :

- (2) a. *Paul (croit + juge + imagine) que Marie est belle.*
b. *Il sait que Paul ne viendra pas.*
c. *Je vois que Paul travaille.*
d. *Paul craint qu'elle ne s'en aille.*
e. *Je veux que tu sois heureux.*

Les *Vcom* sont définis comme entrant dans la position de V_0 de la structure suivante :

(3) $N_0 V_0 à N_2 Qu P$

La classe des *Vcom* se sépare en deux sous-classes : l'une est *Vcom déclaratif* et l'autre *Vcom jussif*. Cette distinction recoupe le mode de la complétive : lorsque celle-ci se met à l'indicatif, le verbe est déclaratif, lorsqu'elle se met au subjonctif, il est jussif.

Nous donnons quelques exemples de phrase à *Vcom* français. Les verbes de (4) sont des verbes déclaratifs et ceux de (5) sont des verbes jussifs :

(4) a. *Max dit à Léa qu'il va à Paris.*

b. *Paul avoue à la police qu'il a commis le crime*

c. *Max (dit + répond + téléphone) à Léa qu'il part pour la Corée*

(5) a. *Max dit à Léa qu'elle aille à Paris*

b. *Il nous a commandé que nous nous taisions*

c. *Max (dit + commande + demande) à Léa qu'elle lui écrive bientôt*

La classe des *Vcom* et la classe des *Vcog* sont également sémantiquement homogènes. Il est à remarquer que l'on perçoit intuitivement une idée sémantique commune de cognition dans les *Vcog*. Et les *Vcom* déclenchent en général une intuition de communication entre N_0 et N_2 : N_0 = émetteur, V_0 = acte locutoire, $Qu P$ = message, N_2 = récepteur. Ce qui permet de dénommer sémantiquement des classes de verbes constitués par des critères syntaxiques. Cependant, il ne faut absolument pas pour autant que les classes sémantiques coïncident avec les classes syntaxiques : la définition syntaxique formelle en (3) a pour effet d'exclure les verbes qu'on pourrait qualifier de verbes de communication d'un point de vue sémantique : *parler, avertir, prévenir, questionner, interroger, apostropher, faire, etc.*⁶ Ces verbes ne sont donc pas des *Vcom* tels qu'ils sont définis dans notre étude. La possibilité de classer les verbes sur des critères de parenté de sens, *i.e.* une classification à caractère purement sémantique est écartée dans l'esprit de cette recherche. C'est pour

6) Nous en donnons quelques exemples.

interroger, questionner : $N_0 V N_1$ sur N_2 /ce $Qu P$, $N_0 V "P"$

L'inspecteur a interrogé le témoin sur le déroulement d'un accident.

(Le professeur m'a interrogé sur la leçon d'aujourd'hui.)

"Que se passe-t-il?" interrogea le taciturne Ronson.

On l'a questionné sur ce qu'il avait vu de l'accident.

Le président m'a questionné avec calme.

"De quoi est-il mort au juste?" questionna Portal.

apostropher, faire : $N_0 V_0$ à $N_2 "P"$

Une personne inconnue m'apostropha dans un café : Quelle heure est-il ?

des raisons de commodité que l'on dénomme sémantiquement une classe de verbes constituée sur le critère syntaxique.

1.2. Problème du datif étendu

La définition (3) n'est pas un critère suffisant pour bien délimiter la classe des *Vcom*, parce qu'elle pose un problème : le datif étendu⁷ proprement dit peut correspondre à $\dot{\dot{N}}_2$. Ce type de complément peut être employé avec un très grand nombre de verbes (y compris les *Vcog*) qui ne sont pas des *Vcom*, c'est-à-dire que ce phénomène se combine avec la productivité de verbes n'acceptant pas l'emploi de *Vcom*. Il ne fait donc pas partie de la caractérisation des *Vcom*. Nous l'éliminons au moyen de la possibilité d'alternance avec la séquence *pour Nhum* comme suit :

- (6) *Il a analysé à Paul que ce serait possible*
= *Il a analysé pour Paul que ce serait possible*

Dans cet exemple, où *Paul* serait le bénéficiaire et non pas le récepteur du message, le sens de *à Paul* représente donc un cas de complément à *N*

7) Leclère (1976, 1978) distingue entre la classe de compléments «datifs lexicaux» et celle de compléments «datifs étendus». Pour la première classe, la fonction dative peut être considérée comme faisant partie de la définition lexicale du verbe : sémantiquement il y a échange du référent du N_1 entre deux humains, N_2 correspondant au destinataire ou à la source selon les verbes. En revanche, la seconde classe n'est pas nécessaire pour le verbe, donc ne caractérise pas le verbe : elle exprime le bénéficiaire ou la victime du procès du verbe selon les cas et l'interprétation de l'échange devient moins nette. Dans les cas où il y a un bénéficiaire le complément datif étendu à *N* alterne avec *pour N*, alors que ceci n'est pas possible pour le complément datif lexical. Cette propriété peut être utilisée comme critère permettant la distinction entre le datif lexical et le datif étendu. Cependant elle n'est pas utilisable dans les cas où il y a victime, aucune autre préposition n'alternant avec *à*. Pour les détails, voir Leclère (1976, 1978).

équivalent à *pour N* et rajouté à l'emploi normal du verbe. Nous donnons quelques autres exemples dans ce qui suit :

Je lui ai résolu que j'irais demain.

=J'ai résolu pour lui que j'irais demain.

Il lui essaie que tout se passe bien.

=Il essaie pour lui que tout se passe bien.

Il a autorisé à Paul que son frère y aille.

=Il a autorisé pour Paul que son frère y aille.

2. Propriétés syntaxiques des constructions à *Vcog* et à *Vcom*

Les *Vcog* partagent un certain nombre de propriétés syntaxiques importantes avec les *Vcom*, ce qui est intéressant dans la mesure où ces deux classes se rapprochent également l'une de l'autre : si la première exprime l'intériorisation de cognition, la seconde en dénote l'extériorisation. Nous décrirons de manière très succincte les principales propriétés communes qui nous intéressent et les spécificités de *Vcom*.

2.1. Les propriétés communes à *Vcog* et à *Vcom*

2.1.1. Propriété distributionnelle de N_0

N_0 est un substantif humain, pour les deux classes.

2.1.2. Le statut de complétive : complément d'objet

La complétive *Qu P* a le statut de complément d'objet direct. Ceci est confirmé par les faits suivants :

i) Elle se pronominalise toujours en *ppv le* :

Paul (croit + juge + imagine) que Marie est belle.

→ *Paul le (croit + juge + imagine).*

Max dit à Léa qu'il va à Paris.

→ *Max le dit à Léa.*

ii) Elle peut être toujours source de la question en *que*,

Que Paul (croit + juge + imagine)(-t)-il?

——— *Que Marie est belle.*

Que dit Max à Léa?

——— *Qu'il va à Paris.*

iii) Elle subit la passivation,

Paul (croit + juge + imagine) que Marie est belle.

→ *Que Marie soit belle est (cru + jugé + imaginé) par Paul.*

Max dit à Léa qu'il va à Paris.

→ *Qu'il aille à Paris est dit à Léa par Max.*

Ces phrases sont plus naturelles au passé et avec détachement du sujet

:

Que Marie est belle # cela a été (cru + jugé + imaginé) par Paul.
Qu'il aille à Paris # cela a été dit à Léa par Max.

iv) La complétive peut être remplacée par un substantif : la distribution de la complétive est la même que le syntagme nominal, c'est-à-dire que celui-ci apparaît en position de la complétive, comme on peut le voir dans :

Max dit à Léa (la vérité + un secret)⁸
Max dit à Léa son amour

Ces faits nous conduisent à postuler le statut de complément d'objet direct.

2.1.3. Complément de thème du type *de N* avec une contrainte de projection

Les *Vcog* et *Vcom* déclaratifs peuvent avoir un complément *de N* qui porte l'information du domaine du message :

- (7) a. *Paul croit de Marie_i qu'elle_i est partie.*
b. *Jean dit de Paul_j qu'il_j est idiot*

Il est approximativement paraphrasable par *à propos de N* :

- (8) a. *Paul croit à propos de Marie_i qu'elle_i est partie.*
b. *Jean dit à propos de Paul_j qu'il_j est idiot*

8) Les syntagmes nominaux *la vérité* et *un secret* correspondent à ce que l'on appelle les «questions cachées». Ainsi, ils ont la possibilité d'être analysés comme un constituant phrastique.

On observe une contrainte dite de projection entre *de N* et l'un des syntagmes de la complétive : après un *N*, le même *N* (avec la même référence) ou un pronom se référant à ce *N* est nécessairement présent. Dans (7.a), *elle* de la complétive se réfère obligatoirement à *Marie*, et dans (7.b) *il* doit référer à *Paul*.

Il est à remarquer que ce complément n'est pas déplaçable après la complétive. Nous avons :

- (9) a. **Paul croit qu'elle_i est partie de Marie_i.*
b. **Jean dit qu'il_j est idiot de Paul_j.*

Gaulmyn (1986) explique que c'est parce que la projection permet d'extraire et de formuler par anticipation le thème d'énoncé sur lequel porte la complétive qui sert de prédicat.

2.2. Propriétés spécifiques à *Vcom*

2.2.1. Complément à N_2

Du point de vue structural, la construction à *Vcom* ne diffère de la construction à *Vcog* que par la possibilité d'avoir un second complément à *Nhum*.

2.2.2. Le discours direct

Les *Vcom* acceptent, dans la plupart des cas, le discours direct dans la position de *Qu P*. On observe deux types de construction :

- (10) a. $N_0 V_0$ à N_2 : «P»

= *Paul dit à Marie : «Tu viendras me voir demain».*

et

(10) b. «P», V₀ N₀ à N₂

= *«Tu viendras me voir demain», dit Paul à Marie*

2.2.3. Complément de langue

Les *Vcom* sont susceptibles d'avoir un complément de langue de type en N⁰ :

(11) *Max a dit en (français + coréen + dialecte picard + parler étranger) qu'il va très bien.*

3. Commentaire sur les listes de *Vcog* et de *Vcom*

3.1. La liste de *Vcog*

Si nous nous référons aux termes traditionnels, la liste de *Vcog* se constitue des verbes tels que *croire, penser, trouver, envisager, imaginer, s'imaginer, supposer, juger, savoir, ignorer, voir, sentir, craindre, vouloir, souhaiter, espérer, etc.* On y voit des verbes que l'on qualifie traditionnellement de verbes d'opinion, de verbes de perception, de verbes de sentiment, et de verbes de volonté.

3.2. La liste de *Vcom*

9) Voir M. Gross (1986:32-34) pour plus de détails.

Ce sont les verbes tels que *dire, avouer, déclarer, affirmer, répondre, commander, ordonner, répéter, etc.* qui constituent le noyau de la liste des *Vcom*.

Le listage exhaustif du lexique nous montre les points intéressants suivants :

1° Il existe des verbes qui possèdent à la fois l'emploi déclaratif et l'emploi jussif : *dire, répondre, ajouter, écrire, répéter, riposter, etc.*

On a par exemple :

(12) a. *Max (dit + répond + ajoute + téléphone + etc.) à Léa qu'il va à Paris.*

b. *Max (dit + répond + ajoute + téléphone + etc.) à Léa qu'elle aille à Paris.*

2° Des verbes qui expriment «des cris d'animaux» dans leur emploi «propre» entrent dans la liste des *Vcom* : *aboyer, barrir, bêler, beugler, bourdonner, braire, bramer, cacarder, cancaner, caqueter, chuintier, coasser, couiner, croasser, criailler, glapir, glouglouter, glousser, hululer, hurler, grogner, grognonner, gronder, jacasser, japper, miauler, meugler, mugir, pépier, piailler, ronronner, roucouler, rugir, ululer, vagir, etc.*

On a par exemple :

(13) *Paul (ronronne + blatère) à Marie que tout va bien.*

Ils sont au nombre de 150.¹⁰ Leur emploi normal (propre) devrait correspondre à des phrases de type $N_0 V_0$ comme :

10) M. Gross (1975), p.147.

Le chat ronronne.

Le chameau blatère.

M. Gross (1975,1981,1984) propose une analyse de type transformationnel dite de «fusion» qui réduirait et restructurerait des formes de base comme

Paul dit à Marie que tout va bien, en (ronronnant. + blatérant)

et qui est destinée à dériver (13). Nous pouvons schématiser cette transformation de la manière suivante :

N_0 dit à N_2 que P , en V^0 -ant
[Fusion] → $N_0 V^0$ à N_2 que P

3° Il existe un autre type de verbes qui peuvent accéder dans la liste des *Vcom* par la «fusion». Ce sont des verbes exprimant la «modalité de locution», à savoir la manière ou la façon dont on parle : *ahaner, ânoner, articuler, bafouiller, balbutier, baragouiner, chuchoter, clamer, crier, épeler, éternuer, fredonner, gémir, haleter, marmonner, marmotter, murmurer, nasiller, sangloter, syllaber, vomir, etc..*

Max dit à Ida qu'il est prêt, en criant.

→ *Max crie à Ida qu'il est prêt.*

4° Il est intéressant de remarquer que les verbes dénotant la communication non verbale entre dans la liste de *Vcom* : *câbler, écrire, gesticuler, radiodiffuser, signaler, télégraphier, téléphoner, etc.*

M. Gross (1981) propose pour quelques-uns de ces verbes une analyse à l'aide de la fusion :

Max dit par téléphone à Ida qu'il est prêt.

→ *Max téléphone à Ida qu'il est prêt.*

Mais cette fois-ci, *dire* ne sera plus fusionné avec un verbe intransitif mais avec un nom : *téléphone, câble, etc..* On pourra écrire :

N_0 dit par N à N_2 que P

[fusion] → $N_0 N_{-v}$ à N_2 que P

où $_{-v}$ est un suffixe verbal hérité de *dire*.

CHAPITRE III : ANALYSE DISTRIBUTIONNELLE DE LA CEX ET DE LA CX

Nous donnerons dans ce chapitre une caractérisation distributionnelle de la CEX et de la CX. Notre description s'effectuera en comparaison avec la construction complétive, *i.e.* la construction définitionnelle de *Vcog* et de *Vcom*, parce que la comparaison localisera avec plus de précision leur communauté ainsi que la divergence entre la construction complétive et la CEX d'une part, la construction complétive et la CX d'autre part, ce qui nous permet donc de constater les spécificités de ces deux dernières constructions.

1. Propriétés communes

Pour ce qui est de la communauté, on peut, avant toutes choses, remarquer que la relation logique entre N_I et *être X* d'une part, N_I et X d'autre part, est identique : sujet - prédicat, ce qui se reflète également par l'identité de propriétés syntaxiques. Dans cette section, nous allons présenter des propriétés syntactico-sémantiques communes aux trois constructions.

1.1. Propriété distributionnelle de être X et de X

La première identité consiste dans le fait que la propriété distributionnelle de X de la construction complétive recoupe celle de la CEX et de la CX.

D'abord, on peut dire que c'est l'adjectif et le substantif qui constituent le noyau de la distribution de X. Lorsque X est un adjectif, il est intéressant de noter l'impossibilité pour l'adjectif de relation proprement dit d'apparaître dans la position de X, en présence des trois constructions. A côté de :

**Je crois que ce ski est nautique.*

nous avons :

**Je crois ce ski nautique.*¹¹

et :

**Je (juge + imagine) ce ski être nautique.*

**Ce ski que je crois être nautique.*

De même que dans la construction complétive, dans la CEX et la CX, la position de X peut être remplie non seulement par des adjectifs, des syntagmes nominaux, mais tous les autres éléments lexicaux susceptibles de figurer dans la construction copulative : on observe :

1° des syntagmes prépositionnels (qu'ils soient compléments de lieu ou non), pour la CEX :

11) Olsson (1975), p.24.

- (1) a. *Paul (imagine + juge) Pierre être à Paris.*
 b. *Paul (imagine + juge) Pierre être dans l'embarras.*
 c. *Paul (imagine + juge) cette table être en bois.*
 d. *Paul (imagine + juge) cette voiture être à Jean.*
- (2) a. *Cette table que Paul (imagine + juge + croit + dit) être en bois est là.*
 b. *Cette voiture que Paul (imagine + juge + croit + dit) cette voiture être à Jean.*

et pour la CX :

- (3) a. *Paul (imagine + juge) Pierre à Paris.*
 b. *Paul (croit + dit) Pierre dans l'embarras.*
 c. *Paul (croit + ?dit) cette table en bois.*
 d. *Paul (croit + dit) cette voiture à Jean.*

2° des adverbes, pour la CEX :

- (4) a. *Paul (imagine + juge) Jean être ailleurs.*
 b. *Paul (imagine + juge) Jean être bien.*
- (5) a. *Cet homme que Paul (imagine + juge + croit + dit) être ailleurs.*
 b. *Cet homme que Paul (imagine + juge + croit + dit) être bien n'est pas Jean.*

et pour la CX :

- (6) a. *Paul (croit + dit) Jean ailleurs.*
 b. *Paul (croit + dit) Jean bien.*

3° des participes passés, pour la CEX :

(7) a. *Paul (imagine + juge) Jean être rentré à la maison.*

b. *Paul (imagine + juge) Jean être battu par Max.*

(8) a. *Cet homme que Paul (imagine + juge + croit + dit) Jean être rentré à la maison est là.*

b. *Cet homme que Paul (imagine + juge + croit + dit) être battu par Max est là.*

et pour la CX :

(9) a. *Paul (croit + dit) Jean parti.*

b. *Paul (croit + dit) Jean battu par Max.*

4° des expressions aspectuelles comme *être en train de* et des expressions de la date comme *nous sommes*, pour la CEX :

(10) a. *Paul nous (imagine + juge) être le 14 juillet.*

b. *Paul (imagine + juge) Jean être en train de faire des bêtises.*

(11) a. **Nous que Paul (imagine + juge + croit + dit) être le 14 juillet.*

b. *Cet homme que Paul (imagine + juge + croit + dit) être en train de faire des bêtises.*

et pour la CX :

(12) a. *Paul nous (croit + dit) le 14 juillet.*

b. *Paul (croit + dit) Jean en train de faire des bêtises.*

1.2. Propriété distributionnelle de N_1

Dans les trois constructions, on ne voit pas de contraintes distributionnelles : $N_1 = N_{hum}$, N-hum, que P, V-inf.

Dans la phrase définitionnelle, le sujet de la complétive N_1 peut être une complétive de la forme de *que Psubj* ou de *V-inf* Ω . Les phrases suivantes illustrent les exemples où N_1 est *V-inf* Ω :

- (13) *Il (dit + affirme) que faire cela est absurde.*
Je (crois + juge) qu'aller à Paris est bon.

Si le sujet est extraposé, la phrase s'améliore, comme suit :

- (14) *Il (dit + affirme) qu'il est absurde de faire cela.*
Je (crois + juge) qu'il est bon d'aller à Paris.

Or, lorsque la position du sujet de la complétive N_1 est remplie par une complétive de la forme de *que Psubj*, si celle-ci n'est pas extraposée, la phrase est agrammaticale, comme on peut le voir dans les exemples suivants. Nous avons :

- (15) a. **Il (dit + affirme) que qu'on le prévienne est nécessaire.*
b. **Max (croit + juge) que qu'elle vienne est souhaitable.*

mais :

- (16) a. *Il (dit + affirme) qu'il est nécessaire qu'on le prévienne.*
b. *Max (croit + juge) qu'il est souhaitable qu'elle vienne.*

On observe aussi une complétive ou une infinitive en position de N_1 dans la CEX et la CX.

- (17) a. *Il (dit + affirme) (*E + être) nécessaire qu'on le prévienne.*
 b. *Max (croit + juge) (E + être) souhaitable qu'elle vienne.*
 c. *Il (dit + affirme) (*E + être) absurde de faire cela.*
 d. *Je (crois + juge) (E + être) convenable d'aller à Paris.*

Comme on le voit dans les phrases ci-dessus, lorsque N_I est une complétive, la distribution lexicale est différente de celle du cas où N_I est un substantif. Nous reviendrons sur ce problème dans les Chapitres V et VI.

1.3. N_I = sujet figé

On peut aussi observer l'apparition de sujets figés dans la position de N_I ; Certains substantifs qui sont limités à la position de sujet peuvent également apparaître en position N_I pour la CX et la construction complétive. Par exemple, nous avons, parallèlement à :

- (18) *Paul croit que (la figure + *la main + *le doigt + *etc.) de Jean est en lame de couteau.*

nous avons :

- (19) *Paul (croit + dit) (la figure + *la main + *le doigt + *etc.) de Jean en lame de couteau.*

1.4 Contrainte sémantique sur N_I

M. Gross (1968:121) remarque la même contrainte sur N_I , pour la CX et la construction complétive : nous avons :

**Je crois un homme honnête.*

et :

**Je crois qu'un homme est honnête.*

Mais si N_1 est suivi d'un complément d'inclusion, la phrase devient acceptable, comme on peut le voir dans :

(20) *Je (crois + sais) un des hommes honnête,*

ce qui est aussi le cas de :

Je (crois + sais) qu'un des hommes est honnête.

Ce fait semble favoriser l'hypothèse où l'on définit une structure profonde identique pour les deux constructions. Si celles-ci avaient des structures profondes différentes, on devrait dupliquer de décrire dans la définition des deux constructions cette contrainte sur N_1 qui nous semble la même que celle imposée sur le sujet de la construction complétive.

Or, Riegel (1985:119-123) note que les constructions attributives *Un -N₀ - être - Adj* sont ou deviennent grammaticales : i) si le syntagme nominal sujet admet une lecture générique (*Un cheval est docile*); ii) si l'on substitue au syntagme sujet indéfini des expressions référentielles définies (**Un homme était gourmand → L'homme était gourmand ; *Quelqu'un est chauve → Il est chauve ; *Un cheval est gris → Le cheval est gris*) iii) si l'on interprète *un N₀* comme l'expression condensée de la construction partitive *l'un des N₀*, auquel cas *un N₀* représente le même sujet spécifique que celui des phrases (*L'un des hommes était gourmand. L'un des chevaux est gris.*)

A cet égard, Olsson (1976:53-55) note le parallélisme entre la construction complétive et la CX :

1° si l'article *un* n'est pas spécifiquement, mais génériquement interprété, la phrase est compréhensible sans présentation préalable du sujet :

Je crois qu'un chien est toujours fidèle.

Je crois un chien toujours fidèle

Je crois qu'un adolescent typique est plus avisé sur la drogue que les flics.

Je crois un adolescent typique plus avisé sur la drogue que les flics.

Nous jugeons qu'une pareille conduite est très vexante.

Nous jugeons très vexante une pareille conduite.

2° Si la lecture spécifique d'un NP indéfini peut s'établir, la phrase est à la rigueur acceptable :

Je crois qu'un homme est assis à la terrasse.

??Je crois un homme assis à la terrasse.

Je suppose qu'un café est situé dans cette rue.

??Je suppose un café situé dans cette rue.

3° Lorsque, bien que N_I n'ait pas encore reçu de référent dans le monde actuel, son arrivée ou son existence est plus ou moins probable, éventuelle, imminente, désirable ou inopportune, la phrase est acceptable :

Elle croit qu'une attaque est inévitable.

Elle croit une attaque inévitable.

Dans cette situation je crois qu'un échec est plus probable qu'un succès
Dans cette situation je crois un échec plus probable qu'un succès

Il jugeait qu'une démarche était nécessaire.
Il jugeait une démarche nécessaire.

1.5. Accord entre N_1 et être X / X

On observe un phénomène d'accord entre le sujet de la proposition enchâssée N_1 et son prédicat X , dans la construction complétive. De même, pour la CEX ainsi que pour la CX, l'accord est aussi observable entre l'objet N_1 et l'attribut de l'objet X , ce qui nous permet une possibilité de considérer les séquences N_1 être X et $N_1 X$ comme une proposition constituée du sujet et du prédicat. Par exemple, lorsque X est rempli par des adjectifs et des substantifs, ceux-ci sont toujours en accord avec N_1 . Nous avons :

- (21) a. *Paul (juge + imagine) Jean être (intelligent + *intelligente).*
b. *Paul (croit + dit) Marie (belle + *beau).*

Ce fait aussi semble militer contre l'hypothèse où l'on pose pour la CEX et la CX des structures profondes différentes de celles de la construction complétive, cette hypothèse exigeant une description indépendante pour l'accord entre N_1 et (être) X qui, pour nous, est le même que l'accord entre sujet et attribut.

1.6. Comportement du réciproque *l'un...l'autre*

Pour montrer que la structure profonde des phrases à *X* comporte un S enchâssé avec *être*, Kayne (1977 : 286) présente certaines restrictions dans la distribution du réciproque *l'un ... l'autre*. Notons le parallélisme suivant :

- (22) a. **Jean et Paul croyaient que Pierrette est amoureuse l'un de l'autre.*
b. **Jean et Paul croyaient Pierrette amoureuse l'un de l'autre.*

- (23) a. *Jean croyait que Pierrette et Paul étaient amoureux l'un de l'autre.*
b. *Jean croyait Pierrette et Paul amoureux l'un de l'autre.*

Il explique l'agrammaticalité des phrases en (22) au moyen de la Condition du Sujet Spécifié, étant donné par exemple la structure : NP₁ croire [S NP₂ Adj P NP₃]. Pour que la condition soit applicable, il est bien sûr nécessaire qu'il y ait un S enchâssé dans (22.b). La condition, par ailleurs, permet que l'antécédent de NP₃ soit NP₂ dans (23.b).

Les faits mentionnés ci-dessus semblent favorables à une analyse qui postule une structure profonde indentique pour les trois constructions ; cette analyse aura l'avantage de lever la redondance qui consiste à répéter la même description pour les trois constructions en la formulant une fois pour toutes lors de la sous-catégorisation dans le lexique. Si les phrases à *être X* ou les phrases à *X* n'avaient pas la même structure profonde que celle de la construction complétive, et si l'on ne supposait pas qu'à l'origine *N_I* était le sujet de *être* en structure profonde, on ne pourrait jamais expliquer les sources de ces propriétés communes aux trois constructions. Sinon, pour chaque construction, on devrait répéter la même description. Plus précisément, les phrases où *être X* et *X* s'accordent avec le complément d'objet *N_I* mais non avec le sujet seraient exclues comme agrammaticales.

Cependant la situation n'est pas si simple, puisque les différences syntactico-sémantiques entre ces trois constructions sont aussi observables, comme on va le voir dans ce qui suit.

2. Spécificités de la CEX et de la CX

Il est à noter que tous les compléments prédicatifs acceptés par la construction complétive ne se laissent pas introduire dans la CEX et la CX. Nous présenterons maintenant les propriétés spécifiques à ces deux dernières constructions. L'existence de ces propriétés a pour effet de mettre en cause l'analyse où l'on postule simplement une structure profonde identique pour les trois constructions. Le problème qui se pose naturellement est de savoir comment retenir à la fois la communauté et la divergence.

2.1. Contraintes distributionnelles sur les prédicats *être X* et de *X*

2.1.1. Contrainte sur le substantif

2.1.1.1. Contraintes sur le Dét

Pour la plupart des verbes français, dans la CX, lorsque *X* est rempli par un substantif, celui-ci ne peut avoir généralement de déterminant. Nous avons par exemple :

- (24) a. *Paul (croit + dit) Jean (E + ?un + *le) bon garçon.*
b. *Paul (croit + dit) Jean (E + ?un + *le) grand professeur.*

Dans le cas où le substantif est déterminé par un syntagme prépositionnel, l'apparition de l'article défini est un peu plus naturelle. On a :

- a. (?)*Paul (croit + dit) Jean le frère de Max.*
- b. (?)*Paul (croit + dit) Jean le propriétaire de cette maison.*
- c. *On la savait être la fille du maire.*

Il nous semble que lorsque N_1 est *ppv*, l'apparition d'un déterminant indéfini est plus naturelle. Nous avons par exemple :

- Je le crois un bon garçon.*
- Paul le (croit + dit) un grand professeur.*

La situation est la même pour la CEX :

- (25) a. *Paul (imagine + juge) Jean être ((E + ?un + *le) bon garçon + ?le frère de Max).*
- b. *Paul (imagine + juge) Jean être ((E + ?un + *le) grand professeur + ?le propriétaire de cette maison).*

2.1.1.2. N=non Spéc

D'après Higgins (1973), les phrases copulatives de forme NP_1 être NP_2 se répartissent, essentiellement, en deux grandes classes, celles qu'il appelle «prédicationnelles» (l'exemple en (26)) et celles qu'il appelle «spécificationnelles»¹² (voir (27)) :

12) Les termes «prédicationnelle» et «spécificationnelle» correspondent à «prédicative» et à «référentielle» respectivement dans Riegel (1985:36-37) et Strawson (1977:28-29).

(26) *Paul est son meilleur ami.*

(27) *Son meilleur ami est Paul.*

En bref, dans le premier cas, la relation sémantique entre *NP1* et *NP2* est celle d'un sujet référentiel et d'un prédicat; dans le second, la relation est toute différente : Higgins la compare à celle qui a lieu entre une variable et une valeur de cette variable, ou entre une liste et un membre de cette liste. En d'autres termes, le sujet de (27) n'est pas référentiel. Ruwet (1982) remarque que l'interprétation spécificationnelle semble exclue de la CX, ce qui n'est pas le cas de la CEX. Nous avons :

(28) a. *Il croit Paul son meilleur ami.*

b. *??Il croit son meilleur ami Paul.*

mais :

(29) a. *Il imagine Paul être son meilleur ami.*

b. *Il imagine son meilleur ami être Paul.*

Quelques-uns de nos informateurs acceptent les phrases suivantes :

Je les croyait Jean et Paul

qui sont spécificationnelles.

2.1.1.3. N=non Complétive, Inf

Ni la CEX, ni la CX ne peuvent être acceptées, lorsque X est complétive (ou de V^{-inf} Ω par réduction). Ainsi, nous avons

(30) *Paul (croit + dit) que le mieux est (qu'on attende + d'attendre),*

mais :

(31) **Paul (croit + dit) le mieux (qu'on attende + d'attendre).*

(32) **Paul (imagine + juge) le mieux être (qu'on attende + d'attendre).*

2.1.2. Contrainte sur le participe passé

Olsson (1976 : 66-73) remarque que seuls les compléments qui se combinent avec l'interprétation stative, sont compatibles avec la CX.

Lorsqu'il s'agit du participe passé d'un verbe, la CX n'est possible que si le participe peut donner lieu à une interprétation statique. Par exemple, le participe passé dans la phrase

(33) *Je crois que Paul est parti*

entraîne deux sens différents : l'un est une action et l'autre un état. Seule la dernière interprétation permet la CX :

(34) *Je crois Paul parti*

Ceci est confirmé par les tests suivants : avec une expression qui marque un aspect ponctuel, nous avons :

(35) *Je crois que Paul est parti très vite ce matin.*

↔ **Je crois Paul parti très vite ce matin.*

mais, avec une expression qui exprime un état qui résulte d'une action qu'il présuppose :

(36) *Je crois que Paul est parti depuis longtemps déjà.*

→ *Je crois Paul parti depuis longtemps déjà.*

Les compléments qui renforcent la lecture non-stative donnent lieu à des phrases agrammaticales :

(37) **Je le crois allé à pied à l'école.*

**Je la savais montée en ascenseur.*

**Je le suppose mort à une heure cette nuit.*

*?*Je la crois tombée de l'échelle. (Olsson (1976), p.67)*

Si le participe passé permet une interprétation stative, on obtient des phrases grammaticales. Comparons :

(38) *Je vous croyais arrivé depuis ce matin.*

On l'avait cru mort.

Je crois Marie sortie.

Je le croyais enfin devenu grand. (Olsson (1976), p.67)

Mais seule la phrase en *aller* reste agrammaticale :

**Je le crois allé (depuis longtemps + à Paris).*

puisque *aller* ne permet pas la lecture stative.

Quand il s'agit du participe passé d'un verbe transitif, la CX n'est possible que si le participe passé ne constitue pas «le vrai passif»¹³, lequel terme se définit par la possibilité d'une lecture se référant à une action ou à

13) Ruwet (1972) était le premier à le remarquer.

un processus, non pas un état résultant de l'action. Le vrai passif correspond donc à une phrase active dans laquelle le temps du verbe est identique à celui de *être* dans la phrase passive.

Considérons la phrase suivante :

(39) *Il est battu.*

Olsson (1976 : 69) dit que cette phrase s'ouvre à deux interprétations différentes : l'une se réfère à un état ((40.a)) et l'autre à un processus((40.b)). Le temps de la phrase active correspondante pourra être le critère décisif pour la distinction entre les deux interprétations : si le temps est le même, il y a un processus, s'il y a un temps composé à l'actif il s'agit de l'état.

(40) a. *On l'a battu.*

b. *On le bat.*

Or, pour la CX on ne trouve pas d'ambiguïté : le participe passé dénote seulement un état. (41) se rapporte à (42.a) et non (42.b) à :

(41) *Je le crois battu*

(42) a. *Je crois qu'on l'a battu*

b. *Je crois qu'on le bat.*

Les phrases suivantes sont toutes grammaticales parce qu'elles peuvent être considérées comme ne contenant pas de vrai passifs, c'est-à-dire qu'elles peuvent donner lieu à une interprétation stative :

(43) a. *Je la crois opérée par le Dr. Barnard*

b. *Cet élève, je le trouve favorisé par le professeur*

c. *Je le suppose étranglé par ses créanciers*

d. *Je la croyais éveillée par sa joie chaque matin* (Olsson (1976), p.69)

Si l'on ajoute des compléments compatibles seulement avec le sens du processus de l'action, la CX devient agrammaticale :

- (44) a. **Je le crois battu pendant une demi-heure*
b. **Je la crois opérée par le Dr. Barnard hier à 2 heures*
c. **Je suppose le diamant volé en dix secondes*
d. **Je savais la porte ouverte sans bruit* (Olsson (1976), p.70)

En revanche, il est à remarquer que la CEX peut être compatible non seulement avec l'interprétation stative mais avec l'interprétation non-stative, à la différence de la CX.

- (45) a. *Paul (imagine + s'imagine) Jean être allé au magasin.*
b. *Paul imagine Jean avoir été battu pendant une demi-heure.*
c. *J'imagine mal le diamant être volé en dix secondes.*

Ruwet (1982 : 162-168) donne les exemples suivants :

- (46) a. *La duchesse, que le maître d'hôtel déclare être sortie ce matin ... /depuis dix minutes*
b. *Socrate, qu'Adimante croyait (*E + être) allé au Pirée avec Glaucon, a passé toute la journée au marché.*
c. *L'ennemi, que la sentinelle déclare (?E + être) entré par la poterne, risque de nous massacrer tous.*
d. *Quel ami de Socrate prétend-on (E + être) arrivé depuis deux jours?*
e. *Quel ami de Socrate prétend-on (?E + être) parti pour Sparte hier tard dans la nuit?*

- (47) a. *Quelle femme prétend-on avoir été embrassée (hier soir) par Alcibiade sous la poterne?*
- b. *Le général qu'on croyait avoir été mortellement blessé par les Spartiates à Mantinée, c'est Epaminondas.*
- c. *Quel grand général dit-on (être + avoir été) gravement blessé?*
- d. *Quel grand philosophe Criton croit-il (E + être) persécuté par la Cité?*

Et nous avons encore :

- (48) a. *On la prétend avoir été embrassée (hier soir) par Alcibiade sous la poterne*
- b. *On le croyait avoir été mortellement blessé par les Spartiates à Mantinée.*
- c. *On le dit (être + avoir été) gravement blessé.*
- d. *Criton le croit (E + être) persécuté par la Cité*

Si N_I n'est pas extrait, l'acceptabilité de la phrase semble se dégrader plus ou moins, selon les cas :

- (49) a. *?*On prétendait cette femme avoir été embrassée (hier soir) par Alcibiade sous la poterne.*
- b. *On s'imaginait le général avoir été mortellement blessé par les Spartiates à Mantinée.*
- c. *?Les soldats imaginaient leur grand général (être + avoir été) gravement blessé ce jour-là.*
- d. *Il s'imaginait le grand philosophe Criton (E + être) persécuté par la Cité.*

2.2. Les contraintes sur N_I

2.2.1. Contrainte sur *il* impersonnel

Nous avons vu plus haut l'occurrence de *il* impersonnel en position de N_I dans la construction complétive. Cependant, dans la CEX et la CX, on ne peut observer de phrases à *le* qui correspondrait à *il* impersonnel. On a :

- (50) a. *Il (estime + affirme) qu'il est nécessaire qu'on le prévienne.*
b. *Max (croit + juge) qu'il est souhaitable qu'elle vienne.*

mais :

- (51) a. **Il le (estime + affirme) (E + être) nécessaire qu'on le prévienne.*
b. **Max le (croit + juge) (E + être) souhaitable qu'elle vienne.*

Considérons les phrases suivantes :

- (52) a. *Je (crois + juge) qu'il est (foutu + en train) de pleuvoir.*
b. *Je (crois + juge) qu'il est temps de nous en aller*

Dans ces phrases, les formes soulignées ne peuvent être considérées comme des exemples d'une simple extraposition, puisque l'on a :

- (53) **(Pleuvoir + qu'il pleuve) est (foutu + en train)*
**(Nous en aller + Que nous en aille) est temps.*

Ainsi, elles doivent être considérées comme représentant la réalisation superficielle de sujets vides.

Considérons maintenant le cas de CEX et le cas de CX. Nous avons :

- (54) a. **Je le (crois + juge) (E + être) (foutu + en train) de pleuvoir.*
 b. **Je le (crois + juge) (E + être) temps de nous en aller.*

En bref, on ne peut observer aucune phrase à *le* impersonnel, que celui-ci soit *il* de l'extraposition ou *il* essentiel qui ne correspond pas à la complétive.¹⁴

2.2.2. Contrainte sur N₁ = *on, ce*

L'apparition de *on* et de *ce* n'est pas observable pour la CEX et la CX, ce qui doit être dû au fait qu'on n'a pas de forme de complément d'objet correspondante. Nous avons :

- (55) *Je crois qu'on est égaux devant la loi.*
Pierre croit que c'est plus agréable.

mais :

- (56) **Je crois on (E + être) égaux devant la loi.*
 **Pierre croit ce (E + être) plus agréable.*

14) Cependant il existe une différence. Pour ce dernier cas, si *le* est effacé, ces phrases restent toujours inacceptables :

- **Je (crois + juge) (E + être) (foutu + en train) de pleuvoir.*
 **Je (crois + juge) (E + être) temps de nous en aller.*

alors que, pour le cas de *il* de l'extraposition, elles deviennent acceptables :

- (26) a. *Il (estime + affirme) (E + être) nécessaire qu'on le prévienne.*
 b. *Max (croit + juge) (E + être) souhaitable qu'elle vienne.*

Nous y reviendrons dans le CHAP VI.

2.2.3. Contrainte sur N_1 = des substantifs sans Dét

On peut observer des apparitions des syntagmes nominaux sans déterminant comme *assistance* et *monts et merveilles* en position sujet dans la construction définitionnelle. Par exemple, on a :

- (57) a. *Elle croit que monts et merveilles sont susceptibles d'être promis à ce garçon*
b. *Elle croit qu'assistance est difficile à porter aux victimes d'hydrocution*

Cependant les syntagmes nominaux sans déterminant ne sont pas susceptibles d'apparaître en position de N_1 dans la CEX et la CX, comme on peut le voir dans :

- (58) a. **Elle croit monts et merveilles susceptibles d'être promis à ce garçon*
b. **Elle croit assistance difficile à porter aux victimes d'hydrocution*
(Kayne (1977, p.289))

Il nous semble que ce phénomène est lié à une contrainte générale sur le complément d'objet, puisque la plupart des verbes, y compris *croire*, n'acceptent pas comme complément d'objet des syntagmes nominaux sans déterminant, sinon dans les expressions figées ou les expressions à verbes supports¹⁵.

15) Dans

(i) *On porte assistance aux victimes d'hydrocution,*

c'est le substantif *assistance*, non pas le verbe *porter* qui constitue le noyau de la phrase. Ce substantif a une fonction prédicative en ce qu'il sélectionne ses arguments : *on* et *victimes d'hydrocution*, ce qui est confirmé par l'existence de la phrase suivante :

(ii) *On assiste les victimes d'hydrocution,*

synonyme de (i) et dont le noyau est le verbe *assister* qui est morphologiquement associé à ce substantif. D'autre part, le verbe *porter* dans (i) est sémantiquement vide et il ne fonctionne que comme support grammatical — il porte les marques du mode, du temps, de la personne et du nombre, etc. —, d'où vient le nom du «verbe support». Nous donnons quelques phrases à verbe support ci-dessous :

Paul donnera une gifle à Luc

↔ *Paul gifle Luc.* (G. Gross (1989), p.7)

Paul fait le résumé d'une théorie à Jean.

↔ *Paul résume une théorie à Jean.* (Giry-Schneider (1978), p.25)

Paul a de l'admiration pour Luc.

↔ *Paul admire Luc.* (Labelle (1977))

Il existe également des substantifs prädicatifs qui n'ont pas de verbe associé :

Paul a de l'amitié pour Marie. (M. Gross (1975), p.129)

Paul donnera une beigne à Luc. (G. Gross (1989), p.7)

La construction à support présente quelques particularités syntaxiques, linguistiquement intéressantes. Nous nous contentons ici de noter deux points sur le comportement du déterminant accompagné du substantif prädicatif :

1° on ne peut observer l'apparition d'un déterminant qui serait coréférent à un autre argument que le sujet :

**Il porte (mon + ton) assistance aux victimes d'hydrocution,*

ce qui différencie *porter* comme support de celui comme verbe ordinaire :

Il porte (mon + ton) sac à la main.

2° La nature du déterminant, pour un verbe support donné, dépend de la nature du substantif prädicatif :

*Il porte (E + *un + un certain + de la + *des) assistance(s) aux victimes d'hydrocution.*

Pour plus de détails sur la notion du verbe support, on se reportera à M. Gross (1975, 1981), Giry-Schneider (1978, 1987), Labelle (1974), Danlos (1980), Meunier (1980), Vivès (1983), et G. Gross (1989).

2.3. Contrainte sur l'apparition de à N₂

Les constructions N₀ V₀ à N₂ N₁ X et N₀ V₀ à N₂ N₁ être X sont très douteuses :

- (59) a. ?*Jean lui (dit + affirme + confesse + etc.) cet homme honnête.
b. ?*Jean lui (prétend + annonce + avoue + etc.) cet homme honnête.

Cette contrainte paraît liée à une contrainte générale sur la grammaire ou sur la production des phrases, qui limiterait à deux le nombre des compléments de verbe.¹⁶

2.4. Problème de l'extraction de N₁

Nous avons déjà tenu compte de ce phénomène étrange dans le chapitre I. Avec les verbes tels que *croire, dire, estimer, etc.*, on n'a pas la CEX :

- (60) *Je (crois + dis + estime) que ce vin est frelaté.*
↔ **Je (crois + dis + estime) ce vin être frelaté.*

Cependant, si les transformations qui consistent à extraire N₁ s'y applique, elle peut être acceptée :

- la relativation de N₁ :

- (61) *Le vin que je (crois + dis + estime) être frelaté.*

16) M. Gross (1968), p.120.

- la question :

(62) *Quel vin (crois + dis + estimes)-tu être frelaté?*

- le clivage :

(63) *C'est ce vin que je (crois + dis + estime) être frelaté.*

Il nous semble que le placement de clitique (PL-CL) permet également le même effet que l'extraction :

Je le (crois + dis + estime) être frelaté.

Ce phénomène semble général. Prenons le cas du verbe *savoir* qui ne peut avoir la CEX :

**On sait Marie être la fille du maire.*

**Je ne savais pas Paul être si riche.*

Je ne savais pas Max être au courant.

On voit qu'il admet la forme *être X*, lorsque N_1 est *ppv* :

On la sait être la fille du maire.

Je ne le savais pas être si riche.

Je le ne savais pas être au courant.

Bien des linguistes ont essayé de rendre compte de ce phénomène étrange par le mécanisme théorique de la grammaire générative (surtout Kayne et Ruwet), mais nous croyons qu'il est plus important de décrire

l'extension lexicale de ce phénomène¹⁷ plutôt que de tenter de chercher une explication théorique générale quelconque ; puisqu'il nous semble que ce phénomène n'est pas lié à la grammaire, mais plutôt à la stylistique et qu'il n'est qu'une propriété idiosyncratique du français.

Remarquons que les phrases de (63.a-b) sont bien meilleures que la construction complétive correspondante, comme on peut le voir dans les phrases suivantes :

- (64) a. ?*Le vin que je (crois + dis + estime) qui est frelaté.*
b. ?*Quel vin (crois + dis + estime)-tu qui est frelaté?*

Ces phrases sont très lourdes du point de vue stylistique, Il nous semble que c'est pourquoi la forme *être X* remplace la forme *qui est X*.

2.5. Valeur sémantique négative

Olsson (1976:15-16), Ruwet (1982:154-158) et Gaulmyn (1986:315) remarque qu'il existe une différence sémantique régulière entre la construction complétive et la CX. Considérons par exemple les phrases suivantes :

- (65) a. *David a (dit + cru) Marie malade*
b. *David a (dit + cru) qu'elle était malade.*

On constate que la CX implique un jugement évaluatif de l'énonciateur qui met en doute la vérité de l'énoncé, ——— donc elle a un sens proche de celle de *prétendre* ——— alors que la construction

17) Comme nous l'avons dit plus haut, la CEX n'est permise que par un très petit nombre de verbes tels que *imaginer, juger, s'imaginer, etc.* (la plupart des verbes le refuse), mais si N_1 est extrait, elle est acceptée par bien plus de verbes.

complétive exprime simplement une opinion de l'individu désigné par le sujet principal. Ce qui peut être confirmé par l'incongruité de (66.b) :

(66) a. *Je crois que je suis malade.*

b. *?Je me crois malade.*

Il semble bizarre, et même contradictoire, que l'énonciateur exprime une opinion et suggère que cette opinion est mal fondée.

Ruwet (1982) donne la structure profonde identique pour la CEX et la construction complétive mais présente une autre structure profonde pour la CX, en s'appuyant sur le fait qu'il existe une différence sémantique de même type entre la CEX et la CX. Pour faire preuve de ce fait, l'auteur présente un seul type d'exemples du verbe *déclarer*, tiré de Olsson (1977). Considérons les phrases suivantes :

(67) *Le juge a déclaré que l'accusé était innocent.*

(68) *Le juge a déclaré l'accusé innocent.*

La phrase (67) rapporte simplement une opinion émise par le juge, mais le verbe *déclarer* dans (68) se charge d'une valeur «performative», l'acte juridique. Ce dernier sens est absent dans le cas de (68). Aussi, (67) peut être coordonné à (69); mais ce n'est pas le cas de (68) ——— la phrase complexe résultante serait contradictoire :

(69) *... et il serait donc impardonnable de le condamner.*

Ces différences de sens expliquent aussi l'incongruité de (70.b) : ma concierge n'est pas en position de prendre à son compte l'acte juridique exprimé par *déclarer ... coupable* :

(70) a. *Ma concierge a déclaré que l'accusé (est + était) coupable.*

b. *?Ma concierge a déclaré l'accusé coupable.*

De plus, une expression comme *non coupable* ne s'utilise, normalement, qu'avec des verbes exprimant des actes juridiques. Comparons :

(71) a. *?Le juge a déclaré que l'accusé (est + était) non coupable.*

b. *Le juge a déclaré l'accusé non coupable.*

Considérons maintenant la CEX. On a :

(72) *L'accusé, que le juge avait déclaré être innocent, a été condamné quand même.*

alors que pour la CX, l'on a :

(73) *?L'accusé, que le juge avait déclaré innocent, a été condamné quand même.*

(72) est tout naturel; (73) est contradictoire. D'autre part, (74) est bizarre si *être* est présent, et acceptable sans *être* :

(74) *L'accusé, que le juge avait déclaré (E + ?être) non coupable, a été libéré.*

Cette situation amène Ruwet (1982) à considérer que la CX a une structure profonde différente de celle de la CEX, qui partage la même structure profonde avec la construction complétive.

Cependant, les arguments qu'il a invoqués pour séparer la structure de base de la CX de celle de la CEX, (*i.e.* la valeur dépréciative de la CX et

les différents comportements du verbe *déclarer*), à ce qu'il nous semble, ne sont pas suffisants, pour les raisons suivantes.

En premier lieu, c'est à cause de la différence de sens entre la CX et la construction complétive que Ruwet a refusé l'hypothèse qui relierait ces deux constructions; cette position est fondée sur l'hypothèse que la transformation ne modifie jamais le sens de la phrase. Cependant, bien que la transformation ne donne pas lieu à la modification du sens cognitif de la phrase, pour ce qui est du sens pragmatique, de manière générale la transformation donne lieu souvent à la modulation du sens pragmatique ; considérons, par exemple, la transformation passive : l'agent du procès assume la fonction du topique de l'énoncé dans la phrase active, alors que c'est le patient qui exprime le topique dans la phrase passive correspondante. Or la différence de sens observée entre la CX et la construction complétive est celle de nature pragmatique, qui concerne le jugement modalisateur (l'axe vrai/faux/incertain) de l'énonciateur sur la proposition.

De plus, si la transformation ne modifiait pas le sens de la phrase, l'auteur aurait dû distinguer entre la structure sous-jacente de CEX et celle de la construction complétive. Gaulmyn (1986) remarque que la CEX comprend la valeur dépréciative de même que la CX et Ruwet lui-même reconnaît également une différence de sens de ce type entre la CEX et la construction complétive, en disant que l'interprétation des phrases à *être* est plus proche de celle des phrases à la construction complétive que de celle de la CX. Malgré cette différence de sens, il établit la structure identique pour les deux constructions, ce qui est contradictoire à l'établissement de deux structures de base différentes pour la CX et la construction complétive.

En second lieu, bien que la différence de sens que Olsson (1977) et Ruwet (1982) ont remarquée avec les différents comportements de *déclarer* soit un peu gênante pour l'hypothèse qui relie la CX et la construction complétive (comme le note Ruwet), il est à noter qu'elle n'est observable que pour quelques verbes dits «performatifs», surtout juridiques comme *déclarer*. C'est-à-dire que l'on ne peut pas la considérer comme générale,

comme Ruwet le reconnaît lui-même. Ainsi, si la règle n'est pas contrôlée par la composante syntaxique, mais contrôlée par le lexique (c'est le cas de la règle de redondance lexicale dans la grammaire générative, et c'est aussi le cas de presque toutes les transformations dans le lexique-grammaire, y compris la règle de la restructuration que nous soutiendrons dans le chapitre VI.), l'exemple de *déclarer* ne l'infirmes jamais, puisque l'on n'a qu'à marquer les propriétés propres aux verbes du type *déclarer* dans l'entrée lexicale correspondante et on donnera la marque négative dans la colonne qui assume la règle de restructuration.

3. Conclusion — relation d'inclusion des propriétés syntaxiques

Nous avons décrit les propriétés distributionnelles de la CEX et de la CX, en comparaison avec la construction complétive, ce qui nous permet donc de constater non seulement les communautés mais les spécificités de ces deux dernières constructions.

Les trois constructions partagent les propriétés distributionnelles de N_1 , les propriétés distributionnelles de X , l'accord entre N_1 et X , ainsi que le comportement du réciproque *l'un...l'autre*.

Les deux formes diffèrent par d'autres propriétés, ce qui peut être résumé par l'expression «spécificités de la CEX et de la CX», parce que celles-ci ont plus de contraintes distributionnelles que la construction complétive. Mentionnons brièvement les contraintes distributionnelles sur le prédicat X de la CEX et de la CX; ces deux constructions diffèrent l'une de l'autre, à leur tour, par différentes propriétés distributionnelles :

1. Lorsque X est un substantif, le déterminant ne peut figurer dans la CEX et CX
2. L'usage du substantif spécifique semble exclu de la CX, ce qui n'est pas le cas de la CEX.

3. La complétive ne peut figurer dans la CEX ainsi que dans la CX.
4. Le participe passé ne peut s'utiliser que s'il permet une interprétation statique.
5. Ni la CX ni la CEX ne peuvent avoir pour N_1 les formes *on*, *ce*. On n'a pas de forme impersonnelle qui correspondrait à *il* impersonnel dans la construction complétive.
6. Le second complément à N_2 des *Vcom* ne peut figurer ni dans la CX ni dans la CEX.

Il est à remarquer que la CEX et la CX présente une valeur sémantique négative, en contraste avec la construction complétive.

Le résultat de l'analyse nous amène à constater les faits suivants :

1. Le parallélisme entre la construction définitionnelle et la CEX d'une part, la construction définitionnelle et la CX d'autre part, ce qui permet de postuler une relation syntaxique régulière.
2. La relation d'inclusion entre les propriétés distributionnelles de la construction définitionnelle et celles de la CEX d'une part, la construction définitionnelle et la CX d'autre part, *i.e* la CEX et la CX ont plus de contraintes que la construction complétive.

CHAPITRE IV : ANALYSE DES PROPRIETES TRANSFORMATIONNELLES DE LA CEX ET DE LA CX

Nous abordons ici le problème de statut syntaxique de N_1 d'une part, celui de *être X* et de *X* d'autre part.

Remarquons d'abord qu'il n'y a aucun cas où les séquences N_1 *être X* et N_1 *X* se comportent en tant que proposition, *i.e.* une unité syntaxique.

En premier lieu, les séquences N_1 *être X* et N_1 *X* ne se pronominalisent pas en *le* en bloc. Ainsi, dans :

Paul (croit + dit) Jean honnête.

Paul (juge + imagine) Jean être honnête.

le *ppv le* ne peut reprendre ni *Jean honnête* ni *Jean être honnête*, comme on le voit dans :

- a. **Paul le (croit + dit).*
- b. **Paul le (juge + imagine).*

Ni *Jean honnête* ni *Jean être honnête* ne peuvent répondre à la question *que* :

- a. **Que Paul (croit + dit)-il?*

—— *Jean honnête*

b. * *Que Paul (juge + imagine)-il?*

—— *Jean être honnête.*

On ne peut déplacer en bloc ni *Jean honnête* ni *Jean être honnête* :

a. **C'est Jean honnête que Paul (croit + dit)*

b. **C'est Jean être honnête que Paul (juge + imagine)*

On peut multiplier de tels tests destinés à prouver que ces séquences ne constituent pas une unité syntaxique.

En conclusion, les deux séquences françaises N_I être X et N_I X se comportent toutes toujours comme deux unités syntaxiques distinctes, ce qui sera vérifié encore par l'analyse suivante.

1. Le statut de N_I : complément d'objet direct

Dans la CEX ainsi que la CX, le N_I est analysé comme complément d'objet direct.

Nous allons présenter une série d'arguments en faveur de cette analyse.

1. Pronominalisation en *le*

Le premier argument consiste dans le fait que N_I est par lui-même (sans X) source pour les *ppv*, *le/lalles*.

(1) *Paul (imagine + juge) Jean être innocent.*

→ *Paul le (imagine + juge) être innocent.*

- (2) *Paul (croit + dit) Jean innocent.*
→ *Paul le (croit + dit) innocent.*

Selon M. Gross (1968:119), les pro-formes sont différentes en fonction de la distribution de N_I : alors que $N_I = N_{hum}$, N_{hum} peut être source de *le, la, les*, ceci semble être plus difficile pour N_I complétive.
Dans :

- (3) *Jean le croit possible.*

on ne peut pas interpréter *le* comme se référant à une phrase, alors que dans :

- (4) *Jean croit cela possible.*

cela peut se référer à une phrase.

2. Question

N_I peut toujours être source pour *qui/que*, selon la distribution N_{hum}/N_{hum} :

- (5) a. *Qui (E + d'entre eux) Paul (imagine + juge)-t-il être innocent?*
b. *Que Paul (imagine + juge)-t-il être impossible?*
- (6) a. *Qui (E + d'entre eux) Paul (croit + dit)-il innocent?*
b. *Que Paul (croit + dit)-il impossible?*

3. Passif

N_I peut apparaître en position sujet de la phrase passive correspondante :

(7) *Jean est (imaginé + jugé) être innocent par Paul.*

(8) *Jean est (*cru + dit) innocent par Paul.*¹⁸

4. Accord

Le participe passé de V_O s'accorde avec le N_I , ce qui montre que le N_I est le complément d'objet direct :

(9) *Marie que Paul a (imaginé(E + *e) + jugé(E + *e)) être innocente.*

(10) *Marie que Paul a (cru(*E + e) + dit(*E + e)) innocente.*

5. Caractère obligatoire

Le N_I n'est pas effaçable.

(11) *Paul (imagine + juge) (Jean + *E) être innocent.*

(12) *Paul (croit + dit) (Jean + *E) innocent.*

2. Le statut de être X et de X

2.1. Propriétés révélatrices de V-complément

Nous avons démontré que la séquence N_I être X et la séquence N_I X ne constituent pas une unité syntaxique, mais deux unités syntaxiques et que la première unité N_I est le complément d'objet direct. Alors quel est le statut de être X et X qui constituent la seconde unité? Il est naturel qu'ils

18) C'est le caractère lexical spécifique au verbe *croire* qui bloque le passif.

s'analysent comme V-complément de V_0 . Nous allons présenter ci-dessous des arguments qui étayent cette analyse.

1. Le caractère obligatoire

L'apparition de *être X* et de *X* est obligatoire, c'est-à-dire que l'on ne peut l'omettre sans rendre la phrase inacceptable :

- (13) a. *Paul (croit + dit) Jean (*E + honnête).*
b. *Paul (juge + imagine) Jean (*E + être honnête).*

2. Immobilité

Ni *être X* ni *X* ne peuvent être déplacés :

—— en tête de phrase :

- (14) a. **Honnête Paul (croit + dit) Jean.*
b. **Être honnête Paul (juge + imagine) Jean.*

—— entre N_0 et V_0 :

- (15) a. **Paul honnête (croit + dit) Jean.*
b. **Paul être honnête (juge + imagine) Jean.*

3. Impossibilité de l'extraction

Nous ne pouvons extraire ni *être X* ni *X* :

- (16) a. *??C'est honnête que Paul (croit + dit) Jean.*
b. *??C'est être honnête que Paul (juge + imagine) Jean.*

Ce fait nous permettrait de postuler un certain degré de cohésion entre *être X* / *X* et V_0 .

4. Restriction de sélection sur V_0

Les formes *être X* et *X* sont contraintes par le verbe principal. En d'autres termes, elles ne sont acceptées que par un nombre limité de verbes, qui constitue une partie de l'ensemble des *Vcog* et des *Vcom*.

2.2. Absence des propriétés révélatrices de complément d'objet direct

Nous venons de démontrer que le statut de *être X* et celui de *X* sont respectivement celui de *V*-complément. Or, ces deux formes s'analysent-elles comme compléments d'objet direct? La réponse est négative. M. Gross (1968) mentionne que le fait que les formes *être X* et *X* ne possèdent pas le statut de complément d'objet direct pourrait être lié à la restriction générale qui interdit à un verbe en français d'avoir plus d'un complément direct.

Nous présenterons des faits qui conduisent à ne pas analyser ces formes comme compléments d'objet direct, dans ce qui suit.

1. Pronominalisation

Le *ppv le* ne peut correspondre à *X*, comme on le voit dans :

(17) *Paul (juge + imagine) Jean être honnête.*

→ **Paul le (croit + dit) Jean.*

(18) *Paul (croit + dit) Jean honnête.*

→ **Paul le (croit + dit) Jean.*

M. Gross (1968:127) considère également le blocage :

(19) *Elle croit cet homme un grand savant.*

→ **Elle en croit cet homme un grand.*

comme lié à cette restriction générale.

2. Question

Les formes *être X* et *X* ne peuvent être soumises à la question en *que*

:

(20) **Que Paul (juge + imagine)-il Jean?*

—— *Il le (juge + imagine) être honnête.*

(21) **Que Paul (croit + dit)-t-il Jean?*

—— *Il le (croit + dit) honnête.*

Remarquons également que *comment* ne peut pas être utilisé :

?**Comment Paul (juge + imagine)-t-il Jean?*

—— *Il le (juge + imagine) être honnête.*

**Comment Paul (croit + dit)-il Jean?*

—— *Il le (croit + dit) honnête.*

Les verbes tels que *trouver* et *imaginer* (pour la CX) semblent constituer des exceptions :

Comment trouves-tu Socrates?

—— *Trop malin pour toi.* (Ruwet (1982:151))

Comment imagines-tu ta soupe?

—— *Chaude!* (M. Gross (1975:178))

3. Passif

Pour les formes *être X* et *X*, avec $X = \mathbf{N}$, le passif est impossible.

(22) *Paul (juge + imagine) Jean être (E + ?un) bon garçon.*

→ **Être (E + un + le) bon garçon est (jugé + imaginé) Jean par Paul.*

(23) *Paul (croit + dit) Jean (E + ?un) bon garçon.*

→ **(E + un + le) bon garçon est (cru + dit) Jean par Paul.*

4. Relativisation

Les formes *être X* et *X*, avec $X = \mathbf{N}$, ne permettent pas la relativisation

:

Paul (juge + imagine) Jean être (E + ?un) bon garçon.

→ **(E + être) le bon garçon que Paul (juge + imagine) Jean.*

Paul (croit + dit) Jean (E + ?un) bon garçon.

→ **Le bon garçon que Paul (croit + dit) Jean.*

2.3. Différence de statut entre *être X* et *X* : Syntagme prédicatif ou non

On peut dire que le statut syntaxique de la séquence *être X* est celui de syntagme prédicatif¹⁹, dans la mesure où elle peut contenir une négation, une expression modale et elle peut disposer de la variation temporelle, alors que pour la séquence *X*, ces propriétés font défaut puisqu'elle ne possède pas de support grammatical *être*, ce qui empêche de lui attribuer le statut de syntagme prédicatif.²⁰

2.3.1. Contrainte sur le temps

La forme *être X* est susceptible de se mettre à la forme composée qui correspondrait au passé dans la construction complétive :

- (24) a. *Paul (imagine + juge) Jean avoir été innocent.*
b. *Paul (juge + imagine) Jean avoir été imposteur.*

tandis que la forme *X* ne disposent pas de la variation temporelle :

- (25) a. **Paul (croit + dit) Jean avoir été innocent.*
b. **Paul (croit + dit) Jean avoir été imposteur.*

19) Ce terme n'est pas à prendre dans le sens de Chomsky (1975) où le *Predicate Phrase* (PREDP) est un constituant immédiat de la phrase (S) et il se compose de l'*Auxiliary* (Aux) et du *Verbal Phrase* (VP). Nous entendons par «syntagme prédicatif» tout simplement un syntagme qui a une prédicativité.

20) Etant donné que la séquence *être X* est analysée comme syntagme prédicatif, une question se pose : peut-elle être analysée comme complétive? La réponse sera négative si nous ne nous appuyons que sur le fait qu'elle ne peut avoir de sujet. Mais il est largement admis par presque tous les linguistes contemporains que le syntagme prédicatif sans sujet tel que l'infinitif est une complétive à sujet vide ou qu'il est dérivé par la règle de réduction de complétive. Ce qui rend problématique l'analyse du statut de la séquence *être X*.

2.3.2. Négation

La séquence *être X* peut contenir une négation syntaxique par *ne... pas*. On a :

(26) *Paul (juge + imagine) Jean ne pas être imposteur.*

alors que la séquence *X* ne peut le faire.

2.3.3. Expressions modales

La forme *être X* est susceptible d'avoir les expressions modales :

(27) *Paul (imagine + juge) Jean (devoir + pouvoir) être innocent.*

alors que ceci est impossible pour la forme *X*, faute du support grammatical.

Remarque sur une différence entre *être X* et *X* : formation des *ppv y, en* par rapport à V_0

On constate que le complément de l'adjectif qui est pronominalisable en *lui* ne peut être attaché à V_0 ni pour la forme *être X* ni pour la forme *X* :

(28) *Paul (imagine + juge) Jean être infidèle à Marie.*

→ *Paul (imagine + juge) Jean lui être infidèle.*

→ **Paul lui (imagine + juge) Jean être infidèle.*

(29) *Paul (croit + dit) Jean infidèle à Marie.*

→ **Paul lui (croit + dit) Jean infidèle.*

Cependant on voit une différence manifeste entre *être X* et *X*, lorsqu'il s'agit d'un complément de l'adjectif qui est pronominalisable en *y* et *en*. La formation des *ppv y* et *en* par rapport à V_0 est autorisée en présence de la CX :

(30) *Paul (croit + dit) Jean fidèle à ces principes.*

→ *Paul y (croit + dit) Jean fidèle.*

(31) *Paul (croit + dit) Jean capable de cela.*

→ *Paul en (croit + dit) Jean capable.*

alors qu'elle est bloquée en présence de la CEX :

(32) *Paul (imagine + juge) Jean être fidèle à ces principes.*

→ *Paul (imagine + juge) Jean y être fidèle.*

→ **Paul y (imagine + juge) Jean être fidèle.*

(33) *Paul (imagine + juge) Jean être capable de cela.*

→ *Paul (imagine + juge) Jean en être capable.*

→ **Paul en (imagine + juge) Jean être capable.*

3. Conclusion

1. Les résultats des analyses des formes étudiées pour le français nous confirment que ni la séquence $N_1 être X$ ni la séquence $N_1 X$ ne peuvent être analysées comme une proposition enchâssée, mais qu'elles sont analysées comme deux unités syntaxiques distinctes, l'une complément d'objet direct, l'autre un autre complément de verbe.

Si, malgré les arguments empiriques que nous avons invoqués, on opte pour l'analyse qui parle d'une proposition enchâssée, comme l'ont fait les générativistes, cela ne sera qu'une contribution à satisfaire les exigences théoriques de la grammaire générative.

2. Rappelons que le statut syntaxique de la séquence *être X* est celui de syntagme prédicatif. De plus, nous avons vu que ces deux constructions différaient par diverses propriétés distributionnelles. Ainsi, les deux séquences sont interprétées comme ayant une structure différente, *i.e.* on a affaire à deux constructions syntaxiquement différentes. Il ne faut donc pas dériver la *CX* à partir de la *CEX* par simple effacement de *être*, mais il faudrait la dériver de la construction à *Qu P* par une autre règle de la restructuration. Nous reviendrons sur ce problème dans le chapitre VI (*Conclusion*).

CHAPITRE V : CONTRAINTE LEXICALE SUR V_0

Nous abordons maintenant les restrictions imposées au verbe principal dans la CEX et la CX, dans une perspective extensionnelle, *i.e.* du point de vue de la constitution d'une liste des verbes acceptant les deux constructions aussi complète que possible. Quels verbes admettent la CEX et la CX? Les données qui sont présentées sous la forme de tables de M. Gross (1975) sont disponibles.

1. Relation d'inclusion lexicale

Rapplons que les verbes qui acceptent ces deux constructions ne constituent qu'une partie de l'ensemble de V_{cog} et de V_{com} . Ainsi, on peut dire qu'il existe une relation d'inclusion dans la distribution lexicale entre la construction complétive, la CEX et la CX : la première comprend les deux dernières, mais l'inverse n'est pas vrai. On pourrait objecter qu'il existe des verbes qui acceptent la CX sans accepter la construction complétive, avec les phrases suivantes²¹ :

(1) a. *Jean boit son rhum chaud.* (M. Gross (1968), p.116)

21) Ces phrases ont été données dans le chapitre I.

Tu manges ta soupe chaude. (M. Gross (1975), p.178)

Sa voiture, il l'a achetée neuve. (Olsson (1976, p.7))

b. *Elle a les yeux bleus.*

Il a sa fille mariée. (Furukawa (1987), p.286-287)

c. *Cette nouvelle a rendu Marie heureuse.*

Ce fait rend la science inutile. (M. Gross (1968), p.117)

d. *On a élu Paul président.* (BGL (1976b), p.62)

e. *Jean a appelé son fils Fernand.* (BGL (1976b), p.62)

f. *Jean a payé ce livre dix francs.* (M. Gross (1968), p.116)

g. *Pierre a mis Jeanne en (colère + route + maison + mesure d'y aller + ...)* (M. Gross (1968), p.117)

Cependant, malgré l'identité de la structure superficielle ($N_0 V_0 N_1 X$), ces phrases diffèrent de la CX qui nous concerne, par des propriétés syntactico-sémantiques importantes, donc on ne pourra pas les identifier à la CX. Ces constructions devraient faire l'objet d'une étude à part²², nous nous contentons ici de remarquer de manière très succincte quelques propriétés syntaxiques qui les opposent à la CX.

Les constructions en (1) (a)-(g) ont plus de contraintes distributionnelles que la CX : pour celle-ci, en position de X, il peut apparaître un adjectif, un substantif sans déterminant, un adverbe, un syntagme prépositionnel et un participe passé, alors que pour les

22) On peut se reporter aux travaux de Riegel pour la construction de (b), et à BGL (1976b) pour celles de (d)-(f). La construction de (g) contient le verbe opérateur causatif *mettre*, pour lequel on peut se référer à M. Gross (1981).

constructions de (a)-(c), X est limité à l'adjectif; pour celles de (d)-(e), au substantif sans déterminant; pour celle de (f) à la forme *Num N* ou à l'adverbe de prix comme *cher*; pour celle de (g), aux expressions très restreintes de la forme : *Prép N* (*Prép = en + dans + sur + etc.*).

Remarquons les deux propriétés transformationnelles suivantes²³ :

1° [clivage] : Si nous appliquons [clivage] à X pour les constructions (a)-(g), nous obtenons respectivement :

- (2) a. *C'est chaud que Jean boit son rhum.*
b. *C'est bleus qu'elle a les yeux.*
c. **C'est heureuse que cette nouvelle a rendu Marie.*
d. *??C'est président qu'on a élu Paul.*
e. *??C'est Fernand que Jean a appelé son fils.*
f. *C'est dix francs que Jean a payé ce livre.*
g. **C'est en colère que Pierre a mis Jeanne.*

Rappelons que pour la CX, X ne peut être extrait :

**C'est honnête que Paul (croit + dit) Jean.*

2° [question] : Si nous soumettons X à [question en *comment*] X, nous obtenons respectivement :

- (3) a. *Comment Jean boit-il son rhum?*
——— *Il le boit chaud.*

b. *Comment a-t-elle les yeux?*
——— *Elle les a bleus.*

23) Pour plus de détails, on se reportera à Olsson (1976).

c. ?*Comment cette nouvelle a-t-elle rendu Marie?*

——— *Elle l'a rendu heureuse.*

d. **Comment a-t-on élu Paul?*

——— *On l'a élu président.*

e. *Comment Jean a-t-il appelé son fils?*

——— *Il l'a appelé Fernand.*

f. (**Comment + Combien*) *Jean a-t-il payé ce livre?*

——— *Il l'a payé dix francs.*

g. **Comment Pierre a-t-il mis Jeanne?*

——— *Il l'a mise en colère.*

Rappelons que pour la CX, X ne peut être soumis à [question en *comment*] :

**Comment Paul (croit + dit)-il Jean?*

——— *Il le (croit + dit) honnête.*

sauf le cas de quelques verbes comme *trouver* et *imaginer*.

Pour plus de détails sur les divergences syntaxiques entre la CX et les autres constructions entrant dans le cadre $N_0 V_0 N_1 X$, on se reportera à Olsson (1976 : 13-21).

2. Problème de l'extraction de N_1 et $N_1 = Qu P, V-inf \Omega$

M. Gross (1975) donne six colonnes²⁴ : à côté de (N_1) (*être Adj*) et (N_1) (*Adj*), (*être Adj*) (*Qu P*), *que* $N_0 V$ (*être Adj*), (*Adj*) (*Qu P*), *que* $N_0 V$

24) Voir les tables dans les annexes.

(Adj), pour tenir compte de l'inégalité de distribution lexicale que posent l'extraction de N_I et la distribution $N_I =$ complétive.

Rappelons que la CEX n'est permise que par un très petit nombre de verbes tels que *imaginer, juger, s'imaginer, etc.* (la plupart des verbes la refusent), mais si N_I est extrait, elle est acceptée par de nombreux verbes, comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises.

Rappelons également que la contrainte lexicale varie selon la distribution de N_I : $N_I = N_{hum}$, $N-hum$, ou $N_I = Qu P$.

Lorsque $N_I =$ substantif, on a :

Jean dit Marie malade.

Jean croit Marie malade.

mais :

**Jean dit possible que Pierre vienne.*

*Jean croit possible que Pierre vienne.*²⁵

Une question se pose : si nous faisons appel à la règle de restructuration, nous faut-il six règles? Nous y reviendrons dans le chapitre suivant (VI. Conclusion).

3. Analyse lexicale

Nous posons une question : les verbes qui acceptent la CEX et la CX sont-ils prédictibles d'une façon ou d'une autre, par exemple à partir des traits sémantiques du verbe?

Il est intéressant de noter que Kiparsky et Kiparsky (1970) prétendent que la CX n'est admise que par les verbes dits «non factifs» en

25) M. Gross (1968), p.119.

anglais. En fait, les verbes factifs suivants du français n'acceptent pas la CX :

dévoiler, révéler, divulguer, livrer
*dissimuler, cacher, masquer, taire, voiler*²⁶
confier, déballer

Cependant, cette thèse n'est pas valide pour le français, et peut-être pour l'anglais également.

Pour ce qui est du français, on peut remarquer les contre-exemples suivants :

1° Tous les verbes factifs n'admettent pas la CX. Cette règle ne s'applique qu'à une partie de l'ensemble des verbes non factifs. En effet la CX est impossible pour *narrer, raconter, signifier, communiquer, transmettre, ajouter, etc..*

Nous avons :

**Il a (narré + raconté) Max parti*

alors que :

Il a (narré + raconté) que Max était parti

et nous avons :

**Il a ajouté Marie intelligente*

alors que :

26) Ces verbes dénotent le refus de communication.

Il a ajouté que Marie est intelligente

2° La CX ne se réalise pas que pour les verbes non factifs. Elle est possible pour les verbes factifs tels que *avouer*, *confesser*, et même *savoir* :

On la savait (E + être) la fille du maire.

Je ne la savais pas (E + être) si riche.

Je ne vous savais pas (E + être) au courant.

Léa avoue son frère (E + être) coauteur du vol.

Léa confesse ce crime (E + être) possible.

(cf. *Léa confesse que ce crime est possible.*)

3° De plus, la CX est observable parmi les verbes qui sont neutres du point de vue de la factivité. En effet, on peut observer la CX pour les verbes jussifs comme *proposer*. Par exemple, parallèlement aux phrases :

Je propose que l'action de la France soit plus claire.

Je te propose que le veau soit bien cuit.

on a :

Je propose l'action de la France, plus claire.

Je te propose le veau, bien cuit. (Gaulmyn (1986:332))

On pourrait envisager une solution au moyen des traits sémantiques. Cependant il semble qu'elle ne puisse être bien justifiée. Par exemple, à la différence du verbe *croire*, la CX n'est pas possible pour le verbe *penser*, synonyme de *croire* :

*Je (*pense + crois) Marie belle.*

Les exemples suivants nous montre l'inégalité de distribution lexicale entre *avouer, confesser, confier, déballer* :

(?)Il a (avoué + confessé) son fils incapable de faire ce travail

**Il a (confié + déballé) son fils incapable de faire ce travail*

Les verbes de volonté suivants présentent également une différence. La CX est acceptée par *vouloir, espérer, et souhaiter*, comme le montrent les phrases suivantes :

Il (veut + espère + souhaite) son voisin très riche.

alors qu'elle est refusée par *convoiter et envier* :

**Il (envie + convoite) son voisin très riche.²⁷*

Pour le moment, nous pouvons remarquer un fait intéressant : les verbes suivants n'admettent jamais la CEX ni la CX :

27) Les verbes *convoiter* et *envier* n'acceptent pas non plus, nous semble-t-il, la construction complétive correspondant à la CX, à la différence de *vouloir, espérer, et souhaiter*. Nous avons :

Il (veut + espère + souhaite) que son voisin soit très riche.

mais

**Il (envie + convoite) que son voisin soit très riche.*

Ainsi, avec les verbes *convoiter* et *envier*, la règle de restructuration de complétive que nous adopterons au chapitre suivant, ne peut s'appliquer, puisqu'il n'existe pas de structure de départ qui ferait l'objet de l'application de cette règle.

—— verbes dénotant la manière dont on parle :

**Il (murmure + bafouille + balbutie + chuchote + crie + gémit + marmonner + marmotter + etc.) Marie belle.*

—— verbes dénotant les cris d'animaux :

**Paul (aboie + beugle + ronronne + miaule + etc.) Marie capable de faire cela.*

—— verbes dénotant la communication non verbale :

**Il (écrit + gesticule + radiodiffuse + signale + télégraphie + téléphone + etc.) Marie enceinte.*

La source de cette propriété demande à être complétée par une étude à part.

CHAPITRE VI : CONCLUSION

1. Résultats de l'analyse

Dans cette partie nous avons examiné les propriétés syntaxiques de la CEX et de la CX en comparaison de la construction complétive. Cette démarche a été adoptée pour mieux comprendre les caractéristiques de la CEX et de la CX et évaluer la validité de l'hypothèse de la relation syntaxique entre ces deux constructions.

Nous rappelons les résultats des analyses de la CEX et la CX sous forme de schéma.

	CEX	CX
--	-----	----

A. Propriétés distributionnelles

1. Propriétés communes

$X=Adj, N, SP, Adv, pp$:	+	+
$N_1=Nhum/N-hum$:	+	+
$N_1=Qu P(ou de v^{-inf} \Omega)$:	+	+
$N_1= /défini/$:	+	+
Accord	:	+	+

2. Spécificités de la CEX et de la CX

$X=Dét\phi /X=N$:	+	+
$X= N$ non Spéc / $X=N$:	-	+
$X=non$ Qu P (ou de V^{-inf} Ω)	:	+	+
$X=V_{-pp}$ /statif/	:	-	+
à N_2	:	-	-
$N_1=il$ impersonnel	:	-	-
$N_1=on, ce$:	-	-
$N_1=sans$ Dét	:	-	-

B. Propriétés transformationnelles

« $N_1=objet$ »

Pro	:	+	+
Question	:	+	+
Passif	:	+	+
Accord	:	-	+
Obligatoire	:	+	+

« $X=V$ -Complément»

Obligatoire	:	+	+
Immobilité	:	+	+
Extraction impossible	:	+	+
Contrainte sur V_0	:	+	+

«X=non objet»

Pro	:	-	-
Question	:	-	-
Passif	:	-	-
Relativisation	:	-	-

«X=SPréd»

Négation	:	+	-
Expressions modales	:	+	-
Variation temporelle	:	+	-
<i>ppv</i> par rapport à V_0	:	-	+

Les résultats de l'analyse distributionnelle et lexicale nous permettent de constater les faits suivants :

1° Il existe un parallélisme entre la construction définitionnelle, la CEX et la CX, ce qui permet de postuler une relation syntaxique régulière.

2° Il existe une relation d'inclusion de propriétés distributionnelles et transformationnelles entre la construction complétive et la CEX d'une part, et la construction complétive et la CX d'autre part.

3° Il existe une relation d'inclusion de distribution lexicale entre la construction complétive et la CEX d'une part, et la construction complétive et la CX, d'autre part.

4. On observe des différences syntaxiques et lexicales entre la CEX et la CX.

Ces faits sont importants dans la mesure où ils nous suggèrent une meilleure description linguistique à la CEX et à la CX. En effet, ces observations constituent des arguments en faveur de la règle de restructuration que nous adoptons, et infirment toutes les hypothèses transformationnelles faites dans le cadre de la grammaire générative. Nous y revenons ci-dessous en 2.

A travers l'analyse transformationnelle, nous avons pu constater les faits suivants :

1° Les séquences N_1 être X et N_1 X constituent respectivement deux unités syntaxiques indépendantes, et non une unité telle qu'une proposition.

2° N_1 a un statut de complément d'objet direct et (être) X est un V-complément séparé qui ne peut pas être considéré comme complément d'objet.

Ces faits militent contre l'hypothèse que N_1 être X et N_1 X constituent des propositions enchâssées.

2. Critique des analyses générativistes

2.1. Hypothèse non transformationnelle

Si on postule une structure de base identique pour la construction complétive et la CX, ——— ce qui est le cas de Huot (1977), Hulk (1989) ——— on engendrera bien des phrases agrammaticales pour la CX, qui, elle, a plus de contraintes syntaxiques, comme nous l'avons vu.

Il en est de même pour l'hypothèse où l'on postule la même structure de base pour la construction complétive et la CEX, ——— ce qui

est le cas de Fauconnier (1974), Huot (1977), Ruwet (1982), et Kayne (1980).

2.2. Hypothèse transformationnelle : Montée du sujet et Effacement du sujet enchâssé *Pro* par EQUI

Cependant, si l'on ne postulait pas pour autant une hypothèse quelconque qui relierait la construction complétive et la CEX d'une part et la CX d'autre part, on ne pourrait rendre compte des phénomènes tels que l'accord grammatical entre N_I et (*être*) X, ni de l'identité des propriétés distributionnelles de X, ni de l'identité des propriétés distributionnelles de N_I , ni de l'identité de la relation sémantique entre N_I et (*être*) X. De plus on serait dans une situation où il faut considérer comme agrammaticales toutes les phrases dont (*être*) X s'accorde avec N_I complément d'objet, mais non pas avec le sujet, puisque la règle d'accord ne porte que sur la relation entre sujet et (*être*) X. Sinon, pour éviter ceci, il faudra établir une autre règle d'accord entre complément d'objet direct et (*être*) X. A cet égard, Ruwet (1982) propose une règle d'interprétation, analogue à celle que Bresnan (1978) a proposée pour les verbes anglais du type de *believe* et qui interprète ATTR comme prédiquant une propriété du référent du NP objet dans le contexte de *croire* ———, etc. Mais il n'est pas adéquat de rendre compte d'un même phénomène syntaxique au moyen de deux règles différentes.

Alors quel dispositif doit-on choisir? Il est évident que l'on ne doit pas faire appel à une transformation syntaxique générale telle que la montée du sujet qui consiste à faire monter le sujet de la complétive en position de complément d'objet :

1° Puisque la CEX et la CX ont plus de contraintes syntaxiques que la construction complétive, on devra imposer à cette transformation des conditions *ad hoc* destinées à bloquer les phrases agrammaticales engendrées dans le processus du passage de la construction complétive à la CEX ou à la CX.

2° Comme nous l'avons vu, la CEX et la CX ne sont permises que par une partie de l'ensemble des *Vcog* et des *Vcom*. Ainsi, si l'on acceptait une solution transformationnelle, on serait dans la situation étrange d'un point de vue chomskyen où une règle transformationnelle appartenant à la composante syntaxique doit être contrôlée par le lexique.

On pourrait envisager une autre solution transformationnelle du type de l'effacement EQUI du sujet enchâssé dans la structure profonde que Kayne (1977) a adoptée. Cependant, puisque, pour la CX, cette solution postule une structure profonde différente de celle de la construction complétive, il faut deux sous-catégorisations différentes pour un même verbe, p.ex. *croire*, dans le lexique.

De plus, pour rendre compte des particularités de la CX, *i.e.* pour éviter de générer les phrases agrammaticales, il faut répéter dans chaque entrée lexicale les contraintes imposées sur la CX. Quelle immense redondance! Par ailleurs la plupart des linguistes font appel à l'effacement de *être* pour dériver la CX, ce qui soulève les problèmes que nous indiquerons plus loin.

En conclusion, le mécanisme que l'on doit choisir n'est pas une transformation de type syntaxique générale mais une règle de type lexical qu'est notre règle de restructuration.

2.3. Analyse qui parle d'une proposition enchâssée

Nous abordons maintenant le problème de statut syntaxique de la CEX et de la CX. En gros, il s'agit ici de deux positions théoriques différentes. La première est celle de M. Gross (1968), pour laquelle, les séquences N_1 être X et N_1 X sont analysées comme constituant deux unités syntaxiques, l'une complément d'objet direct, l'autre aussi complément de verbe, mais pas complément d'objet direct. La seconde est celle selon laquelle la séquence N_1 être X est analysée comme une proposition (Huot (1977), Ruwet (1982), Kayne (1984)) et celle selon laquelle la séquence N_1 X est aussi analysée comme une proposition (Huot (1977), Kayne (1977), Hulk (1989)). Notre analyse adhère à la première position en critiquant la dernière.

La position selon laquelle on parle d'une proposition pourrait être indirectement étayée par une hypothèse où N_1 serait analysé comme sujet de être X et/ou de X. On pourrait invoquer les deux faits suivants à l'appui de cette hypothèse :

a. Accord entre N_1 et X : Avec la CEX et CX, on observe des accords grammaticaux obligatoires entre N_1 et X. Ces contraintes sont identiques à celles qui sont imposées sur la relation sujet-attribut dans la construction N_0 est X, ce qui peut conduire à considérer les séquences N_1 être X et N_1 X comme une phrase constituée par le sujet et le prédicat. Par exemple, lorsque X est rempli par des adjectifs et des substantifs, ceux-ci sont toujours en accord avec N_1 :

*Paul (juge + imagine) Jean être (intelligent + *intelligente).*

*Paul (croit + dit) Marie (belle + *beau).*

b. L'apparition de sujets figés en position N_1 : Certains substantifs qui sont limités à la position de sujet peuvent également apparaître en position N_1 .

Pourtant, ces deux faits ne constituent ni la condition nécessaire ni la condition suffisante pour montrer que N_I est sujet ou que les séquences N_I être X et $N_I X$ sont des propositions constituées par le sujet et le prédicat. C'est que, même si le N_I est analysé comme sujet, il n'y a aucun cas où les séquences N_I être X et $N_I X$ se comportent en tant que proposition, *i.e.* une unité sur le plan syntaxique. Rappelons les résultats des analyses transformationnelles (Chap. IV) qui nous confirment que ni la séquence N_I être X ni la séquence $N_I X$ ne peuvent être analysées comme une proposition enchâssée, mais qu'elles sont analysées comme deux unités syntaxiques distinctes, l'une complément d'objet direct, l'autre un autre complément de verbe. Si, malgré les arguments empiriques invoqués, on opte pour l'analyse en une proposition enchâssée, comme l'ont fait les générativistes, cela ne sera qu'une contribution à satisfaire les exigences théoriques de la grammaire générative.

3. Critique de la règle d'effacement de *être* et de la règle d'insertion de *être*

Maintenant, nous remettons en cause la dérivation de la CX à partir de CEX par simple effacement de *être*, qui a été proposée par Fauconnier (1974), M. Gross (1968), Huot (1977) et la dérivation de la CEX à partir de CX par l'insertion de *être* proposée par Rouveret et Vergnaud (1980). Nous soutenons qu'il ne faut pas dériver la CX de CEX par simple effacement de *être*, ni inversement par l'insertion de *être*, mais qu'il faut dériver la CX de la construction complétive par une autre règle de la restructuration.

Notre thèse se fonde sur les faits suivants :

- 1° Le statut de la CEX ne recoupe pas exactement celui de la CX.
- 2° Elles diffèrent par leurs propriétés distributionnelles.
- 3° La contrainte lexicale n'est pas la même.

Nous mentionnerons ces points ci-dessous.

3.1. Différence de statut entre *être X* et *X*

La forme *être X* s'analyse comme un syntagme prédicatif : elle ne peut avoir de sujet, mais elle peut contenir une négation syntaxique ainsi que des expressions modales. En revanche, la forme *X* ne peut être considérée comme un syntagme prédicatif, puisqu'elle ne peut avoir de négation syntaxique ni d'expressions modales, ni de temps. Cette différence est due à la présence ou à l'absence de *être*.

Ajoutons une autre différence. Il semble que les *ne ... que* ne se combinent pas avec les syntagmes verbaux en général. On ne peut donc pas restreindre *être X* par *ne...que* :

??*Paul ne (juge + imagine) Jean qu'être honnête.*

alors que nous pouvons restreindre *X* :

Paul ne (croit + dit) Jean qu'honnête.

En conclusion, le statut syntaxique de la CEX et celui de la CX n'est pas le même. Ainsi, les deux séquences sont interprétées comme ayant une structure différente, *i.e.* on a affaire à deux constructions différentes. Donc, on ne peut dériver la CX de CEX par simple effacement de *être*, mais il faudrait la dériver de la construction complétive par une autre règle de la restructuration.

3.2. Différence de propriétés distributionnelles

Comme nous l'avons vu, la CX et CEX diffèrent par plusieurs propriétés distributionnelles. C'est-à-dire que le processus qui dérive les deux formes n'est pas le même, ce qui rendra peut-être nécessaire l'établissement de deux règles différentes. Une étude plus détaillée sur ces conditions reste à faire.

3.3. Différence de la contrainte lexicale

Une autre raison pour laquelle il ne faut pas dériver la forme X à partir de la forme *être X* réside dans le fait que la condition d'application lexicale n'est pas la même. Pour établir une règle de restructuration, il faut qu'il y ait une relation d'inclusion. En fait, il y en a une. Mais il est à noter que l'ensemble des verbes susceptibles d'avoir la forme X n'est pas inclus dans l'ensemble des verbes susceptibles d'avoir la forme *être X*, mais l'inverse est vrai.²⁸ C'est-à-dire que l'ensemble des verbes susceptibles d'avoir la forme *être X* constitue une partie de l'ensemble de ceux qui peuvent avoir la forme X. Ainsi, si l'on établissait la règle qui dérive l'une de l'autre, il faudrait inverser la direction dans laquelle la règle s'applique, à savoir dériver de la forme *être X* à partir de la forme X.

4. Hypothèse de la restructuration de complétive

Dans cette situation, l'essentiel est de savoir comment traiter à la fois des propriétés communes et des propriétés spécifiques.

28) Pour ce qui est des données, on se reportera aux tables 6 et 9 de M. Gross (1975)

4.1. Formulation de la règle

4.1.1. Définition de la règle et les conditions placées sur la règle

Nous proposons de définir deux règles de la restructuration de la complétive ; Ces deux règles sont les mêmes en ce qu'elles ont pour effet de faire monter le sujet de la complétive dans la position de complément d'objet direct de la proposition matrice, mais le processus de la dérivation n'est pas le même : la première consiste à effacer le complémenteur (*que* ou *qui*) et le temps (par abréviation [*Qu T z.*]), la seconde efface à la fois le complémenteur, le temps et *être* (par abréviation [*Qu T être z.*]).

4.1.1.1. La règle de restructuration de complétive du type [*Qu T z.*]

A. Définition :

$$N_0 V_0 [\textit{que } N_1 T \textit{ être } X] \\ [\textit{Qu T z.}] \rightarrow N_0 V_0 [N_1] [\textit{être } X]$$

B. Conditions : Dét = ϕ / X=N, X = non *Qu P* (ou de *V^{inf} Ω*).

C. L'application de cette règle s'accompagne toujours d'une modulation pragmatique de la forme de départ, telle que la structure dérivée possède une valeur sémantique négative.

4.1.1.2. La règle de la restructuration de complétive du type [*Qu T être z.*]

A. Définition :

$N_0 V_0 [que N_1 T être X]$

$[Qu T être z.] \rightarrow N_0 V_0 [N_1] [X]$

B. Conditions : Dét = ϕ /X = N, X = non Qu P(ou de V^{inf} Ω), X = N non Spéc, X = pp /statif/, $T_c = T_p$, X = non Négation, X = ne contenant pas d'expressions modales.

C. L'application de cette règle s'accompagne toujours d'une modulation pragmatique de la forme de départ, telle que la structure dérivée possède une valeur sémantique négative.

Rappelons qu'il existe des verbes qui n'acceptent la restructuration que si N_1 est extrait et qu'il existe des verbes qui ne permettent la règle que si N_1 est une complétive. Comment traiter de ces inégalités de distribution lexicale?

Remarquons qu'elles sont dues aux différences de conditions syntaxiques placées sur la règle, mais non pas à celles de règle elle-même. Il ne faudra donc pas établir de nouvelles règles pour résoudre ces problèmes, mais simplement décrire à part de telles conditions syntaxiques.

Ici, nous proposons de créer deux sous-colonnes de la matrice syntaxique des verbes concernés : «avec N_1 extrait» et «avec $N_1 = Qu P$ » sous chaque colonne qui représente la règle de restructuration, comme on peut le voir dans la Figure 1.

$N_0 V [N_1] [\text{être } X]$			$N_0 V [N_1] [X]$		
avec	avec		avec	avec	
N_1 e x t r a i t	N_1 = Qu P		N_1 e x t r a i t	N_1 = Qu P	

Fig. 1

Cette description fera que, par exemple, la restructuration de type [Qu T z.] s'applique lorsque N_1 est extrait pour les verbes tels que *dire*, *croire*, etc :

$[N_1]$ que $N_0 V_0$ [qui T être X]
 [Qu T z.] → $[N_1]$ que $N_0 V_0$ [être X]

l'homme que je (crois + dis) qui est innocent
 → *l'homme que je (crois + dis) être innocent*

4.1.2. Autres règles particulières ou générales

4.1.2.1. Effacement de $N_1 = il$ de l'extrapostion

Considérons les phrases suivantes :

Je crois (E + être) possible qu'on fasse cela.

Je crois (E + être) possible de faire cela.

Une question se pose : d'où ces phrases se dérivent-elles?

M. Gross (1968:120) décrit ces phrases d'une manière un peu compliquée. Il postule, indépendamment des règles de restructuration ([*que*, *T z.*],[*être z.*]) qu'en position sujet *V-inf* Ω est toujours précédé d'un *de* qui est effacé, puisque celui-ci se retrouve dans les phrases à complétive extraite, dans les phrases à sujet infinitif détaché, et dans les constructions impersonnelles.²⁹ Après l'application de la réduction :

Que Psubj est possible

[réduction] : \rightarrow **De V Ω est possible*

la règle de l'effacement de *de* s'applique en position sujet :

[*de z.*] : *V Ω est possible*

Mais elle ne s'applique pas, si [extrap] s'applique entre [réduction] et [*de z.*], ce qui fournit :

Il est possible de V Ω .

Il présente la dérivation suivante :

(a) *Je crois que que Psubj est possible*

[réduction] \rightarrow (b) *Je crois que V Ω est possible*

[*que, T, être z.*] \rightarrow (c) *Je crois V Ω possible*

29) *Ce qui amuse Jean, c'est de faire cela.* (phrases à complétive extraite)
C'est intéressant, de faire cela. (phrase à sujet infinitif détaché)
Il est intéressant de faire cela. (construction impersonnelle)

[longueur p.] → (d) *Je crois possible V Ω*

Nous mentionnons ici quelques problèmes que pose cette dérivation.

En premier lieu, la structure de départ (a) est inacceptable :

**Je crois que que Psubj est possible*

En second lieu, il faut donc appliquer obligatoirement la réduction de la complétive, qui n'est pas une transformation obligatoire.

En troisième lieu, des questions se posent : l'ordre de l'application de chaque règle et son caractère obligatoire ou facultatif.

Comme l'auteur le remarque, si [*être z.*] s'applique après [réduction] et avant [*de z.*], cette dernière règle ne peut s'appliquer, puisque le verbe *être* nécessaire à la définition de la position sujet a disparu. Donc, il faut toujours que [*de z.*] s'applique avant [*être z.*].

Examinons maintenant le processus de la dérivation (a)-(d). A partir de (a), l'application de [réduction] nous permet d'obtenir (b), qui contient encore *de* avant *V Ω*, à savoir :

(b') *Je crois que de V Ω est possible.*

Si l'on applique [*de z.*] à cette structure, on obtient :

(b'') *Je crois que V Ω est possible*

Ensuite, l'application de [*que, T, être z.*] conduit à :

(c') *?Je crois V Ω possible,*

qui n'est pas une forme naturelle. Or si l'on y applique [longueur p.], on obtient :

(d') **Je crois possible V Ω*

qui n'est jamais acceptable. Donc il faut créer un mécanisme qui consiste à bloquer [longueur p.].

Revenons maintenant à (b'). Si l'on y applique [*que, T, être z.*] sans avoir appliqué [*de z.*] , on obtient :

(c'') **Je crois de V Ω possible*

qui est agrammatical. Donc, à la différence du cas précédent, l'application de [longueur p.] qui conduit à :

(d'') *Je crois possible de V Ω*

devient obligatoire.

On peut envisager un autre processus de dérivation (a)-(d). M. Gross (1968 : 119) présente une solution, mais il ne l'a pas choisie, soucieux de la règle générale de la réduction de complétive qui contient [*de z.*].

Cette solution consiste à effacer le *il* impersonnel à côté de [*que, T, être z.*]. La structure de départ n'est pas

**Je crois que que Psubj est possible,*

mais

(e) *Je crois qu'il est possible que Psubj,*

qui est grammatical.

A partir de (e), par l'application de la restructuration de complétive et de l'effacement de *il* qui est obligatoire, on obtient :

(f) *Je crois (E + être) possible que Psubj.*

Bien que nous introduisions une autre règle qui est celle de l'effacement du *il* de l'extraposition, celle-ci peut être justifiée par l'avantage de permettre de rendre compte de façon simple et précise des phrases grammaticales et agrammaticales. Nous avons :

Je crois qu'il est possible de V Ω.

→ (g) *Je crois (E + être) possible de V Ω*

Mais nous avons :

(h) **Je crois (E + être) possible V Ω,*

(i) *?Je crois V Ω (E + être) possible V Ω,*

(j) **Je crois que Psubj (E + être) possible,*

parce que l'on a respectivement :

(h') **Je crois qu'il est possible V Ω.*

(i') *?Je crois que V Ω est possible.*

(j') **Je crois que que Psubj est possible.*

La règle de restructuration n'a pas à parler de (h)-(j), puisque leur structure de départ (h')-(j') est agrammaticale.

Nous donnons plus d'exemples dans ce qui suit : nous avons :

Max (croit + juge) (E + être) souhaitable qu'elle vienne.

Il (estime + affirme) (E + être) absurde de faire cela.

tandis que :

**Max (croit + juge) qu'elle vienne (E + être) souhaitable.*

?Il (estime + affirme) faire cela (E + être) absurde.

**Il (estime + affirme)(E + être) absurde faire cela.*

**Il (estime + affirme) de faire cela (E + être) absurde.*

Cette règle n'est pas *ad hoc* en elle-même, parce qu'elle peut être justifiée par la possibilité d'application aux phrases suivantes :

Le scientifique empêche qu'il neige

→ *Le scientifique empêche de neiger*

J'entends qu'il pleut

→ *J'entends pleuvoir*

Personne n'est capable de faire qu'il pleuve

→ *Personne n'est capable de faire pleuvoir*

Cependant il faut convenir qu'elle est *ad hoc* dans la mesure où l'application de la règle qui nous concerne ne porte que sur le *il* de l'extraposition. Au contraire, elle ne s'applique pas à *il* essentiel, comme nous l'avons dit en 2.2.1.1.

**Je (crois + juge) (E + être) (foutu + en train) de pleuvoir.*

**Je (crois + juge) (E + être) temps de nous en aller.*

En conclusion, dans l'état actuel des connaissances, la dernière hypothèse semble meilleure que la première, malgré son caractère *ad hoc*.

4.1.2.2. Contrainte sur $N_1 = on, ce, il$ impersonnel essentiel

Nous proposons une contrainte générale qui empêche d'engendrer des phrases à *on, ce, il* impersonnel, ce qui a pour effet de bloquer l'application de la restructuration. Donc ce qui bloque la restructuration, c'est que l'on n'a pas dans la grammaire les formes de complément d'objet correspondantes à *on, ce, il* impersonnel. Donc, si l'établissement de cette contrainte générale est justifié, il sera inutile de la marquer dans les conditions placées sur la restructuration.

4.1.2.3. Contrainte sur $N_1 =$ des substantifs sans Dét

Nous avons vu en 2.2.1.2. (CHAP III) que les substantifs sans *Dét* ne peuvent apparaître en position N_1 dans les constructions restructurées :

**Elle croit monts et merveilles susceptibles d'être promis à ce garçon*

**Elle croit assistance difficile à porter aux victimes d'hydrocution*

Nous avons remarqué que ce phénomène semble lié à une contrainte générale sur le complément d'objet, puisque la plupart des verbes, y compris *croire*, n'acceptent pas comme complément d'objet des syntagmes nominaux sans déterminant, sinon dans les expressions figées ou les expressions à verbes supports. Ici, tant que le verbe *croire* n'est pas sous-catégorisé comme ayant pour objet les substantifs sans déterminant tels que *monts et merveilles* et *assistance*, la restructuration ne s'appliquera pas.

Or, il faut signaler que le verbe *croire* peut accepter un syntagme nominal sans déterminant tel que *justice* pour complément d'objet, en terme de sous-catégorisation, pour tenir compte de la phrase suivante :

Je crois justice rendue. (Ruwet (1982), p.71, note 35)

4.1.2.4. Contrainte sur le nombre des compléments

Nous avons vu que si le second complément des *Vcom* à N_2 est présent, la restructuration ne s'applique pas. Pour rendre compte de cette contrainte, on peut faire appel à un principe général qui limiterait le nombre de *V-compléments* à deux.

4.1.3. Problème de description des propriétés spécifiques à la CEX et à la CX

Grâce à la règle de la restructuration de complétive, il n'est plus nécessaire de décrire les propriétés distributionnelles dans le lexique pour la CEX et la CX : on a déjà décrit les propriétés distributionnelles communes dans la table de la construction définitionnelle, et on a déjà décrit dans les conditions placées sur la restructuration les propriétés spécifiques à la CEX et à la CX. En bref, c'est la règle de restructuration qui permet d'éviter la description redondante.

Mais, du point de vue de la structure syntaxique et du statut syntaxique, la CEX et la CX qui sont obtenues par l'application de la restructuration sont distinctes de la construction définitionnelle. Ainsi, il est entendu qu'il faut décrire les propriétés transformationnelles spécifiques à la CEX et à la CX dans les colonnes de la table correspondante.

Dans l'état actuel d'un lexique-grammaire des verbes français, on ne tient pas compte des propriétés spécifiques aux constructions associés aux constructions définitionnelles, puisque celles-là, étant considérées comme des propriétés syntaxiques de celles-ci, ne font qu'occuper une colonne de la table correspondante.³⁰ Ce phénomène est général. D'une manière générale, lorsque deux constructions sont reliées par une hypothèse de relation syntaxique régulière, on constate toujours qu'il y a des divergences de statut et de propriétés syntaxiques entre ces constructions. Mais l'une des deux, étant plus privilégiée, acquiert le statut de construction-type, et l'autre le statut d'une propriété de cette construction-type. C'est pourquoi la seconde construction occupe une colonne de la table de la première.

Dans cette situation, nous proposons de créer des sous-colonnes pour y décrire les propriétés différentes de celles de la construction-type, à savoir les propriétés spécifiques à la construction associée, dans notre cas, la construction restructurée.

Nous donnons un échantillon de cette description dans la Figure 2. Nous avons retenu comme propriétés spécifiques de la CEX et de la CX, les propriétés transformationnelles telles que *ppv le*, *ppv lui* par rapport à V_0 , *ppv y*, *en* par rapport à V_0 , passivation, ainsi que les sous-structures : $N_0 V_0$, N_1 , $N_0 V_0 X$, $N_0 V_0$.

30) Voir les tables 6 et 9 dans l'annexe.

[N ₁] [être X]								[N ₁] [X]																																	
a v e c	a v e c	N ₁ être X						N O	N O	N O	p a s s i f	a v e c	a v e c	N ₁ X						N O	N O	N O	p a s s i f																		
		N	Q	p	ppv	/	V							V	V	N	X	p	ppv					/	V	V	V														
																												P	P	P	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V
		N	Q	p	ppv	/	V							V	V	N	X	p	ppv					/	V	V	V														
N	Q	p	ppv	/	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V																										
																P	P	P	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V												
N	Q	p	ppv	/	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V																										
																														P	P	P	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V
N	Q	p	ppv	/	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V																										
																P	P	P	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V												
N	Q	p	ppv	/	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V																										
																														P	P	P	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V
N	Q	p	ppv	/	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V																										
																P	P	P	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V												
N	Q	p	ppv	/	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V																										
																														P	P	P	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V
N	Q	p	ppv	/	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V																										
																P	P	P	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V												
N	Q	p	ppv	/	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V																										
																														P	P	P	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V
N	Q	p	ppv	/	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V																										
																P	P	P	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V												
N	Q	p	ppv	/	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V																										
																														P	P	P	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V
N	Q	p	ppv	/	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V																										
																P	P	P	V	V	V	N	X	p	ppv	/	V	V	V												

Fig. 2.

4.1.4. Problèmes de la structure de départ

Les colonnes qui représentent la restructuration de complétive figurent sous le cartouche de *que P* (i.e. complétive à l'indicatif) dans les tables 6 et 9 de M. Gross (1975), parce que l'auteur considère que cette règle ne se combine qu'avec la complétive à l'indicatif.

Cependant on sait que les verbes tels que *vouloir* et *souhaiter* qui ont la complétive au subjonctif permettent la restructuration :

Je voudrais que la salle à manger soit plus claire.
→ *Je voudrais la salle à manger plus claire.*

Chacun souhaite que sa famille soit heureuse.

→ *Chacun souhaite sa famille heureuse.*

Et nous avons vu au chapitre V que la complétive au subjonctif qui est acceptée par le verbe jussif *proposer* peut aussi être restructurée.

Remarquons encore le fait qu'avec la plupart des *Vcog* et des *Vcom* qui demande à être suivi de l'indicatif, le subjonctif peut être induit par la négation, l'interrogation, comme on peut le voir dans :

Jean ne croit pas que Pierre soit honnête.

Jean (croit-il + ne croit-il pas) que Pierre soit honnête?

La règle de restructuration peut s'appliquer également à ces phrases:

Jean ne croit pas Pierre honnête.

Jean (croit-il + ne croit-il pas) Pierre honnête?

Les deux observations ci-dessous nous conduisent à conclure que la règle de restructuration s'applique non seulement à la complétive à l'indicatif mais aussi à celle au subjonctif. Ainsi, il est préférable de représenter la règle dans la zone «Complétives» qui recouvre *que P* et *que Psubj* (Fig. 4), au lieu de la représenter dans le cartouche «*que P*» (Fig. 3).

Sujet	Verbe	Compléments directs						
		Complétives						Noms
		q					q	Pro
		u					u	
		e		N_1 être X	N_1 X		e	
		P					P	
							S	
							u	
							b	
							j	

Fig. 3

Sujet	Verbe	Compléments directs						
		Complétives						Noms
		q	q	N_1 être X	N_1 X	Pro		
		u	u					
		e	e					
		P	P					
			S					
			u					
			b					
			j					

Fig. 4

Comme nous l'avons vu, avec les verbes *convoiter* et *envier* , l'on peut très difficilement former des phrases où *être X* s'utilise comme prédicat. Ainsi, la règle de restructuration de complétive ne peut pas s'appliquer puisqu'il n'existe pas de structure de départ qui constitue une condition préalable à l'application de cette règle. En d'autres termes, ces verbes ne réagissent pas à la règle de façon négative, mais tout simplement la règle ne peut pas s'y appliquer. Dans cette situation, il ne semble pas convenable de marquer ces verbes de «-». Nous proposons donc de ne marquer ni «-» ni «+», *i.e.* de laisser vides les colonnes correspondant à la règle. C'est aussi le cas des verbes jussifs tels que *commander, conseiller, déconseiller, demander, imposer, interdire, offrir, ordonner, prêcher, préconiser, réclamer, recommander, etc.*

4.1.5. Conditions d'application lexicale

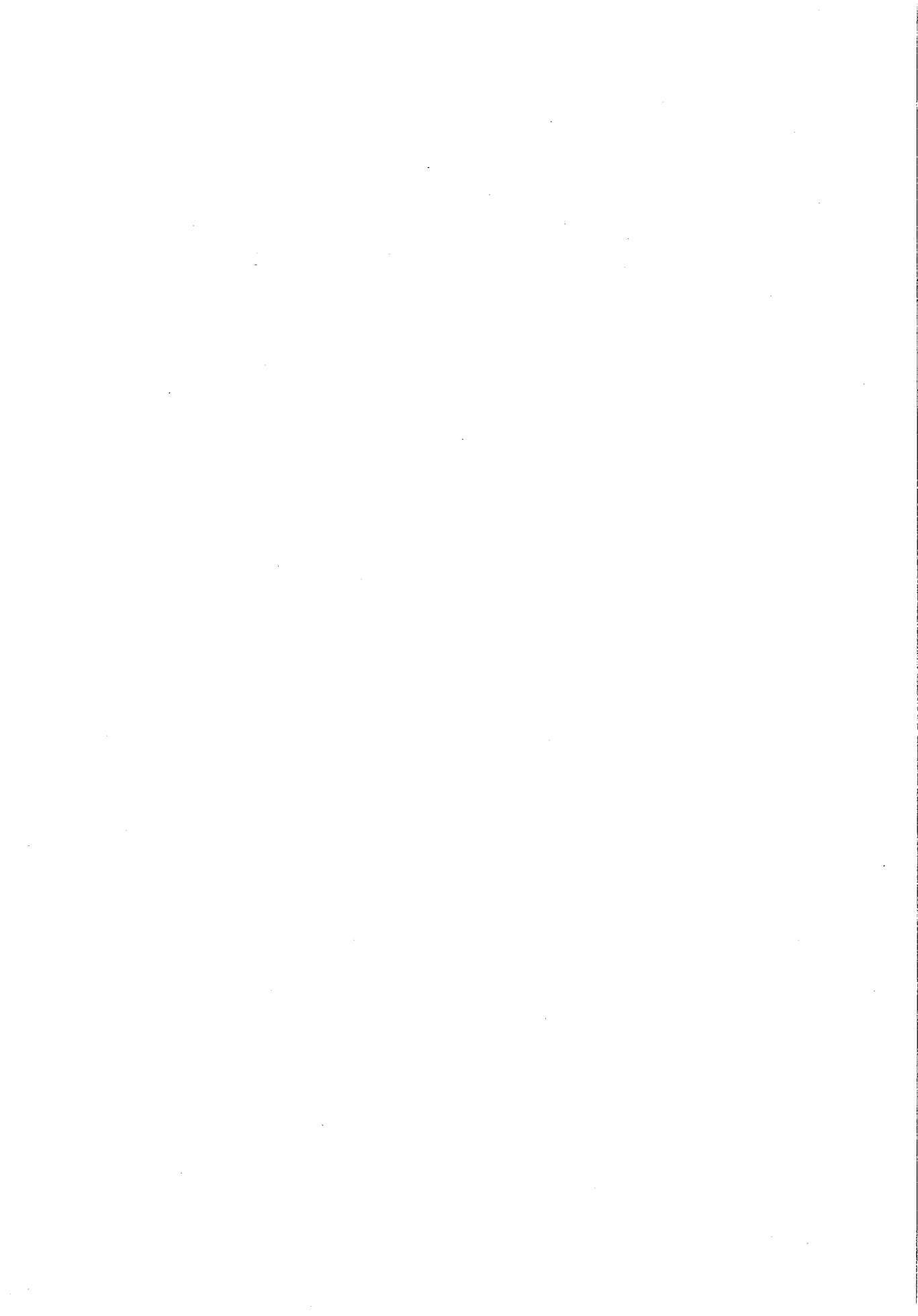
Comme il a été dit, la règle de restructuration n'est pas une règle syntaxique générale, mais une règle lexicale. Donc, il est entendu qu'elle est soumise à une condition d'application lexicale, et il est important de la marquer dans le lexique. C'est dans cette perspective que M. Gross (1975) a examiné la condition extensionnelle d'application de règles.

4.2. Justification de la règle de la restructuration

La règle de restructuration peut rendre compte à la fois de l'identité et de la divergence des trois constructions.

Cette description au moyen de la restructuration a l'avantage d'éviter la redondance qui est causée par la répétition des mêmes propriétés.

La règle de restructuration de complétive est basée sur l'observation de la relation d'inclusion des propriétés syntaxiques et de la distribution lexicale entre la construction complétive et la CEX d'une part et la CX d'autre part. En bref, l'établissement de la règle n'aurait pas été possible sans le lexique-grammaire de ces trois constructions, *i.e.* l'examen des propriétés syntaxiques aussi systématiques que possible et la recherche de nature extensionnelle sur les contraintes lexicales.



**SECONDE PARTIE : LA RESTRUCTURATION DE LA
COMPLETIVE EN COREEN**

CHAPITRE PRELIMINAIRE : LE SYSTEME DE LA COMPLEMENTATION DU COREEN ET LA CONSTRUCTION COMPETITIVE EN -KO

Ce chapitre a deux objectifs : le premier consiste à présenter quelques caractéristiques du système de la complémentation du coréen, de manière à rendre plus intelligible notre analyse du coréen et le second est de traiter des problèmes qui se posent lorsque l'on tente de définir de façon formelle les *Vcog* et les *Vcom*.

Ce chapitre peut être également considéré comme une partie d'un projet de construire un lexique-grammaire des verbes coréens qui a pour objectif de révéler la configuration globale des systèmes syntaxiques du coréen, en classifiant tous les éléments verbaux par les structures syntaxiques où ils se réalisent, et en examinant de façon systématique toutes leurs propriétés syntaxiques et lexicales par des études de caractère extensionnel.

1. Le système de la complémentation du coréen

1.1. Quelques caractéristiques

En ce qui concerne les constructions complétives du coréen, il faut faire au moins deux remarques.

En premier lieu, à la différence du français, il n'existe pas de distinction entre la complétive et l'infinitif en coréen.

En second lieu, à la différence du français, les constructions complétives du coréen mettent en jeu, pour introduire la complétive, diverses formes grammaticales telles que le nominalisateur (*-im*, *-ki*), le substantif formel (*-kôs*, *-te*), la particule casuelle (*-ko*)¹, le suffixe verbal conjonctif (noté **SVC**)(*-lô*), etc. Considérons les phrases suivantes :

(1) *kî hyôngsa-nîn maksî-ka haksäng-i-(i)m-îl kolyôha-is'-ta*
ce inspecteur-**Top** Max-**Nom** étudiant-**Cop-Nomi-Acc** prendre en
considération-**Pas-Déc**

(L'inspecteur a tenu compte de ce que Max est étudiant)

(2) *na-nîn lea-ka ôsô tolao-ki-lîl wônha-nta*
moi-**Top** Léa-**Nom** vite revenir-**Nomi-Acc** vouloir-**Déc**
(Je veux que Léa revienne vite)

(3) *maksî-nîn lea-wa kyôlhonha-n-kôs-îl huhôha-nta*
Max-**Top** Léa-avec se marier-**SVD-Nf-Acc** regretter-**Déc**
(Max regrette qu'il se soit marié avec Léa)

(4) *kî-nîn sincephum-îl kâpalha-nîn-te-e sôngkongha-is'-ta*
lui-**Top** nouveau modèle-**Acc** exploiter-**SVD-Nf-à** réussir-**Pas-Déc**
(Il a réussi à ce qu'il améliore un nouveau type)

(5) *maksî-nîn lwikî-lîl chac-îlô hakkyo-e ka-nta*

1) Les linguistes générativistes coréens considèrent *-ko* comme complémentateur sans aucune exception. M. Pak (1993) présente une analyse nouvelle qui parle de la particule casuelle adverbiale et la justifie par plusieurs arguments syntaxiques.

Max-Top Luc-Acc chercher-SVC école-à aller-Déc
(Max va chercher Luc à l'école)

(6) *na-nŋn lea-ka yep 'i-ta-ko sŋngakha-nta*
moi-Top Léa-Nom beau-SVT-PC penser-Déc
(Je pense que Léa est belle)

Comme on le voit dans (1)-(6), tous ces éléments introduisant la complétive ne correspondent qu'au seul élément *que* du français. Ainsi les formes de la complétive peuvent constituer un des critères qui classifient de façon formelle les constructions complétives.

Depuis que Nam (1973) l'a proposé, il est largement admis de diviser les complétives en deux grandes catégories selon que la complétive contient le SVT ou non. La première catégorie est la complétive déformée où le SVT fait défaut, et la seconde est la complétive indéformée qui le possède. La plupart des complétives appartiennent à la première et seule la complétive en *-ko* appartient à la seconde. Comparons l'exemple (6) et ceux de (1)-(5). Or on n'observe aucun travail sur la classification des constructions complétives dans la littérature des études linguistiques coréennes. C'est dans cette situation que nous en avons tenté une classification provisoire dans Pak (1992a). Les critères que nous avons utilisés étaient la forme de la complétive, la forme de la PC qui suit la complétive, l'existence d'un second complément, une éventuelle contrainte temporelle sur le prédicat de la complétive, l'existence d'autres structures syntaxiques associées.

Nous présentons ci-dessous d'abord une partie de la classification des principales constructions complétives : celle des constructions à complétive déformée. Quant à la classification des constructions à complétive indéformée (i.e. en *-ko*), nous la mentionnerons à part dans la section 2, parce qu'elle pose des problèmes relatifs à la distinction entre complément de verbe et complément de phrase et que c'est la complétive en

-ko qui joue un rôle crucial pour définir les classes des verbes (*V_{cog}* et *V_{com}*) que nous mettrons en question dans cette Partie.

1.2. Classification des constructions à complétive déformée

1.2.1. *N₀ P-ki-lil V₀*

--- *V₀* = i) a. verbes de volonté positive tels que *pala* (désirer), *wônha* (souhaiter), *kitäiha* (espérer), *kalkuha* (désirer ardemment), *kalmangha* (languir), etc.;

b. verbes de volonté négative tels que *kôcôlha* (refuser), *k'ôli* (répugner), etc.;

ii) verbes aspectuels tels que *kîmantu* (cesser), *mômchu* (arrêter), *kyesokha* (continuer), etc.;

iii) *yônsîpha* (s'exercer), *hunlyônha* (entraîner), *mat* (prendre en charge), etc..

(7) *uli-nîn hankuk-i thongiltö-ki-lil (pala + wônha + kitäiha)-nta*

nous-Top Corée-Nom être réunifié-Nomi-Acc (désirer + souhaiter + espérer)

(Nous désirons que la Corée soit réunifiée)

1.2.2. *N₀ P-îm-îl V₀*

--- *V₀* = *kamanha* (tenir compte), *k'ätat* (s'apercevoir), *nathanä* (montrer), *t'îtha* (signifier), *myôngsimha* (retenir), *huhöha* (regretter), etc.

(8) *maksî-nîn caki-ka calmosha-iss-îm-îl (k'ätal + huhöha)-ass-ta*

Max-Top Profil-Nom commettre une erreur-Pas-Nomi-Acc
(s'apercevoir + regretter)-Pas-Déc

(Max s'est aperçu qu'il a commis une erreur + Max a regretté qu'il ait commis une erreur)

1.2.3. N_0 P-kôs-îl V_0

--- Il n'existe pas de contrainte aspectuelle sur le prédicat de la complétive.

--- V_0 = *tôpôtu*, *mokphyoha*, *mukinha*, *tongcôngha*, *mangkakha*, etc.

(9) *maksî-nîn lea-ka tomangchi-(n + nîn + lyôko ha-nîn)-kôs-îl mukinha-nta*
Max-Top Léa-Nom s'enfuir-(Pass + Pres + vouloir)-Nf-Acc
approuver tacitement-Déc

(Max approuve tacitement que Léa (se soit enfuie + s'enfue + tente de s'enfuir))

1.2.4. N_0 P-nîn-kôs-îl V_0

--- Il existe une contrainte aspectuelle sur le prédicat de la complétive : seule la forme *-nîn* est autorisée.

--- V_0 = i) *kalomak* (empêcher), *panghäha* (empêcher), *kîmciha* (défendre), etc.

ii) verbes de perception tels que *po* (voir, regarder), *mokkyôkha* (voir de ses propres yeux), *tît* (entendre, écouter), etc.

iii) a. verbes aspectuels exprimant un aspect terminatif tels que *k'îtnä* (terminer), *machi* (terminer), *makamha* (clore), *mätîpcic* (conclure), etc.

b. *k'umk'u* (rêver), *tongkyôngha* (rêver), *mataha* (refuser), *tannyômha* (abandonner), etc.

c. *kôtîl* (aider), *top* (aider), *tamtangha* (s'occuper), *kamtokha* (diriger), *kamsiha* (surveiller), etc.

(10) *maksî-nîn salam-tîl-i s'au-(*n + *îl + nîn)-kôs-îl po-nta*

Max-Top homme-PI-Nom se battre-(Pas + Fut + Pré)-Nf-Acc voir

(Max voit qu'on se bat)

1.2.5. $N_0 P-k\hat{o}s-\hat{i}l V_0 \Leftrightarrow N_0 P-k\hat{o}s-i Adj$ (avec $V_0 = Adj-\hat{o}ha$)

--- Cette classe de verbes est définie par une relation syntaxique régulière avec la construction dont le prédicat est un adjectif morphologiquement associé au verbe.

--- V_0 = verbes psychologiques tels que *cohaha* (aimer), *silôha* (détester), *kip'ôha* (se réjouir), *kôlowôha* (éprouver une grande confusion), *tulyôwôha* (avoir peur), etc.

(11) *na-nîn kongpuha-nîn-kôs-îl cohaha-nta*

Moi-Top travailler-Pré-Nf-Acc aimer-Déc

(J'aime travailler)

⇔ *na-nîn kongpuha-nîn-kôs-i coh-ta*

Moi-Top travailler-Pré-Nf-Nom bon-Déc

(Quant à moi, travailler, c'est bon)

1.2.6. $N_0 P-te-e V_0$

--- V_0 = *kyônti* (résister), *chansôngha* (consentir), *pantâha* (s'opposer), *tâpiha* (pouvoir), *katamha* (participer), *mancokha* (se satisfaire), *sôngkongha* (réussir), etc.

(12) *hankuk-în inkongwisông-îl s'oaoli-nîn-te-e sôngkongha-iss-ta*

Corée-Top satellite artificiel-Acc lancer-Pré-Nf-PC réussir-Pas-Déc

(La Corée a réussi à lancer un satellite artificiel)

1.2.7. $N_0 P-lô (E + N_1-lil) V_0$

--- V_0 = verbes de mouvement² tels que *ka* (aller), *o* (venir), *ponä* (envoyer), *kônnô* (traverser), etc.

- (13)=(5) *maksî-nîn lwikî-lîl chac-îlô hakkyo-e ka-nta*
Max-Top Luc-Acc chercher-SVC école-PC aller-Déc
(Max va chercher Luc à l'école)

2. Analyse de la construction en *-ko*

Rappelons que la séquence en *-ko* contient un SVT. Celui-ci se limite à un de quatre types des SVT tels que *-tal-la*³(déclaratif), *-la* (impératif), *-ca* (propositif), *-nya* (interrogatif).

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la séquence phrastique en *-ko* soulève des problèmes délicats. Avant de les traiter, nous faisons deux remarques sur les séquences en *-ko* qui, à première vue, semblent entrer dans la construction complétive.

Considérons d'abord les phrases suivantes :

- (14) *san-în noph-ko mul-în kiph-ta*
montagne-Top haut-SVC eau-Top profond-Déc
(La montagne est haute et l'eau est profonde)

- (15) *kî-nîn os-îl ip-ko naka-as'-ta*
lui-Top habit-Acc mettre-SVC sortir-Pas-Déc
(Il s'est habillé et est sorti)

- (16) *lea-ka k'och-îl tîl-ko o-nta*

2) Voir Hong (1985) pour plus de détails.

3) *-ta* et *-la* constituent des variantes combinatoires : le second se réalise après la séquence *N-i* (N-Cop) et les suffixes verbaux conjonctifs auxiliaires tels que *-li-* et *-tô-*.

Léa-Nom fleur-Acc porter-SVC venir-Déc
(Léa vient en portant des fleurs)

Dans chaque phrase, on n'a pas affaire à la complétive. Dans (14), *-ko* fonctionne comme opérateur de coordination qui sert à lier deux propositions et à exprimer une addition, donc correspondant à la conjonction du français *et*. Dans (15), il dénote la succession temporelle des deux procès verbaux et c'est la simultanéité qu'il exprime dans (16). Ainsi, il s'agit ici de suffixes verbaux conjonctifs (de coordination ou de subordination), mais non de la PC qui introduit la complétive. Remarquons que ces séquences en *-ko* ne contiennent pas de SVT. Elles ne font donc pas partie de notre étude.

Remarquons également que l'on n'a pas affaire à une construction complétive dans la phrase suivante en *-ko* :

(17) *maksî-nîn cakî atîl-il cyang-ilako pulî-nta*
Max-Top son fils-Acc Jean-PC appeler-Déc
(Max appelle son fils Jean)

bien que l'on ait la même forme *-ko*, en apparence. Il s'agit ici d'une construction nominale, c'est-à-dire que la séquence *cyang-ilako* ne s'analyse pas comme *N-i-la-ko* (à savoir N-Cop-SVT-PC), mais comme *N-ilako* (à savoir N-PC). La forme *-ilako* est une variante combinatoire⁴ de *-lako*, particule casuelle qui ne se combine qu'avec le substantif. Cette analyse peut être justifiée par les opérations suivantes :

- la séquence *N-lako* ne peut contenir une négation :

(18) **maksî-nîn cakî atîl-il cyang-i ani-la-ko pulî-nta*
Max-Top son fils-Acc Jean-PC Cop(Nég)-Déc-PC appeler-Déc

4) Elle ne se réalise qu'après un substantif qui se termine par une consonne, tandis que *-lako* n'apparaît qu'après un substantif qui se termine par une voyelle.

- la séquence *N-lako* ne peut pas contenir d'expressions de modalité telles que (*l*)*lsu is'* (pouvoir), *ôya ha* (devoir), *etc.* :

(19) **maksî-nîn cakî atîl-îl cyang-i-(l̄lsu is'-ta + ôya ha-nta)-ko pulî-nta*
Max-Top son fils-Acc Jean-Cop-(pouvoir-Déc + devoir-Déc)-PC
appeler-Déc

- elle n'admet pas la forme honorifique *-si*⁵ :

(20) **maksî-nîn kî salam-îl hōcang-nim-i-si-la-ko pulî-nta*
Max-Top ce homme-Acc président-Hon-Cop-Hon-Déc-PC appeler-
Déc
(Max appelle cet homme Monsieur le Président)

Si la séquence *cyang-ilako* était une complétive, à savoir un constituant phrastique, elle devrait réagir de façon positive à ces opérations. M. Pak (1992b) traite de ce problème.

2.1. Présentation des problèmes

Considérons les phrases suivantes :

(21)=(6) *N₀ P-ko V₀*:
na-nîn lea-ka yep'î-ta-ko sāngkakha-nta
moi-Top Léa-Nom beau-SVT-PC penser-Déc
(Je pense que Léa est belle)

5) En coréen lorsqu'il apparaît en position sujet grammatical une ou des personne(s) respectable(s) pour le locuteur, il est obligatoire d'adjoindre le suffixe honorifique *-si-* au prédicat. Voir plus loin CHAPITRE III, 1.3..

(22) $N_0 N_2$ -eke P -ko V_0 :

maksî-nîn lea-eke kicha-ka t'ôna-as'-ta-ko malha-nta

max-Top Lea-à train-Nom partir-Pas-Déc-PC dire-Déc

(Max dit à Léa que le train est parti)

(23) $N_0 N_2$ -ekesô P -ko V_0 :

na-nîn maksî-ekesô lea-ka p'ali-e ka-as'-ta-ko tîl-ôs'-ta

je-Top Max-de Léa-Top Paris-à aller-Pas-Déc-PC entendre-Pas-Déc

(J'ai appris de Max que Léa était allée à Paris)

(24) $N_0 N_2$ -e P -ko V_0 :

maksî-nîn chilphan-e lea-lîl salangha-nta-ko s'î-nta

Max-Top tableau-à Léa-Acc aimer-Déc-PC écrire-Déc

(Max écrit sur le tableau noir qu'il aime Léa)

Ces exemples illustrent quelques constructions complétives typiques en *-ko*. Or, au cours du travail sur la classification, on rencontre les exemples suivants qui posent un problème :

(25) *nongpu-tîl-în pi-ka an o-nta-ko kôkcôngha-nta*

paysan-PI-Top pluie-Nom Nég venir-Déc-PC s'inquiéter-Déc

(Les paysans s'inquiètent pour la raison qu'il ne pleut pas)⁶

6) Cette interprétation est inexacte : cette phrase française n'est pas équivalente à celle du coréen. Cette forme *P-ko* a une particularité sémantique et pragmatique par rapport aux autres formes telles que *-ôsô*, *-nik'a*, *(i)mîlo* qui expriment également la cause, mais non pas de la même façon. Nous noterons deux points :

En premier lieu, le complément de cause *P-ko* a deux interprétations possibles, du point de vue pragmatique :

- dans la première interprétation, *P* est énoncé par le sujet de la principale et est rapporté par le sujet d'énonciation,

- dans la seconde interprétation, *P* n'est pas énoncé par le sujet de la principale, mais le sujet de l'énonciation le décrit du point de vue du sujet de la principale, en conjecturant que celui-ci l'assume.

(26) *ai-ka pākophî-ta-ko u-nta*

enfant-Top avoir faim-Déc-PC pleurer-Déc

(L'enfant pleure pour la raison qu'il a faim)

Les formes *P-ko* qui apparaissent dans ces phrases peuvent-elles être considérées comme complétive? Mais ces formes étant considérées comme exprimant, en gros, la cause, ne nous semblent pas constituer l'argument de leur verbe. Ainsi, on ne peut les analyser comme compléments caractéristiques de leur verbe.

Nam (1973) n'a pas parlé de ce type de *-ko*, seuls Lee et Im (1983:262) les ont mentionnées, mais de façon trop succincte et sans présenter d'exemple. Citons cette étude:

«La forme (*ta*)-*ko* qui cite indirectement les énoncés ou les pensées exprime la cause sauf si elle ne se combine pas avec les verbes de parole et les prédicats d'assertions faibles tels que *sāngkakha* (penser), *mit* (croire).»

En bref, dans les deux interprétations l'énonciateur n'est pas responsable de la cause décrite dans *P*, mais c'est plutôt le sujet de la principale qui la prend en charge, ou bien l'énonciateur la lui attribue. Considérons la phrase (16). Dans le cas où *ai* (l'enfant) est capable de parler (p.-ex. s'il a plus de trois ans), les deux interprétations sont possibles selon les situations, alors que dans le cas où *ai* (l'enfant) ne peut pas parler (s'il n'a qu'un an), alors la seule seconde interprétation est autorisée.

En second lieu, il est à remarquer que, du point de vue de la modalisation, le complément de cause *P-ko* véhicule une information incertaine, à savoir ni vraie ni fausse, c'est-à-dire que le locuteur n'assume pas le contenu sémantique exprimé par ce complément. Par exemple, dans les phrases (15) et (16), le segment *pi-ka an o-nta* (il ne pleut pas) et le segment *pākophî-ta* (il a faim) n'a ni raison ni tort aux yeux de l'énonciateur.

Ils n'ont pas tenté de proposer des critères explicites et rigoureux qui permettraient de différencier ces formes des complétives, ou de décrire leurs propriétés syntaxiques caractéristiques.

Considérons les phrases suivantes :

- (27) *hanpôn silsuha-is'-ta-ko maksî-lîl thallaksiki-lsu ôps-ta*
une fois commettre une erreur-Pas-Déc-PC Max-Acc exclure-pouvoir
Aux(Nég)-Déc
(On ne peut exclure Max parce qu'il a commis une seule erreur)

- (28) *ne-ka halu swi-ôs'-ta-ko inswöso-ka hyuôpha-ci anh-nînta*
toi-Nom un jour se reposer-Pas-Déc-PC imprimerie-Nom chômer-SVC
Aux(Nég)-Déc
(L'imprimerie ne chômerait pas parce que tu prendrais un jour de congé)

Ici les séquences en *-ko* dénotent approximativement une cause insuffisante ou une cause réfutée par le locuteur. A première vue, ces exemples semblent être du même type que ceux de (25)-(26). Mais on ne peut les identifier, parce qu'ils diffèrent par diverses propriétés sémantico-syntaxiques. Avant toutes choses, les phrases (27) et (28) ne peuvent pas être considérées simplement comme des formes négatives dérivées des phrases suivantes :

- (27') *hanpôn silsuha-is'-ta-ko maksî-lîl thallaksiki-lsu is'-ta*
une fois commettre une erreur-Pas-Déc-PC Max-Acc exclure-pouvoir
Aux(Aff)-Déc

- (28') *ne-ka halu swi-ôs'-ta-ko inswöso-ka hyuôpha-nta*
toi-Nom un jour se reposer-Pas-Déc-PC imprimerie-Nom chômer-Déc,

parce que celles-ci ne sont pas acceptées. Et remarquons que *-ko* dans (27) et (28) alterne avec *-ko hāsô*, à la différence de *-ko* dans (25) et (26). Nous avons :

(27'') *hanpôn silsuha-is'-ta-ko (E + hāsô) maksî-lîl thallaksiki-lsu ôps-ta*

(28'') *ne-ka halu swi-ôs'-ta-ko (E + hāsô) inswöso-ka hyuôpha-ci anh-nînta*

alors que :

(25') *nongpu-tîl-în pi-ka an o-nta-ko (E + *hāsô) kôkcôngha-nta*

(26') *ai-ka päkophî-ta-ko (E + *hāsô) u-nta*

Ainsi, la forme *-ko* dans les phrases (27)-(28) a une possibilité de s'analyser comme une forme contractée dérivée par l'omission de *hāsô*, d'un autre suffixe verbal conjonctif complexe *-ko hāsô*.⁷

De plus, ce qui complique le problème, c'est l'existence de données telles que (29)-(30). Ces phrases n'ont été mentionnées dans aucune grammaire du coréen. Dans cette situation, l'observation des données ci-dessous prend de l'importance en elle-même :

(29) *kî hupo-nîn chungpunhi sngsan-i is'-ta-ko tangwôn-tîl-îi cici-lîl hosoha-is'-ta*

ce candidat-Top suffisamment chances de victoire-Nom être-Déc-PC
partisan-PI-de appui-Acc faire appel-Pas-Déc

(Le candidat a demandé l'appui des membres du parti en disant qu'il avait des chances de victoire)⁸

7) Nous ne pouvons pas donner de réponse définitive à ce stade. Cette hypothèse exige une étude plus approfondie à part pour être justifiée.

8) Les traductions françaises en (29) et (30) ne sont pas exactes, puisqu'en ce cas il n'y a pas en réalité de phrases équivalentes en français.

(30) *apôci-nîn nam-îi il-e chamkyônha-nîn kôs-i ani-la-ko na-îi malmun-îl
mak-nînta*

**père-Top autrui-Gén affaire-à s'ingérer-SVD Nf-Comp Nég-Déc-PC
moi-Gén parole-Acc interrompre-Déc**

(Mon père m'interrompt en disant qu'il ne faut pas m'ingérer dans les affaires d'autrui)

D'après notre intuition sémantique, donc approximative, la séquence en *-ko* dans (29) et (30) dénote le fondement de l'action du sujet exprimé dans la principale. De façon analogue aux cas précédents, ce type de séquences en *-ko* semble constituer le complément de phrase, mais non la complétive.

A la suite de cette observation ci-dessus, on a pu constater que la forme *P-ko* recouvre en fait des aspects très hétérogènes. Ceci nous force, avant de procéder à la classification des constructions complétives à *P-ko*, à distinguer entre les différents emplois de *P-ko*. Pour ce faire, nous ferons d'abord la distinction entre *P-ko* compléments de phrase (notons *P-complément*) et *P-ko* compléments de verbe (notons *V-complément*), *i.e.* la complétive. Dans la section 2., nous présenterons les critères formels sur lesquels nous nous appuierons pour cette distinction et on verra aussi que cette distinction recoupe la possibilité de la modalisation pour les compléments. Et ensuite, dans la section 3. nous ferons un essai de classification des constructions complétives en *P-ko*. Ce travail est donc à considérer comme une étude préliminaire pour la construction d'un lexique-grammaire des verbes à complétive en *-ko*.

2.2. Distinction entre *P-ko V-complément* et *P-ko P-complément*

Le problème de la distinction entre le *P*-complément et le *V*-complément est délicat à traiter.

Sur le plan sémantique, on peut avoir recours à la notion d'*argument sémantique*. Mais celle-ci, reposant essentiellement sur l'intuition linguistique, est très souvent floue et susceptible d'importantes variations selon les linguistes.

Sur le plan syntaxique, on ne peut avoir recours à un seul critère, parce qu'il n'existe aucun critère unique et absolu qui puisse servir directement. Malgré tout, la situation sera meilleure, quand nous tenterons de résoudre le problème sur le plan syntaxique : le recours à une multiplicité de critères syntaxiques formels nous permettra d'aboutir à des résultats relativement nets et reproductifs.

Pour établir la distinction entre le *P*-complément et le *V*-complément, nous avons utilisé six sortes de critères, tels que le caractère obligatoire, configuration d'intonation, question en *mwólako* (que-*PC*) et en *ôt'ókhe* (comment), pronominalisation en *kílókhe* (de cette manière), les restrictions de sélection sur *V₀* et la détermination par les particules spécifiques.

Le résultat indique que *P-ko* dans (21)-(24) est *V*-complément, tandis que *P-ko* dans (25)-(30) est *P*-complément. Nous présenterons dans ce qui suit une série d'arguments qui justifieront cette analyse. Pour des raisons de commodité nous appellerons à partir de ce moment le complément en *-ko* de (25) et (26) complément de cause, celui de (27) et (28) complément de cause insuffisante, celui de (29) et (30) complément de fondement.

2.2.1. Le caractère obligatoire

Le premier critère consiste dans le caractère obligatoire du complément. Il repose sur le fait que la présence d'un *P*-complément est toujours facultative, tandis que dans la plupart des cas les *V*-compléments sont obligatoires, bien qu'ils ne le soient pas toujours. Remarquons que nous

avons testé la possibilité de l'omission des compléments uniquement sous condition de ne prendre en considération aucun contexte linguistique et aucune situation extra-linguistique spécifique, puisque ceux-ci permettraient presque toujours l'effacement des compléments.

Pour *P-ko V-complément*, l'omission rend la phrase inacceptable ou donne l'impression qu'elle est inachevée, comme on le voit dans les exemples suivants :

- (31) a. *na-nîn (*E + lea-ka yep'î-ta-ko) sängkakh-nta*
 b. *maksî-nîn lea-eke (*E + kicha-ka t'ôna-as'-ta-ko) malha-nta*
 c. *na-nîn maksî-ekesô (*E + lea-ka p'ali-e ka-as'-ta-ko) tîl-ôs'-ta*
 d. *maksî-nîn chilphan-e (*E + lea-lîl salangha-nta-ko) ssî-nta*

Par contre, pour les compléments de cause (e.g.(32)), les compléments de cause insuffisante (e.g.(33)) et les compléments de fondement (e.g.(34)) peuvent être omis sans que leur phrase ne devienne agrammaticale :

- (32) a. *nongpu-tîl-în (E + pi-ka an o-nta-ko) kôkcôngha-nta*
 b. *ai-ka (E + päkophî-ta-ko) u-nta*
- (33) a. *(E + hanpôn silsuha-is'-ta-ko) maksî-lîl thallaksiki-lsu ôps-ta*
 b. *(E + ne-ka halu swi-ôs'-ta-ko) inswöso-ka hyuôpha-ci anh-nînta*
- (34) a. *kî hupo-nîn (E + chungpunhi sîngsan-i is'-ta-ko) tangwôn-tîl-îi cici-lîl hosoha-is'-ta*
 b. *apôci-nîn (E + nam-îi il-e chamkyônha-nîn kôs-i ani-la-ko) na-îi malmun-îl mak-nînta*

2.2.2. Configuration d'intonation

La structure rythmique d'une phrase semble refléter la structure syntaxique: la phrase complexe se caractérise par une pause éventuelle, *i.e.* une discontinuité phonique entre la phrase principale (P_0) et la phrase subordonnée (P_1), avec une intonation particulière à l'oral. On peut voir là une manifestation phonique de la présence d'une frontière de phrase. C'est le cas des compléments de cause, compléments de cause insuffisante et compléments de fondement :

- (35) a. *nongpu-tîl-fn # pi-ka an o-nta-ko # kôkcôngha-nta*
 b. *ai-ka # pākophî-ta-ko # u-nta*

- (36) a. *hanpôn silsuha-is'-ta-ko # maksî-lîl thallaksiki-lsu ôps-ta*
 b. *ne-ka halu swi-ôs'-ta-ko # inswöso-ka hyuôpha-ci anh-nînta*

- (37) a. *kî hupo-nîn # chungpunhi sîngsan-i is'-ta-ko # tangwôn-tîl-îi cici-lîl
 hosoha-is'-ta*
 b. *apôci-nîn # nam-îi il-e chamkyônha-nîn kôs-i ani-la-ko # na-îi
 malmun-îl mak-nînta*

Pour P -ko V -compléments, on n'observe pas cette sorte de configuration d'intonation. Généralement toutes les phrases suivantes sont prononcées sans pause et sans intonation particulière entre P_0 et P_1 :

- (38) a. *na-nîn lea-ka yep'î-ta-ko sângkakha-nta*
 b. *maksî-nîn lea-eke kîcha-ka t'ôna-as'-ta-ko malha-nta*
 c. *na-nîn maksî-ekesô lea-ka p'ali-e ka-as'-ta-ko tîl-ôs'-ta*
 d. *maksî-nîn chilphan-e lea-lîl salangha-nta-ko ssî-nta*

Même si l'on dit qu'il y a dans ce cas-ci aussi une certaine pause, celle-ci ne sera pas équivalente à celle qui est observée dans le cas du V -complément.

Mais il est vrai que leur différence n'est pas suffisamment grande, ce qui ne nous garantit pas complètement la reproductibilité des opérations.

2.2.3. Question en *mwôlako* et en *ôt'ôhke*

Le critère qui différencie avec le plus de netteté *P-ko* *V-*compléments des autres *P-ko* est le test de la question.

On peut sur la complétive en *-ko* poser une question en *mwôlako*⁹ ainsi qu'en *ôt'ôhke* (comment)¹⁰, comme dans les exemples suivants :

(39) a. *nô-nîn (mwôlako + ôt'ôhke) sângkakha-nya?*

—— *na-nîn lea-ka yep'i-ta-ko sângkakha-nta*

b. *maksî-nîn lea-eke (mwôlako + ôt'ôhke) malha-nya?*

—— *maksî-nîn lea-eke kicha-ka t'ôna-as'-ta-ko malha-nta*

c. *nô-nîn maksî-ekesô (mwôlako + ôt'ôhke) tîl-ôs'-nya?*

—— *na-nîn maksî-ekesô lea-ka p'ali-e ka-as'-ta-ko tîl-ôs'-ta*

d. *maksî-nîn chilphan-e (mwôlako + ôt'ôhke) ssî-nya?*

—— *maksî-nîn chilphan-e lea-lîl salangha-nta-ko ssî-nta*

Le complément obligatoire en *-ko* du verbe *ha* (*faire* qui signifie *dire*) constitue une unique exception. Il ne répond pas à la question en *ôt'ôhke* :

9) Cette forme est analysée comme *muôs-ilako* (que-PC). On se reportera à M. Pak (1993) sur cette analyse.

10) Cette forme interrogative, ainsi que la reprise par la pro-forme *kîlôhke* (comment) que l'on verra en 2.1.4. montre la nature adverbiale du complément en *-ko*.

(40) *maksî-nîn lea-eke ô^t'ôhke ha-nya?

———— maksî-nîn lea-eke kicha-ka t'ôna-as'-ta-ko ha-nta

tandis qu'il répond à la question en *mwôlako* :

(41) maksî-nîn lea-eke *mwôlako* ha-nya?

———— maksî-nîn lea-eke kicha-ka t'ôna-as'-ta-ko ha-nta

En revanche, les *P-ko* qui sont *P-compléments* ne répondent ni aux questions en *mwôlako*, ni en *ô^t'ôhke*. Le test de la question fournit :

(42) a. *nongpu-tîl-în (*mwôlako* + *ô^t'ôhke*) kôkcôngha-nya?

———— nongpu-tîl-în pi-ka an o-nta-ko kôkcôngha-nta

b. *ai-ka (*mwôlako* + *ô^t'ôhke*) u-nya?

———— ai-ka pākophî-ta-ko u-nta

(43) a. *(*mwôlako* + *ô^t'ôhke*) maksî-lîl thallaksiki-lsu ôps-nya?

———— hanpôn silsuha-is'-ta-ko maksî-lîl thallaksiki-lsu ôps-ta

b. *(*mwôlako* + *ô^t'ôhke*) inswöso-ka hyuôpha-ci anh-nînya?

———— ne-ka halu swi-ôs'-ta-ko inswöso-ka hyuôpha-ci anh-nînta

(44) a. ?*kî hupo-nîn (*mwôlako* + *ô^t'ôhke*) tangwôn-tîl-îi cici-lîl hosoha-is'-nya?

———— kî hupo-nîn chungpunhi sîngsan-i is'-ta-ko tangwôn-tîl-îi cici-lîl hosoha-is'-ta

b. ?*apôci-nîn (*mwôlako* + *ô^t'ôhke*) nô-îi malmun-îl mak-nînya?

———— apôci-nîn nam-îi il-e chamkyônha-nîn kôs-i ani-la-ko na-îi malmun-îl mak-nînta

Les compléments de cause insuffisante et les compléments de fondement ne répondent à aucune question. Seulement les compléments de cause peuvent figurer en réponse à une question posé au moyen de *wō* (*pourquoi*), comme suit :

(45) a. *nongpu-tîl-în wō kôkcôngha-nya?*

—— *nongpu-tîl-în pi-ka an o-nta-ko kôkcôngha-nta*

b. *ai-ka wō u-nya?*

—— *ai-ka pākophî-ta-ko u-nta*

2.2.4. Pronominalisation en *kîlôhke*

La pronominalisation constitue un autre critère qui nous permet de distinguer relativement clairement entre *V*-compléments et *P*-compléments.

La complétive en *-ko* est reprise par la pro-forme *kîlôhke* (de cette manière), comme on peut le voir dans ce qui suit :

(46) a. *na-nîn lea-ka yep'i-ta-ko sângkakha-nta*

→ *na-nîn kîlôhke sângkakha-nta*

b. *maksî-nîn lea-eke kîcha-ka t'ôna-as'-ta-ko malha-nta*

→ *maksî-nîn lea-eke kîlôhke malha-nta*

c. *na-nîn maksî-ekesô lea-ka p'ali-e ka-as'-ta-ko tîl-ôs'-ta*

→ *na-nîn maksî-ekesô kîlôhke tîl-ôs'-ta*

d. *maksî-nîn chilphan-e lea-lîl salangha-nta-ko ssî-nta*

→ *maksî-nîn chilphan-e kîlôhke ssî-nta*

Ici également, le complément obligatoire du verbe *ha* constitue une exception. Il n'est pas repris par la pro-forme *kîlôhke*, comme dans l'exemple suivant :

- (47) *maksî-nîn lea-eke kicha-ka t'ôna-as'-ta-ko ha-nta*
→ **maksî-nîn lea-eke kîlôhke ha-nta*

En revanche, *kîlôhke* ne reprend pas les *P*-compléments en *-ko* :

- (48) a. *nongpu-tîl-în pi-ka an o-nta-ko kôkcôngha-nta*
→ **nongpu-tîl-în kîlôhke kôkcôngha-nta*

- b. *ai-ka pākophî-ta-ko u-nta*
→ **ai-ka kîlôhke u-nta*

- (49) a. *hanpôn silsuha-is'-ta-ko maksî-lîl thallaksiki-lsu ôps-ta*
→ **kîlôhke maksî-lîl thallaksiki-lsu ôps-ta*

- b. *ne-ka halu swi-ôs'-ta-ko inswöso-ka hyuôpha-ci anh-nînta*
→ **kîlôhke inswöso-ka hyuôpha-ci anh-nînta*

- (50) a. *kî hupo-nîn chungpunhi sîngsan-i is'-ta-ko tangwôn-tîl-îi cici-lîl hosoha-is'-ta*

**kî hupo-nîn kîlôhke tangwôn-tîl-îi cici-lîl hosoha-is'-ta*

- b. *apôci-nîn nam-îi il-e chamkyônha-nîn kôs-i ani-la-ko na-îi malmun-îl mak-nînta*

**apôci-nîn kîlôhke na-îi malmun-îl mak-nînta*

2.2.5. Les restrictions de sélection sur V_0

Le dernier critère, important, utilise les restrictions de sélection sur le verbe. Les V -compléments ne sont acceptés que par un nombre limité de verbes, ce qui permet de définir une classe caractéristique de verbes. Nous reviendrons sur ce problème dans la section 3.

Par contre, les P -compléments ne connaissent pas ce type de restriction, ils sont donc compatibles avec un nombre de verbes relativement grand.

Considérons le complément de cause. Celui-ci semble admettre divers types de verbes, qu'il s'agisse d'un intransitif ou d'un transitif, dans la position de V_0 .

(51) a. *nongpu-tîl-i pi-ka an o-nta-ko (kôkcôngha + hansumswi + ilson-îl noh + kiuce-lîl cinä + etc.)-nta*

paysan-**PI-Top** pluie-**Nom** **Nég** venir-**Déc-PC** (s'inquiéter + soupirer + interrompre leur travail + prier pour demander de la pluie + etc.)-**Déc**

b. *ai-ka päkophî-ta-ko (u + ton-îl humchi + pap-puthô môk + etc.)-nta*
enfant-**Top** avoir faim-**Déc-PC** (pleurer + dérober de l'argent + commencer par manger + etc.)-**Déc**

De plus, il peut se combiner avec un prédicat tel que $N-i$ (**N-Cop**) qui, selon nous, s'analyse comme une combinaison d'un substantif prédicatif et d'un support grammatical. Les exemples suivants illustrent cette analyse :

(52) a. *chôli ômma-nîn mulka-ka olî-nta-ko pôls'ô-puthô kôkcông-i-ta*

Chôl maman-**Top** prix-**Nom** monter-**Déc-PC** déjà-**PC** inquiétude-**Cop(sup)**-**Déc**

(La mère de Chôl s'inquiète pour la raison que les prix monteront)

b. *ai-ka päkophi-ta-ko yantan-i-ta*

enfant-Top avoir faim-Déc-PC bruit-Cop(sup)-Déc

(L'enfant fait beaucoup de bruit pour la raison qu'il a faim)

Le complément de cause insuffisante, pas plus que le complément de cause, ne présente pas une telle restriction de sélection sur V_0 .

(53) a. *hanpôn silsuha-is'-ta-ko maksî-lîl (thallaksiki + namula + häkoha + etc.)-lsu ôps-ta*

(exclure + gronder + congédier + etc.)

b. *ne-ka halu swi-ôs'-ta-ko inswöso-ka (hyuôpha + mangha + thakyök-il ip + etc.)-ci anh-nînta*

(chômer + faire faillite + recevoir un coup + etc.)

Il est à remarquer que le complément de cause insuffisante, en plus des formes *N-i*, admet même les adjectifs. Nous avons par exemple :

(53) c. *puca-i-la-ko k'ok hängpokha-ci-nîñ anh-ta*

riche-Cop-Déc-PC nécessairement heureux-SVC(Nég)-PS

Aux(Nég)-Déc

(Ce n'est pas parce qu'on est riche qu'on est toujours heureux)

d. *hanpôn usîngha-is'-ta-ko ne-ka yôngwônha-n sînglica-nîñ ani-ta*

une fois remporter la victoire-Pas- Déc-PC toi-Nom éternel-SVD vainqueur-PS Aux(Nég)-Déc

(Ce n'est pas parce que tu as remporté une fois la victoire que tu es un vainqueur éternel)

Le complément de fondement ne connaît pas non plus une certaine restriction de sélection dans la mesure où les verbes actifs de diverses classes syntaxiques apparaissent dans la position de V_0 .

(54) a. *kî hupo-nîn chungpunhi sîngsan-i is'-ta-ko (tangwôn-tîl-îi cici-lîl hosoha + mancokhäha + pikwanlon-îl ilchukha + etc.)-is'-ta*
 (demander l'appui des membres du parti + se contenter + réfuter les perspectives pessimistes + etc.)

b. *apôci-nîn nam-îi il-e chamkyônha-nîn kôs-i ani-la-ko (na-îi malmun-îl mak + chimmukha + etc.)-(nî)nta*
 (m'interrompre + se taire + etc.)

Ce complément ne semble pas admettre les formes $N-i$, ni les adjectifs.

2.2.6. Détermination par les particules spécifiques.

Nous avons jusqu'ici présenté les critères qui permettent de distinguer les V -compléments des P -compléments. Un autre fait vient étayer cette séparation. Notons que la distinction entre V -compléments et P -compléments recoupe la possibilité de détermination des compléments en $-ko$ par les particules spécifiques. On peut adjoindre à droite de $P-ko$ V -complément des particules spécifiques telles que *nîn* dénotant le contraste, *to* (aussi, même) dénotant l'addition, *-man* (seulement) dénotant la restriction, tandis que cette possibilité est exclue avec le $P-ko$ P -complément. C'est ce qu'on observe sur les exemples suivants :

(55) a. *na-nîn lea-ka yep'î-ta-ko-(nîn + to + man) sängkakha-nta*

b. *maksî-nîn lea-eke kicha-ka t'ôna-as'-ta-ko-(nîn + to + man) malha-nta*

c. *na-nîn maksî-ekesô lea-ka p'ali-e ka-as'-ta-ko-(nîn + to + man) tîl-ôs'-ta*

d. *maksî-nîn chilphan-e lea-lîl salangha-nta-ko-(nîn + to + man) ssî-nta*

(56) a. **nongpu-tîl-în pi-ka an o-nta-ko-(nîn + to + man) kôkcôngha-nta*

b. **ai-ka pükophî-ta-ko-(nîn + to + man) u-nta*

(57) a. **hanpôn silsuha-is'-ta-ko-(nîn + to + man) maksî-lîl thallaksiki-lsu ôps-ta*

b. **ne-ka halu swi-ôs'-ta-ko-(nîn + to + man) inswöso-ka hyuôpha-ci anh-nînta*

(58) a. **kî hupo-nîn chungpunhi sîngsan-i is'-ta-ko-(nîn + to + man) tangwôn-tîl-îi cici-lîl hosoha-is'-ta*

b. **apôci-nîn nam-îi il-e chamkyônha-nîn kôs-i ani-la-ko-(nîn + to + man) na-îi malmun-îl mak-nînta*

Il est bien entendu que ce critère ne constitue pas un argument direct permettant de distinguer les *V*-compléments des *P*-compléments, parce que bien des *P*-compléments, ainsi que les *V*-compléments, admettent ces particules spécifiques. Mais il semble au moins que la possibilité d'être déterminé par les particules spécifiques indique la différence de degré de cohésion entre le verbe et le complément : plus un complément donné a de possibilités d'être déterminé par les particules spécifiques, plus il est lié étroitement au syntagme verbal de la principale ; par contre, moins il a de telles possibilités, plus il en est éloigné. Un fait peut être apporté à l'appui de cette hypothèse. Considérons le comportement de l'adverbe relativement

lié au verbe et celui de l'adverbe de phrase proprement dit. Le premier admet des particules spécifiques :

(59) *maksî-nîn pulô-lîl (p'alli + yôlsimhi)-(nîn + to + man) pâu-ôs'-ta*

Max-Top français-Acc (vite + passionnément)-(contraste + même + seulement) pâu-ôs'-ta

(Max a appris le français (vite + passionnément), mais non pas autrement,

Max a appris le français même (vite + passionnément),

Max n'a appris le français que (vite + passionnément))

alors que le second n'en admet aucune :

(60) **(tahänghi + punmyônghi)-(nîn + to + man) maksî-nîn pulô-lîl pâu-ôs'-ta*¹¹

(heureusement + certainement)-(contraste + même + seulement),

Max-Top français-Acc pâu-ôs'-ta

((Heureusement + Certainement), mais non pas autrement, Max a appris le français,

Même (Heureusement + Certainement), Max a appris le français

Seulement (Heureusement + Certainement), Max a appris le français)

Ainsi, même si on ne peut dire que les compléments en *-ko* dans les phrases en (55) sont des *V*-compléments à partir de la possibilité d'être déterminé par les particules spécifiques ——— celle-ci ne constitue pas, nous semble-t-il, une condition nécessaire, mais une condition suffisante pour que le complément soit un *V*-complément ———, on peut dire au moins que ceux dans les phrases en (56)-(58) sont des *P*-compléments à partir de l'impossibilité d'être déterminés par les particules spécifiques.

11) On peut accepter la forme *tahänghi-to*, mais dans une autre interprétation de *-to* que l'addition. Cette forme *-ko* dénote simplement l'emphase.

Or, ici se pose naturellement une question : alors d'où vient l'impossibilité pour les *P*-compléments en *-ko* d'être déterminés par les particules spécifiques ? Est-elle due à une raison syntaxique, ou sémantique, ou pragmatique ? Nous n'avons pas d'explication pour le moment. Cette question devrait faire l'objet d'une étude à part.¹²

2.3. Classification des constructions complétives en *-ko*

Nous classerons les constructions complétives en *-ko*, d'après la présence d'autres compléments et d'autres structures syntaxiques associées. Puisque l'étude détaillée dépasse le cadre de notre travail, nous nous contenterons de décrire brièvement quelques contraintes principales qui sont imposées aux éléments des constructions.

2.3.1. $N_0 P\text{-}ko V_0$: La classe des verbes de cognition

--- $N_0 = Nhum$;

--- V_0 = la classe des verbes de cognition : *sāngakha* (penser), *mit* (croire), *po* (voir), *sangsangha* (s'imaginer), *hwaksinha* (avoir la conviction), *häsōkha* (interpréter), *chuchikha* (conjecturer), *ihāha* (comprendre), *siinha* (admettre), *kacōngha* (supposer), etc.

12) Cette impossibilité rappelle les conjonctions de subordination du français de ce type de *puisque*, lesquelles refusent d'être modifiées par les adverbes tels que *seulement*, *même*, *précisément*, etc. au contraire de celles de type de *parce que*. M.Piot (1978) explique à juste titre que cette impossibilité pour les conjonctions de type de *puisque* est due au caractère présuppositionnel. Cependant, les séquences *P-ko P*-compléments n'ont pas ce caractère, mais elles sont incertaines du point de vue présuppositionnel. Ainsi, cela va sans dire qu'elles diffèrent de la séquence *puisque P* par la portée de la négation, de l'interrogation et de la quantification. Pour plus de détail, on se reportera à M.Piot (1978) et à O.Ducrot (1973).

On perçoit un sens commun de cognition dans ces verbes. De plus, ceux-ci partagent des propriétés syntaxiques. Ils rappellent la classe des verbes qui entrent dans la table 6 de M. Gross (1975).

(61) *maksî-nîn cakî-ka calmosha-is'-ta-ko siinha-nta*

Max-Top Prorfl-Nom avoir tort-**Pas-Déc-PC** admettre-Déc

(Max admet qu'il a eu tort)

2.3.2. $N_0 N_2$ -eke P-ko V_0 : La classe des verbes de communication

--- $N_0 = Nhum$;

--- $N_2 = Nhum$;

--- V_0 = la classe des verbes de communication : *kalîchi* (apprendre), *kanchôngha* (supplier), *kangcoha* (souligner), *kopäkha* (avouer), *tanônha* (affirmer), *nusôlha* (révéler), *tätapha* (répondre), *myônglyôngha* (ordonner), *yaksokha* (promettre), etc.

Ces verbes peuvent être rassemblés sous la caractéristique commune d'indiquer la communication. De même que la classe de cognition, ils présentent des propriétés syntaxiques communes.

(62) *maksî-nîn lea-eke p'alli o-la-ko myônglyôngha-nta*

Max-Top Léa-à vite venir-Imp-PC ordonner-Déc

(Max ordonne à Léa qu'elle vienne vite)

2.3.3. $N_0 N_1$ -lil P-ko V_0 : La classe des verbes de type *sôltikha* (persuader)

--- N_0 = *Nhum* ;

--- N_1 = *Nhum* ;

--- V_0 = *sôltikha* (persuader), *kyôklyôha* (encourager), *piphanha* (critiquer), *chingchanha* (louer), *kupakha* (maltraiter), *hyôppakha* (menacer), *colongha* (se moquer), etc.

(63) *maksî-nîn lea-lil kongpu-lil kyesokha-la-ko (sôltikha + kyôklyôha)-nta*

Max-Top Léa-Acc travail-Acc continuer-Imp-PC (persuader + encourager)-Déc

(Max (encouragement + persuasion) Léa de continuer à travailler)

On observe un parallélisme entre la construction à complément accusatif ($N_0 N_1$ -lil P-ko V_0) et celle à complément datif ($N_0 N_1$ eke P-ko V_0). Nous avons :

(64) *maksî-nîn lea-(eke + lil) kongpu-lil kyesokha-la-ko (sôltikha + kyôklyôha)-nta*

Max-Top Léa-(Dat + Acc) travail-Acc continuer-Imp-PC (persuader + encourager)-Déc

Mais le complément *N-eké* ne peut être juste avant V_0 . On a donc :

(65) **maksî-nîn kongpu-lil kyesokha-la-ko lea-eké (sôltikha + kyôklyôha)-nta*

Max-Top travail-Acc continuer-Imp-PC Léa-Dat (persuader + encourager)-Déc

Si l'on sépare ce complément de V_0 au moyen d'un autre élément, le blocage est levé :

(66) *maksî-nîn kongpu-lîl kyesokha-la-ko lea-eke (*E + cōnhwa-lo + cikcōp) (sōltîkha + kyôklyôha)-nta*

Max-Top travail-Acc continuer-*Imp-PC* Léa-Dat (téléphone-*PC* + directement) (persuader + encourager)-*Déc*

(Max (encourage + persuade) (par téléphone + en personne) Léa de continuer à travailler)

L'impossibilité d'être adjacent à V_0 pour le complément en *-eke* différencie cette construction de la construction à V_{com} . Cette contrainte demanderait à être étudiée de façon plus approfondie.

2.3.4. $N_0 N_2-e P-ko V_0$: La petite classe des verbes de type *s'î* (écrire)

--- $N_0 = Nhum$;

--- $N_2 = N-hum$; la particule *-e* alterne avec *-eta(ka)*.

--- $V_0 = s'î$ (écrire), *côk* (écrire), *kilokha* (enregistrer), *pilkiha* (prendre des notes), *naksôha* (griffonner), *kalkyôs'î* (gribouiller), etc..

Il n'y a qu'une vingtaine de verbes entrant dans cette construction.

(67) $N_0 N_2-e P-ko V_0$:

maksî-nîn chilphan-e lea-lîl salangha-nta-ko s'î-nta

Max-Top tableau-à Léa-Acc aimer-*Déc-PC* écrire-*Déc*

(Max écrit sur le tableau noir qu'il aime Léa)

2.3.5. $N_0 N_2$ -ekesô P-ko V_0 : Les verbes de communication inverse

--- N_0 = *Nhum* ;

--- N_2 = *Nhum* ; -ekesô a une variante morphologique -eke.

--- V_0 = *tît* (entendre), *cônhâtît* (transmettre-entendre), etc.

Cette classe ne contiendrait que quelques entrées.

(68) $N_0 N_2$ -ekesô P-ko V_0 :

na-nîn maksî-ekesô lea-ka p'ali-e ka-as'-ta-ko tîl-ôs'-ta

je-Top Max-de Léa-Top Paris-à aller-Pas-Déc-PC entendre-Pas-Déc

(J'ai appris de Max que Léa était allée à Paris)

2.3.6. $N_0 N_2$ -wa P-ko V_0 \Leftrightarrow N_0 -wa N_2 -ka P-ko V_0 : Les verbes symétriques à P-ko

On observe le parallélisme :

(a) $N_0 N_2$ -wa P-ko V_0

\Leftrightarrow (b) N_0 -wa N_2 -ka P-ko V_0

(69) a. *maksî-nîn p'ol-kwa tô isang kakyôk-îl oli-ci mal-ca-ko hapîiha-is'-ta*

Max-Top Paul-avec plus prix-Acc hausser-SVC(Nég) Aux(Nég)-Prop-

PC s'accorder-Pas-Déc

(Max s'est accordé avec Paul à ne plus hausser le prix)

b. *maksî-wa p'ol-în tô isang kakyôk-îl oli-ci mal-ca-ko hapîiha-is'-ta*

Max-et Paul-Top plus prix-Acc hausser-SVC(Nég) Aux(Nég)-Prop-PC
s'accorder-Pas-Déc

(Max et Paul se sont accordés avec Paul à ne plus hausser le prix)

--- $N_0 = Nhum$;

--- $N_2 = Nhum$; -*wa* a une variante morphologique -*kwa*.

--- L'adverbe *sôlo* (mutuellement) est accepté de façon facultative, mais l'adverbe *hamk'e* (ensemble) est exclu.

(70) *maksî-nîn p'ol-kwa (sôlo + *hamk'e) tô isang kakyôk-îl oli-ci mal-ca-ko hapîiha-is'-ta*

--- $V_0 = maltathumha$ (se disputer), *noncângha* (se débattre), *yaksokha* (se promettre), *mângseha* (se jurer), *hapîiha* (s'accorder), *thahyôpha* (s'arranger), etc.

Le nombre des verbes qui entrent dans cette construction est trop restreint pour constituer une classe.

2.4. Conclusion et problèmes résiduels

Nous avons dans ce chapitre examiné divers aspects syntaxiques de la forme *P-ko*. De prime abord, nous avons fait la distinction entre deux types de *P-ko* : *V-complément* et *P-complément*. Et ensuite nous avons fait, sur des critères syntactico-sémantiques, la distinction entre trois types de *P-compléments* : complément de cause, complément de cause insuffisante et complément de fondement. Les deux derniers n'ont pas fait l'objet d'analyse dans les études du coréen. Finalement nous avons tenté de faire une classification des constructions complétives en -*ko*, i.e. des constructions à

P-ko V-complément. A travers cette tentative de classification, nous avons fait apparaître notamment deux classes de verbes qui n'ont jamais été mentionnées jusqu'ici : la classe des verbes de type *sôltîkha* (*persuader*) et les verbes symétriques à *P-ko*.

Nous souhaitons que cette étude soit un point de départ pour la constitution d'un lexique-grammaire des verbes opérateurs à *P-ko*.

Notons que notre analyse se limite aux constructions à verbe ordinaire. Ainsi nous avons exclu les constructions figées et les constructions à verbe support.

CHAPITRE I : INTRODUCTION

1. Présentation des problèmes

1.1. Remarque préliminaire ——— la constitution du prédicat en coréen

En français, seul le verbe est capable de constituer à lui seul le prédicat d'une phrase. Les éléments tels que l'adjectif, le substantif, le pronom, le syntagme prépositionnel, adverbe et le participe passé exigent, pour être intégrés dans le prédicat, la présence du verbe *être* comme support grammatical. Mais, en coréen, les classes d'adjectifs, comme les verbes, peuvent constituer des prédicats : l'adjectif se conjugue à lui seul, sans aucun support grammatical comme la copule, à la différence du français. Nous donnons ci-dessous quelques phrases où un adjectif est en usage dans la position de prédicat :

(1) *lea-nîn yep 't-ta.*

Léa-Top beau-Déc

(Léa est belle)

kî namca-nîn kyôlpäkha-ta.

ce homme-Top innocent-Déc

(Cet homme est innocent)

cinsil-în yôngwônha-ta.

vérité-**Top** éternel-**Déc**

(La vérité est éternelle)

En revanche, le substantif et le pronom du coréen, pour former un prédicat, exigent un support grammatical *-i* qui est appelé *cicôngsa* dans la grammaire traditionnelle coréenne :

(2) *lea-nîn haksäng-i-ta.*

Léa-**Top** étudiant-**Cop**-**Déc**

(Lea est étudiante)

kî namca-ka pômin-i-ta.

ce homme-**Nom** criminel-**Cop**-**Déc**

(Cet homme est l'auteur du crime)

cincil-în kîkôs-i-ta.

vérité-**Top** cela-**Cop**-**Déc**

(La vérité est cela)

De même, la séquence *N-côk* qui fonctionne en gros comme un adjectif demande l'usage du *-i* :

(3) *lea-nîn uhocôk-i-ta.*

Léa-**Top** amical-**Cop**-**Déc**

(Lea est amicale)

kî namca-nîn hocôncôk-i-ta.

ce homme-**Top** belliqueux-**Cop**-**Déc**

(Cet homme est belliqueux)

kî kyehök-în cōngmal hwansangcōk-i-ta.

ce projet-**Top** vraiment fantastique-**Cop-Déc**

(Le projet est vraiment fantastique)

1.2. Présentation des problèmes

Dans ce chapitre, nous traitons d'une paire de constructions de type:

(4) a. *maksî-nîn kî namca-ka kyôlpäkha-ta-ko sängkakha-nta.*

Max-Top ce homme-**Nom** innocent-**Déc-PC** croire-**Déc**

(Max croit que cet homme est innocent)

b. *maksî-nîn kî namca-lîl kyôlpäkha-ta-ko sängkakha-nta.*

Max-Top ce homme-**Acc** innocent-**Déc-PC** croire-**Déc**

(Max croit cet homme innocent)

(5) a. *maksî-nîn kî namca-ka sakikun-i-la-ko malha-nta.*

Max-Top ce homme-**Nom** imposteur-**Cop-Déc-PC** dire-**Déc**

(Max dit que cet homme est un imposteur)

b. *maksî-nîn kî namca-lîl sakikun-i-la-ko malha-nta.*

Max-Top ce homme-**Acc** imposteur-**Cop-Déc-PC** dire-**Déc**

(Max dit cet homme imposteur)

(6) a. *maksî-nîn lea-ka uhocōk-i-la-ko sängkakha-nta.*

Max-Top Léa-**Nom** amical-**Cop-Déc-PC** croire-**Déc**

(Max croit que Léa est amicale)

b. *maksî-nîn lea-lîl uhocôk-i-la-ko sângkakha-nta.*

Max-Top Léa-Acc amical-Cop-Déc-PC croire-Déc

(Max croit Léa amicale)

On peut résumer cette paire de phrases en écrivant :

(7) a. $N_0 [N_I-ka X-ko] V_0$ (Construction complétive)

$N_0 N_I$ -Nom X-PC V_0

b. $N_0 [N_I-lîl] [X-ko] V_0$ (Construction à $N_I-lîl$, en abrégé CL¹³)

$N_0 N_I$ -Acc X-PC V_0

(avec X = Adj, N-i-la, N-côk-i-la)

On voit ici que les deux constructions ne diffèrent que par les particules *-ka* et *-lîl*. Or, en coréen, la particule *-lîl* pose un problème de statut syntaxique : elle a deux emplois différents, l'un étant la particule casuelle (PC) de l'accusatif, et l'autre étant la particule spécifique (PS) qui assume une modalité telle que l'emphatisation, la mise en contraste, la thématization, etc. Alors se pose naturellement la question de savoir si l'on a affaire à deux constructions différentes ou à une simple alternance des particules *-ka* et *-lîl* d'une même construction? Si la particule *-lîl* s'analyse comme une PS, il s'agit ici de la même phrase, seule la particule du nominatif *-ka* alterne avec la PS *-lîl* pour modaliser (par exemple, mettre en relief) le sujet de la complétive N_I . En revanche, si la particule *-lîl* est analysée comme une PC de l'accusatif, on a affaire à deux constructions syntaxiquement différentes, l'une étant une phrase complexe qui a une complétive dont N_I est le sujet, et l'autre étant une phrase simple dont N_I est l'objet. Nous verrons plus loin (cf. Chap III et IV) que la particule *-lîl* est considérée comme une PC de

13) A la différence du français, la copule *-i-* ne s'efface jamais dans la construction en *-lîl* (CL). Il n'existe donc pas de distinction telle que celle entre CEX et CX en français. Voir les exemples en (5) b. et en (6) b.

l'accusatif, donc les deux constructions (7.a) et (7.b) sont syntaxiquement différentes.

Les linguistes coréens se sont intéressés à cette paire de constructions. On trouve des problèmes presque identiques à ceux qui se posent dans l'analyse du français. Nous présentons les principaux problèmes que pose l'analyse de cette paire de constructions dans ce qui suit :

En premier lieu, quelles sont les structures de base de ces deux constructions ? Sont-elles les mêmes ou différentes ?

En second lieu, est-il possible de postuler une relation syntaxique régulière entre elles et est-il nécessaire de postuler une éventuelle transformation pour rendre compte de cette relation ?

Quel est le statut syntaxique de N_I dans la CL? A savoir, N_I est-il le complément d'objet de VO ou reste-t-il toujours le sujet de VI? Il y a une tendance qui tente d'analyser la CL comme contenant une «petite proposition» proprement dite à la suite des analyses appliquées à l'anglais et au français. D'après cette analyse, la séquence $N_I X$ constitue une proposition enchâssée, donc N_I est considéré toujours comme sujet de X et le comportement d'objet que présente N_I est expliqué au moyen du principe de l'assignation du Cas.¹⁴

Quel est le statut syntaxique de $X-ko$?

Quels verbes acceptent la CL? Sont-ils prédictibles à partir de leur propriétés sémantiques? Si l'on postule une transformation qui relierait ces

14) La plupart des linguistes générativistes coréens partent des règles que Chomsky (1980 : 170) a proposées. Par exemple, H. Im (1987 : 32) propose le principe de l'assignation du Cas suivant :

- a. On assigne un trait casuel [+nominatif] au NP qui est gouverné par VP.
- b. On assigne un trait casuel [+objectif] au NP qui est gouverné par V.
- c. On assigne un trait casuel [+génitif] au NP qui est gouverné par N'.

C'est la règle b qui permet à V_O d'assigner le cas accusatif à N_I . Cette règle présuppose qu'un verbe puisse gouverner par-dessus une frontière de SC (petite proposition).

deux constructions, celle-ci doit-elle être établie dans la composante syntaxique ou dans le lexique, *i.e.* est-elle une règle syntaxique ou une règle lexicale?

2. Etat de la question

2.1. Grammaire générative

Plusieurs analyses ont été proposées jusqu'ici pour rendre compte des constructions (7) a-b. On peut dire en gros qu'en linguistique coréenne, il y a une divergence de positions théoriques entre les partisans de l'hypothèse de la montée du sujet — Y.Kim (1985), Y.Park (1985), Y. Kang (1986) — et ceux qui s'y opposent — K.Y.Lee (1976), N.Kim (1982), Im (1979,1987), K.H.Lee (1988).

Y.Kim (1985) présente (9.a) pour la structure profonde de (8.a) et (8.b) :

(8) a. *uli-nîn i kos-i nakwôn-i-la-ko mit-nînta*

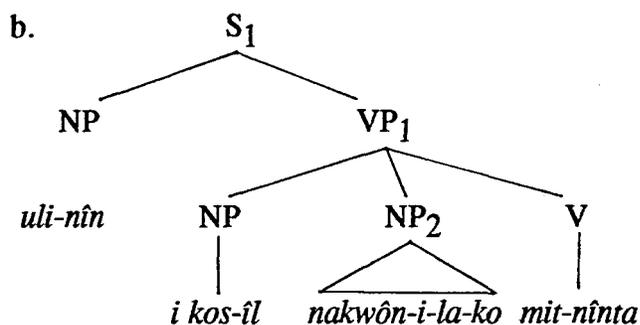
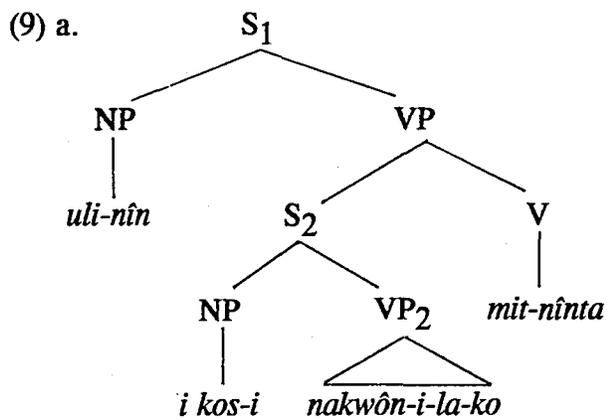
nous-Top ce endroit-Nom paradis-Cop-Déc-PC croire-Déc

(Nous croyons que cet endroit est un paradis)

b. *uli-nîn i kos-îl nakwôn-i-la-ko mit-nînta*

ce endroit-Acc

(Nous croyons cet endroit un paradis)



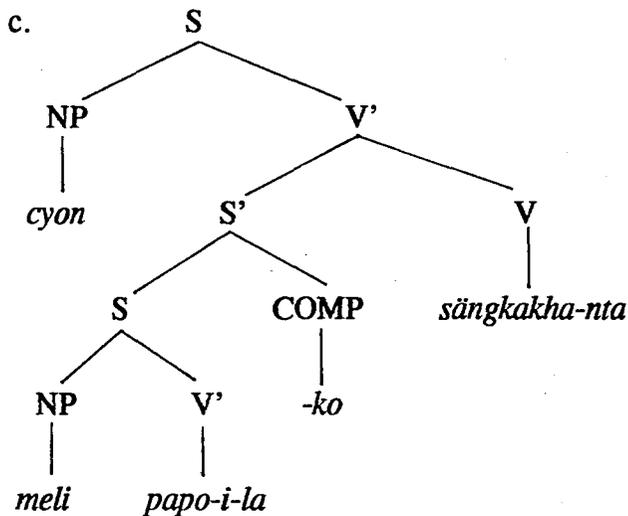
Il propose une transformation de montée du sujet pour dériver (9.b) à partir de (9.a). Si la transformation ne s'applique pas à (9.a), la phrase (8.a) se dérive; et l'application de cette règle à (9.a) résulte (9.b), structure de surface de la phrase (8.b).

De même, Y. Kang (1986) postule la transformation de montée de sujet, pour dériver la phrase (10.b) à partir de (10.c), structure profonde :

(10) a. *cyon-i* [_S'*meli-ka papo-i-la*]-*ko*] *sängkakha-nta*
 Nom Nom Comp
 (John croit que Mary est une imbécile)

b. *cyon-i meli-lîl papo-i-la-ko sängkakha-nta*

Nom Acc Comp
 (John croit Mary imbécile)



Il signale un résultat de la montée du sujet comme (11) :

(11) *cyon meli papo-i-la-ko sängkakha-nta*
 [+NOM] ([+NOM][+ACC])

Les Cas abstraits ([+NOM], [+ACC]) de (11) se réalisent par *-i/-ka*, marqueurs de cas morphologique de (12) :

(12) *cyon-i meli-(ka)(lil) papo-i-la-ko sängkakha-nta*

Puisque la particule du nominatif *-i* et la particule de l'accusatif *-lil* ne peuvent pas être intégrées, la «règle d'effacement de Cas» s'applique au syntagme *meli* qui est monté en position sujet, ce qui permet la phrase (10.b).

L'hypothèse de la montée du sujet pose bien des problèmes; nous citons quelques remarques de K. Lee (1988) :

- a. Que devient la position qui, au début, était occupée par le SN sujet de la proposition enchâssée, après l'application de la montée du sujet ?
- b. Pourquoi est-ce en position objet de la principale que le SN sujet de la proposition enchâssée est monté ?
- c. Est-il possible que l'on assigne de nouveau le Cas accusatif au SN sujet de la proposition enchâssée auquel on a déjà assigné le Cas nominatif ?

Considérons maintenant les positions opposées.

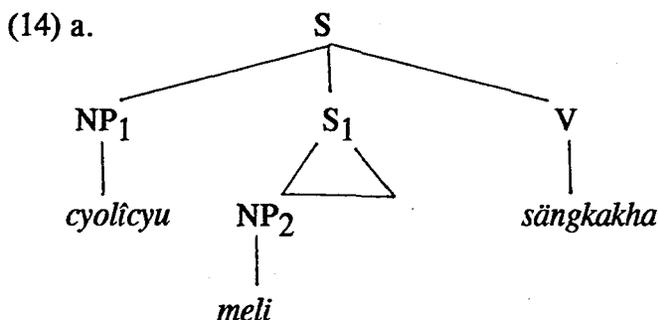
K.Y. Lee (1976) donne la structure de base comme (14.a) pour (13.a) et (14.b) pour (13.b) :

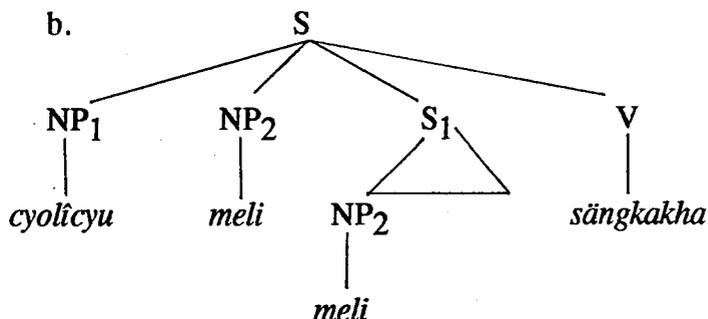
(13) a. *cyolicyu-nin meli-ka chonyô-i-la-ko mit-oss-ta.*

Georges-Top Marie-Nom vierge-cop-Déc-PC croire-Pas-Déc
(Georges croyait que Marie était une jeune fille)

b. *cyolicyu-nin meli-lil chonyô-i-la-ko mit-oss-ta.*

Georges-Top Marie-Acc vierge-cop-Déc-PC croire-Pas-Déc
(Georges croyait Marie jeune fille)





Il propose la règle EQUI qui s'applique à (14.b), pour dériver la phrase (13.b).

N. Kim (1982) et Im (1979, 1987) présentent presque la même opinion ; K.H. Lee (1988) raffine les analyses qui précèdent. Par exemple, il postule que la transformation d'effacement s'applique après l'assignation de Cas et que la position de NP effacé devienne [NP e] (catégorie vide) et soit contrôlée sémantiquement par le NP objet.

2.2. Lexique-grammaire

M.Pak (1992b) qui, dans le cadre de la construction d'un lexique-grammaire des verbes coréens, dérive (15.b) de (15.a) par la règle de la restructuration de complétive qui consiste à diviser la complétive en deux constituants, N_I et $X-ko$, et à convertir la PC du nominatif $-ka$ dans la PC de l'accusatif $-lil$:

- (15) a. $N_O [N_I-ka X-ko] V_O$ (Construction complétive)
 $[-ka \rightarrow -lil] \rightarrow$ b. $N_O [N_I-lil] [X-ko] V_O$ (CL)

Cette règle de restructuration est conditionnée par les éléments lexicaux, ce qui n'est mentionné par aucun linguiste générativiste coréen ; comme on l'a vu ci-dessus, toutes les analyses générativistes qui postulent

une relation syntaxique régulière entre les deux constructions en traitent au moyen d'une règle syntaxique, non par une règle lexicale.

Nous remettrons en cause toutes les analyses générativistes, mentionnées ci-dessus : l'hypothèse de la montée du sujet en position objet ainsi que celle de l'effacement du NP par EQUI (cf. Chap VI : Conclusion).

3. Méthode de travail

Pour décrire les caractéristiques syntaxiques de la CL, nous procéderons en comparant les propriétés de CL à celles de la construction complétive. C'est parce que la méthode comparative nous permet de savoir s'il existe une éventuelle dépendance entre ces deux formes syntaxiques.

Nous procéderons donc de la façon suivante :

Le chapitre II sera consacré à la définition formelle de *Vcog* et de *Vcom* en coréen.

Nous étudierons les propriétés distributionnelles de la CL dans le CHAPITRE III et les propriétés transformationnelles dans le chapitre IV, en comparaison de la construction complétive.

Et nous examinerons les contraintes lexicales sur le verbe principal dans le chapitre V.

Nous présenterons la solution descriptive à laquelle nous avons abouti dans le chapitre VI.

Notre analyse nous permettra de constater les faits suivants :

1° On constate quelques parallélismes entre la construction complétive et la CL, ce qui permet de postuler une relation syntaxique régulière entre elles.

2° On peut également observer les différences de propriétés syntactico-sémantiques, mais il existe une dépendance de propriétés syntaxiques entre les deux constructions : en bref, la CL a plus de contraintes syntaxiques que la construction complétive, c'est-à-dire qu'il existe une nette relation d'inclusion de propriétés distributionnelles entre ces deux constructions.

3° La relation d'inclusion s'observe aussi dans la distribution lexicale entre la construction complétive et la CL : la première comprend la seconde et la dernière, mais l'inverse n'est pas vrai.¹⁵

Ces faits nous permettent d'établir une règle de la restructuration de complétive qui consistent à dériver la CL sous les conditions syntaxiques et lexicales données.

Notre règle peut rendre compte, à la fois, de l'identité de propriétés syntaxiques ainsi que la spécificité de la CL.

De plus, la règle de restructuration a l'avantage d'éviter la redondance qui serait causée par la répétition des mêmes propriétés dans le lexique, si l'on ne faisait pas appel à cette règle.

4. Délimitation du sujet étudié

Notre objectif est de décrire la relation syntaxique entre la CL et la construction complétive, donc nous excluons la construction à verbe de

15) Bien entendu, il existe des verbes qui acceptent la construction $N_0 N_1$ -*lil X-ko* sans accepter la construction complétive. C'est le cas de verbes de dénomination. Voir les exemples en (16). Cependant, ces phrase différent de la CL qui nous concerne, par leurs propriétés syntaxiques, donc on ne peut jamais les identifier à la CL.

dénomination à laquelle aucune construction complétive ne correspond (cf. Chapitre préliminaire) :

(16) *maksi-nîn caki atil-îl cyang-ilako (puli-nta + ilîmcis-nînta)*

Max-Top son fils-Acc Jean-PC (appeler-Déc + nommer-Déc)

(Max (appelle + nomme) son fils Jean)

CHAPITRE II : LA DEFINITION FORMELLE DES *Vcog* ET DES *Vcom*

1. Définition formelle des *Vcog* et des *Vcom*

1.1. Définition syntaxique

Nous avons déjà défini la classe des *Vcog* et la classe des *Vcom* en coréen. Rappelons-les brièvement. Les *Vcog* sont définis comme les verbes qui occupent la position de V_0 dans la structure syntaxique suivante :

(1) $N_0 P\text{-}ko V_0$ ¹⁶

Les exemples suivants illustrent des phrases à *Vcog* :

(2) *p'ol-în mali-ka t'ôna-ss-ta-ko (sängkakha + phantanha + sangsangha)-nta*

(Paul (croit + juge + s' imagine) que Marie est partie)

Nous définissons les *Vcom* du coréen comme les verbes acceptant d'entrer dans la position de V_0 de la structure suivante :

16) Nous ne représenterons pas les marque casuelles nominatives *-kal-i*, parce que la notation N_0 inclut déjà la notion de sujet.

(3) $N_0 N_2$ -eke P-ko V_0

La classe des *Vcom* se répartit en quatre sous-classes selon le **SVT** qui introduit la complétive : 1° les *Vcom déclaratifs* avec le **SVT -ta**, 2° les *Vcom jussifs* avec le **SVT -la**, 3° les *Vcom propositifs* avec le **SVT -ca**, 4° les *Vcom interrogatifs* avec le **SVT -nya**.

Les exemples (a), (b), (c), et (d) illustrent les quatre sous-classes de *Vcom* du coréen :

(4) a. *maksî-nîn lea-eke hankuk-îlo t'ôna-nta-ko (malha + tâtapha + cônhwaha)-nta*

maksî-Top Léa-à Corée-pour partir-Déc-PC (dire + répondre + téléphoner)

(Max (dit + répond + téléphone) à Léa qu'il part pour la Corée)

b. *maksî-nîn lea-eke kot phyônciha-la-ko (malha + myônglôngha + yokuha)-nta*

maksî-Top Léa-à bientôt écrire-Imp-PC (dire + commander + demander)

(Max (dit + commande + demande) à Léa qu'elle lui écrive bientôt)

c. *maksî-nîn lea-eke hakkyo-e ka-ca-ko (malha + ceanha)-nta*

maksî-Top Léa-à école-à aller-Prop-PC (dire + proposer)

(Max (dit + propose) à Léa qu'ils aillent à l'école)

d. *maksî-nîn lea-eke nâil o-nya-ko (malha + mut + cilmunha)-nta*

maksî-Top Léa-à demain venir-Int-PC (dire + demander + poser une question)

(Max (dit + demande + pose une question) à Léa si elle vient demain)

La classe des *Vcom* et la classe des *Vcog* se révèlent être sémantiquement homogènes. Il est à remarquer que l'on perçoit intuitivement une idée sémantique commune de l'activité mentale dans les *Vcog*. Et les *Vcom* participent d'un même champ sémantique qui pourrait être décrit comme une communication entre N_0 et N_2 .

1.2. Problème du complément *N-eke*

La définition (3) soulève un problème : une autre classe de verbes peut la satisfaire. C'est une classe de type *sôltíkha* (persuader). Rappelons les exemples que nous avons déjà présentés en 3.3. du chapitre préliminaire. Nous avons :

(5) *maksî-nîn lea-eke kongpu-lil kyesokha-la-ko (sôltíkha + kyôklyôha)-nta*
 Max-Top Léa-Dat travail-Acc continuer-Imp-PC (persuader + encourager)-Déc

Mais il est à noter que le complément *N-eke* ne peut être déplacé juste avant V_0 , à la différence des compléments ordinaires du coréen qui jouissent d'une grande liberté de l'ordre des mots dans une même phrase. On a donc :

(6) **maksî-nîn kongpu-lil kyesokha-la-ko lea-eke (sôltíkha + kyôklyôha)-nta*
 Max-Top travail-Acc continuer-Imp-PC Léa-Dat (persuader + encourager)-Déc

Nous éliminons ce complément au moyen de cette contrainte.

2. Propriétés syntaxiques des constructions à *Vcog* et à *Vcom*

Les *Vcog* partagent certaines propriétés syntaxiques avec les *Vcom*, ce qui est intéressant dans la mesure où ces deux classes se rapprochent également l'une de l'autre du point de vue sémantique : si la première exprime l'intériorisation de cognition, la seconde en dénote l'extériorisation. Nous décrirons de manière très succincte les principales propriétés communes qui nous intéressent ainsi que les spécificités de *Vcom*.

2.1. Les propriétés communes à *Vcog* et à *Vcom*

2.1.1. Propriété distributionnelle de *N₀*

N₀ peut toujours être rempli par un substantif humain, pour les deux classes.

2.1.2. Le statut adverbial de la complétive : caractère de l'adverbe de manière

La complétive possède le statut d'adverbe de manière. Elle

- i) est reprise par la pro-forme *kîlôhke* (de cette façon),
 - ii) peut être toujours source de la question en *ôl'ôkhe* (comment),
- comme nous l'avons vu dans le chapitre préliminaire.

Remarquons également que la complétive réagit de façon négative à des tests révélateurs du statut de complément d'objet. Elle

- i) ne se pronominalise par *kîkôs-îl* (le),
- ii) ne correspond pas *muôs-îl* (que),
- iii) ne subit jamais la passivation,

I. Kim (1971), K. Nam (1973), H. Lee (1986), S. Shin (1986), M. Yang (1990), C. Om (1990) ont analysé la complétive comme une proposition adverbiale. Mais personne n'observe explicitement le caractère d'adverbe de manière.

Notons que l'on peut observer également l'existence d'une propriété qui révélerait que la complétive constitue l'équivalent de complément d'objet direct : la distribution de la complétive est la même que celle du syntagme nominal, c'est-à-dire que celui-ci apparaît en position de la complétive, comme on peut le voir dans :

(7) a. *maksî-nîn lea-eke (cinsil + pimil)-îl malha-nta*

Max-Top Léa-à (vérité + secret)-Acc dire-Déc

(Max dit à Léa (la vérité + un secret))

b. *maksî-nîn lea-eke salang-îl kopäkha-nta*

Max-Top Léa-à amour-Acc avouer-Déc

(Max dit à Léa son amour)

Considérons encore le parallélisme entre (a) et (b) dans les exemples (8)-(11):

(8) a. *maksî-nîn p'ol-eke cakî-ka ton-îl humchi-ôss-ta-ko capäkha-iss-ta*

Max-Top Paul-à Prorfl-Nom argent-Acc dérober-Pas-Déc-PS avouer-Pas-Déc

(Max a avoué à Paul qu'il avait dérobé l'argent)

b. *maksî-nîn p'ol-eke cakî-ka ton-îl humchi-(ôss-îm + îñ-kôs)-îl capäkha-iss-ta*

dérober-(Pas-Nomi + SVD-Nf)-Acc

(9) a. *maksî-nîn p'ol-eke ka-la-ko myônglyôngha-nta*

Max-Top Paul-à s'en aller-Imp-PS commander-Déc

(Max commande à Paul qu'il s'en aille)

b. *maksî-nîn p'ol-eke ka-îl-kôs-îl myônglyôngha-nta*

s'en aller-SVD-Nf-Acc

(10) a. *maksî-nîn p'ol-eke p'ali-e hamk'e ka-ca-ko ceanha-nta*

Max-Top Paul-à Paris-à ensemble aller-Prop-PS commander-Déc

(Max propose à Paul qu'ils aillent ensemble à Paris)

b. *maksî-nîn p'ol-eke p'ali-e hamk'e ka-(îl-kôs + ki)-lîl ceanha-nta*

aller-(SVD-Nf + Nomi)-Acc

(11) a. *maksî-nîn p'ol-eke lea-lîl salangha-nya-ko mut-nînta*

Max-Top Paul-à Léa-Acc aimer-Int-PS demander-Déc

(Max demande à Paul s'il aime Léa)

b. *maksî-nîn p'ol-eke lea-lîl salangha-(nîn-ci + ?nî-nya)-lîl mut-nînta*

aimer-(SVD-Int + SVD-Int)-Acc

Il est indiscutable que les formes *P-kôs-lîl*, *P-îm-îl*, *P-ki-lîl*, *P-nya-lîl*, *P-ci-lîl*, insérées dans les phrases en (b) se comportent comme complément d'objet. Remarquons que, dans chaque paire, on observe une identité du matériel lexical, une identité de sens (abstraction faite d'une éventuelle différence de sens pragmatique¹⁷) et une analogie de la construction syntaxique, ce qui nous permettrait de postuler une relation systématique entre les deux phrases et l'identité de leur caractère syntaxique.

17) Voir le chapitre V.

C'est à partir de ce fait que H. Lee (1970), I. Yang (1972), I. Kang (1977), Y. Ko (1985) ont analysé la complétive en *-ko* comme une proposition nominale.

2.1.3. Complément de thème de type *N-e tãhä(sô)* ou *N-e kwanhä(sô)* avec une contrainte de projection

Les *Vcog* et *Vcom* déclaratifs peuvent avoir un complément *de N* qui porte l'information du domaine du message :

(12) a. *p'ol-în mali_j-(e tãhä + e kwanhä) kinyô_j-ka yep'î-ta-ko sãngkakha-nta*

Paul-Top Paul-(de + de) elle-Nom beau-Déc-PC dire-Déc
(Paul croit de Marie qu'elle est belle)

b. *cyang-în p'ol_j-(e tãhä + e kwanhä) kî_j-ka papo-la-ko malha-nta*

Jean-Top Paul-(de + de) lui-Nom idiot-Cop-PC dire-Déc
(Jean dit de Pauli qu'ili est idiot)

On observe une contrainte dite de projection entre *N-e tãhä(sô)*/*N-e kwanhä(sô)* et l'un des syntagmes de la complétive : après un *N*, le même *N* (avec même référence) ou un pronom se référant à ce *N* est nécessairement présent. Dans (12.a) *kinyô* (elle) se réfère obligatoirement à *mali*, et pour (12.b) *kî* (lui) doit référer à *p'ol*. Il est à noter que ce complément n'est pas déplaçable après la complétive. C'est peut-être parce que la projection permet d'extraire et de formuler par anticipation le thème d'énoncé sur lequel porte la complétive qui sert de prédicat, de même que pour son équivalent français. Nous avons :

(13) a. **p'ol-în kînyô_i-ka yep'î-ta-ko mali_i-(e tãhä + e kwanhä) sãngkakha-nta*

b. **cyang-în kî_j-ka papo-la-ko p'ol_j-(e tãhä + e kwanhä) malha-nta*

2.2. Propriétés spécifiques à *Vcom*

2.2.1. Complément à *N₂*

Du point de vue structural, la construction à *Vcom* ne diffère de la construction à *Vcog* que par la possibilité d'avoir un second complément à *Nhum*.

2.2.2. Le discours direct

Les *Vcom* acceptent, dans la plupart des cas, le discours direct dans la position de *P-ko* :

(14) *p'ol-în mali-eke «nãil na po-lô o-a» hako malha-nta*

Paul-Top Marie-à demain moi voir-SVC venir-Imp Comp dire-Déc

(Paul dit à Marie : «Tu viendras me voir demain»)

2.2.3. Complément de langue

Les *Vcom* sont susceptibles d'avoir un complément de langue de type *N-lo* :

(15) *maksî-nîn lea-eke (pulô + hankukô + sathuli)-lo komap-ta-ko malha-iss-ta*

Max-Top Léa-à (français + coréen + dialecte)-en reconnaissant-Déc-PC
dire-Pas-Déc
(Max a dit à Léa en (français + coréen + dialecte) qu'il la remerciait)

3. Commentaire sur les listes de *Vcog* et de *Vcom*

En l'absence d'une représentation par tables des propriétés syntaxiques des verbes du coréen comme celle qui est disponible pour le français, c'est nous qui avons établi les listes de *Vcog* et de *Vcom*, en examinant si chaque verbe accepte respectivement la complétive en *-ko* et la combinaison de cette complétive et du complément en *-eke*. Nous sommes parvenu à obtenir environ 90 *Vcog* et 220 *Vcom*. Nous mentionnerons au Chapitre V. les problèmes qui se posent lors de la sélection des entrées verbales.

3.1. La liste de *Vcog*

A la différence de son homologue, la classe des *Vcog* coréens ne contient que les verbes cognitifs exprimant une activité mentale : Les *Vcog* coréens ne comprennent pas les verbes de perception, ni les verbes de sentiment, ni les verbes de volonté. En général, les verbes de perception et les verbes de sentiment acceptent *P-kôs*, et les verbes de volonté *P-ki*, sans avoir de *P-ko*.

3.2. La liste de *Vcom*

Ce sont les verbes tels que *malha* (dire), *capäkha* (avouer), *kopäkha* (avouer), *sônkoha* (déclarer), *tanônha* (affirmer), *tätapha* (répondre),

myônglyôngha (commander), *panpokha* (répéter), etc. qui constituent le noyau de la liste des *Vcom*.

Le listage exhaustif du lexique met en évidence plusieurs points intéressants qui suivent :

1° Il existe des verbes qui possèdent à la fois l'emploi déclaratif et/ou l'emploi jussif et/ou l'emploi propositif et/ou l'emploi interrogatif : *malha* (dire), *tätapha* (répondre), *tôspuchi* (ajouter), *puônha* (ajouter), *phyônciha* (écrire), *panpokha* (répéter), *îngsuha* (riposter), etc.

On a par exemple :

(16) a. *maksî-nîn lea-eke p'ali-e ka-nta-ko (malha + tätapha + puônha + cônhwaha + etc.)-nta.*

(Max (dit + répond + ajoute + téléphone + etc.) à Léa qu'il va à Paris)

b. *maksî-nîn lea-eke p'ali-e ka-la-ko (malha + tätapha + puônha + cônhwaha + etc.)-nta.*

(Max (dit + répond + ajoute + téléphone + etc.) à Léa qu'elle aille à Paris)

2° Des verbes qui expriment «des cris d'animaux» dans leur emploi «propre» entrent dans la liste des *Vcom* : *cic* (aboyer), *cicôtä* (aboyer), *cäcalkôli* (caqueter), *cäcaltä* (caqueter), *ulpucic* (hurler), *îlîlôngtä* (gronder), *cäcalkôli* (jacasser), *cäcaltä* (jacasser), *c'äk'äki* (pépier), *c'äk'äkkôli* (piailler), *c'ongalkôli* (piailler), *c'ongaltä* (piailler), etc.

On a par exemple :

(17) *anä-nîn nîl na-eke nîcke tîlôo-nta-ko c'ongalkôli-nta*

femme-Top toujours moi-à rentrer-Déc-PC piailler-Déc
(Ma femme me piaille toujours que je rentre tard)

Mais, à la différence du français, le nombre de ce type de verbes est trop restreint pour que l'on établisse une règle de «fusion» pour eux.

3° Il existe des verbes qui expriment la «modalité de locution», à savoir la manière ou la façon dont on parle : *höngsôlsusôha* (bafouiller), *tôtîmkôli* (balbutier), *tôtîmtä* (balbutier), *soksaki* (chuchoter), *sokînkôli* (chuchoter), *sokîntä* (chuchoter), *öchi* (crier), *solichi* (crier), *côlkyuha* (pousser un cri), *hôlt'ôki* (haler), *hôlt'ôkkôli* (haler), *cungôlkôli* (murmurer), *cungôltä* (murmurer), *hînik'i* (sangloter), *ôlpômuli* (avaler), *cik'ôli* (bavarder), etc.

Remarquons que certaines phrases qui se construisent avec ces verbes ne sont pas naturelles. Nous avons, avec *tôtîmkôli* (balbutier) et *tôtîmtä* (balbutier) :

(18) ?*maksî-nîn lea-eke P-ko (tôtîmkôli + tôtîmtä)-nta.*

et avec *hôlt'ôki* (haler), *hôlt'ôkkôli* (haler), *sinîmha* (gémir) :

(19) ??*maksî-nîn lea-eke P-ko (hôlt'ôki + hôlt'ôkkôli + sinîmha)-nta.*

4° Il est intéressant de remarquer que des verbes dénotant la communication non verbale figurent également dans la liste de *Vcom* : *thacônha* (câbler), *pyônciha* (écrire), *momcisha* (gesticuler), *pangsongha* (radiodiffuser), *sinhoha* (signaler), *cônpochi* (télégraphier), *cônwhaha* (téléphoner), etc.

CHAPITRE III : ANALYSE DISTRIBUTIONNELLE DE LA CL

Nous donnerons dans ce chapitre une caractérisation distributionnelle de la CL. Notre description se fera en comparaison avec la construction complétive, *i.e.* la construction définitionnelle de *Vcog* et de *Vcom*.

1. Propriétés communes

Pour ce qui est des ressemblances, on peut, avant toutes choses, remarquer que la relation logique entre N_I et *X-ko* est identique : sujet - prédicat, ce qui se reflète également par l'analogie de propriétés syntaxiques. Dans cette section, nous allons présenter des propriétés syntactico-sémantiques communes aux deux constructions.

1.1. Propriété distributionnelle de N_I

Dans la construction complétive, on n'observe pas de contraintes distributionnelles : $N_I = N_{hum}$, N-hum, *P-kô*s. C'est aussi le cas de la CL :

N_I peut être une complétive de la forme de *P-kôs*, à côté de *Nhum* et de *Nhum*. On a :

- (1) *kî-nîn p'ali-e ka-nîn-kôs-îl coh-ta-ko (sängkakha + malha)-nta*
lui-Top Paris-à aller-SVD-Nf-Acc bon-Déc-PC (croire + dire)-Déc
(Il croit + dit) bon qu'on aille à Paris)

1.2. Contrainte sémantique sur N_I

Pour la CL, en position N_I , il doit apparaître des substantifs ayant la propriété sémantique /défini/ dans le contexte général :

- (2) *kî-nîn (kî + *ôt'ôn + *han) namca-lîl kyôlpäkha-ta-ko sängkakha-nta.*
lui-Top (ce + un certain + un) homme-Acc innocent-Déc-PC croire-Déc
(Il croit (ce + un certain + un) homme innocent)

On observe la même contrainte sur N_I , dans la construction complétive : nous avons :

- (3) *kî-nîn (kî + *ôt'ôn + *han) namca-ka kyôlpäkha-ta-ko sängkakha-nta.*
(ce + certain + un) homme-Nom
(Il croit qu'un homme est innocent)

Mais si N_I est précédé d'un complément d'inclusion, la phrase devient acceptable, comme on peut le voir dans :

- (4) *kî-nîn kî salam-tîl cung-e (ôt'ôn + han) namca-lîl kyôlpäkha-ta-ko sängkakha-nta.*

lui-Top ce homme-Pl parmi-PC (certain + un) homme-Acc innocent-
 Déc-PC croire-Déc
 (Il croit un de ces hommes innocent)

ce qui est aussi le cas de la construction complétive :

(5) *kî-nîn kî salam-tîl cung-e (ôt'ôn + han) namca-ka kyôlpäkha-ta-ko
 sängkakha-nta.*

(certain + un) homme-Nom
 (Il croit qu'un de ces hommes est innocent)

Ce fait semble favoriser l'hypothèse selon laquelle on définit une structure profonde identique pour les deux constructions. Si celles-ci avaient des structures profondes différentes, on devrait répéter la description dans la définition des deux constructions cette contrainte qui nous semble la même.

1.3. Accord entre N_1 et X -ko

On observe un phénomène d'accord entre le sujet de la proposition enchâssé N_1 et son prédicat X , dans la construction complétive. De même, dans la CL, l'accord est aussi observable entre N_1 et X , ce qui nous permet de considérer les séquences N_1 -lil X -ko comme une proposition constituée du sujet et du prédicat. En coréen, l'accord peut être vérifié au moyen de la marque honorifique *-si*¹⁸. Nous avons :

18) Comme on l'a remarqué plus haut, en coréen, lorsqu'il apparaît en position sujet grammatical une ou des personne(s) respectable(s) pour le locuteur, il est obligatoire d'adjoindre le suffixe honorifique *-si* au prédicat, i.e. au radical du verbe ou de l'adjectif et à la copule *-i*, comme dans l'exemple suivant :

(*apôci + halapôci + sônsängnim*)-ka o-si-ôss-ta
 (père + grand-père + professeur(hon))-Nom venir-Hon-Pas-Déc
 ((Le père + Le grand-père + Monsieur le professeur) est venu)

(6) a. *p'ol-în sônsängnim-îl côngcikhha-(si + *E)-ta-ko (sängkakha + malha)-nta*

Paul-Top professeur-Acc honnête-(Hon + E)-Déc-PC (croire + dire)-Déc

(Paul (croit + dit) le professeur honnête)

mais :

tandis que *-si-* ne peut pas s'utiliser lorsqu'il apparaît une ou des personne(s) inférieure(s) au locuteur, par exemple, plus jeune(s) ou du même âge :

**(tonsäng + atîl + chinku)-ka o-si-ôss-ta*
(frère cadet + fils + ami)-Nom venir-Hon-Pas-Déc
((Le frère cadet + Le fils + l'ami) est venu)

Ce fait nous permet de considérer comme un des critères destinés à définir formellement le sujet grammatical. Or on voit que l'apparition de *-si-* ne se limite pas à la position sujet grammatical. Considérons les phrases suivantes :

i) *apônim-în son-i khî-si-ta*
père(hon)-Top main-Nom grand-Hon-Déc
(Père, les mains sont grandes; Mon père, il a les mains grandes)
(Im (1986: 76))

ii) *ikôs-i apônim-îi yuphum-i-si-ta*
ceci-Nom père(hon)-Gén objet ayant appartenu à un défunt-Cop-Hon-Déc
(Im (1986: 80))

Dans i), le sujet est *son* (main) alors que *apônim* (père) qui paraît déclencher le suffixe honorifique *-si-* est le topique. Et dans ii), l'objet de l'honorification de *-si-* n'est pas *ikôs* (ceci) mais *apônim* (père), dont la fonction grammaticale n'est pas sujet mais déterminant de l'attribut du sujet. Ce fait rend problématique l'analyse syntaxique de *-si-*. Voir pour plus de détails Im (1972, 1974, 1986), Hô (1954, 1963, 1975), Sông (1984, 1985).

b. *p'ol-în caki tongsäng-îl cōngcikha-(*si + E)-ta-ko (sāngkakha + malha)-nta*

Paul-Top Prorfl frère-Acc honnête-(Hon + E)-Déc-PC (croire + dire)-Déc

(Paul (croit + dit) son frère honnête)

1.4. Une propriété sémantique de $X = N$ Spécificationnel / Prédicationnel

On ne voit pas de contrainte sémantique sur la distribution de X en relation avec l'opposition «prédicationnelle» vs «spécificationnelle» :

(7) a. *kî-nîn p'ol-îl caki-îi ceil coh-în chinku-i-la-ko sāngkakha-nta*

lui-Top Paul-Acc Prorfl-de le plus bon-SVD ami-Cop-Déc-PC croire-Déc

(Il croit Paul son meilleur ami)

b. *kî-nîn caki-îi ceil coh-în chinku-lîl p'ol-i-la-ko sāngkakha-nta*

lui-Top Prorfl-Gén le plus bon-SVD ami-Acc Paul-Cop-Déc-PC croire-Déc

(Il croit son meilleur ami Paul)

Les faits mentionnés ci-dessus semblent favorables à l'analyse qui postule une structure profonde indentique pour la CL et la construction complétive ; cette analyse aura l'avantage de lever la redondance qui consiste à répéter la même description pour les deux constructions en la formulant une fois pour toutes lors de la sous-catégorisation dans le lexique. Si les phrases en *-lîl* n'avaient pas la même structure profonde que celle de la construction complétive, si on ne supposait pas qu'à l'origine N_I était le

sujet de *être* en structure profonde, alors on ne pourrait pas expliquer les sources des propriétés communes aux deux constructions. Dans le cas contraire, pour chaque construction, on devrait répéter la même description. Plus précisément, les phrases où *X-ko* s'accorde avec le complément d'objet *N_I* mais non avec le sujet seraient exclues comme agrammaticales.

Cependant la situation n'est pas simple, puisque certaines différences syntactico-sémantiques sont observables.

2. Spécificités de la CL

Il est à noter que tous les compléments prédicatifs acceptés par la construction complétive ne se laissent pas introduire dans la CL. Nous présenterons maintenant les propriétés spécifiques à CL. Celles-ci mettront en cause l'analyse où l'on postule simplement une structure profonde identique pour les deux constructions. Le problème qui se pose naturellement est de savoir comment retenir à la fois la communauté et la divergence de comportement.

2.1. Contraintes distributionnelles sur le prédicat *X-ko*

2.1.1. Contrainte sur le substantif: *N* n'est pas une complétive

Dans la construction complétive, la position de *X* peut elle-même être occupée par la complétive, comme on peut le voir dans :

- (8) a. *p'ol-în kacang coh-în-kôs-i kitali-nîn-kôs-i-la-ko (sāngkakha + malha)-nta*

Paul-Top le plus bon-SVD-Nf-Nom attendre-SVD-Nf-Cop-Déc-PC
(croire + dire)-Déc

(Paul (croit + dit) que le mieux est (qu'on attende + d'attendre)).

Cependant, la CL ne peut être acceptée lorsque X est complétive. Ainsi, nous avons :

b. **p'ol-în kacang coh-în-kôs-îl kitali-nîn-kôs-i-la-ko (sângkakha + malha)-nta*

le plus bon-SVD-Nf-Acc

(Paul (croit + dit) le mieux (qu'on attende + d'attendre)).

2.1.2. Contrainte sémantique sur le verbe au passé

On constate que seuls les compléments qui se combinent avec l'interprétation stative, sont compatibles avec la CL. C'est pourquoi l'adjectif, le substantif et la forme *N-côk* constituent le noyau de la distribution de X.

L'apparition de quelques verbes est également observable. Considérons d'abord le cas de *nîlk* (vieillir) et *talm* (ressembler). Puisque la désinence au présent n'est pas *-ta*, mais *-(nî)nta*¹⁹, *nîlk* est considéré comme un verbe, et non comme un adjectif, du point de vue morphologique.²⁰ Et

19) *yôca-tîl-în p'alli nîlk-nînta*.
femme-Pl-Top vite vieillir-Déc
(Les femmes vieillissent vite)

20) Comme nous l'avons mentionné, l'adjectif du coréen se conjugue sans support grammatical, de la même façon donc que le verbe, ce qui rend parfois problématique la distinction entre l'adjectif et le verbe. Traditionnellement, les linguistes coréens ont fait appel aux critères morpho-syntaxiques suivants :

1° Critère morphologique A : l'adjectif accepte *-ta* comme suffixe terminal au présent et rejette *-(nî)nta*, à la différence du verbe pour lequel c'est l'inverse :

cak-ta(petit-Déc), *p'alî-ta*(rapide-Déc)
**cak-nînta*(petit-Déc), **p'alî-nta*(rapide-Déc)

talm s'analyse également comme un verbe, car il se combine avec *-nînta*²¹ et que l'impératif est permis.²² En fait l'usage de ces deux verbes rend impossible la CL. Parallèlement à :

cf. *ilk-nînta*(lire-Déc), *ka-nta*(aller-Déc)
**ilk-ta*(lire-Déc), **ka-ta*(aller-Déc)

2° Critère morphologique B : l'adjectif accepte *-(t)n* comme SVD au présent et rejette *-nîn* :

cak-în salam(petit-SVD homme), *p'alî-n cha*(rapide-SVD voiture)
**cak-nîn salam*(petit-SVD homme), **p'alî-nîn cha*(rapide-SVD voiture)

Pour le verbe, l'inverse est vrai :

ilk-nîn salam(lire-SVD homme), *ka-nîn salam*(aller-SVD homme)
**ilk-în salam*(lire-SVD homme), **ka-n salam*(aller-SVD homme)

Si ces deux dernières formes sont acceptables, elles sont au passé.

3° Critère syntaxique A : en général, l'adjectif ne peut entrer ni dans la phrase impérative ni dans la phrase propositionnelle, à cause de son sémantisme statique :

**cak-ala!* (petit-Imp), **cak-ca!*(petit-Prop)
**p'alî-ala!* (rapide-Imp), **p'alî-ca!*(rapide-Prop)

4° Critère syntaxique B : l'adjectif est susceptible de se combiner avec l'adverbe de degré :

(*mäu + mopsi + phôk + cokâm*) *cak-ta*
très fort fort un peu
(*mäu + mopsi + phôk + cokâm*) *p'alî-ta*

tandis que ceci n'est pas possible pour le verbe :

*(*mäu + mopsi + phôk + cokâm*) *ilk-nînta*
*(*mäu + mopsi + phôk + cokâm*) *ka-nta*

Il est à noter que ces critères sont indépendants.

21) *namca ai-tîl-în apôci-lîl talm-nînta.*
homme enfant-Pl-Top père-Acc ressembler-Déc
(Les garçons ressemblent à leur père)

22) *hyông com talm-ala!*
frère s'il te plaît ressembler-Imp

(9) *maksî-nîn kî il t'ämune kî yôca-ka p'alli nîlk-nînta-ko (sängkakha + malha)-nta.*

Max-Top ce travail à cause de ce femme-Nom rapidement vieillir-Déc-PS (croire + dire)

(Max (croit + dit) que cette femme vieillit rapidement à cause de ce travail)

(10) *sônsäng-nim-în maksî-ka cômôm hyông-îl talm-aka-nta-ko (sängkakha + mals'îmha)-si-nta.*

professeur-Hon-Top Max-Nom peu à peu frère-Acc ressembler-Aux-Déc-PS (croit + dit(hon))-Hon-Déc

(Le professeur (croit + dit) que Max ressemble de plus en plus à son frère)

nous avons :

(11) **maksî-nîn kî il t'ämune kî yôca-lîl nîlk-nînta-ko (sängkakha + malha)-nta.*

ce femme-Acc

(12) **sônsäng-nim-în maksî-lîl cômôm hyông-îl talm-aka-nta-ko (sängkakha + mals'îmha)-si-nta.*

Max-Acc

Cependant, on observe que la CL est acceptable, lorsqu'ils se mettent au passé, comme on peut le voir dans les phrases suivantes :

(13) *kî-nîn kî yôca-lîl nîlk-ôss-ta-ko (sängkakha + malha)-nta.*

vieillir-Pas-Déc-PS

(Ressemble à ton frère, s'il te plaît !)

(Il (croit + dit) cette femme (vieillie + vieille))

(14) *sônsäng-nim-în maksî-lîl hyông-kwa talm-ass-ta-ko (sängkakha + mals'îmha)-si-nta.*

frère-PC ressembler-Pas-Déc-PS

(Le professeur (croit + dit) Max semblable à son frère)

Les formes *nîlk-ôss* et *talm-ass* n'expriment plus l'action passée, mais un état qui résulte d'une action qu'il présuppose, et elles sont modifiées par les adverbes de degré :

(15) a. *kî salam (mopsi + mâu + phôk + manhi + taso + cokâm) nîlk-ôss-ô.*

b. *maksî-nîn nô-wa (mopsi + mâu + phôk + manhi + taso + cokâm) talm-ass-ta.*

Donc, du point de vue sémantique et syntaxique, ces formes sont considérées comme adjectifs plutôt que comme verbes.

Considérons le verbe *cuk* (mourir). Il permet la CL s'il est au passé:

(16) *maksî-nîn lea-lîl cuk-ôss-ta-ko (sängkakha + malha)-nta.*

Max-Top Léa-Acc mourir-Pas-Déc-PS (croit + dit)-Déc

(Max (croit + dit) Léa morte)

La forme *cuk-ôss* exprime un état, non une action. Et la CL n'est pas autorisée si elle se met au présent :

(17) **maksî-nîn lea-lîl kot cuk-nînta-ko sängkakha-nta.*

bientôt mourir-Déc-PC

Il est intéressant que *sal* (vivre), antonyme de *cuk*, ne permet pas la CL, bien qu'il se mette au passé :

(18) **maksî-nîn lea-lîl sal-ass-ta-ko (sângkakha + malha)-nta.*

Max-Top Léa-Acc vivre-Pas-Déc-PS (croit + dit)-Déc

(Max (croit + dit) Léa vivante)

En conclusion, la CL n'est possible que si le verbe au passé donne lieu à une interprétation statique.

Remarque : Il existe des adjectifs qui ne peuvent se mettre au présent et qui ne se conjuguent qu'au passé. Prenons l'exemple de l'adjectif *mosna* (laid)²³. Cet adjectif est compatible avec la CL. Parallèlement à :

(19) *salam-tîl-în kî pâu-ka mosna-ss-ta-ko ha-nta.*

homme-PI-Top ce acteur-Nom laid-Pas-Déc-PC faire-Déc

(On dit que cet acteur est laid)

nous avons :

(20) *salam-tîl-în kî pâu-lîl mosna-ss-ta-ko ha-nta.*

ce acteur-Acc

(On dit cet acteur laid)

23) Il est très difficile de déterminer si *mosna* est un verbe ou un adjectif. Le premier critère morphologique ne nous apprend rien, en ce que *mosna* refuse toutes les deux formes *-ta* et *-(nî)nta*. Si l'on se réfère au second critère morphologique, *mosna* est considéré comme un verbe, puisqu'il ne se combine pas avec SVD *-nîn*, mais *-(î)n*. Cependant l'impératif et le propositif n'existent pas. De plus, il est modifié par les adverbes de degré. Bien entendu, le critère sémantique nous conduit à le considérer comme un adjectif, puisqu'il exprime un état, non une action. Ce qui nous permettrait de le juger adjectif plutôt que verbe.

2.1.3. Contrainte sur le temps

Dans la CL, la forme *X-ko* ne présente pas de variation temporelle. Normalement, seul le présent est possible, donc elle n'est pas susceptible de se mettre au passé :

(21) **p'ol-în cyang-îl kyôlpäkha-iss-ta-ko (sängkakha + malha)-nta.*

Paul-Top Jean-Acc innocent-Pas-Déc-PC (croire + dire)-Déc

(Paul (croit + dit) Jean avoir été innocent)

(22) **p'ol-în cyang-îl sakikun-i-ôss-ta-ko (sängkakha + malha)-nta*

Paul-Top Jean-Acc imposteur-Cop-Pas-Déc-PC (croire + dire)-Déc

(Paul (croit + dit) Jean avoir été imposteur)

Seul le verbe peut se mettre au passé lorsqu'il exprime un état, comme nous venons de le voir. Mais dans ce cas-là, il ne peut se conjuguer au présent.

2.1.4. Contrainte distributionnelle sur *X*, avec $N_I = \text{caki}$

Dans la CL, lorsque *X* est rempli par un adjectif ou une séquence *N-côk*, le pronom réfléchi *caki* ne peut apparaître en position de N_I : nous avons :

(23) **p'ol-în caki-îl (kyôlpäkha + cōngcikha)-ta-ko (sängkakha + malha)-nta.*

Paul-Top Profl-Acc (innocent + honnête)-Déc-PC (croire + dire)-

Déc

(Paul se (croit + dit) (innocent + honnête))

(24) ?*p'ol-în cakî-lîl (namsông-côk + mälyôk-côk)-i-ta-ko (sängkakha + malha)-nta

Paul-Top Prorfl-Acc (viril + charmant)-Cop-Déc-PC (croire + dire)-
Déc

(Paul se (croit + dit) (viril + charmant))

alors que :

(25) p'ol-în cakî-lîl (chônkä + haksäng)-i-ta-ko (sängkakha + malha)-nta

Paul-Top Prorfl-Acc (génie + étudiant)-Cop-Déc-PC (croire + dire)-
Déc

(Paul se (croit + dit) (génie + étudiant))

2.2. Contrainte sur les constructions à double nominatif

On observe en coréen des phrases à «double nominatif». Donnons tout de suite quelques exemples dont le prédicat est un adjectif ou la forme *N-côk* :

(26) a. *nuna-ka*²⁴ *nun-i* (*khî* + *mähokcôk-i*)-ta

soeur-Nom yeux-Nom (grand + charmant-Cop)-Déc

(C'est de ma soeur que les yeux sont (grands + charmants))

b. *nôhîi cip-i matang-i ceil nôlp-ta*

24) C'est souvent l'occurrence de *-nîn* plutôt que celle de *-ka* en position de la première particule dans la construction à double nominatif qui rend meilleure la phrase, mais nous utiliserons *-ka* pour montrer systématiquement l'apparition de la particule du cas nominatif, parce que, dans les études syntaxiques récentes du coréen, la particule *-ka* est généralement admise comme marque du sujet, tandis que la particule *-nîn*, censée avoir une fonction discursive comme topique, est exclue de la catégorie du nominatif ou du sujet.

ton maison-Nom jardin-Nom le plus large-Déc
(C'est de ta maison que le jardin est le plus large)

Depuis longtemps ces phrases à particule récurrente *-ka(-i)* ont fait l'objet d'analyse de divers points de vue. Si l'on admet l'analyse traditionnelle qui traite *-ka* uniquement comme particule casuelle du sujet, il s'agit ici des phrases à «double sujet». Cette position consiste à analyser les phrases en (26.a) de la manière suivante :

[nuna-ka] [nun-i (khî + mähokcôk-i)-ta]

D'après cette analyse, la première partie de la phrase *[nuna-ka]* est le sujet de la phrase et la partie restante est une proposition prédicative. La séquence *nun-i* à l'intérieur de la proposition prédicative, à son tour, en est le sujet.²⁵

Mais les principales recherches récentes ont tendance à analyser ces phrases à double nominatif comme dérivées des phrases à un seul nominatif. D'après cette position, les premières séquences en *-ka* des phrases **a-b** de (26) *nuna-ka* et en *nôhîi cip-i* sont considérées comme provenant du complément génitif du syntagme nominal qui les suit. Les phrases **a** et **b** en (26) sont donc dérivées respectivement de :

(27) a. *nuna-îi nun-i (khî + mähokcôk-i)-ta*
soeur-Gén yeux-Nom (grand + charmant-Cop)-Déc
(Les yeux de soeur sont (grands + charmants))

b. *nôhîi cip-îi matang-i ceil nôlp-ta*
ton maison-Gén jardin-Nom le plus large-Déc
(Le jardin de ta maison est le plus large)

25) Ce type d'analyses a été critiqué en détail dans Nam (1986).

H. Im (1972) postule une transformation dite de «topicalisation» pour dériver les phrases en (26) à partir des phrases en (27). En d'autres termes, la particule *-ka* ne marque pas l'actant syntaxique sujet, mais elle fonctionne comme une particule spécifique qui assume une fonction discursive ou pragmatique. Mais cette analyse ne peut pas rendre compte du comportement syntaxique suivant :

- (28) a. *nun-i-(E + ya) nuna-ka (khî + mähokcôk-i)-ta*
 b. *matang-i-(E + ya) nôhîi cip-i ceil nôlp-ta*

Ici, les séquences *nuna-ka* et *nôhîi cip-i* qui sont considérées respectivement comme complément génitif des syntagmes nominaux *nun* et *matang* sont déplacées après ceux-ci, ce qui n'est pas le cas des phrases (27) :

- (29) a. **nun-i nuna-îi (khî + mähokcôk-i)-ta*
 b. **matang-i nôhîi cip-îi ceil nôlp-ta*

La permutableté entre les deux parties en *-ka* démontre qu'elles constituent deux groupes nominaux syntaxiquement indépendants. Ceci nous fait pencher vers l'analyse de restructuration de Hong (1985) qui consiste à diviser un groupe nominal complexe (avec une partie au génitif) en deux groupes nominaux, relativement indépendants du point de vue de diverses manipulations formelles. Or une question se pose : quel sera le statut du premier groupe nominal en *-ka* qui est restructuré à partir du complément au génitif? Est-ce celui de sujet? Cette question demande une étude approfondie à part, nous la laisserons ouverte.

Considérons maintenant la restructuration de la complétive qui comporte une phrase à double nominatif, donc qui a la forme $N_0 [N_{1a}-ka N_{1b}-ka X-ko] V_0$.

On peut envisager *a priori* trois types de CL :

- 1° la CL où les deux sujets sont montés, donc qui a la forme N_0
 $[N_{1a-lil}] [N_{1b-lil}] [X-ko] V_0$ (notons CL_{12}),
 2° la CL où seul le premier sujet est monté, donc qui a la forme N_0
 $[N_{1a-lil}] [N_{1b-ka}] [X-ko] V_0$ (notons CL_1),
 3° la CL où seul le second sujet est monté, donc qui a la forme N_0
 $[N_{1a-ka}] [N_{1b-lil}] [X-ko] V_0$ (notons CL_2),

Nous décrirons dans ce qui suit les contraintes imposées sur la CL_{12} , la CL_1 , et la CL_2 , selon les propriétés distributeionnelles de X .

2.2.1. $X =$ Adjectif ou $N-côk$

Donnons tout de suite la construction complétive dans laquelle sont enchâssées en position de complétive les phrases à double nominatif en (26) :

(30) a. *maksî-nîn [nuna-ka nun-i (khî + mähokcôk-i)-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Max-Top soeur-Nom yeux-Nom (grand + charmant-Cop)-Déc-PC
 (croire + dire)

(Max (croit + dit) que c'est de sa soeur que les yeux sont (grands + charmants))

b. *maksî-nîn [nôhîi cip-i matang-i ceil nôlp-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Max-Top ton maison-Nom jardin-Nom le plus large-Déc-PC (croire + dire)

(Max (croit + dit) que c'est de ta maison que le jardin est le plus large)

A côté de (30), nous avons la CL₁ :

(31) a. *maksî-nîn [nuna-lîl] [nun-i (khî + mähokcôk-i)-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

soeur-Acc

b. *maksî-nîn [nôhûi cip-îl] [matang-i ceil nôlp-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

ton maison-Acc

Cependant on n'a pas la CL₂ :

(32) a. **maksî-nîn [nuna-ka] [nun-îl] [(khî + mähokcôk-i)-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

yeux-Acc

b. **maksî-nîn [nôhûi cip-i] [matang-îl] [ceil nôlp-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

jardin-Acc

et nous n'avons pas non plus la CL₁₂ :

(33) a. **maksî-nîn [nuna-lîl] [nun-îl] [(khî + mähokcôk-i)-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

seour-Acc yeux-Acc

b. **maksî-nîn [nôhûi cip-îl] [matang-îl] [ceil nôlp-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

ton maison-Acc jardin-Acc

Considérons la phrase suivante :

(34) *lea-ka ton-i manh-ta.*

Léa-Nom argent-Nom abondant-Déc

(C'est Léa qui a beaucoup d'argent)

On peut analyser la première séquence au nominatif comme provenant du complément en *-eke*. Ainsi, cette phrase peut être considérée comme dérivée de la phrase :

(35) *lea-eke ton-i manh-ta.*

Léa-à argent-Nom abondant-Déc

(Léa a beaucoup d'argent)

Parallèlement à la phrase à complétive :

(36) *maksî-nîn [lea-ka ton-i manh-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Max-Top Léa-Nom argent-Nom abondant-Déc-PC (croire + dire)

(Max (croit + dit) que Léa a beaucoup d'argent)

on a la CL₁ :

(37) *maksî-nîn [lea-lîl] [ton-i manh-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Léa-Acc

tandis que nous n'avons ni la la CL₂ ni la CL₁₂ :

(38) **maksî-nîn [lea-ka] [ton-îl] [manh-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Léa-Nom argent-Acc

(39) **maksî-nîn [lea-lîl] [ton-îl] [manh-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Léa-Acc argent-Acc

Considérons les phrases suivantes :

- (40) *ai-tîl-i (motu + täpupun)-i (t'okt'okha + cökükcök-i)-ta*
enfant-Pl-Nom (tous + la plupart)-Nom (intelligent + actif-Cop)-Déc
(Quant aux enfants, (ils sont tous + la plupart en sont) (intelligents + actifs))

Y.Kim (1984:160-167) présente une transformation dite de «quantifier floating» qui consiste à diviser le syntagme nominal complexe [N-Quantitatif] en deux SN indépendants [N] et [Quantitatif] qui héritent respectivement de la même fonction grammaticale par le «functional succession principle». D'après lui, les phrases en (40) sont dérivées, par l'application de son «quantifier floating», à partir des phrases suivantes :

- (41) *[ai-tîl-(îi) (motu + täpupun)]-i (t'okt'okha + cökükcök-i)-ta*
enfant-Pl-(Gén) (tous + la plupart)-Nom (intelligent + actif-Cop)-Déc
(Tous les enfants + La plupart des enfants) sont (intelligents + actifs))

qui ont un SN complexe sujet.

Considérons maintenant les phrases suivantes :

- (42) *ai-tîl-i (ses + nes)-i (t'okt'okha + cökükcök-i)-ta*
enfant-Pl-Nom (trois + quatre)-Nom (intelligent + actif-Cop)-Déc
(Quant aux enfants, (les trois + les quatre) sont (intelligents + actifs))

Y.Kim (1984) analyse ces phrases également comme dérivées, par l'application de la transformation de «quantifier floating», à partir des phrases en (43).

- (43) *ai-tîl-(îi) (ses + nes)-i (t'okt'okha + cökükcök-i)-ta*

enfant-Pl-(Gén) (trois + quatre)-Nom (intelligent + actif-Cop)-Déc
(Les trois + Les quatre) enfants sont (intelligents + actifs))

Cependant les phrases comme (42) ne peuvent jamais faire l'objet de l'analyse au moyen de la transformation de «quantifier floating», à la différence du cas des phrases comme (40). Expliquons-nous :

—— d'une part, les phrases en (42) ne sont pas acceptables, ce qui est aussi le cas de celles en (43). Pour la construction où il se trouve un numéral en position du second SN au nominatif comme en (42), il doit obligatoirement apparaître un adverbe comme *ta* (tous), *motu* (tous), ou une PS comme *-man*, comme on peut le voir dans les phrases suivantes :

(44) *ai-tîl-i (ses + nes)-i (*E + ta + motu + -man) (t'okt'okha + cōkkîkcōk-i)-ta*

enfant-Pl-Nom (trois + quatre)-Nom (*E + tous + tous + seulement)
(intelligent + actif-Cop)-Déc

(Quant aux enfants, (tous les trois + tous les quatre) sont (intelligents + actifs))

—— d'autre part, la construction avec un numéral ne peut pas être analysée comme provenant de la construction au génitif, puisque celle-ci n'est pas acceptée :

(45) *ai-tîl-(E + *îi) (ses + nes)-i (ta + motu + -man) (t'okt'okha + cōkkîkcōk-i)-ta*

enfant-Pl-(E + Gén) (trois + quatre)-Nom (tous + tous + seulement)
(intelligent + actif-Cop)-Déc

(Tous les trois + tous les quatre) enfants sont (intelligents + actifs))

Remarquons une autre différence : à côté des phrases en (40), on a :

- (46) [(*motîn + täpupun-îi ai-tîl*)-i (*t'okt'okha + cökîkcök-i*)-ta
 (tous + la plupart-Gén) enfant-Pl-Nom

alors qu'à côté des phrases (44), on a :

- (47) *[(*ses + nes-îi ai-tîl*)-i (*ta + motu + -man*) (*t'okt'okha + cökîkcök-i*)-ta
 (trois + quatre)-Gén enfant-Pl-Nom

Considérons maintenant les CL qui correspondraient à ces deux types de constructions à double nominatif : comme dans les cas précédents ((26) et (34)), on observe la CL₁ :

- (48) *maksî-nîn [ai-tîl-îl] [(motu + täpupun)-i (t'okt'okha + cökîkcök-i)-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*
 Max-Top enfant-Pl-Acc (tous + la plupart)-Nom (intelligent + actif-Cop)-Déc-PC (croire + dire)

- (49) *maksî-nîn [ai-tîl-îl] [(ses + nes)-i (ta + motu + -man) (t'okt'okha + cökîkcök-i)-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*
 Max-Top enfant-Pl-Acc (trois + quatre)-Nom (tous + tous + seulement) (intelligent + actif-Cop)-Déc-PC (croire + dire)

alors que l'on n'a ni la CL₂ :

- (50) **maksî-nîn [ai-tîl-i] [(motu + täpupun)-lîl] [(t'okt'okha + cökîkcök-i)-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*
 Max-Top enfant-Pl-Nom (tous + la plupart)-Acc (intelligent + actif-Cop)-Déc-PC (croire + dire)

(51) *maksî-nîn [ai-tîl-i] [(ses + nes)-îl] (ta + motu + -man) [(t'okt'okha + cōkkâkcōk-i)-ta-ko] (sāngkakha + malha)-nta.

Max-Top enfant-Pl-Nom (trois + quatre)-Acc (tous + tous + seulement) (intelligent + actif-Cop)-Déc-PC (croire + dire)

ni la CL₁₂ :

(52) *maksî-nîn [ai-tîl-îl] [(motu + täpupun)-îl] [(t'okt'okha + cōkkâkcōk-i)-ta-ko] (sāngkakha + malha)-nta.

Max-Top enfant-Pl-Acc (tous + la plupart)-Acc (intelligent + actif-Cop)-Déc-PC (croire + dire)

(53) *maksî-nîn [ai-tîl-îl] [(ses + nes)-îl] (ta + motu + -man) [(t'okt'okha + cōkkâkcōk-i)-ta-ko] (sāngkakha + malha)-nta.

Max-Top enfant-Pl-Acc (trois + quatre)-Acc (tous + tous + seulement) (intelligent + actif-Cop)-Déc-PC (croire + dire)

A partir des observations ci-dessus, on peut conclure que, lorsque X est un adjectif ou une séquence *N-cōk*, seule la CL₁ est possible.

Remarque 1 : Depuis longtemps on a habituellement parlé d'une construction à double sujet pour la phrase suivante :

(54) *na-nîn holangi-ka ceil musôp-ta*²⁶

26) L'adjectif qui est utilisé dans cet exemple est caractéristique par ses propriétés syntactico-sémantiques. Il constitue un exemple des adjectifs que l'on appelle en général «adjectifs psychologiques». Ceux-ci présentent la relation de paraphrase particulière suivante :

- a) $N_{J_i}(E + eke)-nîn (E + N_{O_j}-ka) Adj$
 b) $N_{O_i}(E + N_{J_i}-lîl) Adj-ôha$
 (avec $N_i = Nhum$)

moi-Top tigre-Nom le plus terrifiant-Déc
(Quant à moi, le tigre est le plus terrifiant)

Mais elle ne met pas en jeu la particule du cas nominatif, mais la particule spécifique *-nîn*, à la différence des cas précédents. Si on essaie de construire des exemples en *-ka*, on obtient la phrase suivante :

(55) ??*nä-ka holangi-ka ceil musôp-ta*
moi-Part tigre-Nom le plus terrifiant-Déc

Cette phrase n'est acceptée que si l'on se réfère à une situation spécifique. En pareille circonstance, on ne peut dire que la particule *-ka* indique une relation grammaticale, mais il semble qu'elle fonctionne comme un élément

La phrase (54) est donc paraphrasable par la phrase suivante :

na-nîn holangi-lîl ceil musôwôha-nta.

Remarquons que la forme *Adj-ôha*, morphologiquement associée à l'adjectif, correspond à un «verbe psychologique». Du point de vue sémantique, la classe des «adjectifs psychologiques» peuvent être rassemblées sous la caractéristique sémantique commune d'indiquer grosso modo un sentiment subjectif qui ne peut pas être observé ni perçu directement par les observateurs extérieurs. N_i exprime celui qui éprouve un sentiment et N_j celui qui déclenche ce sentiment. Voici quelques autres exemples d'adjectifs psychologiques :

- a. *na-nîn maksî-ka coh-ta*
moi-Top Max-Nom bon-Déc
(Quant à moi, Max est bon)
- b. *na-nîn kohyang-i kîlip-ta*
moi-Top pay natal-Nom inoubliable-Déc
(Quant à moi, mon pays natal est inoubliable)
- c. *na-nîn (E + i iyaki-ka) sîlphî-ta*
moi-Top (E + ce histoire-Nom) triste-Déc
(Quant à moi, cette histoire est triste)

pragmatique dénotant un contraste, ce qui rend problématique l'analyse qui considère la particule *-ka* uniquement comme particule casuelle.

Nous analysons la première séquence *na-nîn* comme provenant du complément en *-eke*. Ainsi, la phrase (54) est dérivée de :

- (56) *na-eke-nîn holangi-ka ceil musôp-ta*
 moi-à-Top tigre-Nom le plus terrifiant-Déc
 (Pour moi, le tigre est le plus terrifiant)

Ici, on n'a donc pas affaire à une construction à double nominatif, mais à une construction à sujet unique, même en structure superficielle.

Remarque 2 : Nous avons vu en 2.1.4. que, lorsque X est rempli par un adjectif ou une séquence *N-côk*, le pronom réfléchi *caki* ne peut apparaître en position de N_1 . Cette contrainte vaut aussi pour la CL_1 . Ainsi nous avons :

- (57) **maksî-nîn [caki-lîl] [nun-i (khî + mähokcôk-i)-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Prorfl-Acc

- (58) **maksî-nîn [caki-lîl] [ton-i manh-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Prorfl-Acc

2.2.2. X = Substantif

Nous aborderons maintenant les phrases à double nominatif où la position du prédicat est remplie par un substantif.

Prenons d'abord des phrases dont le prédicat contient un numéral :

(59) a. *thok'i-nîn tali-ka nes-i-ta.*

lapin-Top patte-Nom quatre-Cop-Déc
(Quant au lapin, ses pattes sont de quatre)

b. *maksî-nîn nai-ka sîmu sal-i-ta*

Max-Top âge-Nom vingt an-Cop-Déc
(Quant à Max, son âge est de vingt ans)

Dans ce cas-là on peut schématiser la structure interne du prédicat de la manière suivante :

$X = Num (E + Nclas)$

(avec *Num*=numéral, *Nclas*=classifieur)

Ces phrases peuvent être considérées comme provenant des phrases à complément génitif :

(60) a. *thok'i-îi tali-ka nes-i-ta.*

lapin-Gén patte-Nom quatre-Cop-Déc
(Les pattes du lapin sont de quatre)

b. *maksî-îi nai-ka sîmu sal-i-ta*

Max-Gén âge-Nom vingt an-Cop-Déc
(L'âge de Max est de vingt ans)

A côté des phrases en (59), nous avons la CL_1 :

(61) a. *lwikî-nîn [thok'i-lîl] [tali-ka nes-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Luc-Top lapin-Acc patte-Nom quatre-Cop-Déc-PC (croire + dire)-
Déc

b. *lwikî-nîn [maksî-lîl] [nai-ka sîmu sal-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Luc-Top Max-Acc âge-Nom vingt an-Cop-Déc-PC (croire + dire)-
Déc

Cependant on n'a ni la CL₂ :

(62) a. **lwikî-nîn [thok'i-ka] [tali-lîl] [nes-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Luc-Top lapin-Nom patte-Acc quatre-Cop-Déc-PC (croire + dire)-Déc

b. **lwikî-nîn [maksî-ka] [nai-lîl] [sîmu sal-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Luc-Top Max-Nom âge-Acc vingt an-Cop-Déc-PC (croire + dire)-
Déc

ni la CL₁₂ :

(63) a. **lwikî-nîn [thok'i-lîl] [tali-lîl] [nes-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Luc-Top lapin-Acc patte-Acc quatre-Cop-Déc-PC (croire + dire)-Déc

b. **lwikî-nîn [maksî-lîl] [nai-lîl] [sîmu sal-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Luc-Top Max-Acc âge-Acc vingt an-Cop-Déc-PC (croire + dire)-
Déc

Considérons les phrases suivantes :

(64) a. *chinku-tîl-i (motu + täpupun)-i päsinca-i-ta*

ami-PI-Nom (tous + la plupart)-Nom traître-Cop-Déc

(Quant aux amis, (ils sont tous + la plupart en sont) des traîtres)

- b. *chinku-tîl-i (ses + nes)-i (*E + ta) päsinca-i-ta*
 ami-Pl-Nom (trois + quatre)-Nom (*E + tous) traître-Cop-Déc
 (Quant aux amis, (tous les trois + tous les quatre) sont des traîtres)

Comme nous l'avons dit plus haut, la phrase (64.a) peut être considérée comme dérivées, par l'application de «quantifieur floating», à partir de la construction à un syntagme nominal complexe [N-Quantitatif] :

- (65) a. [*chinku-tîl(-îi) (motu + täpupun)]-i päsinca-i-ta*
 ami-Pl-Gén (tous + la plupart)-Nom traître-Cop-Déc
 (tous les amis + la plupart des amis) sont des traîtres)

La phrase (64.b) peut être considérée comme provenant d'un SN complexe suivant :

- (65) b. [*chinku-tîl (ses + nes)]-i (*E + ta) päsinca-i-ta*

A partir des phrases en (64), on peut construire la CL₁ :

- (66) a. *lwikî-nîn [chinku-tîl-îl] [(motu + täpupun)-i päsinca-i-la-ko]*
(sängkakha + malha)-nta.
 ami-Pl-Acc

- b *lwikî-nîn [chinku-tîl-îl] [(ses + nes)-i (*E + ta) päsinca-i-la-ko]*
(sängkakha + malha)-nta.
 ami-Pl-Acc

Mais nous n'avons pas la CL₂ :

(67) a. **lwikî-nîn [chinku-tîl-i] [(motu + täpupun + ses)-îl] [päsinca-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

(tous + la plupart)-Acc

b. **lwikî-nîn [chinku-tîl-îl] [(ses + nes)-i] (*E + ta) [päsinca-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

(trois + quatre)-Acc

Nous n'avons pas non plus la CL₁₂ :

(68) a. **lwikî-nîn [chinku-tîl-îl] [(motu + täpupun + ses)-îl] [päsinca-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

ami-Pl-Acc (tous + la plupart + trois)-Acc

b. *lwikî-nîn [chinku-tîl-îl] [(ses + nes)-i] (*E + ta) [päsinca-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

ami-Pl-Acc (trois + quatre)-Acc

Considérons les phrases suivantes :

(69) a. *maksî-ka îmak-i chwimi-i-ta*

Max-Nom musique-Nom goût-Cop-Déc

(C'est chez Max que la musique est un goût)

b. *maksî-ka chwimi-ka îmak-i-ta*

Max-Nom goût-Nom musique-Cop-Déc

(C'est de Max que le goût est la musique)

On peut considérer les phrases ci-dessus comme dérivées de phrases à un sujet. On peut présenter comme structure de départ de (70.a) la construction en *-eke* :

- (70) a. *maksî-eke(-nîn) îmak-i chwimi-i-ta*
 Max-PC-Top musique-Nom goût-Cop-Déc
 (Chez Max, la musique est un goût)

La structure de départ de (70.b) sera la construction génitive :

- (70) b. *maksî-îi chwimi-ka îmak-i-ta*
 Max-Gén goût-Nom musique-Cop-Déc
 (Le goût de Max est la musique)

A partir des phrases en (69), on ne peut pas construire la CL₁, à la différence des cas précédents :

- (71) a. **lwikî-nîn [maksî-lîl] [îmak-i chwimi-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*
 Luc-Top Max-Acc musique-Nom goût-Cop-Déc-PC (croire + dire)-
 Déc
- b. **lwikî-nîn [maksî-lîl] [chwimi-ka îmak-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*
 Luc-Top Max-Acc goût-Nom musique-Cop-Déc-PC (croire + dire)-
 Déc

On n'a pas la CL₂ non plus :

- (72) a. **lwikî-nîn [maksî-ka] [îmak-îl] [chwimi-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*
 musique-Acc

b. **lwikî-nîn [maksî-ka] [chwimi-lîl] [îmak-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

goût-Acc

ni la CL₁₂ :

(73) a. **lwikî-nîn [maksî-lîl] [îmak-îl] [chwimi-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Max-Acc musique-Acc

b. **lwikî-nîn [maksî-lîl] [chwimi-lîl] [îmak-i-la-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Max-Acc goût-Acc

Il ressort des observations ci-dessus que, lorsque *X* est un substantif, pour que la CL₁ soit possible, *X* doit contenir un numéral, ou bien la position de *N*₁ doit être remplie par un numéral ou les expressions telles que *motu*, *ta*, *cônpu* et *tâpupun*.

Remarque : on n'observe aucun type de CL, à côté de la construction à plus de deux nominatifs. Par exemple, à partir de la phrase :

(74) *sôul-i cip-i matang-i nôlp-ta.*

Séoul-Nom maison-Nom jardin-Nom large-Déc

on ne peut construire aucun type de CL.

2.3. Commentaire sur l'apparition de *N*₂-*eke*

On peut observer l'apparition du second complément pour la CL, à la différence du français. Les constructions $N_0 N_2\text{-eke } N_1\text{-lil } X\text{-ko } V_0$ sont donc acceptées :

(75) *cyang-în kî-eke kî namca-lil kyôlpäkha-ta-ko (malha + cucangha + tanônha + etc.)-nta.*

Jean-Top lui-à ce homme-Acc innocent-Déc-PC (dire + prétendre + affirmer)-Déc

(Jean lui (dit + prétend + affirme + etc.) cet homme innocent)

3. Conclusion — relation d'inclusion des propriétés syntaxiques

Nous avons décrit les propriétés distributionnelles de la CL, en comparaison avec celles de la construction complétive, ce qui nous permet de constater non seulement des points communs à ces deux constructions, mais des spécificités de CL.

Les deux constructions partagent les propriétés distributionnelles de N_1 , ainsi que l'accord entre N_1 et $X\text{-ko}$ au moyen de $-si-$. Elles présentent les mêmes propriétés sémantiques : contrainte sémantique sur N_1 ainsi que la propriété sémantique du point de vue de l'opposition spécifique vs prédicatif.

Les deux formes diffèrent par d'autres propriétés, ce qui peut être résumé par l'expression «spécificités de la CL», parce que celle-ci a plus de contraintes distributionnelles en contraste avec la construction complétive. Remarquons brièvement les contraintes distributionnelles sur le prédicat $X\text{-ko}$ de la CL :

1. X ne peut pas être une complétive.
2. Le verbe au passé ne peut s'utiliser que s'il exprime un état qui résulte d'une action qu'il présuppose.

3. Tous les éléments lexicaux qui peuvent figurer en position *X* ne disposent pas de la variation temporelle

4. Dans la CL, lorsque *X* est rempli par un adjectif ou une séquence *N-côk*, le pronom réfléchi *caki* ne peut apparaître en position de *N_I*.

5. On observe des contraintes sur la complétive à double nominatif :

a. On n'observe que la CL₁, i.e. la CL à premier sujet monté.

b. Lorsque *X* est un substantif, pour que la CL₁ soit possible, *X* doit contenir un numéral, ou bien la position de *N_I* doit être remplie par un numéral ou les expressions telles que *motu*, *ta*, *cônpu* et *täpupun*.

c. La règle ne s'applique pas à la construction à plus de deux nominatif.

Le résultat de l'analyse nous amène à conclure à l'existence :

1. d'un parallélisme entre la construction définitionnelle et la CL, ce qui permet de postuler une relation syntaxique régulière,

2. d'une relation d'inclusion entre les propriétés distributionnelles de la construction définitionnelle et celles de la CL : la CL a plus de contraintes syntaxiques que la construction complétive.

CHAPITRE IV : ANALYSE DES PROPRIETES TRANSFORMATIONNELLES DE LA CL

Nous abordons ici le problème du statut de N_I et de $X-ko$.

La séquence $N_I-lil X-ko$ s'analyse en deux unités syntaxiques : N_I-lil et $X-ko$. En effet, il n'y a aucune situation où la séquence $N_I-lil X-ko$ se comporte en tant qu'une proposition, *i.e.* une unité syntaxique.

Remarquons d'abord que la séquence $N_I-lil X-ko$ en bloc n'est pas reprise par *kilôhke* (de cette manière), à la différence de la complétive $P-ko$, qui peut toujours l'être.²⁷ Ainsi, dans :

(1) *p'ol-în cyang-îl cōngcikha-ta-ko (sāngkakha + malha)-nta.*

la pro-forme *kilôhke* ne peut reprendre la séquence *cyang-îl cōngcikha-ta-ko* en bloc, comme on le voit dans :

(2) **p'ol-în kilôhke (sāngkakha + malha)-nta.*

Au lieu de cette dernière, la phrase de (1) correspond à

(3) *p'ol-în cyang-îl kilôhke (sāngkakha + malha)-nta.*

27) La complétive en *-ko* correspond à la pro-forme *kilôhke* (de cette manière), mais pas *kikôs-îl* (le). Cette propriété est liée au caractère d'adverbe de manière de la complétive. Voir le Chapitre Préliminaire.

C'est-à-dire que la séquence *X-ko* est reprise à elle seule (sans *N_I-lil*) par la pro-forme.

Et on ne peut former une question en *ôt'ôhke* (comment) sur *N_I-lil X-ko* en bloc, à la différence de la complétive *P-ko*, qui correspond à la question en *ôt'ôhke*²⁸ :

(4) **p'ol-în ôt'ôhke (sängkakha + malha)-nya?*
—— *cyang-îl cōngcikha-ta-ko*

Mais l'on peut former la question en *ôt'ôhke* (comment) sur la seule forme *X-ko*, quand *X* est remplie par un adjectif ou la forme *N-côk*. Un autre fait vient étayer notre analyse. Considérons la phrase :

(5) *p'ol-în [cyang-îl] nîl [cōngcikha-ta-ko] (sängkakha + malha)-nta.*

Elle présente deux interprétations selon la configuration rythmique : 1° Si l'adverbe *nîl* (toujours) se prononce sans pause avec l'adjectif qui suit, il modifie l'adjectif *cōngcikha*. Alors l'interprétation est que Paul croit Jean toujours honnête. 2° Si l'adverbe *nîl* (toujours) se prononce avec pause devant l'adjectif qui le suit, il ne modifie pas l'adjectif *cōngcikha*, mais *V_O*. Alors l'interprétation est que Paul croit toujours Jean honnête. Dans ce cas, on a affaire à l'insertion d'un élément appartenant à *V_O* entre *N_I-lil* et *X-ko*. Ce fait prouve que la forme *N_I-lil* et la forme *X-ko* sont deux unités syntaxiques différentes et que les deux sont donc attachées à *V_O* en tant que *V*-complément.

28) La complétive en *-ko* répond à la question en *ôt'ôhke*. Cette propriété provient aussi du caractère adverbial de la complétive *P-ko*, à la différence de son équivalente française *que P*.

En bref, la séquence *N_I-lil X-ko* se comporte pas comme une unité syntaxique, mais comme deux unités syntaxiques, ce qui sera vérifié encore par l'analyse suivante.

1. Le statut de *N_I* : complément d'objet direct

Dans la CL, le *N_I* est analysé comme complément d'objet. Nous allons présenter une série d'arguments en faveur de cette analyse.

1. Pronominalisation en *kî-lil* (lui-Acc)

Le premier argument consiste dans le fait que *N_I-lil* est repris par lui-même (sans *X*) par la pro-forme *kî-lil* :

(6) *p'ol-în cyang-i kyôlpäkha-ta-ko (sängkakha + malha)-nta.*

Jean-Nom

→ *p'ol-în kî-lil kyôlpäkha-ta-ko (sängkakha + malha)-nta.*

lui-Acc

2. Question

N_I peut toujours être source de *nuku-lil/muôs-îl*, selon la distribution *Nhum/N-hum* :

(7) a. *nuku-lil p'ol-în kyôlpäkha-ta-ko (sängkakha + malha)-nya?*

qui-Acc

b. *muôs-îl p'ol-în pulkanîngha-ta-ko (sängkakha + malha)-nya?*

quoi-Acc

3. Passif

N_I peut apparaître en position sujet de la phrase passive correspondante :

(8) *p'ol-eke-nîn jyang-i kyôlpäkha-ta-ko (sängkak-tö + malha-ôci)-nta.*

Paul-par-Top Jean-Nom innocent-Déc-PC (croire-Passif + dire-Passif)-
Déc

4. Caractère obligatoire

Le N_I n'est pas effaçable :

(9) *p'ol-în (cyang-îl + *E) kyôlpäkha-ta-ko (sängkakha + malha)-nta.*

2. Le statut de *X-ko*

2.1. Propriétés révélatrices de V-complément

Nous avons démontré que la séquence N_I -lil *X-ko* ne constitue pas une unité syntaxique, mais deux unités distinctes et que la première unité N_I -lil est le complément d'objet direct. Quel est alors le statut de *X-ko* qui constitue la seconde unité ? Il est naturel de l'analyser comme V-complément de V_0 . Nous allons présenter ci-dessous des arguments qui justifient cette analyse.

1. Le caractère obligatoire

L'apparition de *X-ko* est obligatoire, c'est-à-dire que l'on ne peut l'omettre sans rendre la phrase inacceptable :

(10) *p'ol-în cyang-îl (*E + cōngcikha-ta-ko) (sāngkakha + malha)-nta.*²⁹

2. Immobilité

X-ko ne peut être déplacé :

—— en tête de phrase :

(11) **cōngcikha-ta-ko p'ol-în cyang-îl (sāngkakha + malha)-nta.*

—— entre N_0 et N_1 :

(12) **p'ol-în cōngcikha-ta-ko cyang-îl (sāngkakha + malha)-nta.*

3. Impossibilité de l'extraction

L'extraction de *X-ko* n'est pas possible :

(13) **p'ol-i cyang-îl (sāngkakha + malha)-nîn kōs-în cōngcikha-ta-ko-i-ta.*

Paul-Nom Jean-Acc (croire + dire)-SVD Nf-Top honnête-Déc-PC-
Cop-Déc

(C'est honnête que Paul (croit + dit) Jean)

C'est peut-être la spécificité lexicale de *-ko* qui bloque cette opération. Ce fait nous permettrait de postuler un certain degré de cohésion entre *X-ko* et

29) Si la phrase en *sāngkakha* est acceptable, nous n'avons plus affaire à la CL, mais à une autre construction dont la structure maximale est $N_0 N_1$ -lil V_Q , donc à un autre emploi du verbe qui veut dire «avoir comme objet de réflexion». Cet emploi correspondrait à *penser* suivi d'un complément en à *N* : *Paul pense à Jean*.

V_0 . Si l'on omet la particule casuelle *-ko*, la phrase sera un peu meilleure, mais n'en est pas moins inacceptable :

(14) ??*p'ol-i cyang-îl (sāngkakha + malha)-nîn kôs-în cōngcikha-ta-i-ta.*

Paul-Nom Jean-Acc (croire + dire)-SVD Nf-Top honnête-Déc-PC-Cop-Déc

(C'est honnête que Paul (croit + dit) Jean)

4. Restriction de sélection sur V_0

La forme *X-ko* est contrainte par le verbe principal. En d'autres termes, elle n'est acceptée que par un nombre limité de verbes, qui constitue une partie de l'ensemble des *Vcog* et des *Vcom*.

2.2. Absence des propriétés révélatrices de complément d'objet direct

Le statut de *X-ko* est donc celui de *V*-complément. Mais cette forme s'analyse-t-elle comme complément d'objet direct? La réponse est négative. Dans ce qui suit, nous présenterons des faits qui conduisent à ne pas analyser cette forme comme complément d'objet direct.

1. Pronominalisation

La forme *X-ko* ne correspond pas à la pro-forme *kîkôs-îl*. Nous avons :

(15) *p'ol-în cyang-îl cōngcikha-ta-ko (sāngkakha + malha)-nta.*

→ **p'ol-în cyang-îl kîkôs-îl (sāngkakha + malha)-nta.*

Mais, comme nous l'avons mentionné plus haut, la forme *X-ko* est reprise par la pro-forme adverbiale *kîlôhke*.

2. Question

La forme *X-ko* ne peut correspondre à la question en *muôs-îl* :

- (16) **p'ol-în cyang-îl muôs-îl (sängkakha + malha)-nya?*
—— *p'ol-în cyang-îl cōngcikha-ta-ko (sängkakha + malha)-nta.*

Rappelons que la forme *X-ko* correspond à la question en *ôt'ôhke*.

3. Passif

Pour la forme *X-ko*, avec *X = Adj* ou *N-i*, le passif est impossible.

- (17) *p'ol-în cyang-îl cōngcikha-ta-ko (sängkakha + malha)-nta.*

Paul-Top Jean-Acc honnête-Déc-PC (croire + dire)-Déc

(Paul (croit + dit) Jean un homme honnête)

→ **cōngcikha-ta-ka cyang-îl p'ol-êke-nîn (sängkaktö + malhäci)-nta.*

honnête-Déc-Nom Jean-Acc Paul-par-Top (croire-Passif + dire-Passif)-Déc

((E + être) + (E + un + le)) garçon honnête est (cru + dit) Jean par Paul)

- (18) *p'ol-în cyang-îl cōngcikha-n salam-i-la-ko (sängkakha + malha)-nta.*

Paul-Top Jean-Acc honnête-SVD homme-Cop-Déc-PC (croire + dire)-Déc

(Paul (croit + dit) Jean un homme honnête)

→ **côngcikha-n salam-i-ta-ka cyang-îl p'ol-eke-nîn (sängkaktö + malhäci)-nta.*

honnête-SVD homme-Cop-Déc-Nom Jean-Acc Paul-par-Top (croire-Passif + dire-Passif)-Déc

((un + le) garçon honnête est (cru + dit) Jean par Paul)

Si on opère la passivation sur la partie *N*, en laissant de côté la copule *-i*, le résultat est le même :

(19) *p'ol-în cyang-îl côngcikha-n salam-i-la-ko (sängkakha + malha)-nta.*

Paul-Top Jean-Acc honnête-SVD homme-Cop-Déc-PC (croire + dire)-Déc

(Paul (croit + dit) Jean un homme honnête)

→ **côngcikha-n salam-i cyang-îl p'ol-eke-nîn (sängkaktö + malhäci)-nta.*

honnête-SVD homme-Nom Jean-Acc Paul-par-Top (croire-Passif + dire-Passif)-Déc

((E + un + le) garçon honnête est (cru + dit) Jean par Paul)

2.3. Le statut de *X-ko* : Syntagme prédicatif

Comme nous l'avons vu plus haut (cf. **Chap. III 2.1.3.**), dans la CL, la forme *X-ko* ne présente pas de variation temporelle. Normalement, seul le présent est possible, donc elle n'est pas susceptible de se mettre au passé. Pour mémoire :

**p'ol-în cyang-îl kyôlpäkha-iss-ta-ko (sängkakha + malha)-nta.*

Paul-Top Jean-Acc innocent-Pas-Déc-PC (croire + dire)-Déc

(Paul (croit + dit) Jean avoir été innocent)

**p'ol-în cyang-îl sakikun-i-ôss-ta-ko (sängkakha + malha)-nta*
 Paul-Top Jean-Acc imposteur-Cop-Pas-Déc-PC (croire + dire)-Déc
 (Paul (croit + dit) Jean avoir été imposteur)

Seul le verbe peut se mettre au passé lorsqu'il exprime un état. Mais dans ce cas-là, il ne peut se conjuguer au présent.

Mais il faudrait traiter la séquence *X-ko* comme un syntagme prédicatif, parce qu'elle peut contenir une négation, une expression modale, et une expression honorifique, comme on peut le voir ci-dessous.

2.3.1. Négation

La séquence *X-ko* peut contenir une négation syntaxique par (N)-*ka ani* ou (Adj)-*ci an*. On a :

(20) *p'ol-în cyang-îl sakikun-i ani-la-ko (sängkakha + malha)-nta*
 Paul-Top Jean-Acc imposteur-SVC(Nég) Cop(Nég)-Déc-PC (croire + dire)-Déc
 (Paul (dit + croit) Jean ne pas être imposteur)

(21) *p'ol-în cyang-îl cōngcikha-ci anh-ta-ko (sängkakha + malha)-nta.*
 Paul-Top Jean-Acc honnête-SVC(Nég)-Aux(Nég)-Déc-PC (croire + dire)-Déc
 (Paul (dit + croit) Jean ne pas être honnête)

2.3.2. Expressions modales

La forme *X-ko* et la forme *X-ko* sont susceptibles d'avoir des expressions modales :

(22) *p'ol-în cyang-îl kyôlpäkha-lkôsi-la-ko (sängkakha + malha)-nta.*

Paul-Top Jean-Acc innocent-devoir-Déc-PC (croit + dit)

(Paul (croit + dit) Jean devoir être innocent)

(23) *maksî-nîn lea-lîl chônçä-i-lsuiss-ta-ko (sängkakha + malha)-nta.*

Max-Top Léa-Acc génie-Cop-pouvoir-Déc-PC (croit + dit)

(Max (croit + dit) Léa pouvoir être génie)

2.3.3. Expressions honorifiques

Les prédicats coréens sont susceptibles d'avoir des expressions honorifiques. La forme *X-ko* peut aussi mettre en jeu une expression honorifique *-si-* :

(24) *p'ol-în sôsängnim-îl cōngcikha-(si + *E)-ta-ko (sängkakha + malha)-nta*

Paul-Top professeur-Acc honnête-(Hon + E)-Déc-PC (croire + dire)-Déc

Or l'analyse qui traite *X-ko* comme un syntagme prédicatif soulève une question : peut-on attribuer à la séquence *X-ko* un statut de complétive de la nature identique à celle de la construction complétive ? La réponse est négative, parce que'elle ne peut avoir de sujet. N'est-elle donc pas une complétive? Cependant, on ne peut pas dire pour autant qu'elle n'a pas de statut de complétive, puisqu'il n'existe pas de distinction entre complétive et infinitif en coréen (il n'existe pas de forme morphologique infinitive en coréen). Cette situation rend problématique l'analyse du statut de la séquence

X-ko. Dans l'état actuel des connaissances, on peut dire tout simplement qu'elle constitue un syntagme prédicatif.

3. Conclusion

1. Les résultats des analyses de la forme coréenne nous confirment que la séquence *N_J-lil X-ko* ne peut être une proposition enchâssée, mais qu'elle est constituée de deux unités syntaxiques distinctes : l'une complément d'objet direct, l'autre complément de verbe.

Si, malgré les arguments empiriques que nous avons invoqués, on opte pour l'analyse qui traite d'une proposition enchâssée, comme le font les générativistes aujourd'hui, cela ne sera qu'une contribution à satisfaire les exigences théoriques de la grammaire générative.

2. On peut dire que le statut syntaxique de la séquence *X-ko* est un syntagme prédicatif, en ce qu'elle peut contenir une négation, une expression modale, et une expression honorifique, à ceci près qu'elle ne peut disposer de la variation temporelle.

CHAPITRE V : CONTRAINTE LEXICALE SUR V_0

Nous abordons maintenant les contraintes imposées au verbe principal dans la CL. Nous ne tenterons pas, dès le début, de généraliser ou de formaliser ces contraintes. Mais nous examinerons, sans aucun préjugé, quels verbes admettent la CL : notre but primaire est de déterminer tout simplement les verbes acceptant la CL, à savoir d'en constituer une liste énumérative aussi complète que possible. Puisque cette liste constitue une définition de la CL en extension, elle nous permettra d'abord de savoir s'il existe une relation d'inclusion dans la distribution lexicale.

Comme M. Gross (1976:217) le remarque, les grammairiens ont toujours cherché à prédire certaines propriétés à partir d'autres, de nature éventuellement différente. On peut tenter de formuler une hypothèse où les verbes qui acceptent la CL sont prédictibles d'une façon ou d'une autre, en particulier à partir d'un trait sémantique du verbe. Mais les classes définies par les propriétés n'étant jamais définies en extension, les contre-exemples à ces prédictions sont toujours nombreux et faciles à trouver. Mais notre liste énumérative nous permettra de vérifier la validité générale d'une telle hypothèse.

1. Remarques préliminaire

Traditionnellement, les recherches linguistiques du coréen ne sont pas accompagnées d'études lexicales, et ceci jusqu'à une époque récente, si bien qu'il n'existe pas de représentations par tables de toutes les structures syntaxiques des verbes coréens comme celle de M. Gross (1975) qui est disponible pour le français. Même en ce qui concerne la liste énumérative des *Vcog* et de *Vcom*, on n'observe qu'aucun essai n'a été entrepris pour les constituer, dans la littérature des études linguistiques coréennes. De même, cela va sans dire qu'il n'existe pas de listes des verbes acceptant la CL.

D'autre part, les dictionnaires du coréen n'ont guère montré un effort pour rapporter de façon systématique des informations grammaticales élémentaires. Notons qu'on ne trouve aucun dictionnaire existant qui présente explicitement l'information sur la CL dans la description des items verbaux pour lesquels la CL est possible. Cette information n'est pas indiquée même de façon implicite, i.e. au moyen des exemples.

Devant cet état de fait, nous avons tenté de recenser les entrées verbales susceptibles de figurer dans la CL en vue d'en déterminer une liste aussi complète que possible (Cf. Annexe). Il nous a fallu tout d'abord déterminer la liste des verbes du coréen. Pour collecter des verbes courants du coréen contemporain, nous sommes parti du «Dictionnaire des verbes courants coréen-français» de H. Pak (1987), auquel nous avons ajouté les verbes qui nous paraissent omis.

Nous avons ensuite sélectionné les verbes qui acceptent la CL. Par cet examen, nous avons constaté que, comme il a été déjà dit, les verbes qui acceptent la CL constituent une partie de l'ensemble de *Vcog* et de *Vcom*. Ainsi, on peut dire qu'il existe une relation d'inclusion dans la distribution lexicale entre la construction complétive et la CL : la première comprend la seconde, mais l'inverse n'est pas vrai.

2. Problèmes des données

Maintenant, nous mentionnerons ci-dessous de manière très succincte quelques-uns des problèmes qui se posent lors de la constitution des données.

Le premier problème posé est celui de la détermination des verbes composés. Considérons les phrase suivante :

(1) *maksî-nîn lea-ka sihôm-e t'ôlôci-ôss-ta-ko t'ôfil-ôtä-ss-ta.*

Max-Top Léa-Nom examen-PC échouer-Pas-Déc-PC parler fort-Aux-Pas-Déc

On analyse habituellement la séquence *t'ôfil-ôtä* comme combinaison d'un verbe principal (*t'ôfil*) et d'un verbe auxiliaire aspectuel (*-ôtä*). Dans ce cas, l'auxiliaire *-ôtä* est censé exprimer un aspect itératif du procès verbal. Mais cette analyse pose un problème. On observe que la suite *t'ôfil-ôtä* permet un complément en *-eke*, comme on peut le voir dans la phrase suivante :

(2) *maksî-nîn chinku-tîl-eke lea-ka sihôm-e t'ôlôci-ôss-ta-ko t'ôfil-ôtä-ss-ta.*

Max-Top Léa-Nom ami-PI-à examen-PC échouer-Pas-Déc-PC parler fort-Aux-Pas-Déc

(Max a crié que Léa avait échoué à l'examen)

alors que ce complément n'est pas autorisé par le verbe *t'ôfil* :

(3) *maksî-nîn (*chinku-tîl-eke + E) lea-ka sihôm-e t'ôlôci-ôss-ta-ko t'ôfil-ôss-ta.*

Max-Top Léa-Nom ami-PI-à examen-PC échouer-Pas-Déc-PC parler fort-Aux-Pas-Déc

(Max a révélé à ses amis que Léa avait échoué à l'examen)

Il faut également remarquer que le sens de la séquence *t'ôfil-ôtä* n'est pas transparent du point de vue de la composition sémantique, c'est-à-dire que l'on ne peut l'obtenir à partir de la composition du sens de *t'ôfil* et celui de *ôtä*. Mais on peut tirer de là une autre interprétation différente : «révéler (un secret)». Ces faits nous conduisent à considérer cette suite verbale comme un verbe composé, non comme la combinaison d'un verbe principal et d'un verbe auxiliaire aspectuel. Nous l'avons donc rangée parmi la classe des *Vcom*.

Le verbe *al* (savoir) soulève une question intéressante. Il figure très difficilement dans la construction affirmative, comme dans la phrase suivante:

- (4) ?* *na-nîn maksî-ka tãhaksãng-i-la-ko al-ass-ta.*
 moi-Top Max-Nom étudiant-Cop-Déc-PC savoir-Pas-Déc
 (Je savais que Max était étudiant)

tandis qu'il peut bien entrer dans la phrase négative :

- (5) *na-nîn maksî-ka tãhaksãng-i-la-ko-(E + nîn) al-ci moshã-iss-ta.*
 moi-Top Max-Nom étudiant-Cop-Déc-PC-(E + PS) savoir-SVC(nég)-
 Aux(nég)-Pas-Déc
 (Je ne savais pas que Max était étudiant)

Devant cet état de fait, nous avons décidé de le ranger parmi les *Vcog*, parce qu'il montre bien d'autres caractéristiques des *Vcog* : la complétive peut figurer en réponse à une question posée au moyen de *mwôlako* et de *ôt'ôhke* (comment), elle est reprise par la pro-forme *kîlôhke* (de cette manière), et elle peut être suivie des particules spécifiques.

Le verbe *ha* (faire) pose un autre problème. Il entre dans la définition structurale : $N_0 N_2\text{-}eke P\text{-}ko V_0$. Mais, comme nous l'avons indiqué plus haut, il réagit de façon négative à deux principaux tests : la complétive ne répond pas à la question en *ôt'ôhke* et elle n'est pas reprise par la pro-forme *kîlôhke*. Cependant nous avons décidé de le ranger parmi les *Vcom*, parce qu'il montre bien d'autres caractéristiques des *Vcom*.

Pour ce qui est du problème de la répartition des entrées, nous avons suivi la démarche adoptée dans les travaux du L.A.D.L. Nous avons séparé divers emplois possibles pour un verbe donné en autant d'entrées lexicales. Ainsi, chaque entrée lexicale qui figure dans nos listes ne correspond qu'à un des emplois d'un verbe morphologique en question, i.e. à l'emploi caractérisé par l'acceptabilité de la complétive en *-ko* et/ou d'un second complément en *-eke*.

3. Analyse lexicale

Nous commençons par poser une question que nous avons déjà posée dans l'analyse du français : les verbes qui acceptent la CL sont-ils prédictibles d'une façon ou d'une autre, par exemple à partir des traits sémantiques du verbe ?

Examinons la thèse de Kiparsky et Kiparsky (1971) qui ont argué que la CL n'est admise que par les verbes dits «non factifs» en anglais.

A première vue, la thèse de Kiparsky et Kiparsky (1971) paraît valoir pour le coréen : les verbes qui permettent la restructuration de complétive constituent une partie de l'ensemble des verbes non factifs. Cependant, en coréen il n'y a pas de verbes factifs / non factifs, mais seulement les constructions factives ou non-factives. C'est-à-dire qu'à la différence du français où la factivité est marquée de façon lexicale, le coréen met en jeu un mécanisme syntaxique : si la complétive est introduite par des

nominalisateurs tels que *-îm*, *-ki*, ou le substantifs formel *-kôs*, elle exprime le vrai, tandis qu'elle est introduite par *-ko*, elle est considérée comme étant ni vraie ni fausse. Rappelons qu'en coréen, lorsqu'il s'agit d'une phrase déclarative dont la complétive se met au passé, on voit une différence de sens concernant la factivité du contenu de la complétive, selon que celle-ci est introduite par la PC *-ko* ou non : *-ko* ne présuppose pas la factivité de la complétive au contraire des autres éléments introduisant la complétive. Considérons les phrases suivantes :

(6) *maksî-nîn p'ol-eke cakî-ka ton-îl humchi-ôss-ta-ko capäkha-iss-ta.*

(Max a avoué à Paul qu'il avait dérobé l'argent)

(7) *maksî-nîn p'ol-eke cakî-ka ton-îl humchi-(ôss-îm + îñ-kôs)-îl capäkha-iss-ta.*

(Max a avoué à Paul qu'il avait dérobé l'argent)

Dans la phrase (6), la complétive est n'est ni vraie ni fausse, alors que dans la phrase (7) elle présuppose la factivité de la complétive. Ceci est confirmé par le test suivant : à la phrase (7), on peut adjoindre un membre négatif, ce dont témoigne l'exemple suivant :

(6') *maksî-nîn p'ol-eke cakî-ka ton-îl humchi-ôss-ta-ko capäkha-iss-ta. kîlôna, sasil-îñ humch-ci anh-ass-ta.*

(Max a avoué à Paul qu'il avait dérobé l'argent. Mais, en fait il ne l'avait pas fait)

Cependant, ceci n'est pas possible pour la phrase (7) :

(7') **maksî-nîn p'ol-eke cakî-ka ton-îl humchi-(ôss-îm + îñ-kôs)-îl capäkha-iss-ta. kîlôna, sasil-îñ humch-ci anh-ass-ta.*

Le listage exhaustif du lexique nous montre des points intéressants : nous nous contenterons ici d'en noter quelques-uns :

Les verbes suivants n'admettent jamais la CL :

- les verbes dénotant la manière dont on parle :

- (8) **kî-nîn mali-lîl yep'î-ta-ko (cungôlkôli + soksaki + solichi + etc.)-nta*
lui-Top Marie-Acc beau-Déc-PC (murmurer + chuchoter + crier +
etc.)-Déc
(Il (murmure + chuchote + crie + etc.) Marie belle)

- les verbes dénotant les cris d'animaux :

- (9) **lea-nîn namphyôn-îi pongkâp-îl cök-ta-ko (c'ongalkôli + c'äk'äkkôli +
etc.)-nta*
Léa-Top mari-Gén salaire-Acc peu-Déc-PC (pépier + piailler + etc.)-
Déc
(Léa (pépie + piaille + etc.) pauvre le salaire de son mari)

- les verbes dénotant la communication non verbale :

- (10) **kî-nîn mali-lîl kônkangha-ta-ko (phyônciha + cônhwaha + cônpochi +
etc.)-nta*
lui-Top Marie-Acc sain-Déc-PC (écrire + téléphoner + télégraphier +
etc.)-Déc
(Il (écrit + téléphone + télégraphie + etc.) Marie bien portante)

Cette description demande à être complétée par une étude à part.

CHAPITRE VI : CONCLUSION

1. Résultats de l'analyse

Dans cette partie nous avons comparé les propriétés syntaxiques de la CL avec celles de la construction complétive. Cette démarche a été adoptée pour mieux comprendre les caractéristiques de la CL et pour évaluer la validité de l'hypothèse d'une relation syntaxique entre ces deux constructions.

Nous rappelons les résultats des analyses de la CL sous forme de schéma.

CL

A. Propriétés distributionnelles

1. Propriétés communes

$N_1 = N_{hum}, N-hum, Complétive$:	+
$N_1 = /défini/$:	+
Accord	:	+
$X = N \text{ Spéc}, Préd /X = N$:	+

2. Spécificités de la CL

$X = \text{non Complétive}$:	+
$X = V_{passé} /statif/$:	+
$X = \text{Variation temporelle}$:	-
$X = N \text{ obl} /N_1 = caki$:	+

B. Propriétés transformationnelles

« N_1 =objet»

Pro	:	+
Question	:	+
Passif	:	+
Obligatoire	:	+

Obligatoire	:	+
Immobilité	:	+
Extraction impossible	:	+
Contrainte sur V_0	:	+

« X =non objet»

Pro	:	-
Question	:	-
Passif	:	-

«X=SPréd»

Variation temporelle	:	-
Négation	:	+
Expressions modales	:	+
Expressions honorifiques	:	+

2. Critique des analyses générativistes

En ce qui concerne la description syntaxique de la CL, on est dans une situation théorique analogue à celle de sa contrepartie française. Si on postule une structure de base identique pour la construction complétive et la CL, on engendrera bien des phrases agrammaticales pour la CL, qui, elle, a plus de contraintes syntaxiques, comme nous l'avons vu. Cependant, si l'on ne postulait pas pour autant une hypothèse quelconque qui relierait la construction complétive et la CL, on ne pourrait rendre compte du phénomène de l'accord grammatical entre N_I et X, ni de l'identité des propriétés distributionnelles de X, ni de l'identité des propriétés distributionnelles de N_I , ni de l'identité de la relation sémantique entre N_I et X.

2.1. Hypothèse de la Montée du sujet

Alors quel dispositif doit-on choisir? Il est évident que ce ne peut pas être une transformation syntaxique générale telle que «la montée du

sujet» qui consiste à faire monter le sujet de la complétive en position du complément d'objet, solution adoptée par Y.Kim (1985), Y.Park (1985) et Y. Kang (1986).

1° Puisque la CL a plus de contraintes syntaxiques que la construction complétive, on devra imposer à cette transformation des conditions *ad hoc* destinées à bloquer des phrases agrammaticales qui seront engendrées éventuellement dans le processus du passage de la construction complétive à la CL.

2° Comme nous l'avons vu, la CL n'est permise que par une partie de l'ensemble des *Vcog* et des *Vcom*. Ainsi, si l'on acceptait une solution transformationnelle, on serait dans une situation étrange où une règle transformationnelle appartenant à la composante syntaxique doit être réglée par le lexique.

2.2. Hypothèse de l'Effacement du NP par EQUI

On pourrait envisager une autre solution transformationnelle comme l'effacement EQUI du NP enchâssé dans la structure profonde qui a été adoptée par K.Y.Lee (1976), N.Kim (1982), Im (1979,1987), K.H.Lee (1988). Cependant, puisque, pour la CL, cette position postule une structure profonde différente de celle de la construction complétive, il faut deux sous-catégorisations différentes pour un même verbe, p.ex. *sāngkakha* (croire), dans le lexique.

De plus, pour rendre compte des particularités de la CL, *i.e.* pour éviter de générer des phrases agrammaticales, il faudrait inscrire dans chaque entrée lexicale les mêmes contraintes que celles qui sont imposées sur la CL. Et on devrait se résigner à une immense redondance.

En conclusion, le mécanisme que l'on doit choisir n'est pas une transformation de type syntaxique générale mais une règle de type lexical qu'est notre règle de restructuration.

3. Hypothèse de la restructuration de complétive

L'essentiel est de savoir comment traiter à la fois des propriétés communes et des propriétés spécifiques.

3.1. Définition de la règle et les conditions placées sur l'application de règle

Nous proposons de définir une règle de restructuration de complétive.

Cette règle se définit comme une opération consistant à convertir la PC du nominatif dans la PC de l'accusatif, ce qui a pour effet de faire monter le sujet de la complétive dans la position du complément d'objet direct de la proposition matrice.

A. Définition :

$$N_0 [P] \dots N_1\text{-ka} \dots X\text{-ko}] V_0$$
$$[-ka \rightarrow \text{-lil}] \rightarrow N_0 \dots [N_1\text{-lil}] \dots [X\text{-ko}] V_0$$

B. Conditions :

1. X ne peut pas être une complétive.

2. Le verbe au passé ne peut s'utiliser que s'il exprime un état qui résulte d'une action qu'il présuppose.
3. Le temps du verbe principal et celui de la complétive sont obligatoirement identiques.
4. Dans la CL, lorsque X est rempli par un adjectif ou une séquence *N-côk*, le pronom réfléchi *caki* ne peut apparaître en position de *N_I*.
5. On observe des contraintes sur la complétive à double nominatif :
 - 5.1. La règle ne s'applique qu'au premier SN au nominatif, une fois pour toutes.
 - 5.2. Lorsque X est un substantif, pour que la CL₁ soit possible, X doit contenir un numéral, ou bien la position de *N_I* doit être remplie par un numéral ou les expressions telles que *motu*, *ta*, *cônpu* et *täpupun*.
 - 5.3. La règle ne s'applique pas à la construction à plus de deux nominatif.

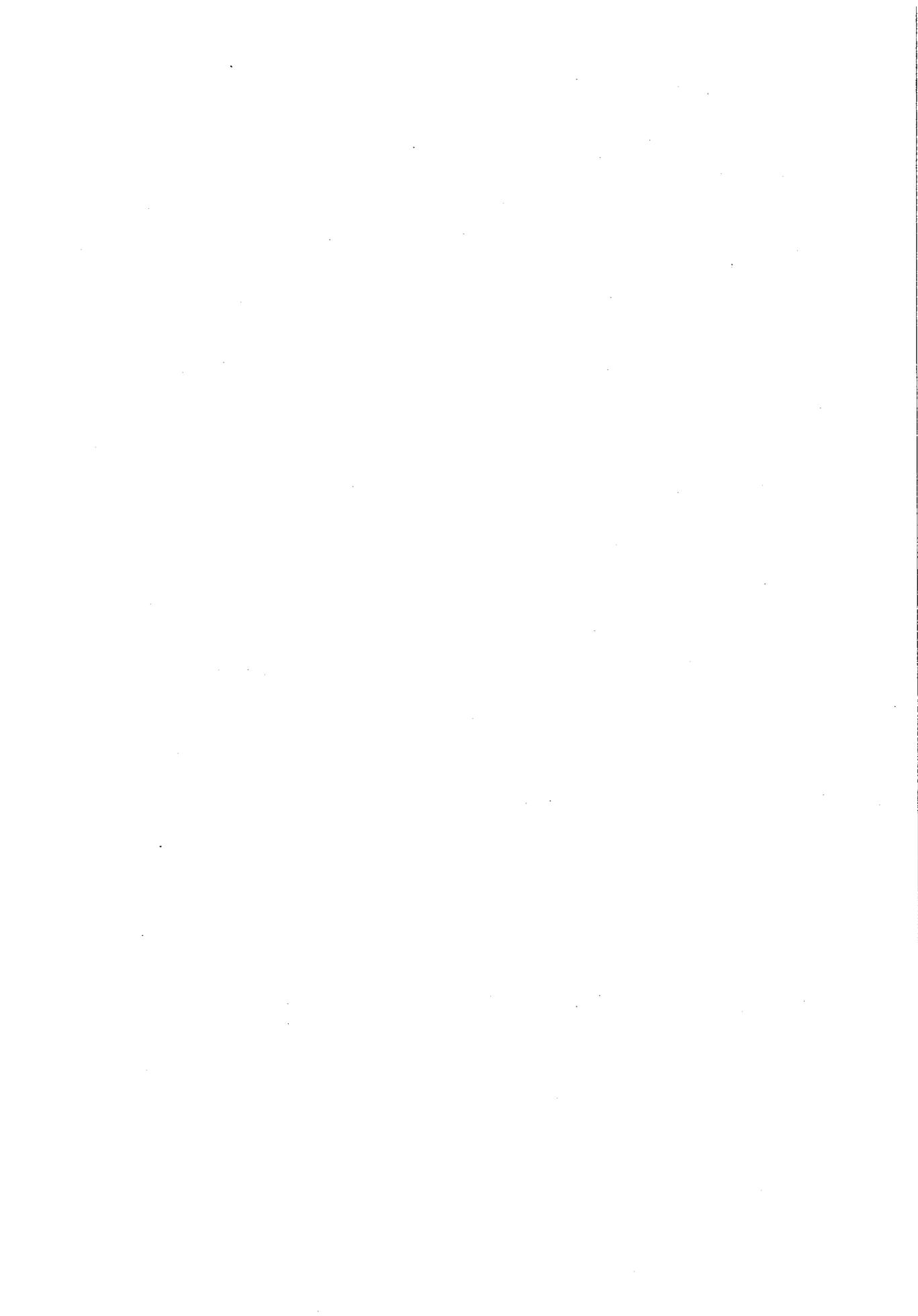
3.2. Justification de la règle de la restructuration

La règle de restructuration peut rendre compte non seulement de l'identité de propriétés syntaxiques entre la CL et la construction complétive, mais de la spécificité de la CL. Cette description au moyen de la restructuration a l'avantage d'éviter la redondance qu'entraînerait la répétition des propriétés.

La règle de restructuration de complétive est basée sur l'observation de la relation d'inclusion des propriétés syntaxiques et de la distribution lexicale entre la construction complétive et la CL. En bref, l'établissement de la règle n'aurait pas été possible sans le lexique-grammaire de ces deux constructions, *i.e.* l'examen des propriétés syntaxiques systématiques autant

que possibles et la recherche de nature extensionnelle sur les contraintes lexicales.

Notre analyse peut être considérée comme une partie d'un projet de construire un lexique-grammaire des verbes coréens. De ce point de vue Nous présenterons en annexe un échantillon des tables des *Vcog* et *Vcom*.



TROISIEME PARTIE : COMPARAISON ET CONCLUSION

Nous avons jusqu'ici construit un segment de lexique-grammaire pour les constructions étudiées en français et en coréen. Dans cette partie, nous comparerons les résultats des analyses des constructions étudiées des deux langues. Notre travail comprendra les deux étapes suivantes :

1° La comparaison de statut syntaxique entre la CEX et CL d'une part, CX et CL, d'autre part.

2° La comparaison de règles de restructuration dans ces deux langues. Elle se formulera, à son tour, selon les trois points de vue suivants :

- 1) définition de la règle de restructuration,
- 2) conditions syntaxiques placées sur la restructuration,
- 3) conditions d'application lexicale.

Le résultat de la comparaison montrera une forte analogie de tous les points de vue. Cette analogie nous fournira un argument en faveur d'une analyse théorique uniforme pour les deux langues.

1. Analyse des résultats comparatifs - analyse uniforme inter-langue

1.1. Comparaison de statut syntaxique entre CX, CEX et CL

Nous avons vu que les deux séquences françaises $N_1 \text{ être } X$ et $N_1 X$ ainsi que la séquence coréenne $N_1\text{-lil } X\text{-ko}$ se comportent toujours comme deux unités syntaxiques distinctes. Nous comparerons le statut syntaxique de ces trois formes. Récapitulons d'abord les résultats de l'analyse des constructions étudiées pour les langues respectives sous forme de schéma. Mais, nous n'avons pas retenu les propriétés qui n'appartiennent qu'à une langue particulière, par exemple, l'expression honorifique qui ne s'observe que pour le coréen, ainsi que l'accord entre objet et participe passé, typique du français, puisque ces propriétés ne sont pas comparables entre elles.

	CEX	CX	CL
« N_1 =objet»			
Pro	:	+	+
Question	:	+	+
Passif	:	+	+
Obligatoire	:	+	+
« X =V-Complément»			
Obligatoire	:	+	+
Immobilité	:	+	+
Extraction impossible	:	+	+
Contrainte sur V_0	:	+	+
« X =non objet»			
Pro	:	-	-
Question	:	-	-
Passif	:	-	-
« X =SPred»			

Négation	:	+	-	+
Expressions modales	:	+	-	+
Temps	:	+	-	-

Le résultat comparatif nous montre d'emblée une forte analogie entre les trois constructions.

Si nous considérons la CEX et la CL, on peut formuler une analyse uniforme. Elles possèdent le même statut syntaxique : N_I est considéré comme complément d'objet, et X comme V -complément, mais non comme complément d'objet. X s'analyse aussi comme syntagme prédicatif pour lequel l'apparition du sujet n'est pas permise, ce qui est problématique dans l'état actuel des recherches linguistiques des deux langues. La CEX et la CL ont un comportement presque identique par rapport aux propriétés examinées, elles ne s'opposent que par une propriété : la forme X -ko ne dispose pas de la variation temporelle, à la différence de la forme *être X*.

Remarquons une autre ressemblance : la relativation est impossible, pour les trois formes : *être X*, X et X -ko. Rappelons que les formes *être X* et X , avec $X = N$, ne permettent pas la relativation :

Paul (juge + imagine) Jean être (E + ?un) bon garçon.
 → **(E + être) le bon garçon que Paul (juge + imagine) Jean.*

Paul (croit + dit) Jean (E + ?un) bon garçon.
 → **Le bon garçon que Paul (croit + dit) Jean.*

La forme X -ko, avec $X = N$ -i, ne permet pas non plus la relativation :

p'ol-in cyang-il côngcikha-n salam-i-la-ko (sängkakha + malha)-nta.

Paul-Top Jean-Acc honnête-SVD homme-Cop-Déc-PC (croire + dire)-
Déc

(Paul (croit + dit) Jean homme honnête)

→ **p'ol-i cyang-îl (sängkaha + malha)-nîn cōngcikha-n salam.*

Paul-Nom Jean-Acc (croire + dire)-SVD honnête-SVD homme
(L'homme honnête que Paul (croit + dit) Jean)

Nous n'avons pas retenu cette propriété sous la rubrique de «X = non objet» lors de la comparaison, puisque la relativation en coréen ne peut jamais être considérée comme étant révélateur du complément d'objet, à la différence de celle du français.¹

1.2. Comparaison entre les règles de restructuration des deux langues

1) En coréen, la proposition relative est introduite par les SVD, *-nîn*, *-(î)n*, *-tôn*, et *-(î)l* selon la relation temporelle avec la principale et la marque casuelle du substantif relatif y fait défaut. Considérons :

[cyang-i mana-nîn] maili
Jean-Nom rencontrer-SVD-Marie
(Marie que Jean rencontre)

[mali-lîl mana-nîn] cyang
Marie-Acc rencontrer-SVD Jean
(Jean qui rencontre Marie)

[nâ-ka phyônci-lîl ponä-n] salam
moi-Nom lettre-Acc envoyer-SVD homme
(l'homme à qui j'ai envoyé la lettre)

[maksî-ka o-n] iyu
Max-Nom venir-SVD raison
(la raison pour laquelle Max est venu)

Puisque le substantif relativisé n'accompagne pas de marque casuelle, on peut dire que la possibilité d'être relativisé pour un substantif ne donne aucune information sur la relation grammaticale.

1.2.1. Définition de la règle de restructuration

Si nous comparons la définition de la règle de restructuration du coréen à celle du français, les divergences sont plus saillantes que les ressemblances. En fait, les deux règles de restructuration mettent en jeu l'effacement du complémenteur et du Temps, et/ou l'effacement du support *être*, tandis que la règle correspondante du coréen ne met en jeu que l'alternance entre les PC : *-ka / -lil*.

Mais il est à noter que ces divergences ne viennent pas uniquement des constructions qui nous concernent, mais de la différence générale de structure syntaxique fondamentale des deux langues. Le coréen a pour complémenteur un morphème zéro lorsque la complétive est suivie de la PC *-ko*, à la différence du français. Et la forme infinitive n'existe pas en coréen. C'est simplement pour cela que la restructuration de complétive du coréen ne met pas en jeu l'effacement du complémenteur et du temps. Rappelons également que l'adjectif coréen n'exige pas de supports grammaticaux comme la copule. Seuls le substantif et la séquence *N-côk* s'accompagnent de la copule *-i-*, mais celle-ci ne s'efface jamais. Ce qui éloigne les deux langues l'une de l'autre.

Mais les règles de restructuration présentent une communauté dans chaque langue. Nous pouvons observer que la complétive se scinde en deux constituants et que le sujet de la complétive monte en position objet de la phrase matrice, par l'application de la règle.

Si nous adoptons ce point de vue, nous pouvons définir les règles de restructuration de chaque langue comme une opération consistant à dissoudre la complétive et à faire monter le sujet de la complétive en position objet de la principale. Cette façon de voir les choses a également l'avantage de permettre de comparer des langues différentes génétiquement ou structurellement les unes des autres.

1.2.2. Conditions syntaxiques placées sur la restructuration

Les conditions syntaxiques placées sur la restructuration n'ont guère été étudiées, même au niveau descriptif le plus élémentaire ; aucun linguiste n'a entrepris de formuler les conditions auxquelles est soumise la restructuration. Nous avons donc essayé de préciser les conditions qui semblent autoriser une telle association.

Nous présentons les résultats de l'analyse sous forme de schéma. Nous n'avons pas retenu les propriétés qui constituent des idiosyncrasies des langues individuelles, par exemple, les diverses conditions placées sur les constructions à double sujet, qui ne s'observent pas pour le français.

	CEX	CX	CL
<i>X=Adj, N</i>	:	+	+
<i>X=N non Spéc /X=N</i>	:	-	-
<i>X=non complétive</i>	:	+	+
<i>T_p=T_c obl</i>	:	-	+
<i>X=Négation</i>	:	+	-
<i>X=expressions modales</i>	:	+	-
<i>N₁=complétive</i>	:	+	+
<i>N₁=/défini/</i>	:	+	+

Ces résultats comparatifs nous permettent de constater d'emblée une forte analogie entre le français et le coréen.

Si nous considérons la CEX et la CL, leur comportement par rapport aux propriétés examinées est presque identique. Elles ne s'opposent que par une seule propriété : la restructuration en CL ne s'applique que si le temps

de V_0 et celui de V_I sont identiques, tandis que la restructuration en CEX, ne connaît pas cette contrainte. Dans ce cas la CL se rapproche de la CX.

Bien entendu, il existe une autre différence entre les deux langues. L'apparition du second complément des V_{com} tend à bloquer la restructuration en français :

?*Jean lui (dit + affirme + confesse + etc.) cet homme honnête.

?*Jean lui (prétend + annonce + avoue + etc.) cet homme honnête.

alors que cette contrainte ne semble pas valoir pour le coréen. Rappelons les phrases :

cyang-în kî-êke kî namca-lîl kyôlpäkha-ta-ko (malha + cucangha + tanônha + etc.)-nta.

Jean-Top lui-à ce homme-Acc innocent-Déc-PC (dire + prétendre + affirmer)-Déc

(Jean lui (dit + prétend + affirme + etc.) cet homme innocent)

qui sont bien acceptées. Si cette contrainte est liée à une contrainte générale sur la grammaire ou sur la production des phrases, qui limiterait à deux le nombre des compléments de verbe, elle est due aux différences de structures fondamentales propres à chaque langue, et non pas à celles qui proviennent de la classe spécifique de V_{cog} et de V_{com} d'autre part.

1.2.3. Conditions d'application lexicale

Remarquons d'abord deux divergences principales entre les deux langues. En premier lieu, à la différence du coréen, le français a deux règles de restructuration et la productivité de la CEX est beaucoup moins faible que celle de la CX. En second lieu, l'extraction de N_I ainsi que l'apparition de la

complétive en position de N_1 entraînent une différence de distribution lexicale.

Ces deux faits rendent difficile la comparaison directe entre les deux langues. Ainsi, nous avons décidé de comparer la liste des verbes acceptant la CL et l'ensemble des deux listes des verbes acceptant la CEX et la CX.

Comme il a été dit plusieurs fois, l'application de la restructuration de complétive de chaque langue est soumise à des caractéristiques lexicales, imprévisibles à partir des propriétés sémantiques de chaque élément lexical.

Néanmoins, il est intéressant de remarquer que, dans les deux langues, les verbes acceptant la restructuration de complétive — ils affectent une grande partie du lexique de chaque langue — appartiennent exclusivement à deux classes de verbes : *Vcog* et *Vcom*.

Les listes des verbes acceptant la restructuration nous montrent quelques points analogues intéressants. Les deux langues possèdent en commun :

les *Vcog* tels que :

imaginer, s'imaginer / kakasangha (imaginer), *kongsangha* (imaginer),
sangsangha (imaginer),
supposer / kacôngha (supposer),
considérer / kancuha (considérer),
deviner / alamachi (deviner), *kanphaha* (deviner), *kônnciph* (deviner la
pensée de qn),
conjecturer / chuchîkha (conjecturer),
espérer, souhaiter / kitäha (espérer),
croire / mit (croire), *sängkakha* (croire, penser),
voir / po (voir),
décrire / sôsulha (décrire),
juger / tancôngha (décider, juger), *soktanha* (juger rapidement), *phantanha*
(juger),

phankyôlha (déclarer),
savoir, al (savoir, connaître, comprendre, discerner)
memoriser / kiôkha (se rappeler, memoriser)
prévoir / yesangha (prévoir)
diagnostiquer / cintanha (diagnostiquer)

et les *Vcom* tels que :

dire / malha (parler, dire),
confesser, avouer / kopäkha (confesser), *capäkha* (avouer), *silthoha* (avouer)
annoncer / kociha (annoncer), *kongkoha* (annoncer), *kongphyoha* (rendre
public), *chônmyôngha* (déclarer nettement), *alli* (faire part de)
prédire / yeônha (prédire),
prétendre / uki (prétendre), *cucangha* (prétendre)

On se reportera aux listes dans les annexes, pour plus de détails.

Nous avons examiné la validité de l'hypothèse qui prédirait l'extension d'application lexicale au moyen du trait sémantique, mais le résultat était négatif. Cependant, pour les deux langues, nous avons pu observer une tendance générale : la restructuration ne s'applique jamais aux verbes suivants :

- verbes dénotant la manière dont on parle.
- verbes dénotant les cris d'animaux.
- verbes dénotant la communication non verbale.

Cette description demande à être complétée par une étude à part.

* * *

On aura vu, à travers notre recherche, qu'il y a une forte analogie entre les règles de restructuration des deux langues. Nous considérons que c'est par le biais des options méthodologiques fondées sur une vue globale du langage que nous avons pu démontrer ce qui fait l'analogie entre les règles des langues repectives.

La comparaison que nous avons menée nous permet de remarquer les points suivants :

——— La règle de restructuration de complétive en coréen peut se définir de manière analogue à ses équivalentes françaises. On peut définir les règles de restructuration de chaque langue comme une opération qui consiste à dissoudre la complétive et à faire monter le sujet de la complétive en position de l'objet de la principale.

——— Les deux langues présentent bien des points de similarité en présence des conditions syntaxiques placées sur la restructuration. Celles-ci rapprochent la CL de la CEX plutôt que de la CX.

——— Enfin, la comparaison de conditions d'application lexicale entre les deux langues nous montre encore des analogies intéressantes.

En conclusion, les résultats comparatifs semblent contribuer à jeter les bases et à fournir des données suffisamment nécessaires à l'analyse uniforme théorique pour les deux langues.

Cependant, on ne pourra pas pour autant intégrer ces données comparatives immédiatement dans l'argumentation de la détermination des universaux. Il ne faut pas oublier que les universaux ne sont pas à *découvrir* ou bien à *observer immédiatement*, mais à *formuler*, et que la comparason ne fait que *suggérer* en elle-même les analyses qui parlent d'une hypothèse sur les propriétés universalisables, parce que les phénomènes linguistiques,

appartenant à des langues différentes et mis en évidence par la comparaison, peuvent être considérés comme analogues, mais non identiques. De plus, notre étude est limitée par le nombre des langues prises en considération. Il faudra donc accumuler plus de données comparatives inter-langues. Comme nous l'avons dit dans l'Introduction, notre travail ne vise pas d'emblée à aboutir à la détermination d'universaux. Seulement il constitue une étude préliminaire, i.e. un point de départ contribuant à jeter les bases et à fournir les données nécessaires à la détermination d'universaux, et vérifier les hypothèses sur les propriétés universalisables.

Rappelons que les données tirées de la comparaison des différentes langues peuvent aussi contribuer aux argumentations grammaticales des langues individuelles. Par exemple, la comparaison des langues permet d'introduire un principe de sélection entre grammaires concurrentes pour une langue particulière : quand il existe pour un problème donné deux solutions théoriques équivalentes, la comparaison avec une autre langue peut constituer un argument pour trancher en faveur de l'une ou de l'autre solution. Alors, on choisira l'analyse compatible avec les généralisations avancées à propos d'autres langues : l'analyse la plus souhaitable pour un phénomène sera celle qui permet de rendre compte des faits analysés dans le plus grand nombre de langues. Nous avons vu que les analyses transformationnelles et les analyses non transformationnelles étaient concurrentes pour les deux langues. Mais nous avons proposé une nouvelle solution : la restructuration de complétive pour les deux langues. Si l'existence d'une certaine règle dans une langue constitue un argument externe favorable à la justification de l'établissement de la règle dans l'autre, nous pouvons dire que nos résultats comparatifs contribuent non seulement aux recherches d'universaux, mais aussi à la constitution de la grammaire d'une langue particulière, en l'occurrence, le français et le coréen.

2. Une nouvelle conception de la grammaire et un nouveau cadre méthodologique pour les études typologiques

M. Gross (1975:231) considère que chacun des systèmes qui sont appelés grammaires est à considérer comme composé de deux systèmes de natures différentes : le système des règles d'une part, et les conditions d'application des règles au lexique d'autre part, ce qui constitue l'hypothèse fondamentale du lexique-grammaire. Or, le système des règles s'oppose aux conditions d'application lexicale pour les deux points suivants :

1° Le système des règles est fixe, tandis que les conditions d'application lexicale évoluent tant de façon diachronique que synchronique.²

2° La combinaison du système des règles et des conditions d'application lexicale détermine la grammaticalité des phrases, alors que c'est seulement les conditions d'application lexicale qui déterminent l'acceptabilité des phrases.³

2) «Les transformations (i.e. les règles) n'évoluent ni temporellement ni géographiquement, ce sont les conditions (lexicales) sur ces transformations qui peuvent évoluer. Cette interprétation de l'évolution nous semble naturelle; les phénomènes d'évolution dans le temps et de dialectes étant largement culturels, il serait surprenant qu'ils affectent des formes générales de phrases. Par contre, le lexique reflétant directement la culture, il est normal de lui attribuer un rôle évolutif.»

Gross (1975:230-231)

3) «Le mécanisme psychologique qui sépare les phrases acceptables de certaines formes inacceptables n'est donc plus décrit uniquement en terme des règles de grammaire (...), nous le localiserons dans le système des conditions lexicales, système qui reste à élaborer.»

Gross (1975:231)

3° Certains universaux ne sont observables qu'au niveau du système des règles.⁴

Mais rappelons que le cadre descriptif de la langue particulière et le cadre comparatif entre langues que nous avons adoptés étaient composés de trois systèmes : le système de règle, les conditions syntaxiques (placées sur la règle), et les conditions d'application lexicale. Notons que les conditions syntaxiques sur la règle, elles aussi, étaient indispensables pour la description complète de la règle pour la langue particulière. De plus, nous avons constaté, à travers notre recherche, également quelques analogies intéressantes non seulement entre les conditions d'application lexicale, mais aussi entre les conditions syntaxiques des langues respectives. Ce fait nous suggère une possibilité que l'on peut trouver des propriétés universalisables non seulement au niveau des conditions d'application mais encore au niveau des conditions syntaxiques.

Dans cette perspective, nous proposons ici une hypothèse où la grammaire est composée de trois systèmes : la règle, les conditions d'application lexicale, et les conditions syntaxiques sur la règle.

Nous proposons également un nouveau cadre méthodologique pour les études typologiques dans lequel on compare les trois systèmes de grammaire des langues différentes. Les règles qui nous préoccupent ont montré des analogies aux trois niveaux. Malgré cela, presque toutes les recherches typologiques actuelles n'ont jamais recours qu'à la comparaison au niveau de la règle. Aucune étude typologique ne s'est faite ni au niveau des conditions d'application lexicale ni au niveau des conditions syntaxique.

4) «Dans cette conception de la description linguistique, certains universaux pourraient devenir immédiatement perceptibles, alors que jusqu'à présent leur recherche entrainait dans un cadre abstrait, voire philosophique. Par exemple, les transformations (peut-être pas tout à fait sous leur forme actuelle), débarrassées de leurs conditions d'application, pourraient constituer des universaux linguistiques.»

Gross (1975:231)

Bien entendu, on peut envisager les conditions sémantiques et les conditions pragmatiques placées sur la règle. Mais de telles conditions ne s'appliquent de façon formelle que difficilement, dans l'état actuel des recherches linguistiques.

3. Pour la linguistique appliquée

Le but primordial de notre travail est théorique. Mais remarquons que les connaissances théoriques obtenues grâce à la comparaison des langues pourront contribuer à d'autres domaines, i.e. à la linguistique appliquée.

Du point de vue de l'enseignement des langues, notre recherche peut être considérée comme une grammaire de correspondance par laquelle on réunit sous forme unique les grammaires descriptives de deux langues et dont l'objectif est de donner les schèmes possibles dans une langue pour tout ensemble donné de schèmes de construction dans l'autre langue.

En exploitant les données accumulées à travers la comparaison des deux langues — les règles de restructuration ou les constructions — les enseignants pourront permettre aux apprenants de langue étrangère un bon rendement d'études en leur faisant constater les analogies avec leur langue maternelle. Et ils pourront également aider les étudiants à éviter «l'interférence linguistique» proprement dite, en leur faisant constater avec une certaine exactitude les divergences avec leur langue maternelle.

Notre recherche peut contribuer à la constitution de données nécessaires à la description lexicographique.

De prime abord, dans la mesure où il faut intégrer autant d'informations syntaxiques systématiques que possible dans la description lexicographique, les résultats de notre travail pourront constituer une partie de la description des articles des *Vcog* et des *Vcom*.

En second lieu, ils peuvent contribuer à la structuration de la microstructure d'un item lexical. Dans la description lexicographique de la langue, en principe, chaque entrée lexicale est définie par un ensemble de constructions syntaxiques. Par conséquent la microstructure d'une entrée lexicale présentera autant de subdivisions de l'ensemble des acceptions que de constructions syntaxiques possibles. Or dans l'optique où nous nous situons, s'il existe une relation régulière entre deux constructions syntaxiques différentes acceptées par un même verbe, il faut réduire les deux constructions à une seule construction-type, en décrivant l'une comme propriété de l'autre. Cette structuration de la microstructure permet une économie dans leur présentation : elle a l'intérêt de réduire deux subdivisions à une seule. Mais il est à remarquer que l'on ne voit aucun dictionnaire d'usage qui respecte cette façon de structurer la microstructure. Si nous considérons par exemple le verbe *croire* dans le *Petit Robert* et le *DFC*, nous pouvons constater que l'emploi de la CX et l'emploi de la construction complétive occupent deux subdivisions différentes sous la rubrique *Vt.*, c'est-à-dire que les deux emplois ne sont pas intégrés mais séparés l'un de l'autre. La situation est encore pire pour les dictionnaires existants coréens : en effet, les dictionnaires coréens ne fournissent guère d'informations syntaxiques.

En troisième lieu, l'analyse lexicale de M. Gross (1975) et la nôtre constituent des données indispensables pour la description lexicographique (Cf. les tables 6 et 9 pour le français, et les listes des *Vcog* et des *Vcom* permettant la restructuration pour le coréen). Remarquons que dans des dictionnaires existants du français, la possibilité de la CX et de la CEX n'est indiquée que pour très peu de verbes, et que l'on n'observe aucun dictionnaire existant du coréen où la possibilité de la CL soit décrite.

Un des problèmes principaux que pose l'élaboration d'un dictionnaire bilingue consiste dans une difficulté qui apparaît lorsqu'on tente d'établir une construction d'une langue-cible équivalente à celle d'une langue-source, puisque le dictionnaire bilingue ne peut s'appuyer sur la

connaissance intuitive des items lexicaux, à la différence du dictionnaire monolingue. Nous pensons qu'à travers notre travail, nous avons démontré une équivalence syntaxique entre la CEX / la CX et la CL. Ainsi il est souhaitable de relier la CL à la CEX et/ou à la CX. On peut décrire cette correspondance explicitement par les informations syntaxiques ou au moins implicitement par les exemples. Mais, dans les dictionnaires français-coréen *Samhwa hanpul cung sacôn* et *es'ensê hanpul sacôn*, la CX ne correspond pas à la CL, mais à la construction complétive. *Samhwa hanpul cung sacôn* (p.506) donne :

i) *Sa famille le croit innocent.*

↔ *kî-îi kacok-în kî-ka kyôlpäkha-ta-ko sängkakha-nta.*

lui-Nom

ii) *Je vous crois capable de réussir.*

↔ *na-nîn tangsin-i sôngkongha-lsuis'-ta-ko sängkakha-nta.*

vous-Nom

On voit que, la phrase coréenne en i) peut être restructurée en CL, tandis que la phrase coréenne en ii) ne peut pas l'être puisque le prédicat *sôngkongha* (réussir) est un verbe. Il est donc préférable de traduire la phrase française en i) dans la phrase coréenne en CL, comme dans l'exemple suivant :

Sa famille le croit innocent.

↔ *kî-îi kacok-în kî-lil kyôlpäkha-ta-ko sängkakha-nta.*

lui-Acc

Les résultats de notre recherche peuvent être utilisables dans le domaine du traitement automatique de la langue naturelle, i.e. dans la

construction du dictionnaire électronique, et dans la construction du lexique nécessaire à la traduction automatique.

L'ordinateur, qui est une machine formelle, ne peut reconnaître les mots que grâce à leur orthographe. Or l'existence de la polysémie (ou homonymie) pose un problème difficile au traitement automatique de la langue naturelle. Donc, le système doit être équipé d'un dispositif qui soit capable de reconnaître l'identité lexicale, en réduisant les ambiguïtés lexicales autant que possible. Pour ce faire, il faut construire des bases de données qui puissent contenir et traiter les informations linguistiques (phonétiques, morphologique, syntaxiques) aussi complètes que possible. La description syntaxique que nous avons faite peut être considérée comme un fragment d'un projet de la construction des bases de données syntaxiques.

Nous croyons que la règle de restructuration de complétive permet au système de saisir l'identité de sens⁵ entre la phrase

Je crois que Marie est innocente

et la phrase

Je crois Marie innocente,

en reliant ces deux phrases.

De plus, la règle de restructuration de complétive a pour effet de distinguer la phrase comme

Paul boit son café chaud

de la phrase comme

Paul croit son café chaud

5) Si l'on fait abstraction du sens pragmatique.

bien qu'il s'agisse d'une même structure superficielle : $N_0 V_0 N_1 Adj$.

La règle de restructuration a l'avantage de présenter des équivalents pour la traduction, dans un dictionnaire électronique. Par exemple, le verbe coréen *sāngkakha* correspond à deux verbes français *croire* et *penser*. Le verbe *sāngkakha* et le verbe *croire* acceptent la restructuration, tandis que ce n'est pas le cas de *penser*. Donc, lorsqu'il s'agit de la CX, il est convenable de traduire *sāngkakha* par *croire*, mais non par *penser*. Si l'on a dressé dans un dictionnaire électronique la liste des verbes acceptant la CX et celle de la CL, il n'est pas difficile de permettre au système de trouver un mot convenable.

4. Objets de recherches ultérieures

Nous mentionnerons ici de manière très succincte les problèmes que nous avons laissés de côté, car ils dépassent le cadre de notre travail. Nous nous contenterons de présenter un cadre méthodologique pour des recherches ultérieures.

Nous avons vu qu'à côté des analogies, il y a aussi des divergences entre ces deux langues. Mais, comme nous l'avons remarqué, l'essentiel est que, si certaines propriétés varient selon les langues individuelles, elles ne le font pas dans le désordre : elles varient seulement dans l'intérieur de limites fixes. Donc, il est important de fixer ces limites, à savoir, de définir l'ensemble des «paramètres de variation».

Dans cette optique, mentionnons quelques points.

Rappelons qu'à la différence du coréen, le français possède deux règles de restructuration. Il est bien entendu que l'existence des deux règles est due à l'existence du support grammatical *être*. Ici, une question se pose :

le fait que la CEX est moins acceptable que la CX est observable dans les autres langues qui disposent d'un support tel que *être*? En ce qui concerne l'anglais, on peut dire que les deux types de constructions ne présentent pas de différences d'acceptabilité remarquables.

La règle de restructuration du coréen ne connaît pas de conditions syntaxiques telles que l'extraction de N_1 et $N_1 = que P$. Il faut examiner si celles-ci existent dans d'autres langues, surtout dans les langues romanes qui disposent d'un support grammatical tel que *être*.

Nous avons vu que les *Vcog* et les *Vcom* du français partagent des propriétés syntaxiques avec leurs équivalents coréens (cf. Chap II. de chaque partie). La restructuration de complétive en est une. Dans cette optique, il est très intéressant de constater une différence de caractère entre la complétive française *que P* et la complétive coréenne *P-ko*.

La complétive française *que P* possède le statut de complément d'objet direct, puisqu'elle est reprise par la pro-forme *le* et correspond à la question en *que*, tandis que la complétive coréenne *P-ko* présente un caractère d'adverbe de manière : elle est toujours source de la pro-forme *kîlôhke* (de cette façon) et elle correspond à la question en *ôt'ôhke* (comment), mais pas en *muôs-il* (quoi-Acc).

Nous avons dit dans l'Introduction que lorsqu'une différence s'observe entre les langues, il est important de savoir la limite de la variation, à savoir, de définir l'ensemble des «paramètres de variation» proprement dits, puisque, si certaines propriétés varient selon les langues individuelles, elles ne le font pas dans le désordre : elles varient seulement dans l'intérieur de limites fixes.

Il est très intéressant de noter que le comportement syntaxique que présente la complétive des *Vcog* et des *Vcom* en anglais suggère une solution. Le caractère syntaxique de la complétive anglaise tient le milieu entre des caractères diamétralement opposées du français et du coréen.

*(what + *How) did he (say + think)?*

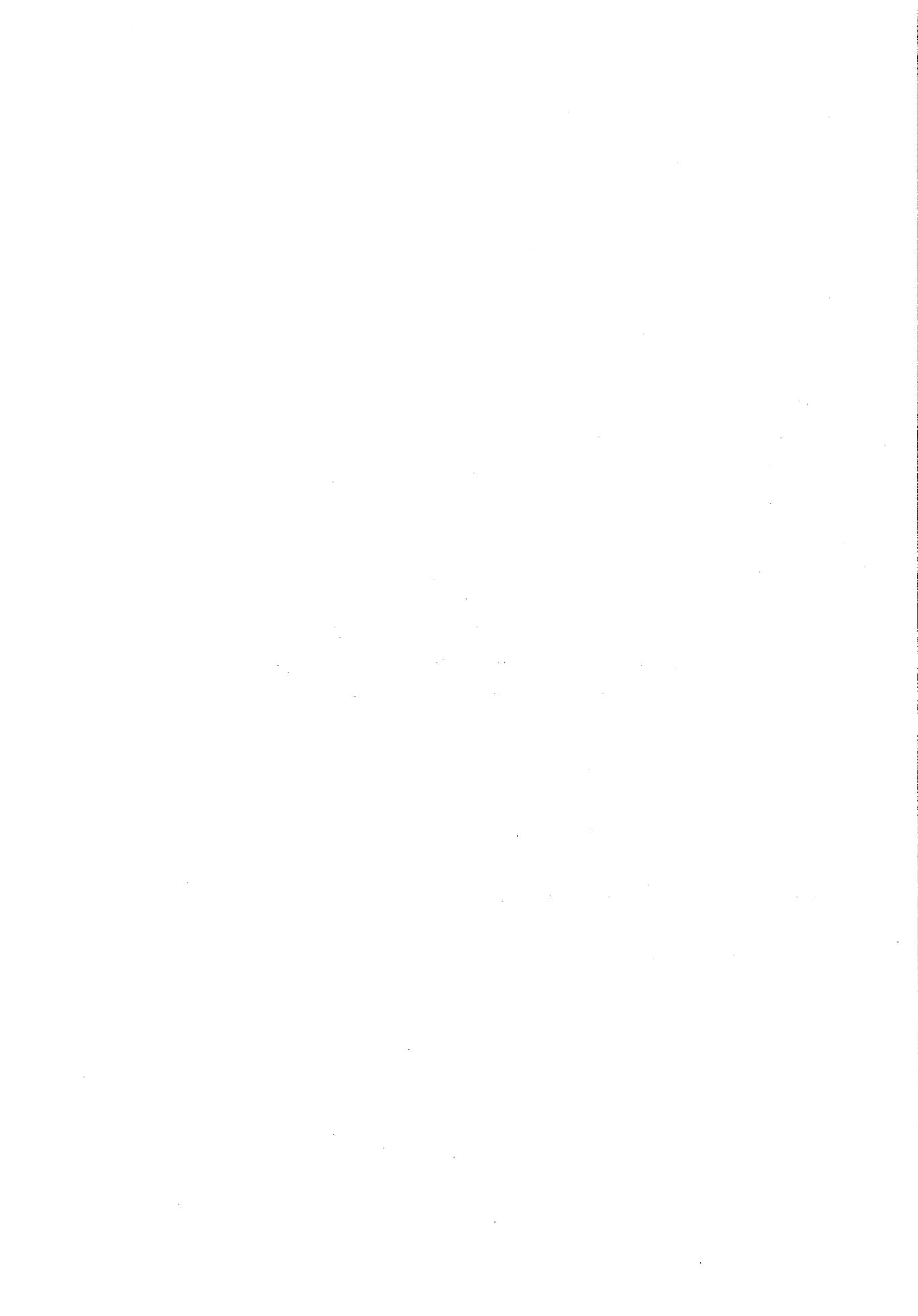
*He said (so + *it)*

Il est également intéressant de noter qu'en français, il existe un cas exceptionnel, où la complétive *que P* est reprise par un adverbe de manière :

juger que P → en juger ainsi. (informateur : Maurice Gross).

Dans cette situation, il importe de savoir si le statut de la complétive des *Vcog* et des *Vcom* varie entre complément d'objet direct et adverbe de manière. Nous laissons cette question ouverte, pour des recherches ultérieures.

Or, cette différence est issue de certaines particularités propres à une classe lexicale spécifique qu'est la classe des *Vcog* ou la classe des *Vcom*, donc il faut réexaminer la nature des problèmes en question en comparaison avec d'autres langues. Mais ce travail dépasse largement notre étude, puisque nous prenons en considération seulement deux langues, nous ne sommes pas en mesure d'apporter une réponse définitive à cette question.



ANNEXES

1. Table des *Vcog* français
(Table 6 de *Méthodes en Syntaxe*)

2. Table des *Vcom* français
(Table 9 de *Méthodes en Syntaxe*)

3. Liste des *Vcog* coréens et conditions d'application lexicale de la restructuration

Les entrées marquées par «R» sont des verbes permettant la restructuration de complétive.

<i>kakasangha</i> (imaginer)	R
<i>kacôngha</i> (supposer)	R
<i>kaksôngha</i> (s'éveiller)	
<i>kakoha</i> (se décider)	
<i>kancuha</i> (considérer)	R
<i>kanphaha</i> (deviner)	R
<i>kamthanha</i> (s'émerveiller)	
<i>kăthanha</i> (déplorer)	
<i>kônnciph</i> (deviner la pensée de qn)	R
<i>kômcingha</i> (vérifier)	R
<i>kyôlloncis</i> (conclure)	R
<i>kyôlmalnä</i> (conclure)	R
<i>kyôlmalcis</i> (conclure)	R
<i>kyôlsanha</i> (liquider)	R
<i>kyôlsimha</i> (décider)	
<i>kyôliiha</i> (décider)	
<i>kyôngthanha</i> (s'émerveiller)	
<i>kyehökha</i> (projeter)	
<i>kocipha</i> (s'obstiner)	R
<i>kongsangha</i> (imaginer)	R
<i>konginha</i> (autoriser)	R
<i>kyumyôngha</i> (éclaircir)	
<i>kyucôngha</i> (prescrire)	
<i>kităha</i> (espérer, souhaiter)	R
<i>kiökha</i> (se rappeler, mémoriser)	R

<i>k'ingk'ingkôli</i> (gémir)		
<i>k'ingk'ingtä</i> (gémir)		
<i>nakkwanha</i> (envisager qc avec optimisme)		R
<i>nütapo</i> (regarder à l'extérieur, prévoir)		
<i>nômkyôciph</i> (deviner, supposer)		
<i>nonphyôngha</i> (argumenter-critiquer)		R
<i>nonha</i> (argumenter)	R	
<i>nîk'i</i> (sertir)		
<i>tancôngha</i> (décider)	R	
<i>t'ôfil</i> (parler fort, faire du bruit)		
<i>mängsinha</i> (croire aveuglement)		
<i>mit</i> (croire)	R	
<i>pansôngha</i> (réléchir sur soi-même)		
<i>palpôtungchi</i> (se débattre)		
<i>palp'âmha</i> (se justifier)		
<i>päu</i> (apprendre)		R
<i>po</i> (voir)	R	
<i>sangsangha</i> (imaginer)		R
<i>sängkakha</i> (croire, penser)		R
<i>sängkaktö</i> (sembler)		
<i>sôsulha</i> (décrire)	R	
<i>soktanha</i> (juger rapidement)		R
<i>antalha</i> (s'impatiser)		
<i>antalpoktalha</i> (s'impatiser)		
<i>al</i> (savoir, connaître, comprendre, discerner)		R
<i>alatît</i> (comprendre)	R	
<i>alamachi</i> (deviner)	R	
<i>amkiha</i> (memoriser)		R
<i>yesangha</i> (prévoir)	R	
<i>ohäha</i> (mal comprendre)		R
<i>yoksimnä</i> (vouloir trop)		
<i>yoksimpuli</i> (vouloir trop)		
<i>îikyôlha</i> (décider)		
<i>ihäha</i> (comprendre)	R	
<i>camanha</i> (se vanter)		
<i>capuha</i> (se croire)	R	
<i>casinha</i> (avoir confiance en soi)		
<i>cawiha</i> (se consoler)		
<i>cainha</i> (reconnaître)		
<i>caksimha</i> (se décider)		
<i>camk'otüha</i> (rêver, radoter)		
<i>cônmangha</i> (prévoir)		
<i>cintanha</i> (diagnostiquer)		R
<i>chakkakha</i> (se tromper)		R
<i>chakoha</i> (mal interpréter)		R
<i>chulonha</i> (déduire)	R	
<i>chuliha</i> (raisonner)	R	

<i>chusanha</i> (évaluer)	R
<i>chuchikha</i> (conjecturer)	R
<i>thansikha</i> (soupirer)	
<i>thongkokha</i> (gémir)	
<i>phaakha</i> (saisir (l'essentiel))	R
<i>phankyôlha</i> (juger)	R
<i>phantanha</i> (juger)	R
<i>hanthanha</i> (se lamenter)	
<i>hössoliha</i> (délirer)	
<i>honcasmalha</i> (monologuer)	
<i>hwakinha</i> (confirmer)	R
<i>huhöha</i> (regretter)	

4. Liste des *Vcom* coréens et conditions d'application lexicale de la restructuration

Les entrées marquées par «R» sont des verbes permettant la restructuration de complétive.

<i>kalichi</i> (enseigner)	R
<i>kanchôngha</i> (supplier)	
<i>kamsatili</i> (remercier)	
<i>kangpyônha</i> (insister)	
<i>kangyônha</i> (faire une conférence)	
<i>kangcoha</i> (souligner)	
<i>kôfilimpuli</i> (prendre des airs avantageux)	
<i>kôtailmppai</i> (prendre des airs avantageux)	
<i>kôfilimphiuta</i> (prendre des airs avantageux)	
<i>kôlonha</i> (mettre en discussion)	R
<i>kôcismalha</i> (mentir)	R
<i>kônîiha</i> (proposer)	
<i>kyôngkoha</i> (avertir)	
<i>kopäkha</i> (confesser)	R
<i>kocacilha</i> (rapporter, dénoncer, cafarder)	
<i>kociha</i> (annoncer)	R
<i>kongkoha</i> (annoncer)	R
<i>kongphyoha</i> (rendre public)	R
<i>kongphoha</i> (promulguer)	
<i>kwangkoha</i> (faire de la publicité)	R
<i>kukôlha</i> (mendier)	
<i>kwônkoha</i> (recommander)	
<i>kwônyuha</i> (conseiller)	
<i>kwôncangha</i> (encourager)	
<i>kwônha</i> (recommander)	

kwittîmha (toucher un mot (à qn))
kwisokmalha (chuchoter)
kitoha (prier)
k'apulkôli (se conduire légèrement)
k'apul (se conduire légèrement)
k'apultä (se conduire légèrement)
k'ucilamha (réprimander)
namula (réprimander)
nangtokha (déclamer)
nangsongha (réciter)
nôkstuliha (se plaindre)
noläha (chanter)
nongtamha (plaisanter)
tacimha (assurer)
tanônha (assurer)
tappyônha (répondre)
tapsaha (explorer)
tapcangha (répondre à une lettre)
tapha (répondre)
tangpuha (demander)
täk'uha (répliquer)
tätapha (répondre)
tätîl (résister)
tôtîmkôli (bégayer)
tôtîmtä (bégayer)
tokpäkha (monologuer)
tokchokha (presser)
tongûiha (consentir)
tongcoha (se ranger avec)
tönö (redire)
tömut (redemander, répondre par une question)
töphuliha (répéter)
tullôtä (se justifier)
t'aci (calculer, vérifier)
t'ôflôtä (révéler (un secret))
t'ôpôlli (exagérer, faire qc en grand)
t'ôpo (sonder)
maltäk'uha (répliquer)
mals'îmha ((qn honorifique) parler)
malha (parler, dire)
macsô (se mettre debout vis-à-vis, s'opposer)
mätalli (se suspendre)
mängseha (jurer)
myônglyôngha (ordonner)
momcisha (gesticuler)
munîiha (demander (des renseignements))
mut (interroger, demander)

R
R

R

<i>pankyôkha</i> (contre-attaquer)	
<i>panmalha</i> (tutoyer)	
<i>panmunha</i> (répondre par une question)	
<i>panpakha</i> (réfuter (une théorie))	R
<i>panpalha</i> (réagir contre)	
<i>panpokha</i> (répéter)	
<i>palsôlha</i> (révéler)	
<i>palônha</i> (parler)	
<i>palphyoha</i> (annoncer)	
<i>palkhi</i> (éclairer, éclaircir)	
<i>pangsongha</i> (émettre (sur ondes))	
<i>pyôli</i> (guetter)	
<i>pyônmyôngha</i> (se défendre)	
<i>pokoha</i> (rapporter)	
<i>potoha</i> (annoncer)	
<i>pocangha</i> (garantir)	
<i>pocôngha</i> (garantir)	
<i>puônha</i> (ajouter (un mot))	
<i>pulcic</i> (crier, réclamer)	
<i>puinha</i> (nier)	
<i>puthakha</i> (prier)	
<i>punpuha</i> (ordonner)	
<i>pul</i> (vul: révéler)	
<i>pulphyngha</i> (se plaindre)	
<i>pincôngkôli</i> (railler)	R
<i>pincôngtâ</i> (railler)	R
<i>pil</i> (demander, souhaiter)	
<i>p'ôki</i> (se rengorger)	
<i>sakwaha</i> (s'excuser)	
<i>sacôngha</i> (supplier)	
<i>sôyakha</i> (jurer)	
<i>sônsôha</i> (jurer)	
<i>sônônha</i> (déclarer)	
<i>sôncônha</i> (faire de la publicité)	R
<i>sôlkyoha</i> (prêcher)	
<i>sôlmyôngha</i> (expliquer)	R
<i>sokonkôli</i> (chuchoter)	
<i>solicili</i> (crier)	
<i>solichi</i> (crier)	
<i>soksakkôli</i>	
<i>soksaktâ</i>	
<i>soksaki</i> (chuchoter)	
<i>soncisha</i> (faire un signe de la main)	
<i>sôngsaha</i>	
<i>sikhi</i> (faire faire, commander)	
<i>sinkoha</i> (déclarer)	R
<i>sinsethalyôngha</i> (raconter ses misères)	

sinsintangpuha (prier)
sinchôngha (demander)
sinhoha (singaler)
silônha (avoir une parole malheureuse)
silthoha (avouer) R
apuha (flatter (qn))
ayangt'ôl (faire du charme)
ayangpuli (faire du charme)
achômha (flatter (qn))
aktamha (injurier)
aks'i (pousser des cris)
alli (annoncer, prévenir)
amsiha (suggérer)
äkôlha (supplier)
äkôlpokkôlha (supplier)
äwônha (supplier)
yatanchi (gronder)
yayuha (ironiser)
yaksokha (promettre)
ôlikwangpuli (faire l'enfant)
ôlikwangphiu (faire l'enfant)
ômulkôli (hésiter)
ômultai (hésiter)
ômulômulha (hésiter)
ôkcipuli (s'obstiner) R
ôkcis'i (s'obstiner) R
ônkâpha (mentionner) R
ônyakha (promettre)
ôlpômuli (avaloir, mêler, parler en termes vagues)
ômsalt'ôl (exagérer)
ômsalpuli (exagérer)
ômsalphiu (exagérer)
yôc'up (informer (qn honorifique de qc))
yôksôlha (souligner) R
yônlakha (communiquer (qc à qn))
yeônha (prédire) R
ôchi (crier, réclamer)
yokuha (demander)
yochôngha (demander)
yokha (médire) R
uki (prétendre) R
umulkôli (machonner, hésiter)
umultä (hésiter)
yuônha (tester)
îngtapha (répondre)
îngsuha (répliquer)
îli (arriver, rapporter)

<i>iyakiha</i> (parler)		
<i>insaha</i> (saluer)		
<i>illôpachi</i> (rapporter)		
<i>calangha</i> (se vanter)		
<i>camunha</i> (se demander)		
<i>capäkha</i> (avouer)	R	
<i>callamalha</i> (trancher-dire = trancher court)		R
<i>capat'e</i> (saisir-décoller)		
<i>cangtamha</i> (assurer)		
<i>cälonha</i> (rediscuter)		
<i>cächôngha</i> (redemander)		
<i>cächokha</i> (presser)		
<i>côntalha</i> (transmettre)		
<i>cônpochi</i>		
<i>cônpocha</i> (télégraphier)		
<i>cônha</i> (transmettre)		
<i>cônhwaha</i> (téléphoner)		
<i>côlkyuha</i> (pousser un cri)		
<i>ceanha</i> (proposer)		
<i>ceïiha</i> (proposer)		
<i>colî</i> (serrer, demander avec insistance)		
<i>coônha</i> (conseiller)		
<i>cumunha</i> (commender)		
<i>cucangha</i> (prétendre)	R	
<i>cungôlkôli</i> (murmurer)		
<i>cungôltä</i> (murmurer)		
<i>cîngônha</i> (témoigner)	R	
<i>cik'li</i> (bavarder)		
<i>cisiha</i> (indiquer)		
<i>cicôkha</i> (indiquer)		
<i>cinsulha</i> (exposer)	R	
<i>cilmunha</i> (questionner)		
<i>chamkyônha</i> (intervenir)		
<i>chônmyôngha</i> (déclarer nettement)		R
<i>chôngkuha</i> (demander)		
<i>chôngthakha</i> (solliciter)		
<i>chôngha</i> (demander)		
<i>chokkuha</i> (demander de façon pressante)		
<i>chukungha</i> (exiger des comptes)		
<i>chuksaha</i>		
<i>chungkoha</i> (conseiller)		
<i>khämüt</i> (interroger)		
<i>thailî</i> (admonester)		
<i>thanwônha</i> (solliciter)		
<i>tholoha</i> (épancher)		
<i>thongkoha</i> (notifier)	R	
<i>thongpoha</i> (aviser)	R	

<i>thongciha</i> (aviser)	R
<i>phokloha</i> (divulguer)	R
<i>phunyômha</i> (se plaindre)	
<i>ha</i> (faire, dire)	R
<i>hasoyônha</i> (supplier)	
<i>hangpyônha</i> (protester)	
<i>hangûiha</i> (protester)	
<i>hâmyôngha</i> (élucider)	R
<i>häsôlha</i> (expliquer)	R
<i>hômтамha</i> (injurier)	
<i>hosoha</i> (faire appel)	
<i>hõtapha</i> (répondre)	
<i>hösinha</i>	

5. Echantillon des tables de *Vcog* et de *Vcom* en coréen

5.1. *Vcog*

NO		verbe	N O	-ko										N e						
N O	N O			N O	m V	ô w	ô t'	k î	S V							"P"	"P"	N		
=	=	=	N	ô l	ô h	ô l	l T													
:	:	:	O	a k	h h	h h	=	N	P	P	P	P	P	P						
N	N	N	=	k e	k e	k e	:	l	m	i	ô	a	ô							
h	-	n	:	o	e	t	î	l	-	-	s	-	s							
u	h	r	P			a	l	l	l	-	n	-								
m	u	m	-				l	l	l	l	l	l	l							
			c				X	l	l	n	l	l	l							
			o				-													
			mp				k													
			p				o													
							s													
							î													
							l													
+	-	-	-	kacôngha	-	+	+	+	+	+	-	-	-	-	+	-	-	+	+	
+	-	-	-	nîk' i	-	+	+	+	+	-	+	-	+	-	-	+	-	-	+	+
+	-	-	-	mit	+	-	-	+	+	+	+	-	+	+	+	-	-	-	+	+
+	-	-	-	po	-	+	+	+	+	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+
+	-	-	-	sāngkakha	-	+	+	+	+	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-	+
+	-	-	-	sangsangha	-	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+
+	-	-	-	al	+	-	-	+	+	+	+	-	+	+	+	-	-	-	-	+
+	-	-	-	yesangha	+	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+	-	-	-	-	+
+	-	-	-	cônmangha	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-	+

5.2. Vcom

NO		verbe	N O	N O	N O	N2 -e ke	P-ko										N	N	
NN OO	N O						V	N 2	N V	N -2	m w	ô t'	ô l	k î V	S T	S T			S T
==	=																		
:	:																		
NN h- uh mu m	N : : P - c o m p																		
+-	--	kalîchi	-	-	+	--	+	+	+	+	+++	+++	+	---	-	+	+	+	+
+-	--	kangcoha	-	-	+	--	+	+	+	+	+++	+++	-	---	-	+	+	+	-
+-	--	kônîiha	+	+	+	--	+	+	+	-	-----	+	+++	+	+	-	+	+	+
+-	--	kwônyuha	+	+	+	--	+	+	+	-	-----	+	+++	-	-	-	+	-	-
+-	--	myônglyôngha	+	+	+	--	+	+	+	-	-----	+	++	-	-	+	+	+	-
+-	--	malha	+	+	+	+	+	+	+	-	+++	+++	+	---	+	+	+	+	+
+-	--	mut	+	+	+	--	+	+	+	-	-----	-	---	-	+	+	+	+	+
+-	--	yatanchi	+	+	-	+	+	+	-	+	-----	+	---	-	+	-	-	-	+
+-	--	ha	-	-	-	+	-	-	+	+	-----	+	---	+	-	-	-	+	+

BIBLIOGRAPHIE

- Boons, Jean-Paul; Alain Guillet; Christian Leclère (1976a), *La structure des phrases simples en français I. Constructions intransitives*. Genève, Droz.
- Boons, Jean-Paul; Alain Guillet; Christian Leclère (1976b), *La structure des phrases simples en français II. Classes de constructions transitives, Rapport de recherches 6*. Paris, LADL, Université Paris VII.
- Carter, Richard. (1984), Sous-catégorisation et régularité sélectionnelles, in *Grammaire générative et sémantique*, Pierre Jacob, ed., *Communications 40*, Paris, Edition de Seuil.
- Chevalier et al. (1976), *Méthode en grammaire française*, Paris, Edition Klincksieck.
- Chomsky (1975), *The logical structure of linguistic theory*, New York, Plenum
- Chomsky (1980), On binding, *Linguistic Inquiry*, 11, pp.1-46.
- Chomsky (1980), *Lectures on government and Binding*, Foris, Dordrecht, (trad. fr., *Théorie du Gouvernement et du Liage*, Paris, Seuil, 1991.)
- Clement, Danièle (1988), Le lexique en vedette : son rôle dans le modèle de Bresnan "Lexical Functional Grammar", *DRLAV n 38*, Centre de Recherche de l'Université de Paris VIII.

- Croft, William (1990), *Typologie and Universals*, Cambridge University Press.
- Daladier, A. (1978), *Problèmes d'analyse d'un type de nominalisation en français et de certains groupes nominaux complexes*, Thèse de 3e Cycle, L.A.D.L., Université Paris VII.
- Danlos, Laurence. (1980), *Représentation d'informations linguistiques : constructions "N être Prép X"*, thèse de doctorat, LADL, Université Paris 7.
- Danlos, Laurence. (1981), La morphosyntaxe des expressions figées, in *Langages 63 (Formes syntaxiques et prédicats sémantiques*, Alain Guillet et Christian Leclère eds.), Paris, Larousse.
- Ducrot, Oswald (1973), *La preuve et le dire*, Mame, Paris.
- Fauconnier, Gilles (1974), *La Coréférence : Syntaxe ou Sémantique ?*, Paris, Ed. du Seuil, 1977)
- Furukawa, (1987), Sylvie a les yeux bleus : construction à double thème, *Linguisticae Investigationes*, XI : 2, pp. 283-302.
- Gaulmyn, M.M. de (1986), Sur les verbes de parole. *Dire, demander, proposer*, dans S.Rémi-Giraud et M Le Guern (sous la direction de), *Sur le verbe*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Giry-Schneider, J. (1978a), *Les nominalisation en français : L'opérateur FAIRE dans le lexique*, Genève, Droz.
- Giry-Schneider, J. (1978b), Interprétation aspectuelle des constructions verbales à double analyse, *Linguisticae Investigationes* II:1, Amsterdam, John Benjamins B.V.
- Giry-Schneider, J. (1987), *Les prédicats nominaux en français : les phrases simples à verbe support*, Genève : Droz.
- Greenberg, Joseph H. (1966), *Language Universals, with special reference to feature hierarchies*, The Hague : Mouton.
- Gross, Gaston, (1981), Lexicographie et grammaire, *Cahiers de Lexicologie*, 39 Vol.XXXIX n 2, Montrond, Besançon.

- Gross, Gaston, (1989), *Les constructions converses du français*, Genève : Droz.
- Gross, Maurice (1968), *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du verbe*, Paris, Larousse.
- Gross, Maurice (1975), *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- Gross, Maurice (1976), Sur quelques groupes nominaux complexes, in *Méthode en grammaire française*, J.-C. Chevalier et Maurice Gross, édés., Klincksieck, Paris.
- Gross, Maurice (1977a), *Grammaire transformationnelle du français, syntaxe du nom*, Paris, Larousse.
- Gross, Maurice (1977b), Remarks on the separation between syntax and semantics in *Studies in Descriptive and Historical Linguistics*, Festschrift for W.P. Lehmann, Amsterdam, John Benjamins B.V.
- Gross, Maurice (1981), Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique, *Langages* N° 63, Paris : Larousse.
- Gross, Maurice (1982), (revised 1983), *Constructing lexicon-grammars*, manuscrit.
- Gross, Maurice (1984), A linguistic environment for comparative romance syntax, in Philip Baldi ed., *Papers from the XIIth Linguistic Symposium on Romance Languages*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins B.V.
- Gross, Maurice (1986), *Methods and tactics in the construction of a lexicon-grammar*, manuscrit.
- Gross, Maurice (1991), The lexicon-grammar of a language application to french, manuscrit.
- Grevisse, Maurice (1964), *Le Bon Usage*, Duculot, 8^e édition.
- Guillet, Alain (1975), Morphologie et syntaxe : quelques exemples d'interaction, *Recherches Linguistiques* 3, Paris, Université de Paris VIII.

- Guillet, Alain (1986), Représentation des distributions dans un Lexique-Grammaire, in *Syntaxe du Nom*, Gaston Gross et Robert Vivès eds., *Langue Française* 68, Paris, Larousse.
- Han, Jung-kil (1984), *Analyse des constructions des verbes causatifs en coréen contemporain*, Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Higgins, Francis Roger (1973), *The Pseudo-Cleft Construction in English*, Ph. D. Dissertation, MIT, inédit.
- Hong, Chai-sông (1985), *Syntaxe des verbes de mouvement en coréen contemporain*. Amsterdam, J. Benjamins B.V.
- Hong, Chai-sông (1986), *Hyôntä hankukô tongsa kumunü yônku* (Etude des constructions verbales du coréen contemporain), Séoul, Thap chulphansa.
- Hong, Chai-sông (1988), *Hankukô sacônesôï tongсахangmokï kisulkwa thongsacôngpo* (La description lexicographique et les informations syntaxiques des verbes coréens), *Sacôn phyônchanhak yônku*, Vol. 2, Université Yonsei.
- Hong, Chai-sông (1989), *Hankukô catongsa / thatongsai kupyôlkwa sacôn* (La distinction des constructions intransitives et transitives en coréen et le dictionnaire), *Tongpanghakci* N° 63, Université Yonsei.
- Hô, Ung (1954), *Contäpôpsa* (Histoire des études sur l'honorification en coréen), *Sôngkyunhakpo*, 1. (repris dans Hô (1963))
- Hô, Ung (1963), *Cungse kukô yônku* (Etude du coréen du moyen-âge), *Côngîmsa*.
- Hô, Ung (1975), *Uli yes malpon* (Notre ancienne grammaire), *Sämmunehwasa*.
- Huot, Hélène (1977), *Recherches sur la subordination en français*, these de doctorat d'Etat, Université de Paris-Vincennes.
- Hulk, Aafke (1989), La construction impersonnelle et la structure de la phrase, *Recherches Linguistiques* N° 18, Université Paris 8.

- Im, Hong-bin (1972), *Kukôï contâpôp yônku* (Etude sur la thématization en coréen), *Kukôyônku* (Etude sur le coréen), N° 28.
- Im, Hong-bin (1974), *Cukyôk cungchullônïl chacasô* (A propos de la double apparition du nominatif), *Munpôp yônku* (Etude sur la grammaire), N° 3.
- Im, Hong-bin (1979), «-ïl/-lil» cosafi ïimiwa thongsa (sémantique et syntaxe des particules «-ïl/-lil»), *Kukmintä hankukhaknonchong* (Revue d'études coréennes) N° 2, Université Kukmin.
- Im, Hong-bin (1986), Sur le suffixe honorifique -si- en coréen, *Revue de Corée - Linguistique Coréenne*, Vol. 18, No. 4, Commission Nationale Coréenne pour l'Unesco.
- Im, Hong-bin (1987), *Kukôï cäkwisa yônku* (Etude sur les réfléchis du coréen), *sinkumunwhasa*.
- Kang, Insôn (1977), *15 seki kukôï inyongkuco yônku* (Etude sur la structure du discours rapporté en coréen du 15^e siècle), mémoire de maîtrise, Université Nationale de Séoul.
- Kang, Yông-Se (1986), *Korean Syntax and Universal Grammar*, Hanshin Publishing Co.
- Katicik, R. (1970), A contribution to the general theory of comparative linguistics, The Hague, Mouton.
- Kayne, Richard, S. (1975), *French Syntax. The transformational Cycle*, Cambridge, Mass., The MIT Press (trad. fr. *Syntaxe du français*, Paris, Ed. du Seuil, 1977)
- Kayne, R. (1980), De certaines différences entre le français et l'anglais, *Langages* 60.
- Kim, Insông (1971), *Hyôntä kukôï inyongmun yônku* (Etude sur le discours rapporté en coréen contemporain), mémoire de maîtrise, Université de Koryô.
- Kim, Nam-Kil (1982), Subject Raising and the Verb Phrase Constituency in Korean, in *mal* (Langue), 7°.

- Kim, Yônghîi (1985), *Cuô olikî (Montée du sujet), Kukôhak* (Linguistique coréenne) N° 14.
- Kim, Yônghîi (1988), *Hankukô thongsalonîi mosäk* (Essai de la syntaxe coréenne), Thap Chulphansa.
- Kiparsky, Paul et Kiparsky, Carol (1971), Fact, in *Semantics : An interdisciplinary reader in philosophy, linguistics, and psychology*, Steinberg and Jakobovits (eds.) Cambridge, England.
- Ko, Yôngkîn (1985), *Hyôngthäcäcilkwa thongsakucoîi yônkwansônge tähayô* (Sur la relation entre les traits morphologiques et la structure syntaxique), *yôksaônôhak* (linguistique historique), cönyewôn.
- Lamiroy, Béatrice (1983), *Les verbes de mouvement en français et en espagnol - Etude comparée de leurs infinitives*, Amsterdam/Leuven, John Benjamins Publishing Co., Leuven University Presse.
- Labelle, Jacques (1974), *Etude de construction avec opérateur AVOIR*, thèse de doctorat, LADL, Université Paris 7.
- Laporte, Eric (1988), La reconnaissance des expressions figées lors de l'analyse automatique, *Langages* N° 90, Paris : Larousse, pp. 117-126.
- Leclère, Christian (1990), Organisation du lexique-grammaire des verbes français, *Langue Française* N° 87, Paris : Larousse.
- Leclère, Christian (1976), Datifs syntaxiques et datif éthique, *Méthode en grammaire française*, Chevalier et Gross édés., Paris, Klincksieck.
- Leclère, Christian (19780), Sur une classe de verbes datifs, *Langue Française* N° 39. Paris : Larousse.
- Lee, Hong-bae (1970), *A Study of Korean Syntax*, Ph. D. Dissertation, Brown University.

- Lee, Hyônhii (1986), Cungsekukô năcôkhwapôpîi sôngkyôk (La nature du discours indirect en coréen médiéval), *Hansintă Nonmunicip* (Recueil d'articles de l'Université Hanshin) N° 3.
- Lee, Iksôp et Im, Hongbin (1983), *kukô munpôplon* (Grammaire coréenne), Séoul, Thap chulphansa.
- Lee, Ki Yong (1976), Is there raisig in Korean?, *Cônpuktă Kyoyangkwaôngpu Nonmunicip* (Recueil d'articles de l'Université Nationale de Chônbuk) N° 3.
- Lee, Kwangho (1988), kukôîi mokcôkô-cuô tongciphyomun yônku (Etude sur la phrase dont l'objet et le sujet sont co-indexés en coréen), in *kukôhak* (La linguistique coréenne) 17.
- Nam, Kishim (1973), *kukô wanhyông pomunpôp yônku* (Etude de la complétive indéformée en coréen), Séoul, Thap chulphansa.
- Nam, Kishim (1986), sôsulcôlîi sôlcôngîn thatanghanka? (L'établissement de la proposition prédicative est-il raisonnable?), in *kukôhak sinyônku* (Nouvelles études de la linguistique coréenne), Séoul, Thap chulphansa.
- Olsson, K. (1976), *La construction Verbe + Objet direct + Complément prédicatif en français (aspects syntaxiques et sémantiques)*, Thèse de l'Université de Stockholm.
- Om, Côngho (1990), Pomuncawa wanhyôngpomun (le complémenteur et la complétive indéformée), *Kang shin-hang kyosu hôkapkinyôm nonmunicip* (Hommages au Professeur Kang shin-hang)
- Pak, Hyong-ik (1987a), *Dictionnaire des verbes courants coréen-français*, Rapport de Recherches N° 15, LADL, Université Paris 7.
- Pak, Hyong-ik (1987b), *Lexique-grammaire du coréen : Construction à verbe datif*, Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Pak, Man-g(h)yu (1991), Les verbes de communication en français et en coréen, *Kwantănonmunicip* N° 19, Université de Kwandong, pp.267-290.

- Pak, Man-ghyu (1992a), *hankukô tongsa pomun kumunî yuhyông* (Une classification des constructions complétives des verbes coréens, communication présentée au séminaire de l'ERCOVEC (Equipe de Recherches sur les Constructions Verbales Coréennes, le 9 janvier.
- Pak, Man-ghyu (1992b), *ciching kumunkwa palhwahängwi tongsa mich insik tongsa kumunî cäkuohwae tähayô* (Sur la construction à verbes de dénomination et la restructuration de la complétive admise par les verbes de communication et de cognition en coréen), *Kwantänonmunicip* N^o 20, Université de Kwandong, pp.329-355.
- Pak, Man-ghyu (1992c), Un essai de classification des constructions complétives en «-ko» dans le cadre de la constitution d'un lexique-grammaire des verbes du coréen contemporain, in *Mémoires du CERIL N° 10 : Séminaire de linguistique coréenne*, Université de Paris VII.
- Pak, Man-ghyu (1993), *pomunca «-ko»ïi thongsacök ciwi cäpunsök* (Réanalyse du statut syntaxique de -ko complémenteur), dans *Kwantänonmunicip* N° 21, Université de Kwandong.
- Park, B-S. (1974), *Complement Structure in Korean*, Seoul, Paek Hap Sa.
- Piot, Mireille (1978), *Etude transformationnelle de quelques classes de conjonctions de subordination du français*, thèse de troisième cycle, Université Paris 7.
- Pütz, H. (1975), *Subjektsanhebung und kontrastive Linguistik*, *Linguistische Berichte*, 38, 43-58.
- Riegel, Martin (1985), *L'adjectif attribut*, Paris, PUF.
- Rouveret, Alain, (1980), Présentation, in *Langages* 60.
- Roy, G.-R., (1976), *Contribution à l'analyse du syntagme verbal : étude morpho-syntaxique des coverbes*, Paris, Klincksieck.
- Ruwet, Nicolas (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Editions du Seuil.

- Ruwet, Nicolas (1979), On a verbless predicate construction in French, *Papers in Japanese Linguistics*, vol. 6, *Memorial Volume S.I. Harada*, pp.255-285. (trad. fr. dans Ruwet (1982 : 147-171)).
- Ruwet, Nicolas (1982), *Grammaire des insultes et autres études*, Paris, Ed. du Seuil.
- Shin, Sônkyông (1986), Inyongmunii kucowa yuhyông punlyu (La structure la classification des phrases à discours rapporté), *Kukôyônku* (Etude sur le coréen) N° 73.
- Siberztein, Max (1989), *Dictionnaires électroniques et analyse lexicale automatique*, thèse de doctorat, Université Paris 7, Paris : LADL.
- Sông, Ki-chôl (1984), *Hyôntä kukô cuche täu yônku* (Etude sur l'honorification du sujet en coréen contemporain), *Hankûl* 184.
- Sông, Ki-chôl (1985), *Hyôntä hankukô täupôp yônku* (Etude sur l'honorification du sujet en coréen contemporain), *kämunsa*.
- Stegeman, J. (1979), *Aspekte der kontrastiven Syntax am Beispiel des Niederländischen und Deutschen*, Berlin, Walter de Gruyter.
- Stockwell, Robert P. (1977), *Foundations of Syntactic Theory*, Prentice-Hall International Editions.
- Strawson, P. F. (1977), *Etudes de logique et de linguistique*, Paris, Seuil (trad. de *Logico-Linguistic Papers*, Londres, Methuen, 1971).
- Vivès, Robert (1983), *avoir, prendre, perdre : constructions à verbe support et extensions aspectuelles*, thèse de doctorat, LADL, Université Paris VIII.
- Wagner, K.H. (1969), *Probleme der kontrastiven Sprachwissenschaft*, *Sprache in technischen Zeitalter*, 32, 305-326.
- Yang, In Seok (1972), *Korean Syntax : Case Markers, Delimiters, Complementation and Relativization*, Ph. D. Dissertation, University of Hawaii.

- Yang, Myônghîi (1990), Hyôntä kukô tongsa «ha»ii îimiwa kinîng (Le sens et la fonction du verbe «ha» en coréen contemporain), *Kukôyônku* (Etude sur le coréen), N° 96.
- Zwicky, Arnold (1971), "In a manner of speaking", *Linguistic Inquiry* II:2, Cambridge, Mass.: MIT Press, pp.223-233.

한국어 예문

CHAPITRE PRELIMINAIRE

- (1) 그 형사는 막스가 학생임을 고려했다.
- (2) 나는 레아가 어서 돌아오기를 원한다.
- (3) 막스는 레아와 결혼한 것을 후회한다.
- (4) 그는 신제품을 개발하는 데에 성공했다.
- (5) 막스는 워크를 찾으러 학교에 간다.
- (6) 나는 레아가 예쁘다고 생각한다.
- (7) 우리는 한국이 통일되기를 (바란다 + 원한다 + 기대한다).
- (8) 막스는 자기가 잘못했음을 (깨달았다 + 후회했다).
- (9) 막스는 레아가 도망치-(ㄴ + 는 + 려고 하는) 것을 목인한다.
- (10) 막스는 사람들이 싸우-(*ㄴ + *ㄹ + 는) 것을 본다.
- (11) 나는 공부하는 것을 좋아한다.
↔ 나는 공부하는 것이 좋다.
- (12) 한국은 인공위성을 쏘아올리는 데에 성공했다.
- (13) 막스는 워크를 찾으러 학교에 간다.
- (14) 산은 높고 물은 깊다.
- (15) 그는 옷을 입고 나갔다.
- (16) 레아가 꽃을 들고 온다.
- (17) 막스는 자기 아들을 장이라고 부른다.
- (18) *막스는 자기 아들을 장이 아니라고 부른다.
- (19) 막스는 자기 아들을 장-(일 수 있다고 + 이어야한다고) 부른다.
- (20) *막스는 그 사람을 회장님이시라고 부른다.
- (21)=(6) 나는 레아가 예쁘다고 생각한다.
- (22) 막스는 레아에게 기차가 떠났다고 말한다.
- (23) 나는 막스에게서 레아가 빠리에 갔다고 들었다.

- (24) 막스는 철판에 레아를 사랑한다고 쓴다.
- (25) 농부들은 비가 안 온다고 걱정한다.
- (26) 아이가 배고프다고 운다.
- (27) 한 번 실수했다고 막스를 탈락시킬 수 없다.
- (28) 네가 하루 쉬었다고 인쇄소가 휴업하지 않는다.
- (27') 한 번 실수했다고 막스를 탈락시킬 수 있다.
- (28') 네가 하루 쉬었다고 인쇄소가 휴업한다.
- (27'') 한 번 실수했다고 (E + 해서) 막스를 탈락시킬 수 없다.
- (28'') 네가 하루 쉬었다고 (E + 해서) 인쇄소가 휴업하지 않는다.
- (25') 농부들은 비가 안 온다고 (E + *해서) 걱정한다.
- (26') 아이가 배고프다고 (E + *해서) 운다.
- (29) 그 후보는 충분히 승산이 있다고 당원들의 지지를 호소했다.
- (30) 아버지는 남의 일에 참견하는 것이 아니라고 나의 말문을 막는다.
- (31) a. 나는 (*E + 레아가 예쁘다고) 생각한다.
 b. 막스는 레아에게 (*E + 기차가 떠났다고) 말한다.
 c. 나는 막스에게서 (*E + 레아가 빠리에 갔다고) 들었다.
 d. 막스는 철판에 (*E + 레아를 사랑한다고) 쓴다.
- (32) a. 농부들은 (E + 비가 안 온다고) 걱정한다.
 b. 아이가 (E + 배고프다고) 운다.
- (33) a. (E + 한 번 실수했다고) 막스를 탈락시킬 수 없다.
 b. (E + 네가 하루 쉬었다고) 인쇄소가 휴업하지 않는다.
- (34) a. 그 후보는 (E + 충분히 승산이 있다고) 당원들의 지지를 호소했다.
 b. 아버지는 (E + 남의 일에 참견하는 것이 아니라고) 나의 말문을 막는다.
- (35) a. 농부들은 # 비가 안 온다고 # 걱정한다.
 b. 아이가 # 배고프다고 # 운다.
- (36) a. 한 번 실수했다고 # 막스를 탈락시킬 수 없다.
 b. 네가 하루 쉬었다고 # 인쇄소가 휴업하지 않는다.
- (37) a. 그 후보는 # 충분히 승산이 있다고 # 당원들의 지지를 호소했다.

- b. 아버지는 # 남의 일에 참견하는 것이 아니라고 # 나의 말문을 막는다.
- (38) a. 나는 레아가 예쁘다고 생각한다.
 b. 막스는 레아에게 기차가 떠났다고 말한다.
 c. 나는 막스에게서 레아가 빠리에 갔다고 들었다.
 d. 막스는 칠판에 레아를 사랑한다고 쓴다.
- (39) a. 너는 (뭐라고 + 어떻게) 생각하느냐?
 — 나는 레아가 예쁘다고 생각한다.
 b. 막스는 레아에게 (뭐라고 + 어떻게) 말하느냐?
 — 막스는 레아에게 기차가 떠났다고 말한다.
 c. 너는 막스에게서 (뭐라고 + 어떻게) 들었느냐?
 — 나는 막스에게서 레아가 빠리에 갔다고 들었다.
 d. 막스는 칠판에 (뭐라고 + 어떻게) 쓰냐?
 — 막스는 칠판에 레아를 사랑한다고 쓴다.
- (40) *막스는 레아에게 어떻게 하나?
 — 막스는 레아에게 기차가 떠났다고 한다.
- (41) 막스는 레아에게 뭐라고 하나?
 — 막스는 레아에게 기차가 떠났다고 한다.
- (42) a. *농부들은 (뭐라고 + 어떻게) 걱정하냐?
 — 농부들은 비가 안 온다고 걱정한다.
 b. *아이가 (뭐라고 + 어떻게) 우냐?
 — 아이가 배고프다고 운다.
- (43) a. *(뭐라고 + 어떻게) 막스를 탈락시킬 수 없냐?
 — 한 번 실수했다고 막스를 탈락시킬 수 없다.
 b. *(뭐라고 + 어떻게) 인쇄소가 휴업하지 않냐?
 — 내가 하루 쉬었다고 인쇄소가 휴업하지 않는다.
- (44) a. ?*그 후보는 (뭐라고 + 어떻게) 당원들의 지지를 호소했냐?
 — 그 후보는 충분히 승산이 있다고 당원들의 지지를 호소했다.
 b. ?*아버지는 (뭐라고 + 어떻게) 너의 말문을 막느냐?

— 아버지는 남의 일에 참견하는 것이 아니라고 나의 말문을 막는다.

- (45) a. 농부들은 왜 걱정하냐?
— 농부들은 비가 안 온다고 걱정한다.
b. 아이가 왜 우냐?
— 아이가 배고프다고 운다.
- (46) a. 나는 레아가 예쁘다고 생각한다.
→ 나는 그렇게 생각한다.
b. 막스는 레아에게 기차가 떠났다고 말한다.
→ 막스는 레아에게 그렇게 말한다.
c. 나는 막스에게서 레아가 빠리에 갔다고 들었다.
→ 나는 막스에게서 그렇게 들었다.
d. 막스는 칠판에 레아를 사랑한다고 쓴다.
→ 막스는 칠판에 그렇게 쓴다.
- (47) 막스는 레아에게 기차가 떠났다고 한다.
→ *막스는 레아에게 그렇게 한다.
- (48) a. 농부들은 비가 안 온다고 걱정한다.
→ *농부들은 그렇게 걱정한다.
b. 아이가 배고프다고 운다.
→ *아이가 그렇게 운다.
- (49) a. 한 번 실수했다고 막스를 탈락시킬 수 없다.
→ *그렇게 막스를 탈락시킬 수 없다.
b. 내가 하루 쉬었다고 인쇄소가 휴업하지 않는다.
→ *그렇게 인쇄소가 휴업하지 않는다.
- (50) a. 그 후보는 충분히 승산이 있다고 당원들의 지지를 호소했다.
→ *그 후보는 그렇게 당원들의 지지를 호소했다.
b. 아버지는 남의 일에 참견하는 것이 아니라고 나의 말문을 막는다.
→ *아버지는 그렇게 나의 말문을 막는다.
- (51) a. 농부들은 비가 안 온다고 (걱정한다 + 한숨신다 + 일손을 놓는다 +

- + 기우제를 지낸다).
- b. 아이가 배고프다고 (운다 + 돈을 훔친다 + 밥부터 먹는다).
- (52) a. 철이 엄마는 물가가 오른다고 벌써부터 걱정이다.
b. 아이가 배고프다고 야단이다.
- (53) a. 한 번 실수했다고 막스를 (탈락시킬 수 없다 + 나무랄 수 없다 + 해고할 수 없다).
b. 네가 하루 쉬었다고 인쇄소가 (휴업하지 + 망하지 + 타격을 입지) 않는다.
- (53) c. 부자라고 꼭 행복하지는 않다.
d. 한 번 우승했다고 네가 영원한 승리자는 아니다.
- (54) a. 그 후보는 충분히 승산이 있다고 (당원들의 지지를 호소했다 + 만족했다 + 비관론을 일축했다).
b. 아버지는 남의 일에 참견하는 것이 아니라고 (나의 말문을 막는다 + 침묵한다).
- (55) a. 나는 레아가 예쁘다고-(는 + 도 + 만) 생각한다.
b. 막스는 레아에게 기차가 떠났다고-(는 + 도 + 만) 말한다.
c. 나는 막스에게서 레아가 빠리에 갔다고-(는 + 도 + 만) 들었다.
d. 막스는 칠판에 레아를 사랑한다고-(는 + 도 + 만) 쓴다.
- (56) a. *농부들은 비가 안 온다고-(는 + 도 + 만) 걱정한다.
b. *아이가 배고프다고-(는 + 도 + 만) 운다.
- (57) a. *한 번 실수했다고-(는 + 도 + 만) 막스를 탈락시킬 수 없다.
b. *네가 하루 쉬었다고-(는 + 도 + 만) 인쇄소가 휴업하지 않는다.
- (58) a. *그 후보는 충분히 승산이 있다고-(는 + 도 + 만) 당원들의 지지를 호소했다.
b. *아버지는 남의 일에 참견하는 것이 아니라고-(는 + 도 + 만) 나의 말문을 막는다.
- (59) 막스는 불어를 (빨리 + 열심히)-(는 + 도 + 만) 배웠다.
- (60) *(다행히 + 분명히)-(는 + 도 + 만) 막스는 불어를 배웠다.
- (61) 막스는 잘못했다고 시인한다.

- (62) 막스는 레아가 빨리 오라고 명령한다.
- (63) 막스는 레아를 공부를 계속하라고 (설득한다 + 격려한다).
- (64) 막스는 레아-(에게 + 를) 공부를 계속하라고 (설득한다 + 격려한다).
- (65) *막스는 공부를 계속하라고 레아에게 (설득한다 + 격려한다).
- (66) 막스는 공부를 계속하라고 레아에게 (*E + 전화로 + 직접) (설득한다 + 격려한다).
- (67) 막스는 철판에 레아를 사랑한다고 쓴다.
- (68) 나는 막스에게서 레아가 빠리에 갔다고 들었다.
- (69) a. 막스는 뿔과 더 이상 가격을 올리지 말자고 합의했다.
b. 막스와 뿔은 더 이상 가격을 올리지 말자고 합의했다.
- (70) 막스는 뿔과 (서로 + *함께) 더 이상 가격을 올리지 말자고 합의했다.

CHAPITRE I

- (1) 레아는 예쁘다.
그 남자는 결백하다.
진실은 영원하다.
- (2) 레아는 학생이다.
그 남자가 범인이다.
진실은 그것이다.
- (3) 레아는 우호적이다.
그 남자는 호전적이다.
그 계획은 정말 환상적이다.
- (4) a. 막스는 그 남자가 결백하다고 생각한다.
b. 막스는 그 남자를 결백하다고 생각한다.
- (5) a. 막스는 그 남자가 사기꾼이라고 생각한다.
b. 막스는 그 남자를 사기꾼이라고 생각한다.
- (6) a. 막스는 레아가 우호적이라고 생각한다.

- b. 막스는 레아를 우호적이라고 생각한다.
- (8) a. 우리는 이 곳이 낙원이라고 믿는다.
- b. 우리는 이 곳을 낙원이라고 믿는다.
- (10) a. 존이 [s·[메리가 바보이라]-고] 생각한다.
- b. 존이 메리를 바보이라고 생각한다.
- (12) 존-이 메리-(가)(를) 바보이라고 생각한다.
- (13) a. 죠르쥬는 메리가 처녀이라고 믿었다.
- b. 죠르쥬는 메리를 처녀이라고 믿었다.
- (16) 막스는 자기 아들을 장이라고 부른다.

CHAPITRE II

- (2) 뿔은 마리가 떠났다고 (생각한다 + 판단한다 + 상상한다).
- (4) a. 막스는 레아에게 한국으로 떠난다고 (말한다 + 대답한다 + 전화한다).
- b. 막스는 레아에게 곧 편지하라고 (말한다 + 명령한다 + 요구한다).
- c. 막스는 레아에게 학교에 가자고 (말한다 + 제안한다).
- d. 막스는 레아에게 내일 오냐고 (말한다 + 묻는다 + 질문한다).
- (5) 막스는 레아에게 공부를 계속하라고 (설득한다 + 격려한다).
- (6) *막스는 공부를 계속하라고 레아에게 (설득한다 + 격려한다).
- (7) a. 막스는 레아에게 (진실 + 비밀)-을 말한다.
- b. 막스는 레아에게 사랑을 고백한다.
- (8) a. 막스는 뿔에게 자기가 돈을 훔쳤다고 자백했다.
- b. 막스는 뿔에게 자기가 돈을 (훔쳤음 + 훔친 것)-을 자백했다.
- (9) a. 막스는 뿔에게 가라고 명령한다.
- b. 막스는 뿔에게 갈 것을 명령한다.
- (10) a. 막스는 뿔에게 빠리에 함께 가자고 제안한다.
- b. 막스는 뿔에게 빠리에 함께 (갈 것 + 가기)-를 제안한다.

- (11) a. 막스는 뽀에게 레아를 사랑하냐고 묻는다.
 b. 막스는 뽀에게 레아를 사랑하-(는지 + ?느냐)-를 묻는다.
- (12) a. 뽀은 마리_i-(-에 대해 + 에 관해) 그녀_i가 예쁘다고 생각한다.
 b. 장은 뽀_j-(-에 대해 + 에 관해) 그_j가 바보라고 말한다.
- (13) a. *뽀은 그녀_i가 예쁘다고 마리_i-(-에 대해 + 에 관해) 생각한다.
 b. *장은 그_j가 바보라고 뽀_j-(-에 대해 + 에 관해) 말한다.
- (14) 뽀은 마리에게 “내일 나 보러 와” 하고 말한다.
- (15) 막스는 레아에게 (불어 + 한국어 + 사투리)-로 고맙다고 말했다.
- (16) a. 막스는 레아에게 빠리에 간다고 (말한다 + 대답한다 + 부연한다 + 전화한다).
 b. 막스는 레아에게 빠리에 가라고 (말한다 + 대답한다 + 부연한다 + 전화한다).
- (17) 아내는 늘 나에게 늦게 들어온다고 쫓알거린다.
- (18) ?막스는 레아에게 P-고 (더듬거린다 + 더듬댄다).
- (19) ??막스는 레아에게 P-고 (헐떡인다 + 헐떡거린다 + 신음한다).

CHAPITRE III

- (1) 그는 빠리에 가는 것을 좋다고 (생각한다 + 말한다).
- (2) 그는 (그 + *어떤 + *한) 남자를 결백하다고 생각한다.
- (3) 그는 (그 + *어떤 + *한) 남자가 결백하다고 생각한다.
- (4) 그는 그 사람들 중에 (어떤 + 한) 남자를 결백하다고 생각한다.
- (5) 그는 그 사람들 중에 (어떤 + 한) 남자가 결백하다고 생각한다.
- (6) a. 뽀은 선생님을 정직하-(시 + *E)-다고 (생각한다 + 말한다).
 b. 뽀은 자기 동생을 정직하-(*시 + E)-다고 (생각한다 + 말한다).
- (7) a. 그는 뽀을 자기 제일 좋은 친구라고 생각한다.
 b. 그는 자기 제일 좋은 친구를 뽀이라고 생각한다.
- (8) a. 뽀은 가장 좋은 것이 기다리는 것이라고 (생각한다 + 말한다).

- b. *뿔은 가장 좋은 것을 기다리는 것이라고 (생각한다 + 말한다).
- (9) 막스는 그 일 때문에 그 여자가 빨리 늙는다고 (생각한다 + 말한다).
- (10) 선생님은 막스가 점점 형을 닮아간다고 (생각하신 + 말씀하신다).
- (11) *막스는 그 일 때문에 그 여자를 빨리 늙는다고 (생각한다 + 말한다).
- (12) *선생님은 막스를 점점 형을 닮아간다고 (생각하신다 + 말씀하신다).
- (13) 그는 그 여자를 늙었다고 (생각한다 + 말한다).
- (14) 선생님은 막스를 형과 닮았다고 (생각하신다 + 말씀하신다).
- (15) a. 그 사람 (몹시 + 매우 + 펍 + 많이 + 다소 + 조금) 늙었어.
 b. 막스는 너와 (몹시 + 매우 + 펍 + 많이 + 다소 + 조금) 닮았다.
- (16) 막스는 레아를 죽었다고 (생각한다 + 말한다).
- (17) *막스는 레아를 곧 죽는다고 (생각한다 + 말한다).
- (18) 막스는 레아를 살었다고 (생각한다 + 말한다).
- (19) 사람들은 그 배우가 못났다고 한다.
- (20) 사람들은 그 배우를 못났다고 한다.
- (21) *뿔은 장을 결백했다고 (생각한다 + 말한다).
- (22) *뿔은 장을 사기군이었다고 (생각한다 + 말한다).
- (23) *뿔은 자기를 (결백하다 + 정직하다)-고 (생각한다 + 말한다).
- (24) ?*뿔은 자기를 (남성적이라 + 매력적이라)-고 (생각한다 + 말한다).
- (25) 뿔은 자기를 (천재라 + 학생이라)-고 (생각한다 + 말한다).
- (26) a. 누나가 눈이 (크다 + 매혹적이다).
 b. 너희 집이 마당이 제일 넓다.
- (27) a. 누나의 눈이 (크다 + 매혹적이다).
 b. 너희 집의 마당이 제일 넓다.
- (28) a. 눈이 누나가 (크다 + 매혹적이다).
 b. 마당이 너희 집이 제일 넓다.
- (29) a. *눈이 누나의 (크다 + 매혹적이다).
 b. *마당이 너희 집의 마당이 제일 넓다.
- (30) a. 막스는 [누나가 눈이 (크다 + 매혹적이다)-고] (생각한다 + 말한다).

- b. 막스는 [너희 집이 마당이 제일 넓다고] (생각한다 + 말한다).
- (31) a. 막스는 [누나를] [눈이 (크다 + 매혹적이다)-고] (생각한다 + 말한다).
- b. 막스는 [너희 집을] [마당이 제일 넓다고] (생각한다 + 말한다).
- (32) a. *막스는 [누나가] [눈을 (크다 + 매혹적이다)-고] (생각한다 + 말한다).
- b. *막스는 [너희 집이] [마당을 제일 넓다고] (생각한다 + 말한다).
- (33) a. *막스는 [누나를] [눈을] [(크다 + 매혹적이다)-고] (생각한다 + 말한다).
- b. *막스는 [너희 집을] [마당을] [제일 넓다고] (생각한다 + 말한다).
- (34) 레아가 돈이 많다.
- (35) 레아에게 돈이 많다.
- (36) 막스는 [레아가 돈이 많다고] (생각한다 + 말한다).
- (37) 막스는 [레아를] [돈이 많다고] (생각한다 + 말한다).
- (38) *막스는 [레아가] [돈을 [많다고] (생각한다 + 말한다).
- (39) *막스는 [레아를] [돈을 [많다고] (생각한다 + 말한다).
- (40) 아이들이 (모두 + 대부분)-이 (똑똑하다 + 적극적이다).
- (41) [아이들(의) (모두 + 대부분)]-이 (똑똑하다 + 적극적이다).
- (42) 아이들이 (셋 + 넷)]-이 (똑똑하다 + 적극적이다).
- (43) 아이들(의) (셋 + 넷)]-이 (똑똑하다 + 적극적이다).
- (44) 아이들이 (셋 + 넷)-이 (*E + 다 + 모두 + -만) (똑똑하다 + 적극적이다).
- (45) 아이들-(E + 의) (셋 + 넷)]-이 다 (똑똑하다 + 적극적이다).
- (46) [(모든 + 대부분의) 아이들]-이 (똑똑하다 + 적극적이다).
- (47) *[(셋 + 넷)-의 아이들]-이 (다 + 모두 + -만) (똑똑하다 + 적극적이다).
- (48) 막스는 [아이들을] [(모두 + 대부분)-이 (똑똑하다 + 적극적이다)-고] (생각한다 + 말한다).

- (49) 막스는 [아이들을] [(셋 + 넷)-이 (다 + 모두 + -만) (똑똑하다 + 적극적이다)-고] (생각한다 + 말한다).
- (50) *막스는 [아이들이] [(모두 + 대부분)-을] [(똑똑하다 + 적극적이다)-고] (생각한다 + 말한다).
- (51) *막스는 [아이들이] [(셋 + 넷)-을] [(다 + 모두 + -만) (똑똑하다 + 적극적이다)-고] (생각한다 + 말한다).
- (52) *막스는 [아이들을] [(모두 + 대부분)-을] [(똑똑하다 + 적극적이다)-고] (생각한다 + 말한다).
- (53) *막스는 [아이들을] [(셋 + 넷)-을] [(다 + 모두 + -만) (똑똑하다 + 적극적이다)-고] (생각한다 + 말한다).
- (54) 나는 호랑이가 제일 무섭다.
- (55) ??내가 호랑이가 제일 무섭다.
- (56) 나에게는 호랑이가 제일 무섭다.
- (57) *막스_i는 [자기_i를] [눈이 (크다 + 매혹적이다)-고] (생각한다 + 말한다).
- (58) *막스_i는 [자기_i를] [돈이 많다고] (생각한다 + 말한다).
- (59) a. 토끼는 다리가 넷이다.
b. 막스는 나이가 스무 살이다.
- (60) a. 토끼의 다리가 넷이다.
b. 막스의 나이가 스무 살이다.
- (61) a. 뤼크는 [토끼를] [다리가 넷이라고] (생각한다 + 말한다).
b. 뤼크는 [막스를] [나이가 스무살이라고] (생각한다 + 말한다).
- (62) a. *뤼크는 [토끼가] [다리를] [넷이라고] (생각한다 + 말한다).
b. *뤼크는 [막스가] [나이를] [스무살이라고] (생각한다 + 말한다).
- (63) a. *뤼크는 [토끼를] [다리를] [넷이라고] (생각한다 + 말한다).
b. *뤼크는 [막스를] [나이를] [스무살이라고] (생각한다 + 말한다).
- (64) a. 친구들이 (모두 + 대부분)-이 배신자이다.
b. 친구들이 (셋 + 넷)-이 (*E + 다) 배신자이다.
- (65) a. [친구들(-의) (모두 + 대부분)]-이 배신자이다.

- b. [친구들 (셋 + 넷)]-이 (*E + 다) 배신자이다.
- (66) a. 뤼크는 [친구들을] [(모두 + 대부분)-이 배신자라고] (생각한다 + 말한다).
- b. 뤼크는 [친구들을] [(셋 + 넷)-이 (*E + 다) 배신자라고] (생각한다 + 말한다).
- (67) a. *뤼크는 [친구들이] [(모두 + 대부분)-을] [배신자라고] (생각한다 + 말한다).
- b. *뤼크는 [친구들이] [(셋 + 넷)-을] [(*E + 다) 배신자라고] (생각한다 + 말한다).
- (68) a. *뤼크는 [친구들을] [(모두 + 대부분)-을] [배신자라고] (생각한다 + 말한다).
- b. *뤼크는 [친구들을] [(셋 + 넷)-을] [(*E + 다) 배신자라고] (생각한다 + 말한다).
- (69) a. 막스가 음악이 취미이다.
- b. 막스가 취미가 음악이다.
- (70) a. 막스에게(-는) 음악이 취미이다.
- b. 막스의 음악이 취미이다.
- (71) a. *뤼크는 [막스를] [음악이 취미라고] (생각한다 + 말한다).
- b. *뤼크는 [막스를] [취미가 음악이라고] (생각한다 + 말한다).
- (72) a. *뤼크는 [막스가] [음악을] [취미라고] (생각한다 + 말한다).
- b. *뤼크는 [막스가] [취미를] [음악이라고] (생각한다 + 말한다).
- (73) a. *뤼크는 [막스를] [음악을] [취미라고] (생각한다 + 말한다).
- b. *뤼크는 [막스를] [취미를] [음악이라고] (생각한다 + 말한다).
- (74) 서울이 집이 마당이 넓다.
- (75) 장이 그에게 그 남자를 결백하다고 (말한다 + 주장한다 + 단언한다 + etc.).

CHAPITRE IV

- (1) 뽕은 장을 정직하다고 (생각한다 + 말한다).
- (2) *뽕은 그렇게 (생각한다 + 말한다).
- (3) *뽕은 장을 그렇게 (생각한다 + 말한다).
- (4) *뽕은 어떻게 (생각하냐 + 말하냐)?
 — 장을 정직하다고.
- (5) 뽕은 [장을] 늘 [정직하다고] (생각한다 + 말한다).
- (6) 뽕은 장이 결백하다고 (생각한다 + 말한다).
 → 뽕은 그를 결백하다고 (생각한다 + 말한다).
- (7) a. 누구를 뽕은 결백하다고 (생각하냐 + 말하냐)?
 b. 무엇을 뽕은 불가능하다고 (생각하냐 + 말하냐)?
- (8) 뽕에게는 장이 결백하다고 (생각된다 + 말해진다).
- (9) 뽕은 (장을 + *E) 결백하다고 (생각한다 + 말한다).
- (10) 뽕은 장을 (*E + 정직하다고) (생각한다 + 말한다).
- (11) *정직하다고 뽕은 장을 (생각한다 + 말한다).
- (12) *뽕은 정직하다고 장을 (생각한다 + 말한다).
- (13) *뽕이 장을 (생각하는 것 + 말하는 것)-은 정직하다고이다.
- (14) ??뽕이 장을 (생각하는 것 + 말하는 것)-은 정직하다이다.
- (15) 뽕은 장을 정직하다고 (생각한다 + 말한다).
 → *뽕은 장을 그것을 (생각한다 + 말한다).
- (16) *뽕은 장을 무엇을 (생각한다 + 말한다).
 — 뽕은 장을 정직하다고 (생각한다 + 말한다).
- (17) 뽕은 장을 정직하다고 (생각한다 + 말한다).
 → *정직하다가 장을 뽕에게는 (생각된다 + 말해진다).
- (18) 뽕은 장을 정직한 사람이라고 (생각한다 + 말한다).
 → *정직한 사람이다가 장을 뽕에게는 (생각된다 + 말해진다).
- (19) 뽕은 장을 정직한 사람이라고 (생각한다 + 말한다).
 → *정직한 사람이 장을 뽕에게는 (생각된다 + 말해진다).
- (20) 뽕은 장을 사기꾼이 아니라고 (생각한다 + 말한다).
- (21) 뽕은 장을 정직하지 않다고 (생각한다 + 말한다).

- (17) 뿔은 장을 정직하다고 (생각한다 + 말한다).
 → *정직하다가 장을 뿔에게는 (생각된다 + 말해진다).
- (18) 뿔은 장을 정직한 사람이라고 (생각한다 + 말한다).
 → *정직한 사람이다가 장을 뿔에게는 (생각된다 + 말해진다).

CHAPITRE V

- (1) 막스는 레아가 시험에 떨어졌다고 떠들어댔다.
 (2) *막스는 친구들에게 레아가 시험에 떨어졌다고 떠들어댔다.
 (3) 막스는 (*친구들에게 + E) 레아가 시험에 떨어졌다고 떠들어댔다.
 (4) ?*나는 막스가 대학생이라고 알았다.
 (5) 나는 막스가 대학생이라고-(E + 는) 알지 못했다.
 (6) 막스는 뿔에게 자기가 돈을 훔쳤다고 자백했다.
 (7) *막스는 뿔에게 자기가 돈을 (훔쳤음을 + 훔친 것을) 자백했다.
 (6') 막스는 뿔에게 자기가 돈을 훔쳤다고 자백했다. 그러나, 사실은 훔치지 않았다.
 (7') *막스는 뿔에게 자기가 돈을 (훔쳤음을 + 훔친 것을) 자백했다. 그러나, 사실은 훔치지 않았다.
- (8) *그는 마리를 예쁘다고 (증얼거린다 + 속삭인다 + 소리친다 + etc.).
 (9) *레아는 남편의 봉급을 적다고 (종알거린다 + 짹짹거린다 + etc.).
 (10) *그는 마리를 건강하다고 (편지한다 + 전화한다 + 전보친다 + etc.).

국문 요약

본 논문은 불어와 한국어의 인식동사와 발화행위동사 구문에서 관찰되는 다음과 같은 유형의 통사적 평행관계를 어휘-문법(lexique-grammaire)의 이론적, 방법론적 관점에서 비교함을 그 목적으로 한다.

- (1) (a) Max (s' imagine + prétend) que cet homme est innocent.
 ↔ (b) Max (s' imagine + prétend) cet homme être innocent.
 ↔ (c) Max (s' imagine + prétend) cet homme innocent.
- (2) (a) 막스는 그 남자가 결백하다고 (생각한다 + 주장한다).
 ↔ (b) 막스는 그 남자를 결백하다고 (생각한다 + 주장한다).

(1)과 (2)의 통사구조는 각각 다음과 같이 표현될 수 있다.

- (1') (a) $N_0 V [p_1 N_1 \text{ être } X]$ (보문구문)
 ↔ (b) $N_0 V N_1 \text{ être } X$ (CEX 구문)
 ↔ (c) $N_0 V N_1 X$ (CX 구문)
 (X = Adj, N, Prép N, V_{pp}, Adv, etc.)

- (2') (a) $N_0 [p_1 N_1\text{-가 } X\text{-고}] V$ (보문구문)
 ↔ (b) $N_0 N_1\text{-를 } X\text{-고 } V$ (CL 구문)
 (X = Adj, N(-이다), N-적(-이다))

생성문법의 틀 내에서 이루어진 기존의 연구는, 크게 변형론적 분석과 비 변형론적 분석으로 나뉜다. Fauconnier(1974)와 Ruwet(1972)는 (1.c)를 NP V S로부터 주어인상에 의해 유도된 문장으로 분석한다. Kayne(1977)은 (1.c)의 심층구조로 NP V NP [_s Pro être XP]를 제시하고 여기에 EQUI NP

DEL와 être 삭제를 적용하여 (1.c)를 유도한다. 한편, 비변형론 계열에 속하는 Huot(1977)과 Hulk(1989)는 (a)와 (b)에 대해 동일 기저형을 설정하고 être 삭제를 통해 (c)를 유도한다. 이들은 CX구문의 N₁ X를 표면구조에서도 절성분(작은절 petite proposition)인 것으로 분석한다.

한편 (1.b)의 구조를 가지는 문장들은 많은 경우, 다음에서 보듯이 (4)와 같이 N₁이 관계화, extraction 등에 의해 전치되지 않는 한, 대부분의 동사들에 있어 être를 가지는 구문(CEX)이 (3.b)에서와 같이 비문이 된다.

(3) (a) Max (croit + dit) que Léa est innocente.

↔ (b) *Max (croit + dit) Léa être innocente.

↔ (c) Max (croit + dit) Léa innocente.

(4) C'est la femme que Max (croit + dit) être innocente.

이에 대해 Ruwet(1982)는 *[_s NP V_I X]라고 하는 다소 특수(ad hoc)한 여과 장치를 통하여, Kayne(1980)은 일반적인 격여과로 (3.b)의 비문법성을 설명한다. 그러나 이들의 분석은 (1.b)와 같은 문법적 문장의 생성을 차단하게 되는 결함을 아울러 지닌다.

우리는 아무런 선입견 없이 CEX와 CX의 통사적 속성(분포적 속성과 변형적 속성)과 주동사에 대한 어휘적 제약을 보문구문과의 비교를 통해 분석하였다. 그 결과 우리는 다음과 같은 사실을 확인하게 되었다.

- i) CEX와 CX구문은 보문구문과 주요 분포적 속성을 공유한다.
- ii) 보문구문과 CEX, CX구문 간에 분포적 속성의 포함관계가 있음이 확인된다. CEX와 CX는 보문구문에 비해 보다 많은 제약을 가진다.
- iii) 어휘분포에 있어서도 포함관계가 관찰된다. CEX와 CX를 허용하는 동사들은 보문구문을 용인하는 동사들의 부분집합이 된다.
- iv) CEX와 CX의 연쇄 N₁ être X와 N₁ X는 하나의 통사적 성분이 아니라 각각 독립적인 두 성분의 구조([N₁] [être X], [N₁] [X])로 분석되

며, 이들 두 구문에서 N_1 은 목적보어로, être X와 X는 비목적어적 동사보어로 분석된다.

v) 한편 CEX와 CX는 많은 통사적 속성의 차이를 보이며, 어휘분포에서도 상이성을 드러낸다.

i)에 따라, 비변형론적 분석과 Kayne(1977)의 분석은 보문구문과 CX구문의 심층을 달리 설정함으로써 이들 구문간에 관찰되는 규칙적인 통사적 평행관계를 포착하지 못하는 결함을 가지며, 이 때문에 가령 croire 같은 하나의 동사에 대해 두 개의 서로 다른 하위범주화를 해야 하는 비경제성을 감수해야 한다. 또한 CX의 특성을 설명하기 위해, 즉 비문 생성을 차단하기 위해 이 구문에 가해지는 제약들을 각 어휘에 반복하여 기술해야 하는 엄청난 잉여성을 야기한다. ii)에 의해, 변형론적 설명은 변형의 적용이 차단되는 경우를 위해 많은 특수한 부대적 제약들을 설정해야 하는 부담을 안고 있다. 생성문법 계열의 모든 분석이 안고 있는 공통적인 문제로 어휘연구의 부채를 지적할 수 있다. iii)은 이들 구문 간의 대응관계가 일반통사규칙이 아니라 어휘규칙으로 기술되어야 함을 알려준다. iv)에 의해, CEX의 N_1 être X를 내포문으로 분석하는 입장 (Huot(1977), Ruwet(1982), Kayne(1980))과 CX의 N_1 X조차 내포문으로 분석하는 입장(Huot(1977), Hulk(1989))은 정당화될 수 없다. v)를 통하여 우리는 CX를 CEX로부터 유도하기 위하여 거의 모든 생성문법가들이 제시한 être 삭제규칙의 부당성을 확인하게 된다.

i)-iv)에서 본 우리의 작업 결과는 우리로 하여금 CX와 CEX를 각각 보문구문으로부터 유도하는 어휘규칙으로서의 재구조화 규칙을 설정하도록 한다. (3.b)와 (4)가 보여주는 대조는 재구조화에 가해지는 통사사적 조건의 차이로 기술된다.

한국어에서도 이론적으로 거의 유사한 상황이 관찰된다. CL구문을 보문구문에서 유도하는 주어인상규칙을 설정하는 김영희(1985), 박영순(1985), 강영세(1986) 등의 분석과 이를 인정하지 않는 이기용(1976), 김남길(1982), 임홍빈(1979, 1987), 이광호(1988) 등의 분석 사이의 대립으로 요약될 수 있

다.

우리는 한국어에 대해서도 불어에서와 마찬가지로 보문구문과의 비교의 관점에서 CL구문의 통사, 어휘적 특성을 분석하였으며, 그 결과는 다음과 같이 요약될 수 있다.

- i) CL구문은 보문구문과 주요 분포적 속성을 공유한다.
- ii) 그런데 보문구문과 CL구문 간에 분포적 속성의 포함관계가 있음이 확인된다. CL은 보문구문에 비해 보다 많은 제약을 가진다.
- iii) 어휘분포에 있어서도 포함관계가 관찰된다. CL을 허용하는 동사들은 보문구문을 용인하는 동사들의 부분집합이 된다.
- iv) CL의 연쇄 N_1 -를 X-고는 하나의 통사적 성분이 아니라 독립적인 두 성분의 구조([N_1 -를] [X-고])로 분석되며, 여기서 N_1 은 목적보어로, X-고는 비목적어적 동사보어로 분석된다.

이상의 관찰로부터 우리는 보문구문에서 CL을 도출하는 어휘규칙인 재구조화규칙을 설정한다.

불어의 CEX, CX구문과 한국어의 CL구문의 비교작업의 결과, 이들 구문 사이에 (특히 두 언어가 발생적 관점으로나 기본통사구조의 관점으로나 매우 먼 언어라는 사실을 고려할 때) 매우 흥미로운 유사성이 관찰되었는데, CL은 특히 CEX와 우리가 고려한 대부분의 통사적 속성에서 동일성을 보였다.

1. 통사적 지위의 비교 : N_1 은 목적보어로, être X와 X-고는 비목적어적 동사보어로 분석된다. 특히 être X와 X-고는 술어적 성격을 가지나 주어를 취할 수 없는 특성을 공유하는데, 이러한 특성은 양국어 모두에서 그 통사적 지위에 관한 이론적 문제를 제기한다.

2. 재구조화 규칙의 비교 :

7. 양국어의 재구조화 규칙이 유사하게 설정된다.

- ㄴ. 재구조화 규칙에 대한 통사적 조건이 유사하다.
- ㄷ. 어휘적용조건에서도 흥미로운 유사성이 관찰된다.

이상으로부터 양국어의 재구조화에 대해 동일 분석을 가정할 수 있는 근거가 마련되었다.

우리의 작업은 하나의 언어비교방법론의 모색으로도 이해될 수 있다. 우리가 제시한 비교의 틀은, 규칙뿐 아니라 규칙에 대한 통사적 조건과 어휘적 조건의 층위에까지로 비교의 범위를 확장시키고 있다는 점에서, 규칙, 즉 구조만을 비교의 대상으로 하고 있는 대부분의 유형론적 연구와 구별되는데, 이들 층위에서도 서로 다른 언어 간에 유사성이 관찰될 수 있다는 사실에 의해 우리의 비교방법론이 정당화될 수 있다고 본다. 우리의 연구결과는 외국어 교육, 사전학, 자연어 처리 등의 응용언어학 분야에서도 직접 활용될 수 있을 것이다.

